TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 11 089 — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 25 SEPTEMBRE 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Talbot va être partiellement intégré dans « Automobiles Peugeot »

LIRE PAGE 36

L'offensive irakienne en Iran

Le verdict des marchés

Si le passage du détroit d'Ormuz reste libre, le chargement des *tankers en Irak comme en Iran* est interrompu. Quelque 10 % des livraisons de l'OPEP sont ainsi retirés aux consommateurs. Alors que depuis le début de l'été ces derniers voyaient sans déplaisir les prix du pétrole baisser relativement, les mouvements des chars irakiens et le bombardement de Bagdad ont réveillé la vieille peur de manquer.

Hausse de l'or, baisse du yen, fermeté de la livre sterling, renchérissement des carburants sur les marchés libres, évolution de cours des matières premières : la révolution iranienne est trop proche pour que ces pulsions propres à l'économie de marché surprennent. Le cours de l'or a bondi, repassant au-dessus de 700 dollars l'once pour la première fois depuis la grande flambée du début de l'année qui l'avait vu culminer à 850 dollars. C'est que, aux spéculateurs de toutes nationalités — américains, européens, asiatiques, — se sont ajoutés depuis un an au moins les détenteurs de pétro-dollars, justement soucieux de diversifier leurs avoirs pour les préserver de l'érosion monétaire ou d'un gel politique quelconque. L'Irak, pour ne pas le nommer, a acquis plus de la moitié des 140 tonnes d'or exportées hors de Suisse pendant les sept premiers mois de 1980.

Quant aux monnaies, leur comportement a reflété la situation des approvisionnements et les préoccupations qu'ils suscitent. Ainsi le yen, dont on connaît la dépendance vis-à-vis du pétrole d'Irak, a très sensiblement faibli alors qu'il venait de se raffermir fortement ces dernières semaines en raison de la vigueur de l'économie japonaise.

En sens inverse, la livre sterling a été très vivement recherchée grâce à l'atout que représentent pour la Grande-Bretagne ses gisements pétroliers de la mer du Nord. A un moindre degré, le comportement du dollar a été satisfaisant puisque les Etats-Unis disposent d'une importante production nationale de pétrole et de réserves de charbon parmi les plus importantes du monde. Quant aux devises liées au sein du système monétaire européen, elles ont baissé en bloc par rapport aux anglo-saxonnes.

Autre caisse de *résonance* des événements mondiaux, les marchés de matières premières ont immédiatement réagi, mais avec prudence toutefois, car la crise mondiale déprime les cours : le prix du *cuivre* n'en a pas moins augmenté assez vivement.

Enfin, les marchés pétroliers libres, encore calmes lundi, ont connu une poussée de fièvre, momentanée, semble-t-il, lorsque les compagnies d'assurances ont déclaré — pour la quatrième fois depuis 1973 — le Golfe « zone de guerre ».

Tous ces signes, même s'ils sont exagérés, soulignent l'extrême *fragilité* des pays industrialisés, et d'abord du Japon et de l'Europe, qui dépendent respectivement pour 69 % et 66 % du Proche-Orient pour leur approvisionnement pétrolier.

Après la révolution à Téhéran, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principales nations occidentales réunis à Tokyo, au printemps de 1979, avaient pris une série de résolutions pour réduire leur vulnérabilité. Les importations pétrolières ont certes baissé, mais la récession économique, plus sûrement que la volonté politique a provoqué cette réduction de la demande. En revanche, le contrôle des transactions sur les marchés libres — pour éviter la fièvre spéculative — a fait long feu, la volonté de dialogue avec l'OPEP s'est enlisée, par la faute des Américains, dans un vain débat de procédure, et le *développement* des énergies de substitution — au premier rang desquelles Tokyo avait mis le nucléaire — n'a guère progressé.

Il y a eu ces dernières années plus d'annulations de centrales nucléaires que de commandes nouvelles. Le monde industrialisé, déjà échaudé en 1973, serait-il incorrigible ?

• La pression s'accroît sur les villes d'Abadan et de Khorramchahr
• Bagdad et Téhéran auraient interrompu leurs livraisons de pétrole par le Golfe
• Washington et Moscou semblent décidés à se tenir à l'écart

La guerre irano-irakienne s'est étendue, dans la journée du mardi 23 septembre, à toute la frontière entre les deux pays, *du Golfe aux confins de la Turquie*. La pression des forces irakiennes s'accroît sur Abadan et Khorramchahr. Radio-Bagdad a annoncé, ce mercredi matin, que l'aviation irakienne a bombardé, à 5 heures locales (2 heures à Paris), *plusieurs bases et aéroports militaires*, notamment à Tabriz, Ahwaz, Sanandaj, Karmanchah, Desfoul; tandis que, à 6 h. 30, les avions iraniens effectuaient à leur tour des raids contre la raffinerie de Chouelbeh et le port pétrolier de Bassorah.

Les milieux pétroliers japonais et américains ont annoncé mercredi l'interruption totale des livraisons de brut irakien et iranien à partir du Golfe.

Les compagnies pétrolières ont, en revanche, *précisé* que *le détroit d'Ormuz* restait libre à la navigation. Ainsi le « Gascogne » d'Esso est entré le 23 septembre dans le Golfe pour se rendre à Ras-Tanura, port de chargement de l'Arabie Saoudite, et le « France » de la même *société a gagné sans difficulté* la *mer* d'Arabie. Cependant, la plupart des compagnies affirment attendre l'évolution de la situation pour décider des mouvements de leurs bateaux.

Par ailleurs, l'OPEP a fait appel à *l'Iran et à l'Irak pour qu'ils mettent* fin à leurs hostilités.

A Téhéran, le président Bani Sadr a affirmé mardi, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait reçu des Etats-Unis, comme de l'U.R.S.S., l'assurance que ces *deux pays avaient l'intention de se tenir* en dehors du conflit. L'ambassadeur soviétique lui aurait même précisé que « l'U.R.S.S. n'approuve pas l'attaque irakienne ». La position des Etats-Unis a été transmise par note diplomatique.

Dans une déclaration publiée dans la nuit du 23 au 24 septembre, les Neuf de la C.E.E. espèrent que « la retenue observée par les grandes puissances se maintiendra ».

A Paris, tandis que M. Giscard d'Es*taing devait recevoir* M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, et envoyé spécial du président Saddam Hussein, le gouvernement français a, à l'issue du conseil des ministres du 24 septembre, souligné dans une déclaration l'« importance *que revêt*, pour la Communauté internationale, la libre circulation dans le golfe ».

Le président du conseil de sécurité de l'ONU, M. Taïeb Slim (Tunisie), a lancé un appel solennel aux belligérants.

Enfin, *M. Yasser Arafat, président* de l'O.L.P., a quitté Beyrouth mercredi pour se rendre à Bagdad, puis Téhéran. M. Arafat avait fait savoir mardi aux belligérants qu'il était disposé à remplir un rôle de « médiateur » dans le conflit.

Après leur *forte poussée* de hausse de la matinée de mardi, l'or, le dollar et la livre sterling se sont repliés.

Mardi, alors que des flottements étaient perceptibles dans le camp iranien, plus ou moins désorganisé par les luttes intestines qui ont prévalu ces derniers mois, les forces irakiennes avaient pris l'avantage en pénétrant d'au moins 15 kilomètres en plusieurs points du territoire iranien.

Dans la soirée, le communiqué nº 8 de l'état-major irakien annonçait que ses forces, poursuivant leur avance, avaient occupé le poste de Qasr-e-Chirine situé dans la *zone* revendiquée par Bagdad, *dans* la *province* de Kermanshah, ainsi que les villes frontalières de Soumar, Sermel et Zehab. Il ajoutait qu'elles avaient encerclé la ville d'Abadan (400 000 habitants), où se trouve la plus vaste, sinon la *plus importante raffinerie du* monde, et le port voisin de Khorramchahr (70 000 habitants).

Appelé de Téhéran par téléphone, le gouvernerat de cette ville admettait qu'elle était sur le point d'être coupée du monde extérieur et que les réservoirs de pétrole et de gaz d'Abadan, soumis à un pilonnage intensif, étaient en feu. Il admettait aussi qu'il n'y avait que deux postes frontières en mesure de résister aux envahisseurs et qu'ils avaient besoin d'un soutien aérien intensif. La destruction ou l'occupation des raffineries porteraient un coup très dur à l'Iran.

Le président Bani Sadr, qui s'adressait, mardi soir aux journalistes iraniens en présence des chefs des forces armées, a reconnu la supériorité militaire de l'Irak, mais a ajouté que « *l'armée iranienne sera victorieuse car elle s'appuie fortement sur son moral et sur la foi islamique.* »

(Lire la suite page 3.)

L'Occident dans la nasse

Il y a une certaine indécence à parler pétrole lorsque les bombardements irako-iraniens font de nombreuses victimes civiles. Cette guerre est d'abord un drame local. Et c'est spéculer que d'envisager les répercussions d'un conflit qui selon qu'il durera une ou plusieurs semaines, aura ou non des conséquences sur l'approvisionnement en or noir du monde occidental.

Mais que l'on annonce — à tort — la « fermeture » du détroit d'Ormuz, que les compagnies d'assurance londoniennes déclarent de *nouveau* le Golfe « *zone de guerre* » pour augmenter leurs primes de 300 % à 500 % et l'Europe et le Japon — les plus vulnérables — tremblent.

Mal remis du « second choc pétrolier » engendré par la *révolution iranienne, les économies industrialisées* supporteraient mal de nouvelles et fortes hausses des prix du brut.

Les deux protagonistes exportent de l'ordre de 4 millions de barils par jour, soit 17 % des ventes de pétrole de l'OPEP. L'Irak, devenu depuis un an le quatrième producteur et le second exportateur mondial, écoule 3,5 millions de barils quotidiennement (175 millions de tonnes par an) principalement vers *la France*, l'Italie et le Japon.

Si les champs pétroliers proches des zones de combat — ceux de la région de Basrah, — ne produisent que le tiers de ce pétrole, les deux tiers des exportations *transitent* par le port de Fao, au fond du Golfe.

Bagdad dispose, en effet, de deux oléoducs vers la Méditerranée, l'un vers Dortyol en Turquie — d'une capacité de 35 millions de tonnes par an, — et l'autre vers *Tripoli* (au Liban) et Banias qui permet d'écouler 70 millions de tonnes.

Mais il faut noter que les principaux gisements irakiens — ceux de la région de Kirkouk, — ne sont pas éloignés de la frontière iranienne de plus de 100 kilomètres et que l'oléoduc qui aboutit à Banias traverse la Syrie.

Déjà arrêté de 1976 à 1978, les deux pays n'ayant pu se mettre d'accord sur les clauses financières de ce passage, le débit pourrait, si le conflit durait, être de nouveau interrompu, si Damas prenait fait et cause pour Téhéran comme le laisse penser le soutien sans faille apporté à l'Iran par la Libye — nouveau partenaire de la Syrie — lors des dernières conférences de l'OPEP.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 3.)

Le bicamérisme en France

I. — Du Sénat de la IIIe à celui de la Ve

par FRANÇOIS GOGUEL (*)

En 1946, il s'en est fallu de peu que la France, dotée d'une assemblée unique, ne fût privée des avantages notables que comporte le bicamérisme : toute loi discutée successivement par deux chambres de recrutement différent est mieux faite que si elle n'avait été délibérée qu'une seule fois, et l'existence d'une seconde assemblée, lorsque celle-ci se renouvelle partiellement, peut être un facteur heureux de continuité dans le déroulement de la vie politique.

Si, cependant, en 1945-1946, le Sénat se trouvait presque universellement décrié, cela tenait sans doute en partie à des considérations doctrinales qu'il serait vain de discuter. Mais cela s'expliquait surtout par le fait que, entre les deux guerres, son rôle dans le fonctionnement du système politique français s'était progressivement déréglé. De 1876 à 1914, la Haute Assemblée n'avait renversé que deux gouvernements, celui de Léon Bourgeois en 1896 et celui de Briand en 1913. Entre 1919 et 1939, elle en fit tomber cinq, celui d'Edouard Herriot en 1925, ceux d'André Tardieu et de Pierre Laval en 1930 et en 1932, ceux de Léon Blum en 1937 et 1938. Cette augmentation du nombre des crises ministérielles ouvertes au palais du Luxembourg montrait que l'atmosphère politique qui y régnait correspondait mal aux données de la vie politique nationale.

C'est ainsi que, fidèle à la conception combiste de la laïcité, le *Sénat disjoignit* en 1928 les articles du projet de loi de finances par lesquels Poincaré et Briand, peu suspects cependant de cléricalisme, avaient proposé de doter du statut prévu par la loi de 1901 certaines congrégations enseignant outre-mer. S'il renversa Tardieu et Laval, c'est parce qu'il ne parvenait pas à admettre la présence dans la majorité des groupes de droite, dont, si étrangers qu'ils fussent à toute fidélité dynastique, il suspectait le caractère « républicain ». Et s'il s'opposa à Herriot en 1925, puis à Blum en 1937-1938, c'est parce que son conservatisme social invétéré s'opposait à toute politique comportant quelque atteinte que ce fût au libéralisme économique le plus strict.

(Lire la suite page 10.)

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

POINT

Le temps retrouvé

Le travail doit-il être un « bloc » de temps à peu près de même importance à travers la France, consacré à gagner sa vie dans les usines, les bureaux, les commerces, etc. ? La rigidité centralisatrice de nos gouvernements, le courant égalisateur qui parcourt le pays depuis deux siècles, conduisaient à répondre par l'affirmative. Depuis une dizaine d'années pourtant, et notamment du fait de l'augmentation du niveau de vie, des revendications allant dans un tout autre sens se faisaient jour. Des sondages prouvaient que de nombreuses femmes, notamment en charge d'enfants, des jeunes et des travailleurs âgés, souhaitaient adopter un régime de travail plus souple, même au prix d'une baisse proportionnelle de leurs revenus. Beaucoup auraient choisi de travailler à mi-temps, d'autres vingt-cinq ou trente-cinq heures par semaine.

Des expériences de ce type — assez rares il faut bien le dire — avaient été favorablement accueillies dans des industries « pionnières ». Dans l'administration, on avait admis, ici et là, que des agents puissent s'absenter le mercredi en abandonnant leur traitement ce jour-là. Ces tentatives spontanées n'ont jamais été très loin. 6 % des salariés seulement bénéficient actuellement d'une possibilité de travail à temps réduit (contre 20 % aux Etats-Unis).

C'est pour vaincre les obstacles à la propagation de cette formule que le gouvernement a présenté au conseil des ministres de mercredi deux projets de loi. L'un modifie le statut de la fonction publique pour dégager des emplois de titulaires à temps réduit. L'autre intéresse l'industrie privée, afin que ne soient pas pénalisés les entreprises qui adoptent ce régime. En effet, deux mi-temps coûtent plus cher qu'un temps plein, du fait de la Sécurité sociale, et la gestion du personnel est plus compliquée.

Puisque la reprise des négociations sur la réduction du temps de travail se fait attendre, le gouvernement n'est pas fâché de lancer ces projets, objectivement fort intéressants, et qui ont le mérite de ne pas alourdir les charges de l'économie et de faire appel au volontariat.

(Lire page 40.)




AU JOUR LE JOUR

SCANDALE

Indignation en Europe : les Japonais attaquent le marché automobile de l'intérieur, lançant une tête de pont en Espagne, une autre en Grande-Bretagne, une dernière en Italie.

Pour qui se prennent-ils ou, plutôt, pour qui nous prennent-ils ? A-t-on jamais vu l'Europe implanter des comptoirs en Asie ou en Afrique ? A-t-on jamais vu les Occidentaux contrôler les marchés de matières premières au-delà des mers, acheter des bananeraies ou des usines de textiles ?

Ils jouent trop bien le jeu que nous leur avons enseigné.

BRUNO FRAPPAT.

« ÊTRE FEMME A L'EST », D'ANITA RIND

Gestionnaires d'un monde sans utopie

La vie des femmes est évoquée dans deux livres que viennent de publier deux collaboratrices du Monde. *Jany Aujame :* Etre femme et vivre seule *(lire page 2)*, *et Anita Rind :* Etre femme à l'Est.

Anita Rind possède un talent discret et subtil : on entre dans son livre comme dans un de ces pays « socialistes » dont elle parle — avec ennui, pesanteur, résistance ; et on en sort charmé par le courage banal ou la douceur candide de ses interlocutrices, avant de se dire : mais cette liberté résignée des femmes de l'Est, n'est-elle pas en train de nous envahir ici-même ? La France n'est-elle pas, en somme, en voie de devenir, pour ce qui est de la « condition féminine » aussi, le plus moderne des pays de l'Est ?

Je m'explique. Le féminisme et le socialisme, ces créations jumelles du dix-neuvième siècle, ont pu trouver, au-delà des intolérances misogynes des fondateurs et des leaders, une application simultanée dans les pays socialistes. La reconnaissance des droits économiques, politiques, sociaux, culturels, etc., égaux des deux sexes ne fut-elle pas le fondement de ces régimes, de l'U.R.S.S. à la Chine, en passant par la Pologne et le reste du bloc soviétique ? Si on laisse de côté l'U.R.S.S. et la Chine dont les particularités culturelles tranchent trop par rapport à la réalité occidentale, ne peut-on dire, par conséquent, que c'est dans ces pays dits « de l'Est » qu'on devrait s'attendre à un certain triomphe des femmes enfin libérées ?

JULIA KRISTEVA.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

VIVRE AU FÉMININ

C'est de la réalité de la vie des femmes qu'il est question aujourd'hui : Julia Kristeva rend compte du livre qu'Anita Rind a consacré à celles des pays de l'Est, gérantes lucides, encore que trop souvent exploitées, d'un monde sans utopie, d'une « eau tiède ». Josyane Savigneau parle d'un autre ouvrage, celui dans lequel une autre collaboratrice du *Monde*, Jany Aujame, a recueilli les témoignages d'une vingtaine de femmes seules. Enfin, Jean Bernad parle du pire des ghettos, celui de la prostitution, d'autant plus inacceptable que l'État, par l'intermédiaire du fisc, se comporte ici en *« supermac »*.

Un livre de Jany Aujame

Être seule...

L'ORGUEIL d'être seule, la détresse, ou les deux à la fois ; la joie de la liberté choisie ou retrouvée, et la terreur de la solitude subie. Une vingtaine de femmes, qui vivent seules, ont ainsi parlé d'elles-mêmes à notre collaboratrice Jany Aujame. Célibataires, mères célibataires, divorcées ou veuves. Jany Aujame a voulu leur donner la parole, pour qu'elles cessent d'être regardées avec pitié ou suspicion.

Dès l'enfance, les petites filles savent qu'une femme *« ne doit pas être seule dans la vie »*, parce qu'il faut se marier et avoir des enfants. Les petits garçons, eux, apprennent d'abord qu'ils seront pompiers ou médecins avant de savoir qu'ils « prendront » probablement une femme. C'était vrai quand les femmes qui parlent dans ce livre étaient enfants, et c'est encore vrai.

Naguère, toute femme seule était une femme délaissée. Aujourd'hui, parmi les six millions de femmes qui, en France, vivent seules, certaines ont choisi. Pour n'être la propriété de personne, pour ne pas devenir *« la femme de M. X... »*, parce que, dans *l'éternel conflit* entre la *sécurité* et l'indépendance, elles ne pouvaient pas renoncer à cette dernière. Ce choix, *« il faut le gagner »*, disent-elles, et réapprendre à le vivre chaque fois que la liberté laisse place à la solitude, lorsque, certains soirs, le monde se rétrécit, se limite à quatre murs et au silence.

Pas de solution-miracle

Quelques-unes, alors, s'abandonnent à cette spirale de la solitude, qui mène des soirées passées au téléphone avec divers amis, à l'écoute des émissions de nuit à la radio, parfois à S.O.S.-Amitié, ou aux petites annonces dans les journaux.

Pour la majorité, cependant, habiter seule est le contraire d'un repliement solitaire, malgré le besoin de *« rentrer dans sa tanière »*, explique l'une ; c'est le désir de voir ceux qu'on aime au moment où chacun est vraiment libre pour l'autre, le refus de cette coexistence à laquelle se réduit parfois la cohabitation.

D'autres femmes, seules désormais, avaient souhaité une vie de couple. Mais quand elles se sont senties servantes, *« objet d'ornement (...) au cours d'un dîner où les maris exhibent leur femme pour se faire valoir »*, comme le décrit Brigitte, deux fois divorcée, elles sont parties. Certes, après dix années ou plus de vie à deux, on se sent d'abord abandonnée, désemparée devant cette liberté inhabituelle, puis on se met à la vivre et, comme l'indiquent la plupart des femmes rencontrées par Jany Aujame, on n'a *« surtout pas envie de se remarier »*, *« ce qui ne signifie pas ne pas avoir d'hommes »*.

Seules femmes véritablement délaissées, brisées par la réalité, les veuves veulent elles aussi que leur solitude soit autre chose qu'un échec irrémédiable, la longue répétition d'une absence. *« Certaines aussi*, écrit Jany Aujame, *sont agacées de recevoir de la correspondance officielle marquant toujours leur dépendance à leur défunt mari. L'une d'elles, lorsqu'elle reçoit du courrier libellé « Madame veuve Jacques X », répond à son correspondant — pour se défouler, — « Monsieur Veuf Y ». Parce que, évidemment, il ne viendrait à personne l'idée de préciser cet état à un homme qui a perdu son épouse. »*

Ce livre, même dans le récit des déchirures et des désespoirs se veut une leçon d'optimisme, *« assez tonique pour donner confiance dans l'avenir des femmes »*, un avenir qu'elles auront le droit de choisir, sans qu'on leur dise qu'il est moins « naturel » de se réveiller seule que de se demander parfois pourquoi on dort à côté de *« ce monsieur-là »*. Ces femmes, quelles que soient les raisons pour lesquelles elles sont seules, n'ont plus envie de se voir plaintes ou traitées en marginales : si la solitude est difficile, c'est parce que la vie est difficile, s'il n'y a pas de *« solution-miracle »* à la solitude, c'est qu'il n'y en a pas à la vie.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *Être femme et vivre seule*, éditions Tchou, 269 pages, environ 54 F.

« Être femme à l'Est »

(Suite de la première page.)

Trente-cinq ans après Yalta, c'est la question que se pose Anita Rind, à travers une longue galerie de portraits-interviews qui nous font connaître des femmes de différentes conditions économiques et culturelles, d'Allemagne de l'Est, de Pologne, de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie (1). Mais la réponse de ce livre précis et qui sonne vrai est, du moins, troublante.

A travers les particularités nationales, un trait commun se dégage : les femmes dans leur écrasante majorité sont les piliers des régimes en place. Comme si les avantages incontestables mais limités qu'elles ont obtenus les avaient transformées en ouvrières reconnaissantes, conscientes et résignées, d'un univers qui peut encore se transformer mais qui s'est quelque part fixé car il a trouvé sa finalité : contenter les besoins (*même si tout le monde reconnaît qu'on est loin du compte*). Les femmes à l'Est ? — Des gérantes perspicaces et lucides, encore souvent exploitées et parfois même martyrisées, mais qui trouvent leur gratification dans ce rôle de gestionnaire d'un monde sans utopie. Les économes de la fin de l'histoire.

« J'ai appris à me contenter du minimum ; ici vous ne faites que rêver », me disait récemment une amie venue de là-bas. *« Chez nous*, confie une des interlocutrices d'Anita Rind, *c'est comme si la vie se déroulait dans une eau tiède ; (...) Est-ce que les possibilités qui nous sont offertes nous maintiennent dans cette apathie ? »*

Nous avons trop devant les yeux les images des goulags lorsque nous évoquons la réalité socialiste. Autrement terrifiante me paraît pourtant cette « eau *tiède » qui transforme* en marécage une énorme partie de l'Europe. La « solution » du problème féminin est sans doute une des voies royales qui y ont conduit : elle risque d'être prise ici même. On n'a pas besoin de l'armée rouge pour nous y aider, il suffit simplement de régler d'une *certaine façon* le rapport des femmes avec le pouvoir. Laquelle ?

Celle qui consiste à les y intégrer (on se plaint des postes toujours quelque peu subalternes des femmes par rapport aux compétences féminines : toujours des vice-ministres, sous-secrétaires, etc. A l'Est aussi, eh oui ; mais Mme Thatcher est-elle impensable là-bas, et après tout, qu'est-ce que cela changerait ?) ; à reconnaître la reproduction et la famille comme finalité sociale ultime (même si on manque de crèche à l'Est aussi, n'a-t-on pas de plus en plus d'allocations, de congés maternité, etc., et mieux qu'en Occident ?) ; à faire semblant que les hommes prennent en charge une part du travail familial (suggestif, ce mouvement des femmes allemandes contre l'expression « on aide *maman » : on n'aide pas, on est* soi-même responsable !).

Résultat ? — Des femmes très courageuses, harassées (elles ont presque toutes trois métiers : profession, ménage, enfants), fières et insatisfaites (de ces hommes toujours machistes, de ce pouvoir toujours en défaut) mais résignées : ne sont-elles pas *bien placées* pour savoir qu'on n'y peut rien ?

Et l'émancipation, dans tout cela ? Les libertés ? Le gratuit ? Les plaisirs ? — Lorsque la question n'est pas oiseuse, elle trouve des solutions petitement narcissiques : *avoir* une maison, une villa, des robes, des maquillages, des bijoux. Lorsque le sexe s'en mêle, les marges de la surprise restent étroites : la relative libéralisation de l'avortement et de la contraception (qui n'exclut pas des cas tragiques), côtoie, comme sommet de l'audace, les quelques filières homosexuelles clandestines en Allemagne de l'Est, et la prostitution polonaise qui semble prendre les proportions d'un véritable secteur économique dans *ce pays catholico-communiste*.

Le socialisme totalitaire (mais c'est peut-être le cas de toute gestion de l'espèce) a privé l'utopie féministe de sa dimension anarchiste, libertaire, de son appel à *la différence*. Incommensurable, informulable, ce cri qui a déchiré la culture moderne des hystériques de Freud au monologue de Molly, en passant par les assauts politiques et culturels des femmes de ce siècle, a été *entendu* : ils sont nombreux, aujourd'hui, ceux qui *savent* « ce que veut une femme ». Et qui s'en servent.

Parce que des femmes marchent. Le problème qui reste en suspens (et que le livre d'Anita Rind relance) est donc : les femmes peuvent-elles être autre chose que des victimes ou des fonctionnaires de leur masochisme ?

Les militantes objecteront qu'il ne faut pas, pour autant, renoncer aux revendications. Sans doute. Mais face aux témoignages de l'Est que je ne connais que trop, comme devant l'enlisement des *féminismes français*, on devrait s'interroger : ce féminisme-là est-il le dernier militantisme issu des pensées revendicatrices du dix-neuvième siècle, *dont le destin* paradoxal est de consolider les Etats modernes ? Ou, au contraire, le féminisme ne devrait-il pas conduire à sortir des comportements totalisants, *nivelants, pour chercher* des effets singuliers, fulgurants, des personnes, des femmes aussi, et empêcher ainsi que « la mort vive une vie de femme » ? Rien ne prouve que la seconde alternative soit possible.

A l'Est, elles l'ont reconnu, avec profit mais sans jouissance. Ici, quelques-unes cherchent encore un autre sens, d'autres sens... Question d'utopie, de langage... Mais jusqu'à quand ?

JULIA KRISTEVA.

★ *Être femme à l'Est*, d'Anita Rind. Stock, 300 p. Environ 59 F.

(1) On ne saurait trop regretter l'absence d'enquête en Tchécoslovaquie, qui aurait pu apporter, peut-être, un autre son de cloche : la journaliste n'a pas été autorisée à se rendre dans ce pays.

Une profession comme une autre...

Par JEAN BERNAD (*)

L'EXPLOITATION *de l'être humain* par l'être humain est loin d'avoir terminé, dans notre monde dit civilisé, son odieuse carrière. Le commerce des enfants *et des jeunes sévit comme* au bon vieux temps dans de nombreux pays : *52 millions d'enfants au travail*, tel est le terrifiant dossier récemment paru chez Plon et signé par Christiane Rimbaud. En Amérique latine, en Extrême-Orient... règne la foire aux esclaves. Mais le fléau se rapproche de nos rivages : le Maroc, l'Italie... Le marché du travail y saisit ses proies ainsi que les trafiquants de prostitution *féminine* et masculine.

Le groupe de travail sur l'esclavage de la commission de droits de l'homme de l'ONU qui s'est réuni au mois d'août à Genève a consacré plusieurs séances à « La traite des êtres humains et l'exploitation *de la prostitution* d'autrui », dont *le Monde* a rendu compte le 15 août. M. François Pignier, président du comité français de la Fédération abolitionniste internationale, a longuement commenté l'affaire de Grenoble en soulignant le courage d'un groupe de prostituées qui, en bloc, ont « *balancé* » à la police de redoutables proxénètes. La révolte de Nadia et de ses amies a fait boule de neige *ici* ou *là* contre le puissant ordre de *mafiosi*, insupportables « cogneurs ». Après un rigoureux verdict, tout n'a pas été dit, tout n'a pas encore été fait...

Mme l'hôtesse d'accueil

Le *président* du tribunal correctionnel, M. François Morin, a lu la déposition d'Huguette au cours de l'audience du 26 juin. Il n'a pu cacher son indignation quand il rapporta que cette femme n'avait pas la possibilité de quitter le « *tapin* » parce qu'elle a d'énormes remboursements à effectuer au Trésor. Voilà donc un autre proxénète qui surveille minutieusement la « comptée » *de presque toutes les prostituées* de France : il n'est pas une entité fictive, mais il a un faciès administratif, économique et financier dévorant.

En effet, un arrêt du Conseil d'Etat du 4 mai 1979 déclare presque solennellement qu'une prostituée devait être imposée pour les revenus provenant de son *« activité professionnelle »*. *Exercerait-elle* un métier ? Aux yeux des directions générales des impôts et des trésoreries principales, c'est sûr et certain. Quel genre de métier ? Le *régime de l'évaluation administrative* range les gains de la prostitution dans les *« bénéfices des professions non commerciales et revenus assimilés »*.

Nous avons une catégorie de *« travailleuses indépendantes »* obligées de tenir un livre-journal quotidien des « passes » et d'être inscrites sur le répertoire national des *entreprises. Assujetties à la T.V.A.*, elles n'échappent pas non plus à la taxe professionnelle au titre des impôts locaux. Sans parler des notifications de redressement fiscal avec les *rappels et* les *majorations* à la clé, les poursuites et les contraintes subséquentes. Puis les huissiers et les menaces de saisie. Le parquet, les flics et l'incarcération. La prostituée, elle, ne pourra pas fuir : un carcan financier l'emprisonne irrémédiablement et la cloue au trottoir... pour la vie.

Les milliards de l'industrie *prostitutionnelle totalisent* une *mine* plantureuse à ne pas laisser perdre surtout en période d'inflation et de déficit. L'Etat a prévu un savant calcul des bases de cette imposition d'après d'arbitraires *rapports* de police ou des déclarations souvent remplies d'illusions des femmes prostituées elles-mêmes. Ces dames ne sont pas traitées de *« sales putains »* par le ministère des finances, mais d'*« hôtesses d'accueil »*, de *« péripatéticiennes »* et d'autres noms gentils et poétiques...

Le dossier du numéro 48 de *Femmes et mondes* (1) (mars 1980) est révélateur de la somptueuse gamme d'imprimés envoyés par l'administration à trente mille femmes de notre peuple qui se vouent pour la trésorerie de la nation à la digne profession de prostituée. Elles auront le privilège de lire le noble fascicule intitulé *les Activités libérales et la T.V.A.* Elles bénéficieront de quelques avantages : les abattements pour frais professionnels que je ne vous détaillerai pas... Vous n'en *croyez* pas vos yeux ou peut-être vous pensez le plus honnêtemetn du monde : après tout, elles ont de l'argent, qu'elles « banquent » comme chaque citoyen...

Leur activité est bien *institutionnalisée* puisqu'elle est fiscalisée. Leur chambre est une boutique qui a désormais pignon sur rue. L'entreprise nationale dont elles sont les « agences », pour ne pas dire les « esclaves », exposera bientôt des valeurs *cotées* en Bourse... Pourquoi pas ?

Le président du tribunal n'a pu s'empêcher de s'exclamer : *« Il est urgent de résoudre ce problème. »* Comment va-t-il rendre sa sentence sur l'Etat accusé de proxénétisme, ce « supermac » officiellement investi de perpétrer ses honteuses exploitations, à la fois insaisissable et omniprésent, puisque le coupable a tous les droits et ne peut être inculpé ? Vraiment il est urgent... car nous constatons que des femmes qui se sont enlevées du trottoir sont recherchées par le Trésor qui leur réclame des *rétroactifs* exorbitants. *Sans compter que la police continue* à « ficher » illégalement nos « hôtesses », qui pour le sommier du ministère de l'intérieur ne sont que délinquantes par profession et coupables de « délits d'habitude ». Pourvu encore que des propositions, analogues à celle de Joël Le Tac, ne se présentent pas pour vanter la claustration, dans des Eros Centers municipalisés ou nationalisés, des filles que le *pudique* régime de « tolérance » vouerait à l'esclavage intégral ! En attendant, le maire d'une grande ville rédige en tout bien et tout honneur la préface de la *brochure* qui loue les « bonnes adresses » de sa cité merveilleusement *fournie* en la matière.

L'élection présidentielle

Bientôt, les associations qui œuvrent à la prévention et à la réinsertion des *personnes* en danger de prostitution ou vivant dans la prostitution exposeront aux candidats à la présidence de la République un programme à souscrire, conditionnant les objectifs du travail social. *On connaît d'avance une réponse : « Je m'emploierai à intensifier la lutte contre le proxénétisme... »* Donc s'éliminent automatiquement des personnes politiques qui maintiendraient la fiscalisation ou *l'officialisation* de la prostitution en organisant un proxénétisme affilié au Trésor.

D'ailleurs, sur les femmes qui *accomplissent*, selon *la renommée*, le *« plus vieux métier du monde »* — d'autres préfèrent dire : qui subissent la *« plus vieille exploitation du monde »*, — se sont exercées des *manœuvres de coercition les plus* variées : incarcération, costumes ou signalements déshonorants, enfermement dans « bordiaux » ou « lazzarets », déportation, camps de rééducation... Mais les pouvoirs publics ne les ont jamais fiscalisées, à part certains régimes décadents : les derniers empereurs romains, les papes de la Renaissance... De nos jours, la V[e] République, depuis 1973-1974, qui copie l'Allemagne de l'Ouest...

La France a détenu longtemps la marque brevetée de la *réglementarisation prostitutionnelle, si bien que* le système des maisons closes portait le doux nom de « système français ». Notre pays s'est enfin décidé, en 1960, à signer la convention abolitionniste de Genève (1949) *et* à concrétiser cet acte en promulguant des ordonnances excellentes déterminant des entreprises d'ordre social en faveur de la prévention et de la réinsertion. Un service social (S.P.R.S.) est même prévu dans chaque D.D.A.S.S. Or, en pratique, il n'en existe pas seulement une dizaine dans toute la France. Et ces *rares* privilégiés, mis au rang de services marginalisés pour marginaux, sont dépourvus de moyens éducatifs et financiers efficaces. Actuellement, alors que la politique néfaste du gouvernement engendre des espaces étendus de marginalisation, surtout parmi les jeunes, premières victimes d'un chômage catastrophique, les crédits destinés au travail éducatif et social se *restreignent dangereusement*. Pourquoi accentuer un effort de relèvement (services d'accueil, éducateurs spécialisés...) puisque l'Etat s'ingénie jusqu'à rentabiliser des marginalisés comme *les personnes se livrant* à la prostitution ?

(*) Prêtre et écrivain. A collaboré avec Chantal à l'ouvrage paru en *1973 aux Editions Ouvrières : Nous ne sommes pas nées prostituées...*

(1) Journal du mouvement du Nid.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	681 F	956 F	1 250 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

● Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

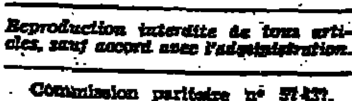
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1978



Commission paritaire n° 57437.

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

L'offensive de Bagdad

(Suite de la première page.)

Il n'en demeure pas moins que, selon les experts, 40 % seulement des avions iraniens sont en état de voler et que la moitié seulement de ceux-ci sont totalement opérationnels. Quant aux hélicoptères, ils ne seraient utilisables que dans la proportion de 10 %. Enfin, les cinq dragueurs de mines que possède la marine ne sont pas en mesure de maintenir les entrées de ports libres bien que la flotte de guerre, la plus forte du Golfe, soit opérationnelle à 70 %.

Ce contexte explique, sans doute, le bilan élevé — même en faisant la part de la propagande — des pertes — surtout en matériel — infligées aux Iraniens, selon un communiqué publié, mercredi matin par Radio-Bagdad : 3 officiers et 18 soldats tués, 4 officiers et 117 soldats faits prisonniers, 67 avions abattus, 20 chars d'assaut détruits, 2 capturés, 8 véhicules blindés mis hors d'usage et 2 capturés, 5 vedettes coulées.

Bagdad n'a pas donné le dernier bilan de ses pertes, qui s'établissaient, mardi, selon les chiffres donnés par l'Agence irakienne d'information, à dix soldats tués, dont quatre pilotes et un officier, et onze blessés. En revanche, les pertes civiles s'élèveraient à plusieurs dizaines de victimes, dont plusieurs étrangers. Les bombardements ont fait dix-huit morts et quarante-deux blessés dans la capitale et ses environs. Bagdad a, en effet, été bombardée à cinq reprises. De façon surprenante, Téhéran a démenti ces opérations, alors que des témoins y ont assisté et ont vu les carcasses de deux appareils abattus.



Dans un communiqué ultérieur, publié mercredi en fin de matinée, le commandement irakien a fait état de cinq vedettes iraniennes coulées à l'occasion d'un engagement naval au large du port pétrolier l'Al-Amiq (Bassorah). Très tôt dans la matinée (à 3 heures G.M.T.), plusieurs bases militaires et aéroports iraniens ont été bombardés. Selon un communiqué irakien, les opérations ont été menées sur Tabriz, Ahwaz, Sanandadj, Kermanchah, Chahabad et Charoukhi-Diratoul et Anesban où l'Iran dispose de bases militaires. Deux avions irakiens auraient été perdus et quatre Phamtom iraniens détruits au sol, affirme le même communiqué.

Enfin, toujours selon les sources irakiennes, les forces de Bagdad auraient pris le contrôle de Qasr-Chivine et Mahrane (Khoramchahr pour l'Iran) et fait prisonnier des centaines de soldats iraniens. Captée à Paris, l'agence iranienne Pars a catégoriquement démenti ces informations, et Radio-Téhéran a annoncé un peu plus tard qu'une centaine de soldats irakiens se sont rendus mercredi aux forces iraniennes dans le secteur sud de la frontière. Enfin, le trente-huitième communique de l'état-major iranien a affirmé que *« de violents combats se déroulent sur terre et sur mer, sur toute la frontière et particulièrement à l'embouchure de l'Arvandroud (non iranien du Chatt-el-Arab) »*.

Les communiqués de Bagdad continuent d'affirmer que son armée a pénétré de 15 kilomètres à l'intérieur de l'Iran et que tous les avant-postes iraniens ont été pris le long du front, soit 480 kilomètres.

Téhéran n'a guère publié de bilans, notamment sur les pertes infligées à l'Irak. Selon Bagdad, l'aviation iranienne a effectué des raids contre les aéroports de Kirkouk et d'Irbil, dans la zone pétrolière du Nord et de Cheaibe, dans le Sud. Elle aurait également attaqué les installations pétrolières dans le secteur de Bassorah et de Fao, terminal pétrolier situé au sud du pays, affirmant avoir provoqué des dégâts.

A Téhéran, où un million de personnes ont défilé mardi pour soutenir les forces armées et crier des slogans hostiles au président irakien Saddam Hussein, l'état-major a lancé dans la soirée un nouvel avertissement solennel aux *« bâtiments de guerre étrangers qui tenteraient d'intervenir indirectement au profit de l'Irak dans les eaux du détroit d'Ormuz et du Golfe »*. En outre, le général Zahirnejad, commandant en chef de l'armée de terre, a mis en cause l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, affirmant qu'il était impliqué *« dans l'agression irakienne »*.

Le chef de l'Etat a rencontré successivement mardi l'ambassadeur soviétique et les représentants des pays islamiques en présence du premier ministre. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

Au conseil des ministres
LA FRANCE S'INQUIÈTE DE LA LIBRE CIRCULATION DANS LE GOLFE

A l'issue du conseil des ministres, qui a siégé mercredi 24 septembre sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, le gouvernement a publié la déclaration suivante :

« Le gouvernement français exprime sa grave préoccupation devant les conséquences de la confrontation militaire qui oppose l'Irak et l'Iran. La France constate que le différend qui est à l'origine de ces affrontements est strictement bilatéral et estime qu'il doit faire l'objet d'un règlement politique.

» Elle compte que les autres Etats, notamment les grandes puissance, feront preuve de la plus grande retenue afin de favoriser cet objectif. La France souligne l'importance que revêt pour toute la communauté internationale la pleine liberté de circulation dans le Golfe, à laquelle il est impératif de ne porter aucune atteinte.

» Le gouvernement maintient des consultations étroites avec les Etats de la région du Golfe directement concernés par le déroulement des événements. »

La justification du programme électro-nucléaire

Au sujet de ce conflit, le président de la République a déclaré : *« Les événements qui se déroulent au Moyen-Orient apportent une justification éclatante à la nécessité du programme électro-nucléaire français mis en œuvre depuis cinq ans, et qui met progressivement notre pays et notre économie à l'abri de certains risques extérieurs. La grande majorité de l'opinion française qui approuve ce programme y trouve une confirmation de son choix. »*

PLUS DE 4 000 FRANÇAIS SÉJOURNENT EN IRAK

Aucun Français ne se trouve parmi les victimes des opérations militaires en Irak et en Iran, indiquait-on ce mercredi matin 24 septembre au Quay d'Orsay, où l'on ajoutait les précisions suivantes : 4 407 Français se trouvaient en Irak au 1er janvier, mais ce chiffre aurait dû atteindre 5 500 fin 1980, deux grands chantiers ayant été ouverts récemment, notamment celui de l'aéroport de Bagdad qui emploie environ un millier de Français. 60 % des Français se trouvent dans la région de Bagdad et 20 % dans celle de Bassorah ; 70 % d'entre eux travaillent pour des firmes privées. Bassorah se trouvant dans la zone de guerre, un plan d'évacuation a été établi pour les rapatriés par le Koweït. Cent cinquante Français environ avaient franchi la frontière mercredi matin.

Le ministère français des affaires étrangères n'a pas encore décidé d'activer la « cellule de crise » prévue pour suivre le déroulement de conflits locaux et notamment pour coordonner les activités de rapatriement de ressortissants français (*le Monde* du 19 juin 1980). Le Quai d'Orsay fait savoir néanmoins qu'il répondra à toute demande du public concernant le sort des Français installés dans la région. Les appels téléphoniques sont reçus au numéro 550-34-60.

L'Occident dans la nasse

(Suite de la première page.)

L'Iran, de son côôté, n'exporte plus guère que 500 000 barils par jour, principalement vers le tiers-monde (Inde, Brésil, Corée du Sud), la Turquie et vers les pays de l'Est (Roumanie, R.D.A., Pologne). D'autre part, Téhéran vend sous forme de produits raffinés (à Abadan), principalement du fuel, à des clients tels que B.P., la CEPSA espagnole et des sociétés japonaises.

Jusqu'à présent, seules ces quantités sont touchées. On ne charge plus de pétroliers à l'île de Kharg (où il n'en passait plus qu'un tous les trois jours) non plus qu'à Fao en Irak.

C'est dire que, si le conflit ne dure pas et reste circonscrit aux deux protagonistes, si enfin les deux oléoducs vers la Méditerranée demeurent en service, les répercussions ne devraient pas être dramatiques sur l'approvisionnement : les stocks sont élevés dans les pays industrialisés (plus de cent jours de consommation), l'offre dépasse actuellement la demande de près de 10 % et il est certain que, si cela se révélait nécessaire, plusieurs pays membres de l'OPEP qui ont réduit ou annoncé une diminution de leur production — comme le Koweït ou les Emirats arabes unis — n'hésiteraient pas à l'augmenter momentanément.

Le détroit d'Ormuz

L'inquiétude vient donc surtout de l'éventualité d'une interruption du trafic pétrolier dans le détroit d'Ormuz. Il a suffi de l'annonce, le 23 septembre, de la fermeture de cette route du pétrole pour que, à Rotterdam, les prix de certains produits pétroliers augmentent — momentanément — de 20 dollars la tonne (+ 7 % sur les carburants).

Or c'était une fausse nouvelle. Les tankers continuent à charger dans tous les ports pétroliers du Golfe — à l'exception de l'Irak et de l'Iran — et plusieurs d'entre eux ont passé le détroit d'Ormuz mardi. Mais il est certain que les compagnies manifestent une grande prudence et que les bateaux qui doivent se rendre au Koweït, par exemple — l'émirat est distant de quelque 50 kilomètres d'Abadan, — sont ralentis. De plus, Téhéran a effectivement réglementé le passage.

On a tout dit sur ce détroit : il y passe cent quarante navires chaque jour, dont 70 % sont des pétroliers. Par là transite l'ensemble de la production — outre celle des protagonistes — du Koweït, des Emirats arabes unis, du Qatar et de l'Arabie Saoudite, puisque l'oléoduc qui reliait le royaume à la Méditerranée (la Tapline) est fermé et que celui qui doit permettre d'écouler une partie du pétrole saoudien vers l'océan Indien (Abqaiq-Yanbu) ne sera pas achevé avant plusieurs années.

Il passe donc par cette « Manche » entre 13 et 16 millions de barils par jour, soit de 40 à 50 % du brut commercialisé dans le monde. La moindre interruption du trafic serait donc insupportable aux pays industrialisés (1) et les Etats-Unis n'ont jamais caché qu'ils interviendraient dans le Golfe *« si les intérêts vitaux »* des pays occidentaux étaient menacés.

Nous n'en sommes pas là. Mais on peut craindre l'effet *« psychologique »* de cette tension sur les prix. La hausse de 150 % des prix du pétrole, après la révolution en Iran, nous l'a appris : la seule peur de manquer peut provoquer un renchérissement du brut. On s'est aperçu *a posteriori* qu'en 1979 l'OPEP avait accru sa production et que plusieurs pays industrialisés avaient augmenté leurs stocks : l'équilibre entre l'offre et la demande était donc réalisé, mais la rivalité entre pays consommateurs (l'attitude irresponsable du Japon et de l'Allemagne fédérale), l'incapacité des gouvernements à s'entendre sur le contrôle de marchés libres, dont la contagion à la hausse a gagné l'OPEP, ont entraîné plus que le doublement des prix.

Les pays consommateurs avaient l'espoir que, après cette crise, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole tenterait de régulariser le marché et procéderait à une augmentation régulière mais modérée des prix. Cette « indexation » devait être décidée lors du sommet des chefs d'Etat de l'Organisation, à Bagdad, le 4 novembre. Dans les circonstances actuelles, on imagine mal qu'un tel sommet ait lieu à la date annoncée. L'Iran, qui écoule peu de pétrole et voudrait donc le vendre cher, et les pays à faible réserves — comme l'Algérie, — qui militent de ce fait pour une hausse rapide des prix, pourraient bien, si cette guerre dure, reprendre la maîtrise du marché.

BRUNO DETHOMAS.

(1) L'Europe importe 66 % de son pétrole du Golfe, le Japon 69 %.

DEUX ÉTATS MOSAÏQUES D'ETHNIES ET DE RELIGIONS

L'Irak, douze millions d'habitants, et l'Iran, trente-six millions, sont deux mosaïques d'ethnies et de communautés religieuses.

Les Irakiens sont musulmans à 95 %, mais les chiites — Arabes vivant principalement dans le sud et dans la banlieue de Bagdad — représentent plus de 50 % de la population. Les Arabes installés dans le centre du pays, les Bédouins, et une partie des habitants de Bassorah, dans le sud, de même que les Turkmènes et les Kurdes (25 % à 30 % de la population, vivant dans le nord et non Arabes) sont sunnites.

Des communautés chrétiennes très anciennes vivent dans les principales villes d'Irak, mais les plus nombreuses se trouvent dans le district de Mossoul. Elles sont de rites latin (3 500 pratiquants), assyrien et chaldéen (475 000), syrien (35 000), orthodoxe syrien (12 000) et orthodoxe arménien (25 000).

Les juifs, qui furent très nombreux, ne sont plus que 2 500, installés principalement à Bagdad. Il convient d'ajouter 30 000 Yezidis et 20 000 Sabe.

En Iran, 80 à 90 % de la population est chiite. C'est le seul pays musulman où les chiites représentent l'écrasante majorité. En revanche, les Farsi (Persans) sont minoritaires par rapport à l'ensemble des autres ethnies. Les Kurdes à l'ouest, les Baloutches au sud-est, les Turkmènes et les Azerbaïdjanais au nord-ouest sont principalement mais pas exclusivement sunnites. Les Arabes du Khouzistan, au sud-ouest, se partagent entre sunnites et chiites.

Par ailleurs, l'Iran compte aussi 300 000 baha'is, 220 000 Arméniens, et 20 000 autres chrétiens (actholiques, chaldéens, assyriens, grecs orthodoxes et uniates). La communauté juive compte environ 70 000 personnes, les zoroastriens sont 30 000.

ORMUZ : un détroit mal gardé

Le détroit d'Ormuz est un vaste plan d'eau, dont la largeur avoisine 50 kilomètres dans sa partie la plus resserrée, mais où les récifs sont nombreux. Les bateaux — un toutes les dix-neuf minutes en moyenne — qui empruntent ce passage doivent obligatoirement utiliser une allée (lane) balisée, différente à l'aller et au retour. Un navire-espion soviétique est ancré depuis des mois au milieu.

Le contraste est considérable entre la rive nord, sous souveraineté iranienne, qui est hospitalière, avec le grand port de Bandar-Abbas, et la rive sud, promontoire rocheux qui prolonge les vertigineux à-pics du Ras Massendam. Ce territoire, placé sous la souveraineté du sultanat d'Oman, dont il est séparé par des territoires appartenant à l'Union des émirats arabes, n'est peuplé que de 200 000 habitants vivant très pauvrement de leurs chèvres et de quelques maigres cultures.

Il n'y existe aucune route, aucun port digne de ce nom. L'accès n'est possible que par hélicoptère ou par avion à décollage rapide, l'unique piste d'atterrissage étant trop courte pour en recevoir d'autres. Les forces armées cantonnées dans le secteur, encadrées par des Britanniques, sont squelettiques. Il n'existe aucun moyen de se porter rapidement au secours d'un pétrolier en feu, le bateau-pompe devant venir de Dubai, à dix heures de mer du détroit.

Le sultan Qabous d'Oman a demandé avec insistance, depuis des mois, aux riverains du golfe et aux grandes puissances de l'aider financièrement à mettre sur pied une force capable de surveiller les mouvements suspects, de draguer les mines, d'intervenir rapidement pour secourir les bateaux en difficulté : ce qui suppose l'établissement dans le Ras Massendam d'un minimum de base navale. Il ne semble pas qu'il ait été beaucoup entendu. Pour le moment, la défense de la région demeure essentiellement le fait de la VIe flotte américaine. — A.F.



LES TROIS ÎLOTS REVENDIQUÉS PAR BAGDAD

Adossés à la côte des Emirats, les trois îlots du détroit d'Ormuz, la Grande-Tomb, la Petite-Tomb et Abou-Moussa, constituent des postes *d'observation des côtes des* pays du Golfe : Emirats arabes unis, Qatar, Bahrein, Arabie Saoudite, Koweït, Irak et Iran. En se retirant *du Golfe*, la *Grande-Bretagne* avait attribué aux Emirats les trois îlots, mais ceux-ci avaient été aussitôt *occupés militairement* par l'Iran le 30 novembre 1971, Téhéran considérant que ces territoires lui avaient appartenu jusqu'au dix-neuvième siècle.

A l'époque, Bagdad avait rompu ses relations avec Téhéran. En avril dernier, l'Irak avait demandé l'évacuation immédiate de ces îles, d'où l'on peut contrôler le trafic dans le détroit d'Ormuz.

Le Monde publiera demain

- L'IMPACT GÉOPOLITIQUE de la guerre irako-iranienne et du coup d'Etat turc, par André Fontaine.
- IDÉES : Le Liban et la France, un injuste oubli.
- LE RÉGIME ÉLECTORAL DU SÉNAT et ses inégalités, deuxième article de la série de F. Goguel.
- L'EUROPOLICE EN MARCHE, fin de l'enquête de James Sarazin.
- LIVRES : Chalamov, un des premiers témoins du goulag.

LA GUERRE ENTRE

M. Saddam Hussein : la volonté de puissance d'un dirigeant pragmatique

Le conflit entre l'Irak et l'Iran n'oppose pas seulement deux peuples au passé millénaire prestigieux et deux systèmes politiques, mais aussi deux chefs que tout sépare, et d'abord la conception qu'ils ont du monde et du rôle dévolu à leur pays.

Jeune, il a quarante-trois ans — l'allure athlétique, cheveux et moustaches noirs et drus, costume occidental parfaitement coupé, M. Saddam Hussein a l'ambition de rendre à Bagdad le rang qu'elle avait au temps de l'Irak des Abassides : lorsque régnait Haroun al Rachid, contemporain de Charlemagne, et d'en faire, sinon la capitale, du moins le pôle d'attraction d'un monde arabe unifié sous la houlette du parti Baas. Le vieillard à barbe blanche qui « règne » à Téhéran rêve de venger les chiites du mépris que les sunnites leur ont manifesté depuis le septième siècle, en faisant de l'Iran le chef de file d'un regroupement panislamique.

Les systèmes de gouvernement n'ont guère de traits communs. En Irak, officiellement du moins, c'est le Syrien chrétien Michel Aflak, fondateur du Baas, considéré comme le « guide de la révolution », qui, en tant que secrétaire général du commandement national (arabe) du parti, a toujours la préséance, mais, dans la pratique, M. Saddam Hussein détient tout le pouvoir en cumulant les fonctions de chef de l'Etat, de premier ministre, de président du Conseil du commandement de la révolution — organe suprême extrêmement secret, — de secrétaire général du commandement régional (irakien) du Baas et de commandant en chef de l'armée.

En Iran, en revanche, l'imam Khomeiny n'a aucune fonction officielle, mais il est le vrai maître du pays en tant que « guide de la révolution ». Son âge — il a quatre-vingt-un ans — et sa nature lui interdisent de tenir tous les leviers du pouvoir, qui, dans les faits, est partagé entre des forces antagonistes. Le président Bani Sadr est aussi chef de l'armée, mais il doit tenir compte du premier ministre, M. Radjavi, qui est un homme du président du Parlement, le religieux Rafsandjani, chef d'une majorité peu favorable au chef de l'Etat.

Une telle situation peut constituer un avantage pour M. Saddam Hussein qui a derrière lui une longue carrière de militant et d'homme d'Etat au cours de laquelle il a toujours atteint son but grâce à ses qualités de manœuvrier. Originaire du village de Tikrit où naquit, selon la légende, le célèbre Saladin, il participe, dès l'adolescence, à tous les complots contre la monarchie hachémite. Elle sera finalement renversée le 14 juillet 1958 et remplacée par la République mais très vite, au nom du parti Baas auquel il a adhéré quatre ans plus tôt, il engage la lutte contre la *« dictature du général Kassem »* et, le 7 octobre 1959, il est l'un des insurgés qui tentent d'assassiner le chef de l'Etat *« soutenu par les communistes contre les nationalistes panarabes »*. Il partage alors son temps entre l'exil, la clandestinité et le terrorisme.

L'accord avec Moscou

Lorsque, en 1963, le Baas accède au pouvoir pendant quelques mois, M. Saddam Hussein est remarqué pour ses qualités d'organisateur, sa puissance de travail et sa force de caractère. Puis c'est à nouveau la clandestinité jusqu'à ce que, le 17 juillet 1968, ses amis s'installent durablement à Bagdad. Responsable de la formation des milices du parti, son ascension sera aussi discrète que continue. Nommé vice-président du Conseil de la révolution en 1969, il est le « numéro 2 » après le président Hassan El Bakr, auquel il est apparenté, mais c'est déjà lui qui apparaît comme le véritable *« homme fort »* du pays.

Contrôlant l'appareil du parti, il accuse, à l'automne 1970, le vice-président Hardane, *« idole de l'armée »*, d'avoir mis le corps expéditionnaire irakien au service des partisans du *« plan Rogers »*, par lequel Washington, qui se propose à l'époque de régler le problème israélo-arabe, provoque sa chute, saisit l'occasion pour placer les militaires sous le contrôle des civils. *Un an plus tard, le conflit avec* l'I.P.C. lui permettra de se débarrasser du vice-président Ammache, auquel il reproche de s'être montré faible à l'égard des compagnies pétrolières.

Considéré comme un *« anti-soviétique »* et un *« anti-communiste viscéral »*, il n'hésite cependant pas, le 9 avril 1972, à signer un *« traité d'amitié et de coopération »* avec Moscou pour être en position de force *lors de la nationalisation*, en mai, du puissant cartel de l'I.P.C. Entre-temps, il informe discrètement la France qu'il préservera ses intérêts et, en juin, il noue avec Paris des liens destinés à équilibrer le poids des *alliés* socialistes.

Le Kremlin lui fournit les armes et les *conseillers* indispensables pour lutter contre les rebelles kurdes du général Barzani. L'armée irakienne marque des points, mais ils ne sont pas décisifs. *Réaliste*, M. Saddam Hussein se rapproche alors des communistes, auxquels il avait infligé des purges sanglantes quelques années plus tôt, légalise le P.C., l'intègre dans un Front national *créé pour l'occasion* et, *du* même coup, distend les liens entre communistes et autonomistes kurdes. Il octroie alors à ces derniers un statut qui les avantage par rapport à leurs frères d'Iran, de Turquie et de *Syrie*.

Reprochant à Bagdad de ne pas respecter scrupuleusement les accords sur l'autonomie, Barzani reprend l'agitation. M. Saddam Hussein veut alors en finir avec le *Kurdistan. Pour y parvenir, il signe* l'« accord d'Alger », en 1975, avec le chah et donne l'accolade à l'homme qu'il dénonçait comme le *« gendarme de l'impérialisme américain dans le Golfe »*. En échange de rectifications de frontières favorables à l'Iran, en particulier dans le Chatt el-Arab, le souverain retire du jour au lendemain son appui à la rébellion kurde qui s'effondre. Aujourd'hui, M. Saddam Hussein cherche à récupérer ce qu'il estime avoir dû céder alors parce qu'il était demandeur.

L'ouverture sur l'Occident

En 1978, n'ayant plus besoin du soutien du P.C. irakien et craignant que l'U.R.S.S. ne l'utilise comme elle l'a fait avec les P.C. afghan pour renforcer son emprise sur le pays, il met en sommeil le Front national et soumet les communistes à une rude répression. Parallèlement, il normalise les relations de l'Irak avec l'Arabie Saoudite, accusée naguère d'être le chef de file de la réaction arabe. Enfin, tout en adoptant des positions « dures » à l'égard d'Israël et en apportant une aide substantielle à l'O.L.P., M. Saddam Hussein refuse d'intégrer le « front du refus », et évite habilement tout engagement militaire qui affaiblirait le potentiel irakien par rapport à celui du « frère ennemi » syrien. Estimant que l'Irak s'était suffisamment renforcé, le président Bakr avait amorcé l'unité avec Damas, mais, peu après lui avoir succédé, *le 7 juillet 1979*, M. Saddam Hussein se hâte de découvrir un *« complot pro-syrien »* qui lui permet d'arrêter ce processus et d'éliminer du même coup ses principaux rivaux.

Se sentant les coudées franches, il a peut-être estimé le moment venu d'agir contre l'Iran dans l'espoir de déstabiliser un régime déjà en difficulté. Le ton de la polémique entre Téhéran et Bagdad s'explique *par l'hostilité que voue à M. Saddam Hussein* l'imam Khomeiny : il ne lui a pas pardonné les entraves mises à son action lorsqu'il était en exil à Nejef, dans le sud de l'Irak. Mais le conflit entre les deux pays *ne se résume pas à cette inimitié* : aux causes profondes et lointaines, s'ajoute la volonté de puissance de Bagdad, qui entend s'imposer comme chef de file de la région, voire du monde arabe, avant d'assumer, dans deux ans, *la présidence du Mouvement* des non-alignés.

PAUL BALTA.



(Dessin de PLANTU.)

Les grandes puissances montent une garde vigilante autour du Golfe

Les grandes puissances procèdent à une militarisation progressive de l'océan Indien, mais les Etats-Unis conserveraient une supériorité navale sur l'Union soviétique dans cette région, estime l'Institut international d'études stratégiques (I.I.S.S.), dont le siège est à Londres.

Les Etats-Unis disposent de vingt-cinq navires dans la région, dont vingt unités de combat et deux porte-avions. L'Union soviétique maintient en permanence une douzaine de navires de combat et une quinzaine d'unités de soutien. Il semble en outre que le porte-avions soviétique *Minsk* croise dans les parages. La marine britannique avait au début de l'été une dizaine de bateaux dans l'océan Indien, la France quinze, et la République fédérale d'Allemagne a envoyé au printemps deux escorteurs.

En ce qui concerne les forces *d'intervention terrestres*, le Kremlin serait en mesure d'envoyer une division de combat dans le Golfe en douze heures, tandis que la Maison Blanche compte essentiellement sur sa force à déploiement rapide. Selon *l'I.I.S.S., l'équipement logistique* complet de dix mille hommes est basé dans l'île de Diego-Garcia. Les « marines » peuvent être aérotransportés des Etats-Unis ou des bases américaines en Europe.

La principale base soviétique dans la région est Aden, d'où les *bombardiers Iliouchine-38* peuvent décoller. La marine soviétique peut également relâcher au Mozambique. Selon une récente enquête du *Financial Times*, Moscou a doublé sa puissance militaire dans l'océan Indien entre octobre 1979 et mars 1980. Le journal des milieux d'affaires indiquait qu'un navire soviétique croisait en permanence dans le détroit d'Ormuz.

De leur côté, les Américains vont pouvoir disposer de l'ancienne base soviétique de Berbera (Somalie), mais leur « tête de pont » est essentiellement la base britannique de Diego-Garcia, qui vient d'être modernisée (extension des pistes d'envol, accroissement de la capacité de stockage de carburant). L'armée américaine dispose aussi de facilités portuaires à Oman, à Mombasa (Kenya) et, officieusement, de facilités aériennes à Ras-Banas (Egypte).

La France maintient quelque quatre mille hommes à Djibouti et autant à la Réunion.

Selon des membres du Congrès américain, Washington aurait envoyé des sous-marins nucléaires dans l'océan Indien. L'I.I.S.S. déclare ignorer s'il en est de même du côté soviétique, mais rappelle que les Etats-Unis ont perdu la possibilité d'utiliser les facilités portuaires iraniennes de Bandar-Abbas et Chah-Bahar, tandis que Moscou, en Afghanistan, a avancé un pion vers les « mers chaudes ». — *(A.F.P.)*

LES RÉACTIONS

Le conflit irako-iranien, bien qu'annoncé par une longue crise, a pris la communauté internationale au dépourvu. Moscou et Washington entendent rester neutres, et la confusion et l'inquiétude sont partout manifestes.

● A ALGER, écrit notre correspondant, qui fait état de « consternation », l'opinion est d'autant plus touchée par cette guerre « fratricide » que les Algériens se flattèrent d'avoir joué un rôle dans la réconciliation des deux pays à l'issue du sommet de l'OPEP à Alger, en 1975, et que l'Algérie préside à nouveau cette année *cette organisation. L'agence A.P.S. exprime* la « profonde tristesse » du peuple algérien. « Nous voulons croire, ajoute A.P.S., que la sagesse l'emportera et que les différends seront résolus par des discussions pacifiques (...). » Le ministre algérien des affaires étrangères s'est entretenu *mardi avec les chefs* des missions diplomatiques américaine et soviétique.

● A TUNIS, le gouvernement a exprimé sa « consternation » et lancé un appel à la cessation des combats. Des contacts ont été pris au sein de la Ligue arabe. L'agence irakienne INA fait état (mais elle est la seule à le faire) du « soutien » de la Ligue à l'Irak pour « libérer le territoire insurgé ».

● A FEZ, le secrétaire général de la conférence islamique a lancé un appel pour un « cessez-le-feu immédiat ».

● DE TRIPOLI, le colonel Kadhafi a envoyé des télégrammes à l'imam Khomeiny et au président irakien M. Saddam Hussein, exprimant son « vif regret » et les adjurant de met-

ISRAËL : rassuré pour l'immédiat inquiet pour l'avenir

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Est-ce bon ou mauvais pour les juifs ?* » A propos de la guerre entre l'Irak et l'Iran, les Israéliens reprennent à nouveau cette vieille question que se posaient souvent les juifs de la Diaspora chaque fois que se produisait un événement important qui ne les concernait pas directement.

Au vu des premiers commentaires faits à Jérusalem, la réponse paraît complexe. Première réaction officielle, la déclaration de M. Begin, mardi soir : « *Nous sommes inquiets, on ne sait jamais quand une guerre peut finir. (...) Nous devons être sur nos gardes.* » Mais *a priori* les Israéliens ne sont pas mécontents. Quand des ennemis déclarés se battent entre eux, on ne peut qu'apprécier positivement la situation, semble-t-on considérer à *Jérusalem. C'est notamment l'avis* d'un stratège souvent consulté, M. Rabin, ancien premier ministre travailliste. Il a souligné, mardi, que, « *à court terme* », le conflit entre l'Irak et l'Iran a pour conséquence de compléter la neutralisation du « front oriental » d'Israël, celui qui est constitué par la Syrie, l'Irak et la Jordanie. La Syrie est déjà trop impliquée dans l'affaire libanaise et minée par des troubles intérieurs pour menacer vraiment Israël. Maintenant, c'est au tour de l'Irak d'avoir d'autres préoccupations que la lutte contre l'« Etat sioniste ».

Selon M. Rabin, ce fait nouveau écarte de manière considérable les dangers qui pèsent sur Israël, dans la mesure où l'Irak est pour un temps détourné de son projet d'être le chef de file du camp du refus de la paix proposée par le président Sadate, et *aussi dans la* mesure où *celui-ci* a neutralisé pour longtemps le « front méridional » par la signature d'un traité avec M. Begin.

L'étau se desserre un peu, mais pour combien de temps ? M. Rabin n'a parlé que de court terme. A la réflexion, nombre de commentateurs de la presse israélienne sont moins optimistes. Certains soulignent que les menaces sur les approvisionnements en *pétrole du monde occidental* peuvent provoquer une intervention des grandes puissances au Proche-Orient. L'éditorialiste du quotidien *Davar* en tire notamment cette conclusion : « *Cela ne devrait pas réduire les pressions exercées sur Israël. Au contraire, cela pourrait même les intensifier.* » Il s'agit là d'une vieille crainte en Israël : pour éviter un embrasement catastrophique dans le golfe Persique et apaiser les pays arabes, les Occidentaux pourraient être tentés de leur donner satisfaction au détriment d'Israël.

La puissance de l'armée irakienne

D'autre part, les Israéliens redoutent qu'un éventuel succès de l'armée irakienne ne renforce *finalement sa puissance dans la* région. Depuis plusieurs mois, les dirigeants politiques et militaires israéliens n'ont pas cessé de mettre l'accent sur le danger grandissant que représente l'Irak pour Israël. Il y a eu récemment la dénonciation de l'affaire des livraisons par la France d'équipements nucléaires à Bagdad. En juillet, les Israéliens ont déclaré que très bientôt les Irakiens seraient capables de fabriquer une bombe atomique. La qualité et la quantité de l'armement conventionnel de l'armée irakienne se seraient nettement améliorées au dire des experts israéliens qui ont noté ces derniers jours que l'Irak, à l'occasion des affrontements avec l'Iran, avait demandé à la France et à l'U.R.S.S. d'accélérer et d'accroître leur fourniture de matériel militaire.

Enfin Israël est de plus en plus soucieux du resserrement des liens entre Amman et Bagdad, qui, dit-on à Jérusalem, témoigne d'un durcissement de la politique jordanienne, jusqu'alors relativement modérée. Un éventuel rapprochement sur le plan militaire serait d'autant plus grave que l'équipement de l'armée jordanienne *s'améliore rapidement*. Un fait vient de confirmer les appréhensions israéliennes : les Irakiens ont mis à l'abri en Jordanie des avions de transport militaire qui auraient pu être la cible de bombardiers iraniens. *Une anecdote à ce propos* : pour éviter qu'Israël ne prenne ces dispositions pour une marque d'hostilité, le roi Hussein, par l'intermédiaire des Etats-Unis et de leur ambassadeur à Tel-Aviv, a pris soin d'en prévenir le gouvernement israélien.

Le quotidien *Maariv* estime qu'Israël doit tirer la leçon des derniers événements en veillant plus que jamais au maintien — en sa faveur — de l'équilibre des forces au Proche-Orient. Il fait remarquer que « *ce n'est que lorsque l'Iran a rompu son alliance avec les Etats-Unis et s'est soudain affaibli (...) que l'Irak a commencé à adopter résolument une attitude agressive* ». Un ancien chef d'état-major a lancé cet avertissement : « *Bagdad acquiert aujourd'hui une expérience qui pourrait lui servir un jour contre Israël.* »

FRANCIS CORNU.

SYRIE : crainte inavouée d'un succès irakien

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — En dépit de son virulent conflit avec l'Irak et de ses bonnes relations avec l'Iran, la Syrie n'a pas pu prendre position publiquement en faveur de Téhéran, encore moins apporter un soutien militaire à son allié *iranien. Pays arabe, elle ne pouvait*, envers et contre tous, se ranger officiellement parmi les ennemis d'un autre pays arabe.

Les journaux de Damas se contentent donc de reproduire les dépêches d'agences donnant les versions des deux camps.

En réalité, Damas souhaite, à défaut d'une improbable victoire iranienne, que le régime de M. Saddam Hussein n'enregistre pas un succès renforçant *considérablement sa position*.

La Syrie est sans doute aujourd'hui le seul pays arabe, y compris au sein du Front de la fermeté, réellement favorable à la révolution iranienne. Deux autres membres de ce Front sont en litige avec Téhéran : la Libye, en raison de l'affaire de l'imam Moussa Sadr, et le Yémen du Sud, allié des Soviétiques.

L'Algérie est aussi directement concernée. L'O.L.P., dernier membre du *Front de la fermeté*, est revenue de ses illusions iraniennes. Malgré une entente de façade, des tiraillements se sont en *effet* produits entre les Palestiniens et l'Iran sur trois sujets principaux : l'« *islamisation* » de la résistance palestinienne, demandée par le régime des mollahs, est rejetée par l'O.L.P. : l'alliance avec l'U.R.S.S. dont Téhéran préconisait la rupture : la confrontation avec les chiites libanais, soutenus par l'Iran contre l'O.L.P.

La Syrie est un peu dans le même cas, bien que, en ce qui la concerne, les tiraillements soient moins prononcés. C'est donc son hostilité envers la branche rivale du Baas au pouvoir à Bagdad, croissant depuis la rupture, en juillet 1979, de l'« *union* » syro-irakienne, qui pousse le président Assad à redouter un succès irakien.

LUCIEN GEORGE.

JAPON : une grave menace pour l'économie nippone

De notre correspondant

Tokyo. — Le premier ministre, M. Suzuki, a déclaré, ce mercredi 24 septembre, que le Japon était « *profondément préoccupé* » par l'escalade des hostilités entre l'Irak et l'Iran, qui fait craindre aux milieux pétroliers de Tokyo, une nouvelle crise.

Les Japonais sont particulièrement inquiets pour les ports et les raffineries d'Irak. Depuis que l'Iran a suspendu ses livraisons au Japon en avril dernier, les achats japonais en Irak se sont rapidement développés. Selon le ministère du commerce et de l'industrie, les exportations irakiennes, qui représentaient 8 % des approvisionnements nippons au printemps, atteignent en septembre près de 10 %. Le Japon, qui dépend à 99 % de l'étranger pour subvenir à ses besoins en pétrole, a pour principal partenaire l'Arabie Saoudite (32 % des approvisionnements). Tokyo craint aujourd'hui que le conflit n'affecte le passage des pétroliers en provenance d'Irak, mais surtout d'Arabie Saoudite, qui empruntent le détroit d'Ormuz. Les Japonais, qui espéraient en outre une reprise des livraisons de pétrole iranien après l'élection présidentielle américaine, voient aujourd'hui cette éventualité s'éloigner. Ils sont d'autre part préoccupés par le sort des deux mille huit cents de leurs compatriotes vivant en Irak et des mille sept cents ingénieurs travaillant à la construction du complexe pétro-chimique géant de Bandar Khomeiny (coût 3,2 milliards de dollars).

A court terme cependant, le Japon, qui dispose de réserves s'élevant à cent onze jours (fin août) le volume le plus important jamais atteint, peut sans dommage faire face à une diminution temporaire des livraisons.

Ph. P.

LES GOUVERNEMENTS DE LA C.E.E. ESPÈRENT QUE « LA RETENUE OBSERVÉE PAR LES AUTRES ÉTATS SE MAINTIENDRA »

Les neuf gouvernements de la Communauté européenne ont publié la déclaration suivante :

« 1) Les neuf Etats de la Communauté européenne expriment leur vive préoccupation devant la confrontation militaire qui oppose l'Irak et l'Iran.

» 2) Notant le caractère bilatéral du conflit en cours, ils soulignent la nécessité d'éviter tout ce qui pourrait lui donner une dimension plus large. Ils comptent, à cet égard, que la retenue observée par les autres Etats, et notamment par les grandes puissances, se maintiendra.

» 3) Ils approuvent l'appel lancé par le secrétaire général de la Conférence islamique en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, et, se référant aux consultations engagés par M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, se déclarent prêts à soutenir toute initiative internationale propre à favoriser un règlement politique du différend.

» 4) Ils rappellent l'importance capitale que revêt, pour la communauté internationale tout entière, la liberté de navigation dans le Golfe, à laquelle il est impératif de ne porter aucune atteinte.

» 5) Ils décident de continuer à suivre, avec la plus grande attention, les développements de la situation et se tiennent prêts à apporter leur concours à la recherche d'une solution. »

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● DEDOMMAGEMENTS POUR LES INDIENS DU MAINE. — Le Congrès a voté mardi 23 septembre 81,5 millions de dollars de dédommagements aux tribus indiennes de l'Etat du Maine, dans le nord des Etats-Unis, qui avaient été dépouillées de 5 millions d'hectares de terres aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. La Maison Blanche avait appuyé cette mesure. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● JACOBUS JOHANNES (« Jim ») FOUCHE, ancien président sud-africain, est décédé mardi 23 septembre à l'hôpital Tygerberg du Cap, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, des suites d'une affection pulmonaire. Jacobus Fouché avait été président de la République Sud-Africaine, de 1968 à 1975. Il avait été le second chef d'Etat de la République, instituée en 1961 après la rupture de Pretoria avec la couronne britannique et le Commonwealth. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE GOUVERNEMENT TUNISIEN a *annoncé, mardi* 23 septembre, que les étudiants condamnés — et dont les derniers ont été libérés le 3 août — seront réadmis à l'université où ils bénéficieront de tous leurs droits, y compris *l'octroi d'une bourse*. — (Corresp.)

L'IRAK ET L'IRAN

DANS LE MONDE

tre fin « aux affrontements entre musulmans ».

● DE BEYROUTH, M. Arafat, président de l'O.L.P., a téléphoné aux dirigeants irakiens et iraniens, déclarant qu'il était « disposé à se rendre à Bagdad et à Téhéran en tant que médiateur dans le conflit entre les deux capitales, mais que le danger prévalant dans l'espace aérien irakien et iranien a rendu cette initiative impossible ».

Seuls la Jordanie et le Koweït se sont ouvertement rangés aux côtés de l'Irak. Au cours d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres mardi soir, le roi de Jordanie a réitéré son « appui total à l'Irak, invitant les pays arabes à soutenir l'Irak dans sa lutte pour sa souveraineté territoriale ».

● AU CAIRE, en revanche, le vice-président Moubarak a déclaré que l'Egypte resterait neutre.

● A LA HAVANE, le gouvernement cubain (qui préside actuellement le Mouvement des non-alignés) tente une médiation. Le ministre des affaires étrangères, M. Malmierca, est parti mardi soir pour Bagdad et Téhéran.

● A PARIS, le conseil des ministres a considéré que « le différend qui est à l'origine de ces affrontements est strictement bilatéral » et estimé qu'il doit faire l'objet d'un règlement politique. Il « invite les autres Etats à faire preuve de la plus grande retenue ».

Ce conflit, dit-on d'autre part, inspire la plus grande inquiétude parce qu'il se déroule dans une zone sensible qui renferme une partie importante des *réserves pétrolières mondiales* (35 % des ressources irakiennes et 90 % des ressources iraniennes) et que 40 % des exportations pétrolières passent par le détroit d'Ormuz. L'Irak est le deuxième *exportateur mondial de pétrole* et l'Iran dispose d'un potentiel considérable actuellement sous-exploité. Ce qui fait aussi la gravité du conflit, observe-t-on encore à Paris, c'est qu'il oppose deux pays qui nourrissent l'un pour l'autre une antipathie ancienne et qui pourrait, s'il se prolonge, aboutir à l'effondrement de l'Iran. La « nature politique » ayant horreur du vide, un tel effondrement serait un facteur de déstabilisation dangereux.

● *LES NEUF GOUVERNEMENTS* de la Communauté européenne ont, dans une déclaration commune, insisté, eux aussi, sur « le caractère *bilatéral du conflit en cours* ».

● DE VIENNE, l'OPEP a cependant lancé un appel à l'arrêt des hostilités. « Nous sommes profondément attristés par cette tragique escalade *du conflit. La guerre est* l'antithèse de tout ce que défend l'OPEP », souligne un communiqué diffusé par le cabinet du secrétaire général de l'Organisation. Le ministre des ressources naturelles des Emirats arabes a déclaré, mercredi à Brasilia, que les producteurs de pétrole ne permettront à personne d'interrompre la fourniture « à leurs amis du monde occidental ».

● PEKIN, enfin, a lancé un appel à la « modération ». Le premier ministre, M. Zhao Ziyang, demande à l'Iran et à l'Irak de régler leur différend par la négociation, en se gardant de toute « *ingérence des superpuissances* ».

U.R.S.S. : l'impérialisme attise le feu

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique veut s'en tenir à une position équilibrée dans le conflit entre l'Irak et l'Iran et elle plaide pour la non-intervention. Tels sont les deux thèmes principaux des premiers *commentaires publiés par* deux grands journaux soviétiques, la *Pravda* et les *Izvestia*.

« *Il n'est pas étonnant que l'aggravation des contradictions entre l'Iran et l'Irak provoque une inquiétude sérieuse et un profond regret chez les amis des peuples irakien et iranien,* écrit le journal du P.C. soviétique. *On voudrait croire que l'on manifestera de la bonne volonté afin de maintenir des rapports de bon voisinage entre les deux pays et qu'on règlera pacifiquement les divergences par des négociations, sans ingérence de l'extérieur. La réserve et le bon sens, qui permettront d'éviter l'élargissement des opérations militaires et de parvenir à leur cessation, doivent triompher. (...) Plus vite on éteindra l'incendie, mieux ce sera.* »

Mardi 23 septembre, un vice-président du présidium du Soviet suprême, M. Ousmankhodjaev, a reçu M. Mohamed Mokri, ambassadeur d'Iran à Moscou. Le représentant iranien a réitéré aux Soviétiques la demande présentée déjà plusieurs fois de cesser leurs livraisons d'armes à Bagdad, et il les a « *amicalement priés* » de condamner l'« *agression irakienne* ». Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré n'avoir reçu aucune assurance, mais il a exprimé sa reconnaissance à l'U.R.S.S. pour avoir « *adopté une position neutre* ».

Fait révélateur du souci d'équilibre soviétique : le vice-président du Soviet suprême avait à ses côtés M. Maltsev, premier vice-ministre des affaires étrangères, qui la veille avait reçu le vice-premier ministre d'Irak.

La volonté de se tenir, dans la mesure du possible, à égale distance des deux belligérants transparait aussi dans les commentaires de la presse. La *Pravda* énumère, par exemple, les mérites respectifs de l'Irak et de *l'Iran dans le mouvement* anti-impérialiste. L'Irak, explique ce journal, a dû lutter contre l'impérialisme pour obtenir sa libération nationale politique et économique ; c'est un membre important du mouvement des non-*alignés, et Bagdad est* un *centre* de résistance à l'accord de Camp David.

D'autre part, l'effondrement de la monarchie en Iran a déjoué de nombreux plans impérialistes. Ce pays a cessé d'être le gendarme du golfe Persique. Il a mis à la porte les hommes d'affaires occidentaux qui pillaient ses richesses pétrolières, et il s'est engagé dans la lutte contre le néo-colonialisme.

Les « séquelles du passé »

Tout ceci, poursuit en substance la *Pravda*, a créé des conditions favorables à une consolidation des forces progressistes dans la région, d'autant que l'Irak et l'Iran ont à résoudre des problèmes économiques et sociaux comparables, qu'ils possèdent les moyens de les résoudre, et qu'ils ont encore en commun le même ennemi : l'impérialisme, qui « *essaie par tous les moyens de rétablir ses positions dans le Golfe* ».

Les *Izvestia* contestent les analyses occidentales selon lesquelles la guerre irano-irakienne aurait été provoquée par une rivalité au sujet des gisements pétroliers. Le journal estime que ce conflit est « *lié aux séquelles du passé* ».

Mais les véritables responsables, selon les Soviétiques, sont les Occidentaux, et notamment les Etats-Unis. « *L'impérialisme cherche à utiliser n'importe quel conflit régional pour affaiblir le front anti-impérialiste des peuples,* écrivent les *Izvestia*, *détourner leur attention de la lutte pour le renforcement de leur indépendance et de leur souveraineté, de la défense de leurs richesses nationales contre les attentats de l'impérialisme.* » Et le journal d'énumérer toutes les forces américaines concentrées *dans la région du golfe Persique* et de l'océan Indien. Après avoir déclaré que le Proche et le Moyen-Orient étaient une « *zone d'intérêts vitaux* » pour l'Occident, les Etats-Unis cherchent à attiser les conflits, à rétablir les positions qu'ils ont perdues au cours des dernières années.

Pour les Soviétiques, il ne fait aucun doute que seuls les Occidentaux — et Israël — peuvent profiter du conflit entre l'Irak et l'Iran, en enfonçant un coin au sein du mouvement non aligné et entre des pays islamiques qui refusent tout compromis avec Israël d'une part, et, d'autre part, en essayant de bouleverser la situation intérieure, tant en Iran qu'en Irak. Bagdad et Téhéran ont intérêt à trouver une solution négociée à leurs différends, pour des raisons tant intérieures qu'internationales.

DANIEL VERNET.

● *L'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran* (120, rue de Rivoli, 75001 Paris) a publié un communiqué selon lequel le procureur de la révolution, M. Moussavi Ardebili, a déclaré, au cours d'une conférence de presse le 20 septembre à Téhéran, que les tribunaux révolutionnaires ne devraient pas juger des personnes contre qui n'est invoqué aucun fait précis d'activité contre-révolutionnaire, et affirmé qu'il y avait incompatibilité absolue entre la fonction de juge et celle de député au Parlement. Ces affirmations vont dans le sens de la requête présentée par Me Lahidji, avocat de Reza Saadati (*le Monde* du 19 septembre) pour récuser le président du tribunal, M. Tabrizi, député de Tabriz.

ÉTATS-UNIS : le gouvernement souhaite lancer un appel au calme conjoint avec l'U.R.S.S.

Washington (*A.F.P.*). — Le président Carter a renouvelé, solennellement, mardi 23 septembre, son appel à l'Union soviétique et à « *tout autre pays* » pour qu'ils n'interviennent pas.

« *Nous sommes inquiets de voir ce conflit prendre de l'ampleur entre les deux pays* », a-t-il déclaré à son passage à San-José (Californie), avant de repartir pour Portland (Oregon), où il poursuit sa campagne électorale.

Dans des déclarations, à une station de télévision californienne, le président a ajouté : « *Nous espérons que le conflit en cours pourra être résolu pacifiquement et rapidement avec l'aide des institutions internationales. Nous demandons à tous les autres pays, y compris l'Union soviétique, de ne pas intervenir. Les Etats-Unis eux-mêmes suivent cette ligne de conduite.* »

Le président Carter a rappelé que, dans son message sur l'état de l'union, en janvier, il avait désigné la région du Golfe comme étant d'un « intérêt vital » pour les Etats-Unis. « *Le principe que j'avais énoncé,* a-t-il dit, *est que si l'Union soviétique intervenait dans cette région, ce serait une menace pour nos intérêts vitaux.* »

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a, cependant, précisé, peu après, que les Etats-Unis « *soutenaient le principe du droit de libre passage* » dans le détroit d'Ormuz. M. Powell a souligné que si les Etats-Unis n'étaient pas directement concernés par une interruption des livraisons *de pétrole irakien,* d'autres pays comme le Brésil, le Japon, la France et l'Italie l'étaient au premier chef. Le porte-parole du Pentagone, M. Ross, a indiqué, de son côté, que les forces américaines du Golfe n'étaient pas en état d'alerte.

Aux Nations unies, le secrétaire d'Etat, M. Muskie, qui regagne ce mercredi Washington mais s'entretiendra jeudi à New-York avec M. Gromyko, a rencontré mardi ses collègues français, britannique et ouest-allemand. Il a déclaré ensuite que les Etats-Unis n'avaient « *aucun moyen de contrôler unilatéralement* » les gouvernements irakien et iranien. Dans l'entourage du secrétaire d'Etat on estime cependant très encourageantes des assurances « *informelles* », dont la nature n'est pas autrement précisée, reçues de Moscou.

Le porte-parole du département *d'Etat, M. Trattner, a indiqué que* toute tentative en vue d'un règlement pacifique du conflit devrait s'effectuer en étroite coopération avec les alliés des Etats-Unis. Il a ajouté que Washington était prêt à soutenir une *action du Conseil de sécurité,* même si cette action devait ne pas aborder la question des otages américains en Iran. M. Muskie ne désespérerait pas de voir Moscou se joindre à Washington pour lancer un appel conjoint aux belligérants.

Le président Carter n'a rien fait pour réduire la perplexité de ses concitoyens devant le conflit irano-irakien, et ses conséquences éventuelles pour les otages. Au cours d'une réunion *électorale, lundi,* il a *expliqué* que cette situation pouvait jouer dans les deux sens, que les Iraniens pourraient soudainement éprouver le besoin de se rapprocher de la communauté internationale, ou le désir de s'en isoler davantage... Bref, il a donné l'impression de s'interroger sur la nature de la crise et son issue.

Enfin, le candidat républicain, M. Reagan, a refusé de se prononcer sur le conflit, tout en le qualifiant de « *tragique* » et en admettant qu'il était « *explosif* », mardi soir, à Springfield (Missouri).

ONU : le président du Conseil de sécurité invite les deux parties à « s'abstenir de toute activité armée »

De notre correspondante

New-York (Nations unies). — L'ampleur prise par le conflit irako-iranien a incité le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, à demander mardi matin 23 septembre des consultations au Conseil de sécurité. Le Conseil s'est réuni en fin d'après-midi et, après plusieurs heures de discussions, a lancé par la bouche de son président, M. Taieb Slim (Tunisie), un appel aux deux adversaires. *Les quinze* membres du Conseil, qui comprend plusieurs pays islamiques, ont eu du mal à tomber d'accord.

M. Waldheim avait au préalable offert ses « *bons offices* » pour tenter de trouver une solution « *si les parties intéressées estiment que cela peut servir à régler leur différend* ». Ni l'Iran ni l'Irak *n'ayant demandé une réunion du* Conseil de sécurité, les membres de cet organisme ont tenu une réunion à huis clos à l'issue de laquelle son président a déclaré notamment, au nom de ses collègues et sans qu'il ait été procédé à un vote :

« *Les membres du Conseil sont très préoccupés à l'idée que ce conflit ne se révèle de plus en plus grave et ne puisse constituer une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Ils accueillent avec satisfaction et appuient pleinement l'appel que le secrétaire général a adressé aux deux parties le 22 septembre 1980, ainsi que son offre de bons offices pour résoudre le présent conflit. Les membres du Conseil m'ont demandé de lancer en leur nom un appel aux gouvernements de l'Iran et de l'Irak, comme première mesure en vue de résoudre le conflit, afin qu'ils s'abstiennent de toute activité armée et de tous actes susceptibles d'aggraver la situation dangereuse existant à l'heure actuelle et règlent leur différend par des moyens pacifiques.* »

La perplexité est grande parmi les délégations islamiques à l'ONU : leur groupe, réuni mardi après-midi, s'est séparé en exprimant sa « *profonde inquiétude* » mais sans avoir pris de décision. Le délégué irakien a participé à la réunion, mais son collègue iranien était absent.

M. Gromyko évoque « le mythe de la menace soviétique »

Auparavant, le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko, avait prononcé devant l'Assemblée générale un discours très dur à l'égard des Etats-Unis, mais dont les derniers développements de la situation internationale étaient étrangement absents.

Après avoir dénoncé le « *brusque tournant qui s'est opéré dans la politique des Etats-Unis et de certains autres pays de l'OTAN* », notamment la décision d'installer en Europe des missiles américains à moyenne portée, M. Gromyko a critiqué la « *soi-disant nouvelle stratégie nucléaire des Etats-Unis* », qui, selon lui, est destinée à « *faire croire à l'inévitabilité d'un conflit nucléaire* », le report « *à une date indéterminée* » de la ratification du traité SALT 2, et la politique américaine des « *intérêts vitaux* », qui tend à « *priver les peuples du droit d'être maîtres chez eux* ». Il a cité notamment l'Iran, « *qui fait l'objet d'une violence non dissimulée* », les « *agissements des Etats-Unis dans la zone du golfe Persique, qui menacent la souveraineté de tous les Etats de la région* », et les nouvelles bases américaines en Afrique orientale.

M. Gromyko a consacré tout un passage de son discours à la situation en Afghanistan, nouvelle source, selon lui, du « *mythe de la menace militaire soviétique* ». Il a affirmé que tout le contingent de l'U.R.S.S. sera retiré de ce pays « *dès que les raisons qui ont rendu son intervention nécessaire auront disparu... mais pas avant* ».

L'essentiel du discours du ministre soviétique a cependant été consacré à la reprise des négociations sur la limitation des armements en Europe. Après avoir souligné que l'U.R.S.S. n'avait pas, pour sa part, « *installé d'armes nucléaires à moyenne portée sur le territoire d'autres Etats* », M. Gromyko a déclaré : « *Afin de surmonter les obstacles dressés par l'OTAN sur la voie des négociations, nous proposons d'entamer sans délai les discussions simultanées, reliées par un lien organique, du problème des armes nucléaires à moyenne portée installées en Europe et des armements américains avancés... une fois que l'accord SALT 2 sera entré en vigueur.* »

Le ministre soviétique a proposé quatre mesures à inscrire à l'ordre du jour de la session des Nations unies : 1) interdiction de former de nouvelles alliances militaires ; 2) fixation d'une date — par exemple le 1er janvier prochain — pour décider de ne plus accroître les forces armées ni les armements conventionnels ; 3) promesse de ne pas utiliser l'arme nucléaire contre des pays qui en sont dépourvus ; 4) moratoire d'un an sur les essais nucléaires en attendant leur interdiction définitive.

M. Gromyko a encore préconisé des négociations pour mettre hors la loi la bombe à neutrons et l'arme radiologique, et demandé l'organisation rapide d'une conférence sur le désarmement en Europe. Il a souhaité que la réunion de Madrid « *soit couronnée de résultats positifs dans toutes les corbeilles de l'Acte final de la conférence d'Helsinki* ». Enfin, le ministre soviétique a lancé un appel, un peu inattendu dans le contexte international du moment, pour la « *préservation de la nature* », car « *d'immenses ressources matérielles et intellectuelles sont détournées par la course aux armements* »...

NICOLE BERNHEIM.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA

Le Front Polisario fait état d'importants succès

De notre correspondant

Alger. — L'offensive déclenchée par le Polisario dans le sud du Maroc, au début du mois de septembre, semble se poursuivre avec une vigueur accrue. Elle paraît avoir culminé ces derniers jours avec l'attaque de fortes colonnes *constituées par des unités d'élite* qui avaient entrepris une opération de ratissage afin de chasser les guérilleros implantés au sud de l'oued Draa. Selon le Front, la destruction de cette colonne s'est faite en deux grandes batailles entre le 16 et le 22 septembre : la première s'est déroulée entre Seken et Abatieh, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Tarfaya. Elle a *duré* seize heures et se serait soldée, d'après le Polisario, par la mort de trois cents soldats marocains et la capture de cinquante-quatre autres. La seconde a eu lieu à Rass-el-Khanfra, à 80 kilomètres au sud *de* Tan-Tan. Les forces armées royales auraient eu plusieurs centaines de morts, autant de blessés et auraient perdu des dizaines de prisonniers. Un chasseur Mirage F-1 aurait été abattu.

Dans un communiqué diffusé samedi dernier, les autorités marocaines ont fait état de la première bataille, annonçant la mort de 250 guérilleros, la destruction de 48 de leurs Land-Rover, *mais* reconnaissant que les forces armées royales avaient eu 70 tués, une soixantaine de blessés et comptaient une trentaine de « disparus ».

Tandis que le gros des forces sahraouies semblent engagées dans des opérations sur le territoire même du Maroc, d'autres unités harcèlent des garnisons *marocaines implantées* au Sahara occidental. La capitale religieuse du territoire, Smara, aurait été ainsi bombardée à l'arme lourde trois jours de suite, *les 13, 14* et 15 septembre. Le 18 septembre, le port d'El Aioun a été pris pour cible par un commando de la « marine sahraouie » qui a détruit ou endommagé diverses installations.

Evoquant toutes ces opérations, M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Polisario, a affirmé mardi 23 septembre à Alger qu'elles constituaient « *le développement du processus d'autodétermination par les armes engagé par le peuple sahraoui face à l'intransigeance de l'agresseur marocain* ».

DANIEL JUNQUA.

Zaïre

AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE « LA TORTURE SYSTÉMATIQUE » DES PRISONNIERS

« *Entre septembre 1979 et août 1980, des prisonniers ont été torturés, quelques-uns sont morts de faim, ou ont été abattus par la police* », révèle l'organisation Amnesty International dans un rapport de huit pages sur le Zaïre publié le mercredi 24 septembre. L'organisation indique détenir des preuves selon lesquelles les prisonniers « *sont systématiquement torturés* ». « *Outre la privation de nourriture* », les formes les plus fréquentes de mauvais traitements *consistent* « *à frapper les détenus à l'aide de câbles électriques, ou à brûler les poignets avec des barres de fer chauffées à blanc. La pendaison la tête en bas, l'immersion de la tête dans l'eau, l'électrochoc, et le viol des épouses en présence des prisonniers* » sont aussi parfois utilisés. « *Aucune mesure ne semble avoir été prise par les autorités zaïroises pour s'assurer que le droit fondamental pour le respect de la vie des prisonniers soit respecté* », conclut Amnesty International, qui rappelle qu'un rapport sur les sévices au Zaïre avait été publié par ses services en mai dernier (*le Monde* du 22 mai).

PROCHE-ORIENT

Israël

L'accusation de corruption portée contre le ministre des affaires religieuses oppose les grandes communautés et compromet l'équilibre politique

Jérusalem. — Un membre du gouvernement, M. Aaron Abouhatzera, ministre des affaires religieuses, doit être prochainement entendu par la police à propos d'une affaire de corruption qui, depuis près d'un mois, passionne l'opinion publique israélienne (« le Monde » du 29 août). Sa démission est souhaitée au ministère de la justice, à la suite de l'arrestation, le 15 septembre, de son principal conseiller.

Ce scandale jette une lumière crue sur des aspects très caractéristiques de la société israélienne. Il risque à la fois de bouleverser une partie de la vie politique du pays, de remettre en cause les relations souvent difficiles entre les deux grandes communautés juives (ashkenaze et sefarade) et d'affecter les rapports étroits et toujours mal définis entre l'Etat et la religion, sujets de débats incessants depuis la création d'Israël.

De notre correspondant

Commencée discrètement au début de l'année, l'enquête a pris, soudain, un tour spectaculaire le 20 août, lorsque la police a effectué une « descente » au siège du ministère des affaires religieuses à Jérusalem pour y saisir des centaines de dossiers et de documents. Le vent de panique a été tel que certains fonctionnaires se sont rendus au bureau avec une valise contenant des effets de première nécessité en prévision d'une éventuelle arrestation. L'opération a été moins fructueuse que prévu, plusieurs documents ayant disparu la veille de la perquisition. Celle-ci a toutefois permis, selon une presse particulièrement bien informée, de corroborer les premiers éléments des investigations : pots-de-vin, détournements de fonds publics représentant plusieurs millions de francs, irrégularités multiples dans l'attribution de subventions à des *yechiva* (écoles rabbiniques) et autres institutions religieuses, faux en écritures (les *yechiva* subventionnées n'avaient qu'une existence fictive, ou bien leurs effectifs déclarés étaient extrêmement « gonflés »). La liste est longue. Celle des personnes impliquées aussi : des hauts fonctionnaires du ministère, des conseillers municipaux de diverses localités, des personnalités de plusieurs communautés religieuses, des dirigeants du parti national religieux. Les policiers auraient également découvert que M. Aaron Abouhatzera, avant son entrée au gouvernement en 1977 et alors qu'il était maire de la ville de Rameleh, aurait généreusement accordé diverses faveurs en échange d'un soutien politique aux élections.

M. Abouhatzera, qui, à quarante-deux ans, a fait une brillante carrière politique, proteste de son innocence : *« Il ne s'agit pas de justice, mais d'une provocation et de diffamations »*, affirme-t-il. Il a accusé la police d'avoir organisé une série de « *fuites* » pour le discréditer avant même les premières conclusions.

Le principal des « *témoins de l'Etat* » (suspects à qui on promet l'immunité), M. Israël Gottlieb, maire adjoint de Bnei-Brak, important fief des religieux dans la périphérie de Tel-Aviv, aurait reconnu avoir détourné des subventions destinées à des *yechiva*. Pour expliquer sa collaboration avec les enquêteurs, il a admis avec candeur : *« Je suis faible. Je n'aurais pas supporté la prison. »* La police a, en outre, interdit à plusieurs personnes de quitter le pays. Trois d'entre elles auraient, toutefois, réussi à fuir à l'étranger, notamment un rabbin d'origine américaine — déjà soupçonné de fraude aux Etats-Unis, — qui animait une chaîne d'établissements religieux en Israël.

Les retombées de ce scandale pourraient, paradoxalement, donner au premier ministre un répit inespéré. En effet, ce sont les partis religieux, et surtout le plus important d'entre eux, le Masdal ou parti national religieux (P.N.R.), qui sont atteints. Or ce dernier était en mesure de décider du sort de la coalition au pouvoir, en provoquant, par son départ, des élections anticipées, et il ne manquait pas d'agiter cette menace pour se donner de l'importance. Aujourd'hui, éclaboussés par le scandale, les douze députés du P.N.R. sont moins pressés de se présenter devant les électeurs. *Le parti est, de plus, profondément divisé* : un de ses chefs historiques, M. Yossef Burg, responsable de l'enquête en cours, en tant que ministre de l'intérieur, est aussi à la tête de la tendance rivale de celle dirigée par le ministre des affaires religieuses. De là à l'accuser de régler des comptes par policiers interposés, il n'y a qu'un pas, qui a été vite franchi. Aussi M. Burg a-t-il récemment claqué la porte du siège du comité central du P.N.R., au *terme d'une réunion* houleuse.

Autre conséquence dont l'examen donne lieu à bien des spéculations : si le P.N.R. était vraiment « *mouillé* » *dans* l'« *affaire Abouhatzera* », il risquerait de perdre de nombreuses voix aux prochaines élections et, du même coup, le rôle-clé qui est le sien depuis la création d'Israël, puisqu'il a toujours été l'allié obligé dans toutes les coalitions gouvernementales, qu'elles aient été formées par les travaillistes jusqu'en 1977 ou, *depuis*, par *le* Likoud. Si, comme on le prévoit, les travaillistes reviennent au pouvoir en 1981, ne pourraient-ils remplacer l'appoint du P.N.R. par celui d'une formation centriste ? Une telle éventualité, modifiant notablement la vie politique israélienne, serait une victoire pour les « *laïcs* » et peut-être, disent les « colombes » travaillistes, une chance pour la paix, dans la mesure où serait réduite l'influence des « faucons » du P.N.R., partisans d'une intense colonisation des territoires occupés.

Le « complot ashkenaze »

L'« affaire Abouhatzera » a, en outre, montré que le partage d'Israël entre deux communautés restait *très* sensible. Le ministre est, en effet, issu d'une grande famille originaire du Maroc, qui compte de nombreux rabbins éminents. Elle représente une certaine élite de la communauté séfarade (celle des juifs originaires du Bassin méditerranéen et des pays arabes), aujourd'hui majoritaire dans la population mais toujours nettement sous-représentée dans la classe politique par rapport aux ashkenazes (juifs originaires d'Europe).

Les accusations portées contre M. Abouhatzera et ses proches ont été ressenties douloureusement par de nombreux séfarades, qui se sont empressés d'organiser des manifestations publiques pour proclamer *a priori* l'innocence de « *leur* » ministre et dénoncer « *une attaque délibérée* » contre *toute leur communauté*. Et l'on a même été jusqu'à parler d'un « *complot ashkenaze* » et à exiger des limogeages dans la police. Les séfarades de la Diaspora ont été, eux aussi, mobilisés et une délégation de leurs dirigeants s'est rendue tout exprès à Jérusalem pour s'inquiéter de la *situation auprès de M.* Begin et apporter leur soutien à M. Abouhatzera. L'effervescence est telle que le premier ministre et le président de l'Etat, M. Itzhak Navon, sont intervenus pour demander « *à tous les Israéliens* » de faire preuve de sang-froid, et plus particulièrement aux amis de M. Abouhatzera de ne pas transformer cette affaire en conflit intercommunautaire.

Les péripéties de l'enquête ont *en effet ranimé de* vieilles querelles entre laïcs et religieux et aussi entre deux pouvoirs, civil et rabbinique, qui ne sont pas « séparés » de façon précise et dont la coexistence *est souvent* difficile. La minorité des juifs pratiquants entend faire respecter la « *loi juive* » dans tous les domaines, comme c'est déjà le cas par exemple dans l'établissement de l'état civil, en matière d'éducation et pour de nombreux aspects de la vie quotidienne. Le *rabbinat* et les *partis politiques* religieux ont toujours cherché à imposer une forme de théocratie, que les mouvements laïcs estiment incompatible avec les principes des fondateurs de l'Etat.

Les juifs non pratiquants se plaignent de l'influence grandissante des autorités religieuses, particulièrement conservatrices en Israël, et des avantages que tirent les partis religieux de leur rôle charnière à la Knesset. Ces dernières années, les milieux laïcs ont *souvent protesté contre* l'utilisation, à leurs yeux abusive, des finances de l'Etat au profit de nombreuses institutions religieuses. L'affaire Abouhatzera ne peut que les servir.

Au surplus, jetant de l'huile sur le feu, les deux grands rabbins d'Israël viennent, selon les milieux *laïcs, de se rendre une nouvelle* fois coupables d'« *ingérence* » dans les affaires civiles. Ils ont déclaré le 17 septembre que l'institution du « *témoin de l'Etat* » était contraire à la loi juive, signifiant indirectement que le principal témoin, M. Gottlieb, ne devait pas participer à l'enquête de la police. *C'est un tollé général dans tous* les partis, à l'exception des partis religieux. On condamne avec force l'intervention trop opportune et intéressée des chefs religieux en faveur du ministère chargé de leurs affaires. Le ministère de la justice et les dirigeants de la police se sont joints aux protestations, car ils redoutent que la plupart des témoins, en majorité religieux, n'observent désormais le silence, suivant ainsi l'injonction des deux grands rabbins.

FRANCIS CORNU.

● *Le maire de Kalkilya*, importante localité du nord de la Cisjordanie, M. Amin El Nasser, a été arrêté le 22 septembre pour avoir fait publier un livret sur les activités de la municipalité, dans lequel il y aurait des propos hostiles à l'administration militaire israélienne. Le conseil municipal a *refusé, le 23 septembre, de pré*senter des excuses, comme le proposait le gouverneur militaire. D'autre part, le gouvernement militaire a demandé, dans un « dernier avertissement », au maire d'El-Bireh, près de Ramallah, au nom de Jérusalem, de s'abstenir de toute déclaration *publique* et *de ne pas accorder* d'interview aux journalistes. — *(Corresp.)*

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL REFUSE D'ACCORDER UN STATUT D'OBSERVATEUR A L'O.L.P.

Washington *(Reuter)*. — La commission exécutive du Fonds monétaire international (F.M.I.) a refusé d'inviter l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) à assister avec statut d'observateur à la réunion annuelle F.M.I.-Banque mondiale qui s'ouvrira mardi 30 septembre à Washington.

Présentée par l'Arabie Saoudite et la *Libye, la demande d'admis*sion de l'O.L.P. a été repoussée sous la pression des Etats-Unis, qui ont estimé que la présence de l'Organisation signifierait l'entrée de la politique dans les délibérations des deux organisations internationales Washington a présenté une résolution demandant qu'aucun observateur ne soit admis cette année à la réunion commune.

Le texte a été soumis à un vote par correspondance, et la coalition des pays industrialisés groupés autour des Etats-Unis l'a emporté sur les pays arabes.

De source informée, on indique que le résultat du vote pourrait avoir de graves conséquences financières pour le F.M.I. qui s'est récemment vu refuser des fonds supplémentaires par les pays du Golfe.



ASIE

Pakistan

SELON LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS AMÉRICAINS

Islamabad pourrait être en mesure de faire exploser un premier engin nucléaire d'ici à la fin de 1981

Des techniciens pakistanais achèvent actuellement dans la clandestinité la construction d'une « *petite usine de retraitement* » pour la fabrication de plutonium, près de Rawalpindi, — ville jumelle d'Islamabad, la capitale du pays, — affirme le *Washington Post* dans un article publié par *International Herald Tribune* du 24 septembre. Citant les services de renseignements américains, à Washington, le journal précise que cette « *petite usine* » semble être destinée à produire 10 à 20 kilos de plutonium par an, donnant au Pakistan suffisamment de matière fissible pour réaliser « *une ou deux, tout au plus trois bombes par an* ». La première expérience pourrait avoir lieu vers la fin de l'année prochaine.

L'usine de retraitement serait dix fois moins importante que celle dont la France avait commencé la livraison, indique encore le *Washington Post*, et permettrait au Pakistan de se doter plus rapidement d'une capacité nucléaire qu'à partir de l'usine d'uranium enrichi en cours de construction à Kahuta, non loin également d'Islamabad (*le Monde* du 28 décembre). C'est sans doute à cette dernière installation qu'étaient destinées les ventes de matériels nucléaires suisses mises en cause par un autre article du *Washington Post* (*le Monde du 24 septembre 1980*).

M. Raymond Probst, secrétaire d'Etat helvétique aux affaires étrangères, a qualifié, mardi 23 septembre, de « *tempête dans un verre d'eau* » cet article publié la veille sur la tension entre Washington et Berne que provoquerait cette affaire. *Mais, indique notre correspondant* à Berne, Jean-Claude Buhrer, M. Probst, qui était ambassadeur de Suisse à Washington jusqu'à la fin *du mois d'août, a démenti l'exis*tence d'un embargo américain sur les livraisons d'uranium à la Suisse, ajoutant qu'il n'y a pas de malaise entre les deux pays. « *Au contraire*, a-t-il dit, *nos relations sont excellentes avec les Etats-Unis où l'on apprécie le rôle joué par la Confédération qui est chargée de représenter leurs intérêts dans certains points chauds, notamment en Iran et à Cuba.* »

Certes, on reconnaît à Berne que le gouvernement américain a transmis aux autorités helvétiques « *certaines informations recueillies par ses services de renseignements afin d'obtenir des éclaircissements* ». On précise également qu'aucune firme helvétique ne livre du matériel nucléaire « sensible » au Pakistan. Une enquête a cependant été ouverte à Berne sur les informations du *Washington Post*, et les autorités helvétiques se déclarent prêtes à des discussions multilatérales sur un éventuel élargissement des listes internationales de matériel nucléaire sensible. Mais la Suisse estime qu'il appartient aux Etats-Unis de prendre l'initiative d'une telle négociation pour parvenir à un accord général. « *Nous n'avons pas à agir sous pression*, a indiqué le porte-parole du gouvernement helvétique, *car cela reviendrait à discriminer notre industrie d'exportation.* »

Ce n'est sans doute pas un hasard si les informations du *Washington Post* ravivent la polémique sur les ambitions du Pakistan dans le domaine nucléaire à la veille de l'arrivée, le 30 septembre, du général Ziai Ul Haq aux Etats-Unis.

Thaïlande

Les militaires entendent maintenir leur tutelle politique sur les affaires publiques

De notre correspondant

Le gouvernement thaïlandais a décidé, le mardi 23 septembre, de reconduire pour un an le général Prem Tinsulanond, premier ministre, dans ses fonctions de commandant en chef de l'armée, en raison des exigences actuelles de la sécurité nationale et de la part qu'il a prise dans la mise en route du programme de développement de l'armement.

Bangkok. — La classe dirigeante thaïlandaise, affrontée à des problèmes socio-économiques et de sécurité nationale qu'elle ne parvient pas à maîtriser, cède une fois de plus à la double tentation du recours à l'homme fort et du refus de toute évolution démocratique.

On en est aujourd'hui revenu à ce point. En dépit d'un nombre substantiel d'abstentions, le Parlement vient de se prononcer en faveur d'un recul de l'âge de la retraite des fonctionnaires, de soixante à soixante-cinq ans. Présentée comme non discriminatoire, cette mesure, qui modifie la loi constitutionnelle, est circonstancielle et destinée à prolonger le mandat du général Prem Tinsulanond, premier ministre et ministre de la défense, à la tête de l'armée. Elle réduit à néant le fragile consensus maintenu depuis plusieurs années entre civils et militaires, malgré la prééminence de ces derniers.

Après quelques velléités d'opposition, l'amendement a reçu l'aval des trois partis qui forment, avec les militaires, la coalition gouvernementale. Il a bénéficié dès le départ du soutien actif du palais. Bien que le roi soit censé demeurer au-dessus des querelles partisanes, son association directe aux destinées du cabinet et à celle du premier ministre a été particulièrement remarquée, à défaut d'être commentée dans la presse.

L'opposition est venue de deux secteurs diamétralement opposés dans leur démarche : celui des étudiants et celui des militaires. Les premiers avaient initialement appelé à des manifestations contre une mesure qu'ils assimilent à un retour de la dictature. Menacés d'intervention violente par les groupes paramilitaires de l'extrême droite et hantés par le souvenir du massacre de 1976, les chefs de dix-huit associations d'étudiants ont préféré abandonner leur projet. On manifeste désormais sur les campus contre la dictature... sud-coréenne. Leurs adversaires militent au sein des mouvements extrémistes qui avaient participé, il y a quatre ans, au massacre de l'université de Thammasat aux côtés de la police. Ils campent à nouveau bruyamment dans les coulisses de la scène politique. Leurs chefs, qui prônent ouvertement, et impunément, la violence contre tous ceux qui sont supposés menacer l'ordre établi, apportent leur soutien au général Prem.

Si les étudiants sont faibles, faciles à manipuler et à réprimer, il n'en va pas de même pour certaines cliques militaires qui aspirent au pouvoir et qui se sentent menacées dans leur compétition vers le sommet de la hiérarchie par une mesure de prorogation qui va, nécessairement, retarder certaines promotions, et non des moindres. C'est donc de ses propres pairs que risque de venir le danger principal pour le premier ministre.

Personne ici ne s'y est trompé : les raisons de sécurité invoquées dans toute cette affaire tiennent autant à la menace d'un coup d'Etat qu'à celle des troupes vietnamiennes qui campent sur les frontières orientales du royaume. C'est avant tout pour garder la haute main sur le corps turbulent des chefs militaires et pour assurer ainsi la stabilité de son pouvoir que le général Prem a accepté (en silence et, semble-t-il, contre son gré) de faire une entorse à la règle d'or de la hiérarchie. Là encore, l'intervention du palais paraît avoir, pour un temps, apaisé les remous qui agitaient les casernes. Néanmoins, l'histoire contemporaine de la Thaïlande a amplement prouvé qu'il est plus difficile de cantonner les militaires dans leurs casernes que de mettre les étudiants — et la démocratie — sous les verrous.

R.-P. PARINGAUX.

DIPLOMATIE

La visite de M. Barre en Autriche

M. Raymond Barre était attendu, ce mercredi 24 septembre vers 18 heures à Vienne, pour une visite de deux jours en Autriche, en compagnie de MM. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. C'est la deuxième fois qu'un chef de gouvernement français se rend officiellement en Autriche depuis le rétablissement de l'indépendance du pays, en 1955, la première visite ayant été faite, en 1967, par Georges Pompidou.

Le premier ministre doit avoir, jeudi, deux entretiens avec le chancelier Kreisky, suivis, vendredi, d'entretiens élargis sur la situation internationale et les moyens d'intensifier les relations commerciales, industrielles et culturelles entre les deux pays.

De notre correspondante

Vienne. — Le voyage de M. Barre dans la capitale autrichienne répond à la visite que M. Kreisky avait faite à Paris en 1976. Les rapports bilatéraux étant considérés comme dépourvus de *difficultés*, les deux *chefs* de gouvernement devaient surtout examiner ensemble la situation internationale, notamment les relations Est-Ouest, les événements de Pologne, les problèmes de désarmement, le dialogue Nord-Sud, ainsi que le conflit du Proche-Orient, qui retient depuis des années l'attention particulière du chancelier. M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, précisera en particulier à M. Stirn les initiatives que l'Autriche a l'intention de soumettre, en commun avec d'autres pays neutres et non alignés, à la conférence de *Madrid sur la sécurité et la* coopération en Europe.

Sur le plan économique, la France est le quatrième partenaire de l'Autriche, derrière la R.F.A., l'Italie et la Suisse. Elle a été, en 1979, son quatrième fournisseur et son septième client. Vienne souhaite surtout diversifier les échanges, qui accusent en permanence un net déficit structurel au détriment de l'Autriche (près de 3 milliards de schillings — 1 milliard de francs — pour les sept premiers mois de 1980). Cette situation défavorable est essentiellement due aux importations de voitures françaises, dont la part du marché est de 17,2 % (derrière la R.F.A. et le Japon). L'industrie autrichienne fait de grands efforts pour augmenter la vente de pièces détachées et accessoires automobiles à la France, et l'on n'exclut pas, à Vienne, que ce sujet soit évoqué au cours des entretiens officiels.

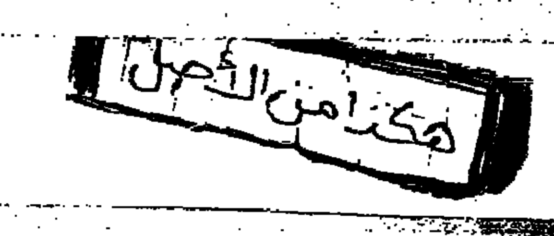
Face à l'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne, et confronté à un déficit agricole croissant vis-à-vis de la C.E.E. (4,8 *milliards* de schillings en 1979), Vienne compte sur les bons offices de la France à Bruxelles pour élargir le régime préférentiel dont bénéficie l'Autriche en tant que membre associé.

La question épineuse d'une éventuelle participation communautaire, de l'ordre de 2,2 milliards de francs, aux frais de construction d'une autoroute à travers l'Autriche, reliant la R.F.A. à l'Europe du Sud, doit aussi faire partie du volet économique des entretiens. Sans se faire trop d'illusions à ce propos, l'Autriche souligne que, quoique étant un des plus petits pays d'Europe, elle est devenue par sa situation géographique, un pays de transit, et ne pourra éternel*lement financer la* construction et l'entretien de routes coûteuses qui servent essentiellement aux autres Européens (actuellement, 95 % du trafic marchandises sur les routes autrichiennes sont effectués par les pays de la C.E.E.).

Autre dossier important : la coopération en matière d'armement, qui a été essentiellement concrétisée, jusqu'à présent, par la réalisation du char léger Kurassie construit en Autriche mais doté d'une tourelle française. L'Autriche désirant équiper son armée de l'air d'un nouvel avion intercepteur pour remplir les missions de police du ciel, la France a proposé la vente de vingt-quatre Mirage-50 en assortissant cette proposition de facilités de financement et en promettant, en cas d'accord, de compenser intégralement ce marché par des achats de produits et matériels autrichiens, ainsi que par un développement de la coopération industrielle. Toutefois, la France se trouve en concurrence avec les Etats-Unis, *qui souhaitent vendre* à Vienne leur chasseur F-16. Une délégation autrichienne séjourne d'ailleurs aux Etats-Unis, où elle examine les propositions américaines.

La visite de M. Barre s'inscrit dans les efforts déployés de part et d'autre — de nombreuses visites ministérielles en *sont* la preuve — pour donner de nouvelles impulsions à des relations déjà amicales, mais encore un peu tièdes.

WALTRAUD BARYLI.



EUROPE

Pologne

Les délégués du syndicat indépendant présentent leur demande d'enregistrement au tribunal de Varsovie

Varsovie (*A.F.P., Reuter, UPI*). — Une quarantaine de délégués du syndicat indépendant et autogéré « solidarité », institué à Gdansk par trente-cinq organisations formées dans divers endroits de la Pologne, sont arrivés, avec M. Lech Walesa, dans la soirée du mardi 23 septembre, à Varsovie. Ils devaient se rendre, ce mercredi, au tribunal régional de Varsovie pour y demander leur enregistrement.

Jusqu'à présent, treize syndicats indépendants ont déjà fait cette démarche. Le premier à du texte des statuts du syndicat avoir demandé l'enregistrement était le M.K.Z. de Katowice. Le tribunal a exigé la rectification indépendant de la capitale de la Haute-Silésie. Selon les avocats qui servent de conseillers aux syndicats libres, il ne s'agit que de formalités mineures.

D'autre part, le Conseil d'État (présidence collégiale de la République) a créé une commission pour l'élaboration d'une nouvelle loi sur les syndicats et a fait appel à des représentants des syndicats indépendants, a annoncé, mardi soir, l'agence PAP. La présidence de cette commission a été confiée à M. Sylwester Zawadzki, président du tribunal administratif suprême et président de la commission législative à la Diète (Parlement). Parmi ses vingt-cinq membres, figurent des hauts fonctionnaires, des juristes, des membres de l'Académie polonaise des sciences, le secrétaire des syndicats officiels (C.R.Z.Z.), ainsi que cinq représentants des syndicats indépendants, dont les présidents des comités de grève interentreprises (M.K.S.). de Szczecin, de Jastrzebie-Zdroj (région de Katowice) et de Gdansk, avec M. Lech Walesa au premier rang. La nouvelle loi doit se substituer à celle de 1949, qui prévoit un syndicat unique. Jusqu'à la promulgation de la nouvelle législation, les syndicats indépendants doivent se faire tous enregistrer uniquement à Varsovie.

Une *Association indépendante des étudiants a été fondée, lundi* 22 septembre, à Cracovie en dehors des structures officielles du mouvement des Jeunesses communistes (Z.S.M.P.) (qui coiffait jusqu'à présent l'ensemble des organisations de jeunes dans le pays). Au cours d'une réunion de quelque huit cents délégués des établissements d'enseignement supérieur de la cité, parmi lesquels l'université Jagiellon, l'académie des mines et de la métallurgie, l'académie d'agriculture, etc., l'assemblée a élu un « *comité fondateur* » de vingt membres qui a été reçu par le recteur de l'université Jagiellon. Le professeur Mieczyslaw Hess a mis à la disposition de la nouvelle organisation un local à l'université, une machine à écrire, et lui a promis sous peu un téléphone et une polycopieuse.

Le lendemain, une « *réunion consultative* » pour l'extension de l'Association indépendante des étudiants de Cracovie à l'ensemble du pays s'est déroulée dans la capitale polonaise. Elle a réuni des étudiants de Varsovie, Gdansk, Poznan, Cracovie, Szczecin, Wroclaw, Olsztyn, Lublin et Torun. Les délégués, qui doivent se réunir à nouveau lundi prochain à Poznan, comptent élaborer un statut qu'ils se proposent de soumettre à l'approbation du ministre de l'enseignement supérieur.

D'autre part, un congrès extraordinaire de l'Union des journalistes a été convoqué pour les 28 et 29 octobre à Varsovie. En attendant, le monde du journalisme, longtemps inféodé au parti, est à la recherche d'une dignité et d'un prestige largement compromis auprès des lecteurs. Les journalistes polonais ont ouvert un large débat sur l'avenir, le rôle des moyens de communication et leur place dans la société.

Le journal du soir *Kurier Polski* a ouvert ses colonnes à ses confrères des autres quotidiens dont la grande majorité, dit-il, est sur la sellette. Leurs déclarations témoignent d'un profond malaise dans la presse.

De son côté, le plénum de l'Association des journalistes s'est réuni lundi à Varsovie pour demander à ses membres de faire preuve d' « *honnêteté professionnelle* » pour « *gagner la confiance de la société* ».

D'autre part, la télévision a diffusé une virulente attaque contre les dissidents, qualifiés de « *parrains des syndicats indépendants* ». M. Jacek Kuron a été accusé de chercher à détruire le parti communiste polonais, « *y compris au prix d'une aventure politique incluant la pendaison de communistes* ». En fait, M. Kuron, interviewé au début de juillet par des Scandinaves, avait déclaré que, si les autorités employaient la force contre les grévistes, le danger existait que la société réagisse de même en brûlant des bâtiments du parti et en s'en prenant aux communistes. C'est la seconde attaque contre M. Kuron en moins d'une semaine. Tout se passe comme si le bouc émissaire devait être le KOR (*Comité d'autodéfense sociale*), dont les principaux dirigeants, arrêtés pendant les grèves de Gdansk et relâchés à la demande des grévistes, restent inculpés. Enfin, M. Leszek Moczulski, président de la « Confédération de la Pologne indépendante », dissident nationaliste, a été interpellé mardi après-midi, et son appartement perquisitionné.

● Selon des rumeurs persistantes, une réunion plénière du comité central aurait lieu vendredi 26 septembre à Varsovie. On n'exclut pas l'idée que, outre l'examen de certains problèmes économique, elle procède à quelques changements dans les postes à responsabilité.

Portugal

UNE GRÈVE DE QUARANTE-HUIT HEURES PARALYSE LA PRESSE

De notre correspondant

Lisbonne. — Une grève de quarante-huit heures, déclenchée le mardi 23 septembre par le Syndicat portugais des journalistes, a empêché la parution de sept des douze quotidiens habituellement publiés à Lisbonne et à Porto. Le mouvement a été aussi largement suivi à l'agence portugaise d'information ANOP, qu'il a complètement paralysée, ainsi qu'à la radio et à la télévision. Le bureau de Lisbonne de l'agence France Presse, où tous les journalistes de nationalité portugaise ont observé l'ordre de grève, a décidé de maintenir son service, envoyant aux abonnés des dépêches rédigées en langue française ; cette attitude a provoqué une vive réaction des syndicats.

Officiellement, les raisons de cette grève sont professionnelles. L'association patronale de la presse quotidienne a refusé une augmentation salariale de 35 %, ainsi qu'un projet de « revalorisation de la profession ». « *En 1974*, assure un dirigeant syndical, *notre salaire était comparable à celui d'un commandant de l'armée ; aujourd'hui, nous ne touchons pas plus qu'un sergent.* »

Mais des raisons d'ordre politique, celles-là non avouées, seraient aussi derrière ce conflit. La grève a été déclenchée en pleine campagne électorale et au moment où tous les partis de gauche, le Conseil de la révolution et la présidence de la République accusent le gouvernement de manipuler l'information. La situation est particulièrement explosive à la télévision où les « restructurations » se succèdent, et les démissions aussi. L'information télévisée est dominée chaque soir par l'annonce de visites ministérielles, d'inauguration et de nouvelles mesures sociales. Mais, depuis l'ouverture de la campagne, les journalistes sont empêchés de couvrir l'activité des partis politiques. « *Ceci par souci de neutralité* », explique le directeur de l'information, M. Figueiredo, qui assurait, jusqu'au mois d'août, les fonctions de conseiller de presse du premier ministre, M. Sa Carneiro.

JOSE REBELO.

Union soviétique

Le procès contre « Poïski », une revue non censurée, s'ouvre à Moscou

Le procès de plusieurs rédacteurs de la revue pluraliste « Poïski » s'ouvre ce mercredi 24 septembre à Moscou (« le Monde » du 24 septembre). Cette publication non officielle avait attiré l'attention parce que, contrairement à d'autres, elle prêchait avant tout la tolérance réciproque et ouvrait ses pages non seulement à des intellectuels de tous bords, mais aussi à des ouvriers. D'ailleurs, deux de ses animateurs étaient des activistes des syndicats libres (SMOT).

Au début de 1980, un de ses fondateurs, Piotr Abovine-Eguidès, fut contraint à émigrer. Ses amis l'ont chargé de tenter de faire paraître « Poïski » à l'étranger.

Une Association des amis de la revue « Poïski » s'est constituée en France. Elle vient de publier un bulletin présentant l'historique de « Poïski » et de courts extraits de textes publiés (c/o Michel Bouvet, 59, rue du Faubourg-du-Temple, 75010 Paris).

M. Abovine-Equidès nous a adressé l'appel ci-dessous :

Le procès de Valéry Abramkine et de Youri Grimm est en fait celui de la revue moscovite non censurée *Poïski*. Nous mettons au défi les autorités soviétiques de faire la preuve, à l'occasion d'un procès public, que *Poïski* est une « *revue de propagande antisoviétique* » comme elles l'affirment. Comme l'indique suffisamment son titre — en russe « *poïski* » veut dire « recherches », — notre vocation est la recherche, l'analyse objective et ouverte de tous les aspects de la réalité soviétique. En rendant publics, dès le premier numéro, les noms des membres du comité de rédaciton (P. Abovine-Equidès, V. Abramkine, R. Lert, P. Pryjov, V. Guerchouni, I. Grimm et V. Sokirko) nous entendions souligner le caractère légal de notre revue, aucun texte officiel ne soumettant la publication d'une revue manuscrite à l'autorisation préalable des autorités.

Dans le cadre du mouvement démocratique, *Poïski* représente une expérience tout à fait originale. Par son projet : dans l'introduction au premier numéro, nous écrivions : « *Nous invitons à participer à nos recherches tous ceux qui sont pour la compréhension mutuelle.* » Par la diversité des courants de pensée représentés au comité de rédaction (des socialistes aux libéraux, des athées aux croyants, des nationalistes aux internationalistes), par la volonté d'aborder tous les problèmes (sociaux, économiques, politiques, nationaux, religieux, culturels de l'U.R.S.S. d'aujourd'hui), *Poïski* est une revue d'analyste pluraliste, où la discussion, le dialogue sont considérés comme des objectifs prioritaires. *Poïski* est aussi une revue littéraire : elle a publié des extraits de romans, des nouvelles, des poèmes. Parmi ses auteurs, on peut citer Gefter, Pomerantz, Kopelev, Nekipelov, Dombrovski, Voïnovitch, Vladimov et beaucoup d'autres.

Le premier numéro de *Poïski* a vu le jour au début de l'été 1978, au moment du procès contre Orlov et Guinzbourg, qui marquait le début de l'offensive la plus dure qu'ait jamais connue le mouvement démocratique en Union soviétique. Quatre numéros parurent en six mois. En janvier 1979, alors que nous terminions le cinquième, le K.G.B. se livra à une série de perquisitions, au cours desquelles tout, jusqu'aux feuilles de papier vierges, était confisqué. Malgré cela, un mois plus tard, le numéro 5 paraissait. Ce fut alors des menaces directes contre les personnes liées à *Poïski : j'étais licencié* de mon travail, Raïssa Lert était exclue du parti, V. Abramkine était pris comme otage par le K.G.B. : il serait arrêté si un nouveau numéro sortait. Face à ce chantage, nous avons, une première fois, suspendu la publication. Mais au début de décembre, le K.G.B. arrêta V. Abramkine. Notre réponse fut la sortie immédiate et simultanée des numéros 6, 7, 8. En janvier, I. Grimm et V. Sokirko furent arrêtés. En juin, Guerchouni fut interné dans un hôpital psychiatrique, dont il n'est sorti que récemment. D'autres sont aujourd'hui menacés, comme V. Kouvakine, licencié et *menacé d'arrestation* après perquisition.

L'avenir de *Poïski* ne peut être dissocié du sort de ses rédacteurs jugés à Moscou. Ils risquent de lourdes peines de prison. Leur *seul crime est d'avoir osé penser* et écrire hors de portée de la censure. Il est urgent de leur venir en aide.

AMÉRIQUES

Cuba

LES DERNIERS CUBAINS RÉFUGIÉS A LA MISSION DIPLOMATIQUE AMÉRICAINE ONT ÉVACUÉ LES LIEUX.

La Havane (*Reuter*). — Les onze derniers Cubains réfugiés dans les locaux de la mission diplomatique américaine à La Havane, se sont rendus le mardi 23 septembre aux autorités, après cent quarante-quatre jours d'occupation. Environ quatre cents personnes — des anciens prisonniers politiques pour la plupart — s'étaient réfugiées dans l'immeuble après des affrontements avec des partisans du régime, le 2 mai dernier.

M. Wayne Smith, chef de la « section des intérêts américains », a déclaré qu'aucun des réfugiés qui s'étaient rendus précédemment n'avait été maltraité ou emprisonné, et que les onze derniers réfugiés pourraient sans doute, par la suite, émigrer aux États-Unis

Le Monde **politique**

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU P.S. ET DU P.C.F.

Les socialistes donnent la priorité au Plan

La journée parlementaire que le groupe socialiste a tenue mardi 23 septembre à l'Assemblée nationale a consisté en une suite d'exposés consacrés, notamment, à la politique étrangère, aux problèmes économiques, à la planification et aux libertés. La question de la candidature socialiste à l'élection présidentielle n'a pas été évoquée mais, à une certaine tension perceptible dans les propos échangés, il était visible qu'elle était présente à l'esprit de tous lorsque M. Rocard prit la parole. Le député des Yvelines fut d'ailleurs le seul à rompre, un bref instant, ce silence, en déclarant : « Le vainqueur de mai 1981, François Mitterrand ou moi-même... » « S'apercevant » du caractère limitatif de son propos, le maire de Conflans-Sainte-Honorine s'excusa auprès de M. Chevènement pour ne pas l'avoir cité parmi les candidats potentiels.

Après l'exposé de M. Mitterrand sur la situation internationale, puis celui de M. Fabius sur le budget pour 1981, M. Rocard insista sur la nécessité d'un débat sur les options du VIII[e] Plan avant l'élection présidentielle et réclama, sur ce point, une session extraordinaire du Parlement, au printemps prochain. Relevant ces propos, MM. Fabius et Joxe indiquèrent que ce débat devait avoir lieu au cours de la session d'automne, sans attendre une hypothétique session extraordinaire, et que ce serait là « le principal combat de la session » pour les socialistes.

Après l'exposé de M. François Mitterrand sur la situation internationale, M. Laurent Fabius a évoqué la situation économique et sociale. Estimant que le septennat de M. Giscard d'Estaing se caractérise par « *sept ans gâchés pour la France* », le porte-parole du parti socialiste a déclaré que le chômage a augmenté de 230 % en sept ans. La durée moyenne du chômage, a-t-il précisé, qui était de 6,3 mois en mai 1974 est désormais de 9,2 mois. Le bilan de la hausse des prix n'est pas meilleur, puisque celle-ci a progressé de 50 % depuis que M. Barre est premier ministre. En 1980 « *elle avoisinera les 14 % alors que la R.F.A. se situe à environ 5,5 %* ». « *Dans cette hausse*, a estimé le député de Seine-Maritime, *la part d'augmentation du pétrole compte pour 2 % à 3 %, pas plus.* »

Notant que le déficit budgétaire s'élève à plus de 210 milliards de francs en sept ans, M. Fabius a de nouveau critiqué le projet de loi de finances pour 1981, en déclarant notamment : « *J'accuse le gouvernement de cacher au pays le nombre de nouveaux chômeurs que sa politique va créer. Ceux qui approuveront ce budget diront en réalité : cent mille à deux cent mille chômeurs en plus, c'est bien, continuez !* »

Le porte-parole du P.S. a rappelé que les mesures annoncées concernant la famille n'entreront en vigueur que dans deux ans puis, évoquant les travaux préparatoires du VIII[e] Plan, il a déclaré : « *Dans ce texte, il n'y a aucune politique efficace de lutte contre le chômage alors que les prévisions à cinq ans conduisent, à politique inchangée, vers deux millions, deux millions et demi de chômeurs ; aucun début de réforme fiscale, alors que les prévisions sur cinq ans font apparaître un déficit cumulé des finances publiques de 430 milliards en francs constants, dont 70 % pour l'Etat.* »

Des opérations publicitaires

Après un exposé de M. Gérard Jaquet consacré à l'activité des socialistes français à l'Assemblée européenne, M. Michel Rocard a longuement évoqué les problèmes de planification.

Le Plan, selon le député des Yvelines, « *n'est plus une référence de l'action gouvernementale* » et la plupart des interventions sectorielles de l'Etat (plan pour la sidérurgie, plan Sud-Ouest) se font sans référence au Plan officiel. Ces plans sectoriels, a-t-il estimé, sont des « *opérations publicitaires* ». Soulignant la multiplication des études, colloques et livres blancs qui ne font aucune référence au Plan, M. Rocard a déclaré : « *C'est le gouvernement par les colloques !* » Expliquant que les moyens de la planification sont mis en cause, M. Rocard a indiqué que les crédits alloués au commissariat au Plan sont en baisse, en francs constants, dans le budget pour 1981, « *au moment*, a-t-il noté, *où on lance une planification sur cinq ans. Le suivi de l'exécution du VIII[e] Plan est rendu pratiquement impossible* », a-t-il ajouté. « *Dans la manière dont on définit le Plan, l'idée que l'on doit l'exécuter a disparu ; ce n'est plus qu'un discours sans rapport avec les réalités* », a encore noté M. Rocard.

Le député des Yvelines, doutant que le gouvernement n'ait le « *courage* » de présenter le projet de loi sur le VIII[e] Plan au cours de la version parlementaire d'automne, en raison de l'hostilité manifestée par le R.P.R. sur ce texte, a estimé que ce serait « *une honte* » s'il n'y avait pas un débat sur le plan avant l'élection présidentielle. « *Le Plan*, a-t-il conclu, *doit redevenir un instrument essentiel pour maîtriser l'avenir ; l'Etat intervient toujours en correcteur et jamais en anticipateur.* »

M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, a ensuite fait un exposé sur le thème « *Les libertés en danger* ». Dénonçant « *une atmosphère de fraude, de corruption par l'argent et... le diamant* », M. Joxe a dressé une liste des « *attentats fascistes* », précisant : « *On retrouve toujours un certain nombre d'organisations au sein desquelles on retrouve toujours des membres des services d'ordre des campagnes électorales de M. Giscard d'Estaing* ». Estimant que le projet « sécurité et liberté » demeure « *une catastrophe pour les libertés publiques* », M. Joxe a affirmé que l'on assiste « *à une véritable tentative de mise au pas de la société par la voie légale* ».

L. Z.

Les communistes veulent démocratiser le débat budgétaire

Les parlementaires communistes ont tenu mardi 23 septembre au palais du Luxembourg leur première journée d'études consacrée à la préparation de leur activité pendant la session d'automne qui commencera jeudi 2 octobre. Sous la présidence de M. Robert Ballanger et de Mme Hélène Luc, présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat, cette journée s'est ouverte sur un rapport de M. Roger Combrisson, député de l'Essonne, qui a fait la critique du projet de loi de finances pour 1981. « *Par rapport à ses prédécesseurs*, a notamment déclaré M. Combrisson, *ce projet est indéniablement infléchi par* [la] *situation. Voilà bien ce qui explique tout à la fois les reculs qu'il comporte et le renforcement de son caractère anti-économique, antisocial et antinational (...). Il est différent de ceux qui l'ont précédé, mais n'en constitue pas moins pour autant une continuité par rapport à ses prédécesseurs.*

» *Contrairement aux déclarations du parti socialiste, ce n'est pas un « budget-chloroforme ». Il est avant tout une poursuite cohérente de la politique définie en septembre 1976 par le premier ministre, mais qui tend à se développer, comme on l'a vu, dans un cadre national où le pouvoir n'arrive pas à obtenir le nécessaire consensus propre à rendre durablement viable sa stratégie. Le budget pour 1981 est le premier budget du VIII[e] Plan, car il est marqué, pour la première fois de façon aussi évidente, par la volonté du pouvoir d'adapter les finances publiques à la crise.* »

« Le budget n'est pas électoraliste »

Il faudra retourner sa propre logique contre le gouvernement, estime le rapporteur, avant de conclure ainsi :

« *Le budget pour 1981 n'est pas électoraliste, contrairement aux affirmations des socialistes. Il constitue une nouvelle agression contre les travailleurs, mais il est marqué par leurs luttes et, grâce à l'action des communistes, pourra être modifié.* »

M. André Lajoinie, vice-président du groupe de l'Assemblée nationale, député de l'Allier, a repris, devant la presse, les critiques du rapporteur, dans une « déclaration » commune aux députés et sénateurs. « *Cette septième loi de finances*, a-t-il notamment affirmé, *souligne le bilan accablant du septennat de M. Giscard d'Estaing. Depuis 1974, les prix ont doublé, le nombre des chômeurs a été multiplié par plus de trois, le revenu des ouvriers, des fonctionnaires, des exploitants agricoles a diminué alors que, dans le même temps, les profits des sociétés ont doublé. C'est la conséquence logique d'une politique soigneusement élaborée, axée prioritairement sur la satisfaction des exigences monopolistes. L'autoritarisme du pouvoir giscardien mutile la démocratie et les libertés. Il met l'indépendance nationale à l'encan en alignant la politique de la France sur les exigences désastreuses pour notre peuple de l'intégration européenne.*

» *Il abandonne une défense nationale indépendante au profit d'une défense intégrée de nos forces dans le bloc atlantique. En voulant doter les forces nucléaires françaises de la bombe à neutrons, véritable arme agressive et non pas de dissuasion, il participe à la course aux armements. (...) Il aggrave l'austérité par une pression fiscale très lourde tant au niveau de l'impôt sur le revenu que des impôts indirects qui pèsent sur les travailleurs, les familles modestes et les personnes âgées dont le pouvoir d'achat a été amputé par de nombreuses hausses de prix au cours des derniers mois. Il accentue les difficultés des collectivités locales et des entreprises publiques.* »

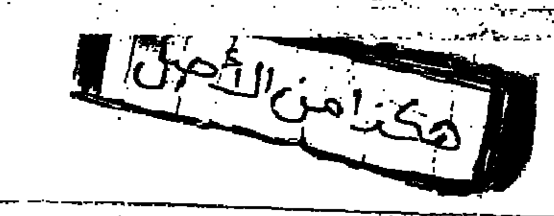
M. Lajoinie dénonce aussi « *plusieurs projets de caractère dangereux comme le VIII[e] Plan et le projet Peyrefitte* » sur les libertés. Puis il annonce que le P.C.F. déposera prochainement une proposition de loi tendant à « *démocratiser le débat budgétaire* » et à accentuer le contrôle parlementaire de l'exécution de la loi de finances. Cette proposition, devait ensuite préciser M. Anicet Le Pors, sénateur des Hauts-de-Seine, prévoit trois étapes : 1) un débat sur le fond des orientations budgétaires, qui se situerait à la fin de la session de printemps ; 2) un débat sur l'ensemble des recettes au début de la session d'automne. La discussion, à ce stade, ne comporterait pas l'examen de l'article d'équilibre (recettes-dépenses) ; 3) enfin, le vote de cet article et l'examen des budgets ministériels permettant le contrôle des dépenses. Le P.C.F. réclame aussi une extension de l'initiative parlementaire en matière financière ainsi qu'un contrôle plus étroit du recours aux taxes parafiscales et la réforme des conditions d'émission des emprunts d'Etat.

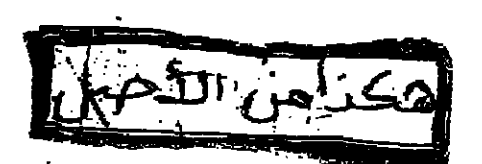
A. G.

M. ANDRÉ ASTOUX ENTRE AU CABINET DE M. CHABAN-DELMAS

M. André Astoux, ancien directeur général adjoint de l'O.R.T.F., vient d'entrer au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, en qualité de conseiller technique. M. Vincent Duval, administrateur civil au ministère de l'agriculture, a été placé à la disposition du président de l'Assemblée nationale. M. Pierre Charon, chargé, auprès de M. Chaban-Delmas, des relations avec les parlementaires et les partis, s'occupera également des relations avec la presse.

[Né le 27 avril 1919, M. André Astoux est ancien élève de l'école navale. Après avoir combattu dans le régiment blindé des fusiliers marins de la division Leclerc puis assuré un enseignement à l'école navale, il donne sa démission de la marine et occupe des fonctions d'encadrement et de direction chez Simca. Chargé de mission du général de Gaulle (1949-1955), il est nommé, en 1964, directeur général adjoint de l'O.R.T.F., poste qu'il occupera jusqu'en 1968. M. Astoux a été directeur général du Centre national de la cinématographie de 1969 à 1973. Il était depuis 1975 délégué général de la Fédération française des syndicats patronaux de l'imprimerie et des industries graphiques.]





« LE GRAND DÉBAT » SUR TF 1

TOUT CELA, ON CONNAIT

La deuxième émission de la série « Le grand débat », diffusée par TF 1, n'a pas tenu les promesses de la première. Le principe de la confrontation entre quatre jeunes députés (1) et une personnalité politique *avait eu cette particularité*, le 9 septembre, de mettre en présence cinq hommes de la même génération ; l'appartenance de l'écologiste Brice Lalonde à une famille en quelque sorte marginale de la politique avait donné lieu à des joutes dans lesquelles *le « questionné » ne pouvait* compter sur aucun allié parmi les « questionneurs ».

Mardi 23 septembre, on était revenu aux canons du débat *politique français : sans relance*, sans droit de suite, et la formule du « grand débat » semblait déjà avoir perdu de son originalité. M. Lecanuet, président de l'U.D.F., est *peut-être un peu* trop riche d'expérience dans ce genre d'affrontements pour se laisser mettre véritablement en difficulté. Il en a déjà tellement entendu sur son passé politique, son sourire de 1965 et son ralliement de 1974 qu'il en faudrait plus pour l'émouvoir que les velléités de trois jeunes collègues...

Et il *en faudrait plus encore* pour qu'il apparaisse lui-même convaincant. A questions inévitables, réponses rebattues ; à interpellations argumentées, réponses dilatoires mille fois rodées ; à agressivité un tant soit peu exprimée, courtoisie appuyée et sourire... modèle 65. Tout cela on connaît : tu m'interroges sur mon opposition à de Gaulle, je te renvoie la Résistance ; tu me questionnes sur la modification de mes alliances, je te réponds sur l'évolution de ta doctrine ; tu me fais le coup de la misère en France, je te fais celui des libertés à l'Est. Et en *prime* je te mets un peu de Pologne... Ras le bol !

A la rigueur, on pouvait trouver quelque perverse jubilation à voir ce littéraire, cet homme de verbe, qu'est Jean Lecanuet peiner dans l'exposé de données économiques et techniques qui ne le passionneront jamais. On pouvait aussi, par contraste, apprécier un peu plus tard ce que l'art oratoire classique bien maîtrisé peut donner de ronflant *aux thèses giscardiennes rebattues* de l'ouverture et du libéralisme.

Mais on ne pouvait aucunement se laisser convaincre quand *cet ancien candidat à la prési*dence de la République, adversaire des juridictions d'exception, laissait la place à l'ancien garde des sceaux qu'il est aussi et justifiait l'existence de la Cour de sûreté de l'Etat. Sur ce point, l'expérience et l'agilité ne pouvaient être d'aucun secours.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) MM. Bapt (P.S., Haute-Garonne), Barnier (R.P.R., Savoie), *Longuet (U.D.F. Meuse)* et Zarka (P.C.F., Seine-Saint-Denis).

(Lire page 26, en rubrique télévision, le compte rendu des « Dossiers de l'écran » sur le marketing politique.)

● *Après la décision* de M. Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse, de quitter le conseil d'administration de TF 1, en raison de sa participation à l'émission « le Grand Débat » (nos dernières éditions du 24 novembre), M. Dominique Pado, sénateur Union centriste de Paris, a déclaré : « *La décision de M. Gérard Longuet, appelé par TF 1 à participer régulièrement à des émissions politiques organisées par cette société, respecte parfaitement la séparation des fonctions telle qu'elle résulte des termes et de l'esprit de la loi du 7 août 1974.* »

Un avocat parisien aurait reçu plusieurs blancs-seings de Bokassa

Le Canard enchaîné du 24 septembre publie la deuxième et dernière partie des extraits de la conversation téléphonique que l'ex-empereur Bokassa a eue, le *9 septembre*, avec des journalistes de cet hebdomadaire. Ceux-ci ont trait notamment à des interventions qu'aurait faites, auprès de l'épouse de Bokassa, M. François Giscard d'Estaing au sujet de l'affaire des diamants et du procès en diffamation qu'il avait engagé.

Le souverain déchu évoque, d'autre part, les massacres d'enfants qui ont précédé — et précipité — sa chute et reconnaît que vingt-deux « *personnes* » ont péri. Mais il met au compte de « *la police et de la gendarmerie* » ces massacres au sujet desquels il s'affirme « *prêt à accepter une commission d'enquête internationale* ». Peu de temps après son arrivée à Abidjan, l'ex-empereur avait écrit une lettre dans ce sens à un avocat parisien, Mᵉ Raymond de Geouffre de La Pradelle, spécialiste de droit international. A la suite de ce premier contact, Mᵉ de Geouffre de La Pradelle a reçu, toujours par la poste, plusieurs blancs-seings de Bokassa qui, dans l'esprit de celui-ci, devaient faciliter les démarches de son correspondant pour la constitution de cette commission.

Jugeant l'utilisation de ces blancs-seings « *contraire à ses principes déontologiques* », Mᵉ de Geouffre de La Pradelle les a remis à M. Roger Delpey, que l'ex-empereur avait chargé après son incarcération à Abidjan d'une campagne en sa faveur. Ce sont ces blancs-seings qui uraient été saisis par la D.S.T. après l'arrestation de M. Delpey devant l'ambassade de Libye à Paris et l'inculpation de celui-ci pour « *intelligence avec des agents d'une puissance étrangère* » (*le Monde* des 21 mai et 9 juin). A ces blancs-seings était jointe une lettre manuscrite de Bokassa relative à ses intérêts privés, que Mᵉ de Geouffre de La Pradelle a également remise à M. Delpey.

[Aux termes de la charte des Nations unies, la constitution d'une commission d'enquête sur les droits de l'homme ne peut être décidée que par le conseil économique et social de cette Orgnisation, à la demande d'un des Etats membres. Mᵉ de Geouffre de La Pradelle a entrepris des démarches en ce sens auprès des autorités de la Côte-d'Ivoire, mais, nous a-t-il dit, il se serait heurté à la « raison d'Etat », soit que ses interlocuteurs aient agi « motu proprio », soit qu'ils aient cédé à des pressions.]

● *M. Dacko et l'affaire des diamants.* — Dans une interview que publie *la Croix* du 25 septembre, M. David Dacko, président de la République Centrafricaine déclare à propos de l'affaire des diamants : « *Il faut connaître les traditions centrafricaines : quand on reçoit un ami, on offre la meilleure chose que l'on puisse avoir chez soi. Autrefois, quand il s'agissait d'échanges entre amis d'un village à l'autre, on offrait un poulet ou un cabri, alors qu'ils étaient plutôt rares et représentaient ainsi un bien précieux. Aujourd'hui, on offre des objets d'art ou des choses plus précieuses, comme l'ébène, l'ivoire ou encore le diamant. Je ne sais pas ce qu'il y a d'extraordinaire là-dedans et pourquoi ces diamants, qui font vivre la République Centrafricaine, préoccupent autant la presse européenne.* »

UN NOUVEAU MAIRE SOCIALISTE A CHERBOURG

Un syndicaliste de trente-six ans succède à M. Darinot

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — L'élection du nouveau maire de Cherbourg n'a donné lieu à aucune surprise, *mardi soir 23 septembre*. Désigné par les instances locales du parti socialiste, M. Jean-Pierre Godefroy, troisième adjoint de l'ancien maire démissionnaire, M. Louis Darinot, député socialiste, a été choisi par la majorité du conseil qui est composé désormais de dix-neuf socialistes, neuf communistes, deux radicaux de gauche et un U.D.F. Ce dernier, M. Jean Vaur, était entré au conseil municipal à l'occasion d'une élection partielle dont le second tour avait eu lieu dimanche 14 septembre (*le Monde* du 16 septembre). — R. M.

[Agé de trente-six ans, M. Godefroy est un ancien apprenti de l'arsenal où il a été ouvrier chaudronnier avant de devenir agent de préparation à la direction locale des constructions navales. Il a milité dans les rangs de la C.G.T., à laquelle il continue d'appartenir, puis à la fédération de la gauche démocrate et socialiste, avant de rallier le P.C. en mai 1968. Il devait quitter ce parti à la suite de l'affaire Garaudy, pour s'inscrire au P.S. en 1974. Sympathisant du CERES, le nouveau maire de Cherbourg figurait sur la liste d'union de la gauche conduite avec succès par M. Darinot en 1977. Chargé des problèmes de logement et d'urbanisme, président de l'office municipal d'H.L.M., M. Godefroy est également vice-président de la communauté urbaine.]

M. SARRE : le candidat du P.S. est tenu par le « projet socialiste ».

M. Georges Sarre, député européen, qui est l'un des chefs de file du CERES, a déclaré, en se référant à une interview de M. Michel Rocard publiée dans *Sud-Ouest* (*le Monde* du 21 septembre) :

« *Contrairement à ce que vient de déclarer Michel Rocard, le projet socialiste, c'est la plate-forme du candidat des socialistes. Le président de la République, qui sera élu en avril prochain, le sera pour sept ans. Si c'est notre ami Michel Rocard, on peut espérer qu'il restera en place jusqu'en 1988. Cela lui donnera l'occasion d'appliquer le « projet socialiste pour les années 80 » puisque tel en est le titre, qu'il a adopté avec 96 % des militants.*

» *Il serait choquant de voir les dirigeants voter un texte pour s'en dissocier neuf mois plus tard. Faire du projet socialiste une fresque à quinze ans, coupée de toute réalité historique, c'est vouloir faire subir le même sort au projet socialiste qu'au programme commun de gouvernement, le transformer en une sorte de talisman.* »

● *M. Charles de Cuttoli*, sénateur des Français établis hors de France (Gauche démocratique), vient, en sa qualité de premier vice-président du Conseil supérieur des Français de l'étranger, d'adresser un appel pressant à ses un million cinq cent mille compatriotes expatriés pour qu'ils s'inscrivent sur les listes des centres de vote à l'étranger en vue de l'élection présidentielle.

L'AFFAIRE DE L'ÉLECTION CANTONALE PARTIELLE DE VINCENNES-FONTENAY-NORD DEVANT LES TRIBUNAUX

Mardi 23 septembre, Mme Nicole Garand (P.C.), battue en avril dernier par M. Marc Favas (C.N.I.P.) dans le canton de Vincennes-*Fontenay-Nord*, comparaissait devant la douzième chambre correctionnelle de Créteil (*Val-de-Marne*), pour *usurpation* de titre. Il lui était reproché d'avoir manifesté avec l'écharpe de conseiller général le *12 mai* dernier à Créteil, et de s'être assise à son ancienne place lors de la réunion du *conseil général* du 15 mai.

Le code prévoit des peines de six mois à un an de prison et des amendes de 1 500 F à 40 000 F, ainsi que la possible insertion dans des journaux aux frais du condamné.

Le procureur pour l'« *inciter à ne plus recommencer* » a demandé l'insertion de l'intitulé du jugement dans cinq journaux départementaux dont trois d'obédience *communiste*. Le jugement sera rendu le 21 octobre.

Les remous de cette affaire ne *sont pas près de s'apaiser*. Soixante-treize dossiers seraient à l'impression. Prochain épisode le *1er octobre*, date à laquelle le directeur de la publication des journaux communistes : *le Réveil, la Voix nouvelle, le Travailleur*, doit comparaître pour diffamation sur plainte du ministre de l'intérieur.

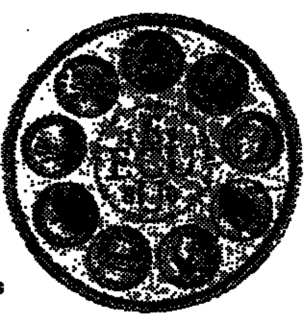
RAPATRIÉS

● *M. Jacques Ribs*, rapporteur spécial du P.S. pour les rapatriés, a déclaré, mardi 23 septembre, à propos des négociations franco-algériennes : « *D'erreurs en maladresses, il aura fallu dix-huit ans pour que soient, paraît-il, réglés les derniers problèmes intéressant les rapatriés dans les relations France-Algérie, qu'on nous avait pourtant si souvent annoncés comme déjà réglés. Souhaitons, dans l'intérêt des rapatriés, que cette fois soit la bonne et qu'une politique privilégiant les grands intérêts capitalistes contre celui de la France et des Français ne vienne pas à nouveau mettre entrave à la réalisation de ces accords. Mais demeurons vigilants, en n'oubliant pas que reste en suspens une bonne partie des problèmes intéressant les Français musulmans.* »

● *Le bureau national de l'ANFANOMA* (Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis) a indiqué la semaine dernière, à propos de l'évolution des relations franco-algériennes : « *Il serait condamnable que le gouvernement français, qui s'apprête à faire de nouveaux sacrifices pour nos anciens départements d'Algérie, perde de vue, une fois de plus, les intérêts légitimes de nos compatriotes musulmans, israélites ou chrétiens rapatriés d'Algérie.*

Le ministre des affaires étrangères, le gouvernement et le président de la République ne manqueront pas de s'en souvenir. Dans le cas contraire, les rapatriés, eux s'en souviendront. »





POLITIQUE

LE BICAMÉRISME EN FRANCE

(Suite de la première page.)

L'idéal politique du Sénat entre *les deux guerres, c'était* en somme la « concentration républicaine », c'est-à-dire l'exclusion du pouvoir, à la fois de tout parti suspect de sympathie pour l'Eglise, et de quiconque prétendait modifier les structures de la société française. Idéal qui ne put se réaliser que pendant quelques semaines d'intersession parlementaire, après la chute de Tardieu en 1930, sous les espèces d'un cabinet Steeg, que la Chambre *exécuta* dès la rentrée de janvier 1931.

Le climat politique qui régnait alors au Sénat était, au sens propre du terme, anachronique ; on eût dit que le temps s'y était arrêté, et l'on y retrouvait, sans distinction entre partis, tous les traits, d'ailleurs à bien des égards attachants, de la France politique antérieure à 1914, tels que Robert de Jouvenel et André *Siegfried* les *ont décrits. Il n'y* avait à cela qu'un inconvénient, mais de taille : un tel climat était totalement incompatible avec les contraintes de toute sorte nées des transformations politiques, économiques et sociales survenues depuis 1914.

S'il en était ainsi, c'était à cause du régime électoral de la Haute Assemblée, qui datait de 1885, et avait été alors établi en *fonction des résultats* du recensement de 1881 : pour la plupart des départements, ce régime conférait en effet la majorité, dans le collège électoral des sénateurs, aux représentants de communes que ces transformations avaient à peine atteintes ; dans le Sénat lui-même, il l'assurait aux représentants de départements où elles n'étaient pas directement sensibles.

Chaque commune avait droit, *jusqu'à 500 habitants*, à un délégué sénatorial, et de 500 à 1 500 à deux. Pour l'ensemble de la France, cela suffisait, selon le recensement de 1936, à assurer aux délégués choisis par les conseils municipaux de communes qui ne groupaient que 35 % de la population nationale, *une majorité d'environ 58 % dans* le collège électoral du Sénat : que pouvaient en effet peser, devant cette masse des représentants des villages, les délégués sénatoriaux désignés par les conseils municipaux des villes, dont le nombre allait de douze pour celles de 10 000 à 30 000 habitants, à vingt-quatre pour celles de plus de 60 000 habitants et à trente pour Paris ? La présence dans les collèges électoraux du Sénat des députés, des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement n'était évidemment pas faite pour remédier à un tel déséquilibre.

Quant à la répartition des *sièges de sénateurs entre départements*, elle ne présentait pas moins d'anomalies, puisqu'elle répondait toujours aux résultats du recensement de 1881. Ainsi, un département comme celui des Alpes-Maritimes, dont la population était passée entre 1881 et 1936 de 226 000 à 512 000 habitants, n'en avait-il pas moins conservé le même nombre de sénateurs, tout comme celui du Gers, tombé quant à lui de *281 000 à 192 000, ou celui de la* Seine dont la population s'était accrue de 2 163 000 personnes.

Cette double anomalie dans la répartition des sénateurs entre départements et de leurs électeurs entre communes se trouvait aggravée par la durée de leur mandat : neuf ans, alors que celui des conseils municipaux appelés à désigner ces électeurs n'était alors que de quatre ans. Voilà qui retardait nécessairement beaucoup l'apparition, dans les collèges électoraux du Sénat, des changements survenus *dans l'ensemble de l'opinion.*

Le rôle de la seconde Chambre

Tels sont à coup sûr les facteurs qui expliquent que, au cours des deux dernières décennies de son existence, le Sénat de la IIIe République, tout en continuant à contribuer de façon souvent très utile à la confection des lois, en soit venu à jouer un rôle politique *difficile* à justifier au point de vue démocratique, et souvent fâcheux dans ses conséquences. Qu'on songe, par exemple, à son incompréhension des questions monétaires, et à l'appui qu'il apporta, en 1935, avec la bénédiction de Joseph Caillaux, aux efforts insensés de Pierre Laval et de son ministre des finances, Marcel Régnier, ancien rapporteur général de la commission des finances du Sénat.

Voici qui explique pourquoi ceux qui, en 1945 et 1946, eurent la charge de donner à la France une nouvelle Constitution, résolurent d'abord de renoncer totalement au bicamérisme, pour lui concéder en définitive, après le référendum du 5 mai 1946, un rôle qu'ils auraient voulu de pure apparence.

La Constitution de la IVe République fit en effet place dans le Parlement à une « Chambre de réflexion » appelée Conseil de la République, mais en ne la dotant que d'un pouvoir consultatif. Le *Conseil ne pouvait formuler* qu'une seule fois un avis sur chacun des textes qui lui venaient de l'Assemblée nationale et celle-ci, munie de cet avis, adoptait ensuite définitivement la loi, soit qu'elle reprît intégralement son texte initial, soit qu'elle modifiât en acceptant tout ou partie des amendements proposés par le Conseil. Encore fallait-il cependant, si le Conseil s'était prononcé sur l'ensemble à la majorité absolue de ses membres, que l'Assemblée réunît en son sein une majorité identique pour faire prévaloir son point de vue.

Au cours des premiers mois de 1947, l'Assemblée rejeta d'abord de façon quasi systématique la plupart des amendements du Conseil. Mais, lorsqu'elle en vint progressivement à leur accorder quelque attention, elle les accepta de plus en plus fréquemment : quelle meilleure démonstration de l'utilité du bicamérisme, pour une bonne confection des lois ? Quant à ses avantages politiques, ils apparurent clairement en janvier 1948, lorsque le projet d'assainissement financier de René Mayer ne put être adopté que parce que le Conseil de la République, en dépit de la pression des intérêts que ce projet menaçait, avait proposé d'y établir plusieurs dispositions essentielles, que l'Assemblée nationale avait repoussées en première lecture, et sur lesquelles le gouvernement posa ensuite, au Palais-Bourbon, la question de confiance dans le texte du Conseil.

De là date véritablement la *restauration en France du bicamérisme* : restauration que la révision constitutionnelle de 1954 devait confirmer en rétablissant, à l'intérieur de certains délais, et « en vue de parvenir à l'adoption d'un texte identique », la navette des projets et des propositions de loi d'une Assemblée à l'autre. La Constitution de 1958 consacra cette restauration en restituant à la seconde Chambre le titre de Sénat. Ni en 1958 ni en 1954, on ne remit cependant en cause la prérogative reconnue à l'Assemblée issue directement du suffrage universel, d'avoir en définitive le dernier mot en cas de désaccord impossible à surmonter entre les deux Chambres, ce dernier mot ne pouvant toutefois lui être reconnu depuis 1958 que par *décision du gouvernement.* Restituer au Sénat la possibilité, dont il avait parfois abusé sous la IIIe République (par exemple à l'égard des congés payés votés en 1931, par la Chambre modérée) de refuser indéfiniment son assentiment à certains textes issus de l'Assemblée nationale aurait, *en effet, risqué de remettre* en cause toute forme de bicamérisme.

Depuis 1958, le Sénat jouit, en *somme, à condition que* lui soit consenti un délai convenable pour étudier les textes qui lui sont soumis, de prérogatives qui lui permettent de remplir pleinement son rôle de législateur. Ce rôle lui confère nécessairement une certaine autorité politique, moins étendue sans doute que *celle de l'Assemblée nationale*, mais confirmée par les droits égaux à ceux des députés que possèdent ses membres par les droits égaux à ceux des députés que possèdent ses membres en matière de révision constitutionnelle, si celle-ci est opérée par voie parlementaire, comme de questions *au gouvernement sur sa politique*, et par le fait que le premier ministre peut lui demander l'approbation d'une déclaration de politique générale, sans cependant, que, aux termes de la Constitution, le refus éventuel de cette approbation le contraigne à se retirer.

On peut penser que c'est précisément parce que le projet de réforme du Sénat présenté au *référendum en avril 1969 par le* général de Gaulle aurait eu pour conséquence de porter atteinte à ce rôle proprement politique du Sénat, dont une grande partie des membres auraient été, non plus des élus, mais les délégués d'organisations économiques, sociales et culturelles, que ce projet n'a pas recueilli l'assentiment du peuple français.

Quoi qu'il en soit à cet égard, la France se trouve dotée aujourd'hui d'un régime bicaméral selon lequel la primauté légitime de l'Assemblée élue au suffrage universel direct se concilie avec un rôle important reconnu à la seconde Chambre.

Encore paraît-il nécessaire, pour que cet état de choses puisse durer, que les règles de l'élection du Sénat ne comportent pas les mêmes inégalités, dangereuses pour l'autorité de la Haute *Assemblée, que celles du Sénat* de la IIIe République.

FRANÇOIS GOGUEL.

Prochain article :

LE RÉGIME ÉLECTORAL DU SÉNAT ET SES INÉGALITÉS

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

HAUTE-GARONNE : tir groupé contre les prétentions socialistes

Toulouse. — Même ici, tout fout le camp ! Incroyable : passer quarante-huit heures au cœur du pays occitan à suivre les notables en campagne dans les cantons les plus reculés, à les débusquer dans les palaces de Toulouse, les restaurants du Lauragais, les auberges du Comminges, et nulle part la moindre odeur de cassoulet ! Le reportage politique n'est plus ce qu'il était. De quoi vous rendre agressif. Voyons donc si les sénateurs socialistes locaux, qui déjeunent aujourd'hui à Auterive, à défaut de perpétuer les traditions gastronomiques — ils ont commandé des tournedos, — méritent encore leur réputation de bonhomie : *« Quand on vous traite de sociaux-démocrates, voire de sociaux-traîtres, comme le font non seulement vos adversaires mais certains de vos « amis », cela vous coupe-t-il l'appétit ? »* Sourires et bruits de fourchettes. Ouf ! Ces messieurs n'ont pas, semble-t-il, perdu le sens de l'humour.

Aucune provocation ne saurait prendre MM. André Méric et Léon Eeckhoutte au dépourvu. Tous deux en ont entendu bien d'autres au cours de leur longue carrière. Ce ne sont pas les titres de militantisme socialiste qui manquent au premier : le Front populaire, la guerre d'Espagne, la déportation, le conseil général depuis 1945, le Conseil de la République puis le Sénat depuis 1948. Il secoue sa tignasse blanche qui trahit ses soixante-sept ans, bombe le torse et répond en posant sa voix comme un ténor de *bel canto* : *« Nous sommes de vieux militants révolutionnaires. Si 1936 se reproduisait aujourd'hui, avec par exemple une autre guerre d'Espagne, j'aimerais voir à l'œuvre ceux qui nous traitent aujourd'hui de sociaux-démocrates. Tout ce que nous faisons a l'empreinte du socialisme. »*

Toulousain d'adoption depuis 1945 mais maire de Villemur-sur-

De notre envoyé spécial

Tarn depuis 1947, président du conseil général depuis 1968 et sénateur depuis 1971, M. Eeckhoutte affirme, lui, avec un flegme hérité de ses racines mi-picardes mi-flamandes : *« C'est vrai, nous sommes des gestionnaires, mais nous le sommes par la volonté du suffrage universel, et la politique que nous menons au sein du conseil général en faveur de chaque commune, sans tenir compte des étiquettes politiques, prouve que nous sommes de vrais démocrates. Nous avons la tranquillité, la sérénité et la générosité des forts, forts de leur travail accompli depuis la Libération. »*

Forts, les socialistes le sont assurément en Haute-Garonne, puisqu'ils occupent trente-neuf des cinquante sièges du conseil général et les six sièges de leur département au Palais-Bourbon. Ils ne le sont pas, toutefois, sans partage, puisqu'ils ont perdu en 1971 la mairie de Toulouse au profit de la majorité conduite par M. Pierre Baudis (app. P.R.), ancien député. *« En 1977, on a dit et écrit qu'Alain Savary était le meilleur candidat socialiste pour reconquérir la mairie,* rappelle M. Méric, avec une certaine jubilation. *Si, au lieu de cela, on m'avait fait confiance, nous n'aurions pas été battus »* (1).

La guerre des clans qui secoue périodiquement la fédération socialiste a tourné, cette fois, à l'avantage des caciques, au grand dam des jeunes militants qui avaient souhaité que les deux sénateurs sortants ne briguent pas un nouveau mandat et laissent la place aux représentants des nouvelles générations. Le bureau exécutif du parti n'a pas donné suite à la demande de la convention nationale du 27 avril qui avait proposé de remettre en question la liste des candidats arrêtée à Toulouse afin d'y assurer notamment une présence féminine.

L'union au second tour ?

Outre MM. Eeckhoutte et Méric, la liste socialiste compte deux autres mitterrandistes : MM. Jean Peyrafitte, cinquante-huit ans, hôtelier, conseiller général, maire de Bagnères-de-Luchon, et Gérard Roujas, trente-six ans, mécanicien, conseiller général, maire de Peyssies. *« Nous les jeunes, on secoue tant qu'on peut le cocotier, mais les meilleurs restent accrochés »*, plaisante ce dernier. *« L'âge ride le visage, mais quand on a un idéal, l'âge ne ride jamais le cœur »*, lui répond M. Méric, toujours aussi théâtral.

L'ambition des socialistes est *double* : d'une part, battre M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État au logement, leader *départemental de la majorité,* élu au Sénat contre toute attente, en 1971, après la mort de l'un des sénateurs socialistes *sortants,* Charles Suran, et grâce au renfort des radicaux au deuxième *tour du scrutin ; d'autre part,* enlever le quatrième siège sénatorial attribué désormais à la Haute-Garonne. Tout cela *« dès le premier tour »*. MM. Eeckhoutte et Méric fondent leur optimisme sur les gains réalisés par leur parti aux municipales de 1977 et aux cantonales de 1979. Selon leur pointage, il y aurait 892 socialistes et sympathisants parmi les 1 782 grands électeurs. De quoi, donc, disent-ils, assurer à la liste socialiste un triomphe absolu au premier tour. *« Nous sommes sûrs d'être élus tous les quatre »*, assure M. Méric. Tartarinade ?

Ces prétentions socialistes à une hégémonie parlementaire absolue sur le département irritent *au plus haut point* les membres du M.R.G., qui revendiquent farouchement un siège sénatorial *au nom de l'équité politique et de* leur influence ancestrale dans ce terroir du radicalisme. Le P.S. *n'ayant eu aucune* considération pour leurs avances, les radicaux de gauche présentent leur propre liste, pour *la première fois* depuis la création de leur fédération en 1972. C'est un chef d'entreprise, M. Henri de Lassus, quarante-deux ans, conseiller municipal de Toulouse, membre du secrétariat national du M.R.G., qui dirige leur campagne, flanqué de MM. Jean Cassan, conseiller général, maire d'Escalquens, Jacques Puig, maire de Blagnac, et Yves Péchaud, professeur de mathématiques à Boulogne-sur-Gesse. Soutenus politiquement et matériellement par le quotidien régional *la Dépêche du Midi*, dont le directeur, M. Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne, est vice-président du M.R.G., tous les quatre entendent démontrer que les socialistes se font des illusions. Dénombrant cent soixante-trois membres de leur formation parmi les grands électeurs, M. Henri de Lassus et ses amis veulent mettre les candidats socialistes en ballottage pour les obliger à composer, c'est-à-dire à constituer une liste commune au second tour. A cette fin, ils ne ménagent pas leurs critiques sur les sortants du P.S. qu'ils accusent publiquement de faire preuve de « sectarisme », de conduire une « politique peu socialiste », dans *« un style dépassé »*. Le maire de Deyme, M. Roger Deluc, président de la commission politique de la *fédération* radicale, estime que *« pendant neuf ans les sénateurs socialistes n'ont pas fait leur métier »* et qu'ils ont *« laissé les communes à l'abandon »*. Il l'a dit notamment le lundi 15 septembre aux candidats de la majorité venus lui rendre visite.

Se présentant comme les garants d'un changement progressiste, les radicaux de gauche reprochent surtout à MM. Eeckhoutte et Méric de se comporter devant les élus, le premier exclusivement en président du conseil général, le second essentiellement en président du syndicat départemental de l'électricité. Ils menacent de se maintenir au second tour ou de donner liberté de vote à leurs grands électeurs au cas où les socialistes persisteraient à leur refuser *« un geste d'ouverture »*.

Sans aller toutefois jusqu'à menacer de *« trahir, comme l'avait fait Bourgès-Maunoury qui s'était allié à Cavaillé au second tour de 1971 »* (2).

Les dirigeants communistes s'associent évidemment à ce tir de barrage contre les socialistes. Grâce à leurs cent quarante-sept *grands électeurs*, ils ne doutent pas, eux non plus, d'avoir leur mot à dire. Le secrétaire fédéral du P.C.F., M. Claude Llabres, conseiller général de Toulouse-VI, a déjà annoncé la couleur dans une *« tribune libre »* obligeamment publiée par *la Dépêche du Midi*. Il a proposé publiquement, au nom de l'*« union à la base »*, la constitution au second tour d'une liste commune *« comprenant, pour les quatre sièges à pourvoir, deux socialistes, un communiste, un radical de gauche »*. Jusqu'à présent, les socialistes ont ignoré cette demande.

M. Cavaillé, qui conduit la liste commune de la majorité, ne désespère pas de bénéficier à nouveau de la zizanie qui règne à gauche bien que sa position paraisse compromise. *« Mathématiquement,* admet-il, *je suis en principe battu puisque la majorité a perdu 173 grands électeurs à la suite des municipales et des cantonales, alors que j'avais été élu avec seulement treize voix d'avance sur le troisième candidat socialiste en 1971 »*. Le secrétaire d'État au logement estime néanmoins que la notoriété qu'il a désormais acquise dans le département compensera les effets de cette évolution politique. Il n'a d'ailleurs pas manqué de publier le bilan chiffré des décisions gouvernementales prises en faveur de la Haute-Garonne *« sur interventions personnelles »*. Plus modéré que les radicaux de gauche à l'égard des socialistes, M. Cavaillé s'emploie à mener une campagne « apolitique » en faisant appel au « bon sens » des élus locaux sur le thème : *Ne mettez donc pas tous vos œufs* dans le même panier. Comme le disait crûment l'un de ses coéquipiers, M. Jean Cugno, maire de Burgalays, aux délégués radicaux de Pompertuzat : *« Pour obtenir l'aide de l'État, il faut bien qu'il y ait des élus de la majorité au Sénat... »*

Ancien suppléant de M. Cavaillé, apparenté au groupe des républicains et des indépendants du Sénat depuis 1974, M. Eugène Bonnet, maire de Balma, ne rate pas une occasion de souligner qu'il n'appartient pour sa part *« à aucun parti de la majorité »* et qu'il ne souhaite qu'une chose : être *« un homme au service de l'homme »*. Ses adversaires laissent entendre qu'il mène une campagne très... personnelle. Le sénateur sortant de la majorité ne ménage pas ses attentions à l'égard des radicaux de gauche. Sait-on jamais ? *« Tout mon conseil municipal sera là pour accueillir les candidats du M.R.G. dans ma commune,* déclarait-il il y a quelques jours. *Nous leur offrirons le champagne »*. Du champagne au pays de la blanquette ! Encore une tradition qui se perd.

ALAIN ROLLAT.

(1) Aux municipales de 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Alain Savary, ancien premier secrétaire du P.S., président du *conseil régional de Midi-Pyrénées*, avait été battue au second tour, dans le troisième secteur de Toulouse, par celle de M. Cavaillé (20 106 voix, contre 21 704 voix).

(2) Au deuxième tour des sénatoriales de 1971, M. Cavaillé avait recueilli 794 voix, contre 781 au troisième candidat de la liste socialiste, M. Paul Bertrand, maire de Barbazan. Bourgès-Maunoury, ancien président du conseil, en avait obtenu 759.

* * *

Sont également candidats :

— P.C.F. : MM. Jacques Agrain, vice-président cons. rég., adj. au maire de Saint-Sulpice-sur-Lèze ; Max Condat, cons., maire de Fontenilles ; Pierre Campa, m. de Cabanac-Cazaux ; Mme Marcelle Rumeau, anc. député.

— MAJORITE : aux côtés de MM. Cavaillé et Bonnet : MM. Antoine Osète, cons. gén., adj. au maire de Toulouse, R.P.R. ; Jean Cugno, m. de Burgalays, R.P.R.

M. Cugno a remplacé sur cette liste M. Jacques de Cruzel, maire de Gagnac-sur-Garonne, directeur de la chambre d'agriculture, qui a retiré sa candidature après avoir été inculpé à la suite de l'enquête en cours dans l'« affaire » du *Crédit agricole de Toulouse* (le Monde daté 7-8 septembre 1980).

RECTIFICATIF. — Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le suppléant du candidat du parti communiste est M. Roger Bouffier, et non Boussier comme il était indiqué dans le *Monde* du 24 septembre.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Une délégation d'anciens combattants serbes,* venue de Belgrade, participera, le 28 septembre, au ravivage de la flamme par l'Union nationale des poilus d'Orient et des anciens combattants des T.O.E. et A.F.N. Cette cérémonie anniversaire de l'armistice de 1918 aura lieu à 18 h. 30, à l'Arc de triomphe de l'Étoile.

Le Monde

société

L'enlèvement de M. Bernard Galle

Une « attente angoissée »

De notre correspondant régional

Quarante-huit heures après son enlèvement, à Lyon, on était toujours sans nouvelles, mercredi en fin de matinée, de M. Bernard Galle, gendre de Mᵉ Louis Chaine. Ce dernier a lancé un appel aux ravisseurs.

Lyon. — *« Ma famille, sans nouvelles depuis lundi à midi, vit dans une attente angoissée. Je lance un nouvel appel aux ravisseurs de mon gendre pour qu'ils reprennent contact avec moi, directement ou indirectement. Je ne pense qu'à la souffrance de ma fille et de mes petits-enfants. Je suis prêt à suivre avec la plus entière discrétion les instructions qui me seront données pour parvenir à la libération de mon gendre. »*

Ce communiqué remis à la presse et lu à la télévision par Mᵉ Louis Chaine, beau-père de M. Bernard Galle, est le seul nouvel élément à verser au dossier de l'enlèvement de ce dernier

Selon les déclarations du *préfet* de police du Rhône, M. Jean Chevance, les contacts entre les enquêteurs et la famille sont *« extrêmement difficiles »*. On a même parlé de *« rupture »*. Cette éventualité, confirmée par des proches de la famille Chaine, semble indiquer que, contrairement à ce qui s'est produit lors de l'enlèvement de M. Maury-Laribière, la famille ne veux pas jouer un double jeu avec les ravisseurs. Dans de telles conditions, l'affaire devrait être résolue par une remise de rançon (de 5 millions de francs ?) à l'insu de la police.

Paradoxalement, la victime, M. Bernard Galle, semble être tenue à l'écart des préoccupations des médias, alors que ce père de quatre enfants est le personnage essentiel de l'affaire. Sportif, âgé de trente-quatre ans, c'est un homme discret, clerc de notaire, chef d'un service à l'étude familiale *Chaine-Rousseau. Chargé* de cours à l'école notariale de Lyon, il mène une vie simple dans un immeuble modeste du quartier universitaire de Lyon. Un premier élément qui donne à réfléchir lorsqu'on le rapproche de l'immense fortune — plus supposée que prouvée — du « clan Chaine ».

On a enlevé le gendre d'un notable lyonnais, mais la personnalité de ce dernier est, elle aussi, difficile à cerner. *Il y a* tout d'abord l'homme politique. M. Louis Chaine, élu municipal et départemental, n'est pas amateur de déclarations fracassantes, de prises de position spectaculaires ; on lui reconnaît plutôt un rôle de médiateur, à l'image de son engagement dans les partis ou les mouvements chrétiens. Issu du M.R.P. puis du Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.), dont il a été le fondateur à Lyon, avec ses amis Joseph Fontanet et Jacques Barrot, il est aujourd'hui président de la fédération départementale du C.D.S., malgré son désir souvent affirmé de confier ses responsabilités au sein de ce mouvement à *« d'autres, plus compétents que lui »*.

« Il a de l'argent, donc il a le pouvoir » : si le postulat est facile, la démonstration l'est beaucoup moins. *« Aucune preuve ne peut être avancée quant à une liaison entre ses affaires privées et ses responsabilités politiques » :* Mᵉ Guy Rousseau, associé à part égale de Mᵉ Chaine, nous a répondu très sereinement : *« C'est vrai, notre étude est sans doute la première de Lyon quant à son volume financier. Mais une étude est plus rentable à effectif réduit — cinq personnes, par exemple, — qu'à quarante-cinq. Nous ne sommes pas spécialisés dans l'immobilier. Nous travaillons beaucoup dans les domaines du droit de la famille ou du droit des sociétés. Enfin, nous ne sommes pas les notaires de l'évêché et, si nous avons un fonds de clientèle solide et bourgeois, une quinzaine d'études sur les trente-deux que compte la ville sont dans la même situation. »*

Des éléments d'information qui sont autant de démentis aux nombreuses rumeurs, jusqu'ici non fondée, qui vont bon train entre Rhône et Saône. *« Elles auraient sans doute profondément choqué Mᵉ Chaine,* conclut son associé, *s'il n'était pas préoccupé avant tout par le sort de son gendre. »*

CLAUDE RÉGENT.

JUSTICE

Trois procès

• REIMS : réclusion perpétuelle pour un « viol-massacre »

De notre correspondant

Reims. — La cour d'assises de la Marne, siégeant à Reims, a condamné, mardi 23 septembre, Serge Oudart, trente ans, conducteur d'engins, demeurant à Fagnières (Marne), accusé du double crime, de viol et de tentative de meurtre sur une jeune fille de dix-neuf ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. Son beau-frère et complice, Jean-Pierre Lécuyer, trente ans comme lui, divorcé et père de deux enfants, a été reconnu coupable de complicité de viol et de non-assistance à personne en péril, la cour l'a condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle.

Deux hommes semblables sont entrés mardi matin dans le box des accusés : *« Deux individus se ressemblant comme deux sous de la même frappe qui ne sont ni alcooliques, ni frustrés, ni épileptiques, ni déséquilibrés, ni psychopathes, ni névrosés »*, a dit l'avocat général, M. Jacques Paugam. Tous deux ont avoué une enfance heureuse mais des études peu brillantes. Deux accusés qui, pour Mᵉ Gisèle Halimi, partie civile, ont commis plus qu'un viol, un crime de domination, de mépris, crime contre la femme et contre l'amour.

Dans le prétoire, chacun s'accorda à dire que le viol évoqué était pour une fois exemplaire. Pour une fois tout le monde s'était débarrassé d'une attitude qui fait porter en partie la responsabilité du crime à la femme qui en a été victime. Mardi, à Reims, personne n'a pu parler de provocation de la part d'Evelyne : elle n'était pas « à la sortie d'un *bal* », ne *portait pas* « *de* décolleté provocant », elle « ne faisait pas d'auto-stop ». Oudart et Lécuyer ne l'avaient jamais vue, sinon la veille des faits, le 11 juillet 1977, à 4 h. 15 du matin. Elle allait à son travail. Elle était sur son cyclomoteur entre Récy et Saint-Martin-sur-Pré, près de Châlons-sur-Marne.

Le lendemain, parce qu'ils *« avaient décidé de se faire cette fille »,* Oudart et Lécuyer étaient à la même place, à la même heure, dissimulés dans leur voiture. Le guet-apens ne pouvait échouer. A 4 h. 30, la jeune ouvrière subissait Oudart sur les berges de la Marne avec la complicité de son beau-frère. Ce fut là le premier crime bientôt suivi d'une succession de violences inouïes : *« Du viol-saccage on est passé au viol-massacre »,* déclara Mᵉ Halimi.

Evelyne tomba à l'eau. Sachant à peine nager, elle s'accrocha à un arbre mort flottant à la surface. Armé d'une pelle-bêche, Oudart s'acharna sur la jeune femme, lui brisant les mains pour lui faire lâcher prise. Ensuite il tenta de déraciner l'arbre *« pour qu'elle parte à la dérive et disparaisse »*. Enfin il se saisit d'une canne à pêche rangée dans le coffre de sa voiture, prit le temps de la monter et frappa Evelyne à la tête *« parce que c'est la seule chose qui dépassait de l'eau »*.

Un acharnement, une succession de violences dont les experts, dans leur grande majorité, conclurent qu'ils n'étaient pas le résultat *« d'automatismes psychomoteurs chez un individu dans un état de semi-crépuscule »*.

Exemplaire, cette affaire le fut aussi par l'attitude courageuse de la victime, qui trouva le salut en se laissant entraîner par le courant de la Marne, et en simulant la mort. Aujourd'hui, mariée, elle est enceinte. Son jeune mari espère que la venue d'un enfant atténuera ses cauchemars et sa peur.

HUBERT PERRIN.

• DRAGUIGNAN : Quatre mois de prison ferme pour un infanticide

(De notre correspondant.)

Draguignan (Var). — Une enfant d'une infinie tristesse que Bernadette Greffet, âgée de vingt-quatre ans, cette apprentie coiffeuse, qui pendant deux journées, les 22 et 23 septembre, a comparu devant la cour d'assises du Var, pour le meurtre de son bébé, dont elle avait accouché seule le 15 juin 1977 dans son appartement au Pradet (Var).

Quinzième enfant d'une famille qui en comptait dix-sept, son principal argument en réponse au président, M. Jacques Antona, est d'avoir continuellement souffert du mépris de son milieu familial. Les experts commis seront d'ailleurs formels : on parla longuement de schizophrénie, de dépression nerveuse et de carence affective.

L'audience de mardi fut consacrée en grande partie à l'audition de son ami, Jean-Luc Lacoste, qu'elle rencontra en pensant trouver l'affection qui lui faisait défaut. Il n'en fut rien. Jean-Luc Lacoste avoua mardi qu'il connaissait la grossesse de Bernadette, mais qu'il considérait cet aveu comme une plaisanterie. Le défenseur de Bernadette, Mᵉ Guidicelli, critiqua vivement cette attitude, lui reprochant sa non-assistance à personne en danger de mort.

Au terme d'un long délibéré, après que le ministère public, M. René Mounié eut réclamé quatre ans d'emprisonnement dont trois avec sursis, en lui reconnaissant de larges circonstances atténuantes, Bernadette Greffet a été condamnée à trois ans d'emprisonnement, vingt-six mois de cette peine étant assortis du sursis, soit quatre mois ferme.

JEAN-PAUL GIRAUD.

RADIOS LIBRES : M. EVIN (P.S.) NE SERA PAS JUGÉ A SAINT-NAZAIRE

Saint-Nazaire. — M. Claude Evin, député (P.S.), de la Loire-Atlantique, était poursuivi, mardi après-midi 23 septembre, devant le tribunal de cette ville pour violation du monopole de la radiodiffusion, mais le tribunal s'est déclaré incompétent. Mme Jeanne Lebaud, secrétaire de la section socialiste de Saint-Nazaire, et M. Joseph Patron, secrétaire de l'Union locale C.G.T., comparaissaient en même temps sous le même chef d'inculpation. Tous trois avaient participé, le 7 septembre 1979, à une émission clandestine de « Radio libre populaire Saint-Nazaire ».

● *M. Chirac et l'affaire Malley.* — Contrairement à ce qu'affirme dans un communiqué le « Comité des amis d'Afrique-Asie » le porte-parole du maire de Paris, M. Denis Baudouin, nous a indiqué que M. Jacques Chirac *« n'est pas intervenu »* auprès du ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, au sujet de M. Simon Malley, directeur de la revue sur le tiers-monde *Afrique-Asie* qui est menacé d'expulsion.

• EVRY : le parricide d'un fils effacé

Personne n'est vraiment capable d'expliquer logiquement pourquoi Michel Boettcher, vingt-cinq ans, a tué son père de quatre coups de couteau un soir d'avril 1979. Gilbert Boettcher, gardien à l'aéroport d'Orly, âgé de soixante ans, n'était sans doute pas un mauvais homme. Seulement bistro après bistro, côtes-du-rhône après côtes-du-rhône, il sombrait presque quotidiennement dans l'ivresse. Sa femme et ses quatre enfants, qu'il retrouvait dans le modeste pavillon familial à Paray-Vieille-Poste, n'en pouvaient plus.

Le 4 avril 1979, le père, ayant, comme on le découvrira, 2,33 grammes d'alcool dans le sang, s'était une nouvelle fois querellé avec son épouse, âgée de cinquante-sept ans, et Françoise, âgée de vingt et un ans, leur fille cadette. Soudain Michel Boettcher est intervenu. Son père s'est effondré sur le carrelage de la cuisine, mortellement blessé. Mais personne n'a compris immédiatement ce qui lui arrivait.

« Mon fils est descendu pour me défendre, raconte Raymonde Boettcher. *J'ai cru qu'il boxait son père et que celui-ci avait une syncope. Je lui ai donc passé un gant de toilette humide sur le front pour le rafraîchir. Souvent, il était tellement saoul qu'il restait couché comme ça jusqu'à 3 heures du matin. »*

Devant la cour d'assises de l'Essonne, mardi 23 septembre, Michel Boettcher n'a pas su relater avec davantage de précision la scène au terme de laquelle il est devenu un parricide. L'allure chétive, le visage masqué par de longs cheveux et par une barbe brune, il a limité ses propos à quelques phrases confuses. Depuis l'enfance, il vit replié sur lui-même, incapable de se fixer professionnellement, aspirant seulement à une activité artistique bien vague. Le docteur Jean Martel, expert psychiatre, estime que son cas *« ne se rattache pas à une maladie mentale étiquetable »*. Il relève cependant *« son marasme moral, son hyper sensibilité, sa fragilisation du contrôle pulsionnel »*. Et, ajoute l'expert, *« c'est un peu le bras qui a concrétisé un sentiment général inconscient »*.

« Pourquoi je bois »

Or, durant toute cette journée d'audience, les questions et les interventions du président, M. Jean Lassus, ont essentiellement contribué à une réhabilitation posthume de la victime, d'autant plus paradoxale que personne n'avait songé à l'accabler. Des morceaux choisis de témoignages de voisins et de collègues de travail furent longuement cités, qui affirment nettement : *« Je n'ai jamais vu le père ivre. D'autre part, je sais que le fils a le genre beatnik. »* *« En somme,* a même résumé le magistrat, *c'était un homme calme, effacé, discret, sans histoire, qui parfois buvait un coup de trop. »*

La déposition de Didier Boettcher, seize ans et demi, le frère de l'accusé, fut particulièrement pénible. Il a fallu que cet adolescent, visiblement bouleversé, ait un malaise pour qu'on cesse de lui demander : *« Mais vous n'avez pas relevé votre père ? »*

« Depuis 1941 que je le connaissais, Gilbert avait toujours bu », s'est souvenu Raymonde Boettcher. *« Mois, j'avais l'espoir qu'il s'en sortirait. Pendant la guerre en Allemagne, il avait vu tant d'atrocités ! Quand il était saoul, il me les racontait. Il me disait aussi :* « Tu » ne sauras jamais pourquoi je » bois. » *Ces derniers temps, il était particulièrement dépressif. A cause du travail qui ne marchait pas, de la société, de tout... Il avait voulu se tuer en se jetant sous un train. Il menaçait, si je parlais, de faire sauter la baraque, les enfants, moi et puis tout le monde. Je savais qu'il le ferait. »*

Aujourd'hui, c'est à son fils que Raymonde Boettcher tend la main. *« Quand il sortira de prison, il pourra revenir à la maison »,* dit-elle. Au président, qui lui fait remarquer que *« pendant dix ans il n'a rien fait »*, elle réplique : *« Chaque fois qu'il s'est présenté pour un travail on l'a refusé. Il veut faire de la peinture. Il est doué. Si c'est sa vie, on n'y peut rien. »*

Plaidoirie, réquisitoire et verdict ce mercredi 24 septembre.

STÉPHANE BUGAT.

Les journaux assignés en diffamation par M. Poniatowski lui réclament des dédommagements

Se désister d'une action en diffamation peut-il suffire à ceux qui ont été assignés ? C'est la question qui a été débattue, mercredi 24 septembre, devant la première chambre du tribunal de *grande instance de Paris, présidée* par Mme Simone Rozès.

M. Michel Poniatowski avait assigné, le 16 mai, *le Canard enchaîné, l'Humanité, le Quotidien de Paris* et l'organe socialiste *Riposte*, auxquels il reprochait des articles affirmant qu'il avait pu être au courant, avant l'assassinat de Jean de Broglie, des dangers pesant sur ce dernier.

Les avocats des journaux assignés avaient répliqué que l'action était irrecevable, la loi sur la liberté de la presse n'autorisant pas un ministre à prendre l'initiative de poursuites lorsque la diffamation concerne des faits ayant été accomplis dans l'exercice de la fonction.

Dans ces conditions, l'ancien ministre devait faire savoir le 17 juin qu'il se désistait de son action civile. Ce désistement n'a pas paru suffisant aux quatre journaux. Leurs avocats, Mᵉˢ Jean Schlissinger pour *l'Humanité*, Pierre-Louis Dauzier pour *Riposte* et *le Canard enchaîné*, et Mᵉ François Sarda pour *le Quotidien de Paris*, invoquant l'article 700 du nouveau code de procédure civile, demandaient au tribunal de condamner M. Poniatowski à verser à chacun d'eux 5 000 F.

A l'audience du 24 septembre, ils ont soutenu que l'action engagée par l'ancien ministre n'avait pu l'être *« par erreur ou méconnaissance de la loi de 1881 »* et qu'il fallait donc voir dans son comportement *« une intention malicieuse et un abus manifeste »*. Quant aux sommes réclamées, ils les ont justifiées par le fait que leurs clients avaient à la fois perdu du temps et de l'argent en ayant été contraints, entre le *16 mai* et le 17 juin, de prendre des avocats et de préparer avec eux une défense qui allait devenir sans objet.

Au nom de M. Poniatowski, le bâtonnier Claude Lussan devait soutenir que l'article 700 ne prévoit pas les honoraires d'avocat et surtout que ne peut pas être établi le caractère inéquitable d'une décision laissant à ses adversaires la charge des frais engagés. Selon lui, ce caractère inéquitable ne pourrait apparaître qu'après un jugement rendu sur *le fond*.

C'était une façon de dire qu'il convient d'attendre l'issue des poursuites pénales engagées cette fois par le ministère public à la suite de la dénonciation au parquet, par M. Poniatowski, des mêmes articles. Ces poursuites ont déjà abouti, le 23 septembre, à l'inculpation de M. Roger Fressoz par *M. Jacques Migayron,* juge d'instruction chargé du dossier, qui a convoqué pour ce mercredi 24 septembre, en vue d'inculpation, M. Laloue, directeur de la publication de *l'Humanité*.

Du côté des demandeurs, on a exprimé des réserves sur cette instruction pénale, en faisant valoir que M. Poniatowski, ayant choisi initialement d'agir au civil, il ne lui était plus possible de changer son fusil d'épaule.

L'affaire est en délibéré.

J.-M. Th.

FAITS DIVERS

● *Deux Mirages F 1* de l'escadre de chasse basée à Orange, qui participaient à une patrouille d'entraînement, se sont heurtés en vol au-dessus de la Méditerranée à environ 25 kilomètres au sud de Sète, vers 23 heures, dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 septembre. L'un des pilotes, qui a pu sauter en parachute, a été sauvé par le car-ferry *Agadir* assurant la liaison Sète-Tanger, qui venait de quitter le port. Les recherches maritimes et aériennes n'ont pas permis de retrouver le pilote du deuxième appareil. — *(Corresp.)*



JUSTICE

A L'INSTIGATION DES CHEFS DE COUR

La chancellerie souhaite apporter des modifications au projet « sécurité et liberté »

Le garde des sceaux souhaite apporter des modifications mineures au projet de loi « sécurité et liberté » tel qu'il a été adopté par l'Assemblée nationale au printemps dernier. Ces modifications résultent des réflexions *menées par les services de la chancellerie* et de suggestions des chefs de cour d'appel que M. Alain Peyrefitte a réunis au ministère mardi 23 septembre.

La première de ces modifications porte sur le contrôle d'identité dont des amendements d'origine R.P.R. prévoient la législation dans les cas dits de police administrative. Tels qu'ils sont rédigés, ces amendements sont probablement anticonstitutionnels et présentent de sérieux danger pour la liberté d'aller et venir (*le Monde* daté 24-26 juin). Afin d'éviter la censure du Conseil constitutionnel, la chancellerie souhaite que le texte définitif précise dans quelles conditions et pendant combien de temps une personne qui ne peut jsutifier de so nidentité pourra être « *retenue* » dans un commisariat. Il ne s'agit plus d'une modification fondamentale du projet, mais, souligne la chancellerie, d'une « *inflexion* ».

Le second point débattu par les chefs de cour porte sur le contrôle des juges d'instruction par la chambre d'accusation. Ce contrôle est prévu par le code de procédure pénale mais, dans la pratique, les présidents de chambres d'accusation président d'autres formations de la cour d'appel. Cette situation, reconnait implicitement la chancellerie, empêche les chambres d'accusation d'exercer un contrôle suffisant sur les actes d'instruction. Le ministère souhaite revoir sur ce point sa « *politique de personnel* » et insistera dans le projet « sécurité et liberté » sur cette mission des chambres d'accusation et de leurs présidents.

A propos des crimes « élucidés », l'Assemblée nationale a adopté un amendement qui oblige le juge d'instruction à saisir dans les trois mois la chambre d'accusation, afin que celle-ci se prononce sur la nécesité de poursuivre ou non l'information. Les chefs de cour estiment que cette *procédure* entrainera une surcharge de travail pour les chambres d'accusation. D'accord avec eux, le ministère souhaite l'adoption d'une procédure moins formelle et l'allongement du délai donné aux juges d'instruction pour saisir la chambre d'accusation. Ce délai pourrait être de six mois.

Le quatrième point sur lequel le ministère souhaite une modification porte sur les modalités d'exécution des peines. Le texte voté par les députés prévoit que le procureur de la République peut former un recours auprès du garde des sceaux contre certaines décisions prises par le juge et la commission de l'application des peines. Cette procédure est jugée trop lourde par la chancellerie qui souhaiterait que le droit de veto ainsi institué soit exercé directement par les parquets.

« *Les chefs de cour,* a déclaré M. Peyrefitte à l'issue de la réunion, *ont fait procéder depuis trois mois à des consultations approfondies auprès de leurs juridictions concernant l'adaptation pratique de cet texte. Au total trente-trois rapports .. un par cour — on été établis. Des réactions convergentes peuvent être tirées de ces consultations*, a affirmé M. Peyrefitte, qui a souligné que *les chefs de cour ont approuvé la ligne générale du texte, souvent même chaleureusement, et pratiquement à l'unanimité.* »

Le garde des sceaux a, d'autre part, rappelé que « *le préalable* » à la discussion sur la peine de mort était l'adoption du texte « Sécurité et liberté » ainsi que l'instauration en France d'un climat de sécurité.

Un rassemblement à Paris

La prochaine discussion de ce texte par le Sénat continue à susciter des réactions. A l'occasion de la journée d'action prévue le 2 octobre (*le Monde* du 6 septembre), les syndicats de l'Ile-de-France, qui appellent à protester contre le projet, organisent, de 16 h. 30 à 19 h. 30, un « *rassemblement-animation* », place de la République, à Paris. Ces organisations sont la C.G.T., la C.F.D.T., la Fédération de l'éducation nationale (FEN), la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la police nationale, la Ligue des droits de l'homme, des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.), le Syndicat des avocats de France (SAF), le Syndicat de la magistrature (S.M.) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.).

UNESCO

M. M'Bow estime que la course aux armements prend dans le monde des proportions inquiétantes

De notre correspondant

Belgrade. — Les travaux de la vingt et unième conférence générale de l'UNESCO ont commencé mardi 23 septembre à Belgrade. Après avoir entendu un discours de bienvenue du président yougoslave, M. Miatovitch, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a prononcé une allocution dans laquelle il a parlé tout d'abord de la misère qui, en dépit des progrès de la science et de la technologie, accable tant de pays. « *Le savoir et le savoir-faire,* a-t-il dit, *continuent d'être monopolisés par quelques-uns et d'être largement utilisés à des fins militaires. La course aux armements a pris des proportions d'autant plus inquiétantes qu'elle suscite, même chez ceux que tout destinait à une entente fraternelle, la tentative d'affrontements lourds de conséquences pour leur avenir et pour la paix du monde.* »

Un tel état de chose, selon M. M'Bow, a donné naissance à une aspiration fondamentale des peuples — celle de voir s'établir un « nouvel ordre mondial » « *Cette conférence*, a-t-il relevé, *ne doit pas s'ajouter à tous les rendez-vous manqués que la communauté internationale a déjà connus au cours des deux dernières années.* »

Le directeur général de l'UNESCO a adressé enfin un « *appel solennel* » à l'Irak et à l'Iran pour mettre un terme aux « *combats fratricides qui les opposent* ».

Dans l'après-midi, la conférence aurait dû entendre le rapport du comité de vérification des pouvoirs, puis procéder à l'élection de sa présidence et de ses commissions. Cet ordre du jour n'a pu être respecté, la séance plénière ayant été entièrement consacrée au problème de la représentation d'Israël et du Kampuchéa démocratique, et, dans une moindre mesure, de l'Afghanistan. En effet, une attaque déclenchée dans la matinée au comité de vérification des pouvoirs par l'Irak contre le délégué israélien, dont les pouvoirs ont été signés à Jérusalem, ce qui à son avis impliquait la reconnaissance de la Ville sainte comme capitale d'Israël, a été poursuivie en séance plénière pendant près de quatre heures, souvent avec une violence extrême. La thèse de l'Irak fut approuvée par tous les pays arabes, le Bangladesh, le Pakistan, l'Afghanistan, le Laos, la Malaisie, l'Indonésie, le Sénégal, la Guinée, l'Ethiopie, Cuba, les Comores, l'Iran et la Corée du Nord. Le délégué israélien déclara pour sa part que le problème était éminemment politique et que ce n'était pas la première fois que le délégué de ce pays assistait à une réunion de l'UNESCO avec des pouvoirs signés à Jérusalem.

Le problème de la représentation du Kampuchéa démocratique a provoqué, lui aussi, d'âpres débats. Le délégué du Vietnam exigea catégoriquement que le pouvoir du représentant du régime « fasciste et génocide » de Pol Pot ne soit pas reconnu. « *Ce régime*, s'est-il écrié, *a exterminé des millions d'hommes et a fait preuve d'une barbarie inouïe.* » Le point de vue vietnamien fut soutenu par l'Ukraine, l'Afghanistan, le Laos, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Mongolie, Cuba, l'Ethiopie et, avec certaines nuances, les pays arabes. Répondant au délégué vietnamien, le représentant du Kampuchéa s'acharna à son tour contre le gouvernement « *fantoche installé à Hanoï par Moscou* ». « *Le Kampuchéa*, a-t-il déclaré, *est occupé par 250 000 soldats et 50 000 administrateurs vietnamiens et 3 000 experts soviétiques. Ces gens massacrent les populations combodgiennes qui, par centaines de milliers, fuient sans foyer.* » Les délégués du Pakistan, des Philippines, de la Malaisie et de l'Indonésie ont accordé leur appui au délégué kampuchéen tout en faisant des réserves sur le régime de Pol Pot. Le Japon proposa à la conférence de suivre l'exemple de l'Assemblée générale des Nations unies, qui vient de reconnaître les pleins pouvoirs du délégué kampuchéen. La délégation américaine a estimé « regrettable » qu'on ait pu mettre en doute la valeur des pouvoirs du représentant d'Israël, ajoutant qu'il ne s'opposait pas au pouvoir du délégué afghan, « *ce qui ne signifie pas que nous approuvons l'occupation soviétique dans ce pays* ». Usant du droit de réponse, le délégué afghan affirma qu'il n'y a pas eu d'intervention soviétique dans son pays, que l'aide que lui a fournie Moscou était destinée uniquement à préserver son indépendance devant les ingérences extérieures et à inviter les « *impérialistes à s'occuper de leurs propres affaires, car l'Afghanistan restera indépendant et révolutionnaire quoi qu'il advienne* ».

Le président de la séance, le délégué canadien, M. Napoléon Leblanc, proposa que les débats soient interrompus pour permettre aux délégations de procéder à des consultations bilatérales et multilatérales.

PAUL YANKOVITCH.

M. HERVÉ BOURGES EST NOMMÉ COORDONNATEUR DU SERVICE D'INFORMATION

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a nommé M. Hervé Bourges, coordonnateur des activités du service d'information à la conférence générale qui s'ouvre à Belgrade le mardi 23 septembre. *M. Bourges sera aussi le porte-parole personnel de M. M'Bow.*

[Agé de quarante-sept ans, M. Hervé Bourges, cousin de M. Yvon Bourges, ministre de la défense est directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille depuis 1976. Ancien rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, il a été membre du cabinet d'Edmond Michelet au ministère *de la justice de 1959* à 1962.

Après l'indépendance de l'Algérie, en 1962, M. Bourges était devenu conseiller du président Ben Bella, puis au ministère de la jeunesse algérien. Après la chute de Ben Bella, le 19 juin 1965, le ministre de l'information, M. Bachir Boumaza, l'avait nommé chargé de mission. Lorsque, en octobre 1966, M. Boumaza avait rejoint l'opposition en exil, M. Burges, naturalisé algérien tout en conservant la nationalité française, avait été arrêté à Alger par la sécurité militaire.]

SOCIÉTÉ

Europe contre terrorisme

III. - Le nerf de la guerre

par J'MES SAPAZ'N

Quel que soit leur degré de compétence, les unités spéciales constituées un peu partout pour s'opposer aux manifestations terroristes ne pouvaient représenter qu'un moment de la lutte des États contre la violence politique. Il convenait, en plus, d'essayer de comprendre l'enchaînement qui conduit à de telles situations (« le Monde » des 23 et 24 septembre).

Dans un faubourg de la paisible *ville thermale de Wiesbaden*, sur la colline où, au Moyen Age, on dressait les potences pour pendre les voleurs, plusieurs immeubles de verre et de béton émergent de la verdure. Ici, c'est le saint des saints de la police allemande, le siège du Bundeskriminalamt (B.K.A.), le service criminel fédéral, l'équivalent de notre police judiciaire.

L'équivalent ? Voire. Face à l'arsenal entreposé ici, toutes les polices d'Europe — et peut-être même du monde — prennent un grand coup de vieux. La ruche bourdonnante de Wiesbaden vit au rythme d'un instrument qui a fait prodigieusement progresser les techniques policières — mais qui, du même coup, remet en cause les limites politiques, humaines et déontologiques dans *lesquelles elles s'appliquaient* jusqu'alors. Le B.K.A. est entré, depuis huit ans, dans l'ère de l'ordinateur.

Sur les deux mille cinq cents employés, deux cent cinquante travaillent uniquement sur le terrorisme. Depuis 1973, ils ont collecté deux cent cinquante mille indices et objets, localisé cent trente-huit appartements et permis l'interception de cent trente véhicules. Toute prise fait l'objet d'examens et d'analyses dont les résultats sont aussitôt engrangés dans les mémoires. Exemples : lorsqu'en avril dernier les policiers français arrêtent, rue Flatters, à Paris (grâce à l'épais dossier fourni par leurs confrères d'outre-Rhin), cinq jeunes Allemandes convaincues de terrorisme, les hommes du B.K.A. se muent en déménageurs.

Tout, depuis le vulgaire mégot *jusqu'aux* ustensiles de cuisine, en passant par les horaires de chemin de fer et les bouteilles vides, est amené à Wiesbaden. Toutes les empreintes sont relevées, les moindres traces analysées dans les laboratoires de la maison, les plus insignifiantes annotations manuscrites relevées, et le tout ingéré par les machines électroniques. Lorsque, le 25 juillet, près de Karlsruhe, on retrouve deux terroristes, Wolfgang Beer et Juliane Plambeck, morts dans une voiture accidentée (1), la machine se remet en marche : deux mille cinq cents traces et indices sont découverts sur l'épave et les cadavres ; quatre terminaux sont mobilisés (il peut y en avoir jusqu'à vingt), les classeurs se remplissent en même temps que les bobines : vingt-cinq en un mois, plus quatre autres rien que pour les prolongements français de cet accident. Comme le dit M. Horst Herold qui règne sur cette usine électronique : « *La chose la plus importante dans la lutte contre le terrorisme c'est la systématique.* »

La systématique

Au nom de cette « systématique » prônée par M. Herold, une trentaine de magnétophones se relaient pour enregistrer les appels des citoyens allemands qui semblent participer de bon cœur à cette chasse à l'homme : douze personnes se consacrent en permanence à l'écoute des bandes. « Systématique » encore, la mémorisation de tous les noms de lieux ou de personnes ayant été dans le monde l'objet d'attentats ou de tentatives : entre cinq mille autres, celui du *Monde* y figure en bonne place, comme celui du pape, car on affirme au B.K.A. avoir trouvé *dans une cache terroriste* des éléments relatifs à un projet d'enlèvement du Saint-Père.

Et ce n'est pas tout. Les stratèges de Wiesbaden expérimentent des machines encore plus époustouflantes. Par exemple, ce système d'analyse graphologique par ordinateur qui stupéfierait la voyante la plus perspicace : un premier test sur huit cents échantillons a abouti à 99,6 % de réussite. Ou encore, le fin du fin, le Projekt Sprechererkennung-KT 7, qui permet des comparaisons de voix à partir de décomposition ne permettant de conserver que les critères vocaux inaltérables (afin de déjouer les falsifications), puis — là, on se frotte les yeux en regardant l'écran — de reconstituer le bas du visage supposé de la personne qui a parlé...

Tout au long de la visite, M. Herold ne cache pas sa satisfaction. « *Ce matériel nous donne une supériorité sur les terroristes* », répète-t-il souvent. C'est vrai que, depuis 1977, l'année noire, l'avantage a tourné en faveur des forces de l'ordre. Mais le prix payé n'est-il pas un peu lourd pour la société allemande ? Un comité parlementaire de contrôle de huit membres existe, certes, depuis deux ans ; tandis qu'un « sage », le Datenschuzbeauftrager, a pour rôle d'instruire toutes les doléances des citoyens relatives aux données informatiques emmagasinées par la police. Mais pour ces trois cent quatre-vingt-treize personnes arrêtées depuis trois ans, pour ce « noyau dur » de trente-quatre personnes encore recherchées, fallait-il transformer le pays en cette espèce de société policière (*le Monde* daté 14-15 septembre) ?

Pour M. Kurt Rebmann, procureur général, qui réinvente la parabole de l'œuf et de la poule, « *le terrorisme n'a pas été un prétexte pour l'Etat, mais au contraire, l'Etat a été contraint par les terroristes de prendre des mesures défensives grâce auxquelles ils ne sont pas parvenus à leurs fins qui étaient de saper l'Etat. Mais nous devons demeurer vigilants car ils restent dangereux ; ils ont encore le personnel et la logistique nécessaires pour atteindre, par exemple, une personnalité. C'est pourquoi nous avons besoin d'une pression policière.* »

En écho, M. Herold matérialise ce « danger » en ouvrant les portes d'un musée des arts et métiers du terrorisme. « *Voici ce que nous avons trouvé, rue Flatters, à Paris (5e). Dans cette malle métallique on pouvait mettre 250 kilos d'explosifs ; et ceci est un dispositif de mise à feu à distance. Ici, un matériel très moderne de reproduction de faux papiers. Et encore cet atelier de fabrication de munitions : il y avait cinq mille cartouches dans l'appartement.* »

Le guide se tourne vers un autre coin de la pièce : « *Ceci, nous l'avons trouvé il y a trois ans, à Karlsruhe, dans un appartement de la ville, braqué sur le bureau du procureur général Rebmann.* » Il désigne, entièrement construite avec du matériel vendu dans le commerce, une batterie de 42 « orgues de Staline » miniatures, les fusées — remplies chacune de 25 grammes de nitrocellulose — devant être tirées par rafales de deux ou trois. L'engin voisine avec un autre plus perfectionné, découvert six mois plus tard à Düsseldorf : sur celui-là, les trente-deux fusées pouvaient être tirées simultanément et par télécommande.

La police, la justice et une bonne partie de l'opinion allemande estiment donc justifié cet effort de guerre que complète l'action d'autres services, comme le Verfassungsschutz (*Office de* protection de la Constitution, l'équivalent de nos renseignements généraux) dont le travail d'espionnage intérieur — notamment à travers les écoutes téléphoniques, le viol des correspondances, le noyautage des organisations étudiantes, et le quadrillage des usines — soulève quelque réprobation, et même le Bundesnachrichtendienst (service d'information fédéral).

Dans d'autres pays, on a aussi très bien compris — sans toujours se donner autant de peine pour l'expliquer — que l'information, *l'« intelligence » comme* disent les Anglo-Saxons, était le nerf de la guerre. La mauvaise organisation des services de renseignements espagnols explique, dans une large part, l'impuissance de la police face à l'ETA.

En Italie, où les services secrets sont périodiquement agités de crises — agrémentées de quelques « café coretto » (2) — nées souvent de leur inféodation à certaines factions politiques — nottamment d'extrême droite — on n'a jusqu'ici guère pu compter sur eux dans la traque aux terroristes (d'où le succès et l'auréole du général della Chiesa).

Un dernier scandale a abouti à la constitution, en 1978, d'un édifice fort complexe. Aujourd'hui, un CESIS (Comitato executivo per l'informazione e la siccurezza) est censé coordonner l'action de deux services actifs : le SISMI (Servizio per l'informazione e la siccurezza militare), rattaché à l'armée, chargé du contre-espionnage, et le SISDE (Servizio per l'informazione e la siccurezza) mocratica), civil, qui devrait seul lutter contre la subversion. En vérité, on s'en doute, les militaires n'ont pas accepté de gaieté de cœur de voir une parcelle de leurs prérogatives leur échapper, notamment tout ce qui touche à *la vie intérieure du pays*. Fortement appuyés par certains milieux politiques, et par la C.I.A. américaine, qui tire à boulets rouges sur le chef du SISDE, le général Grassini, ils n'ont pas ménagé les chausse-trapes au service civil.

Cette petite guerre explique que la police a dû constituer ses propres services de renseignement — compliquant encore le schéma. L'UCIGOS (Ufficio centrale per le investigazioni generali e per le operazioni speciali), installé au ministère de l'intérieur, coordonne les investigations et l'action antiterroristes que mènent sur le terrain plusieurs unités spécialisées, les DIGOS (Direzione per le investigazioni generali et per le operazioni speciali). On le voit, en Italie, les volontés — bonnes ou mauvaises — ne manquent pas.

Loin de l' « habeas corpus »

Elles ne font pas non plus défaut en Irlande du Nord, où, officiellement (3), trois « services » collaborent. Le Special Branch (S.B.), tout d'abord, appartenant à la police, et dont la vocation, depuis l'origine, semble marquée par le sortilège irlandais : à sa création, en 1870, ne s'appelait-il pas le Special Irish Branch ? Le Special Branch agit en liaison avec l'Antiterrorist Squad (créé en 1972 sous le nom de Bomb Squad) dont il est l'agent d'information. Chaque police du Royaume-Uni possède son S.B., et celui de Londres, le plus important, compte plusieurs centaines de fonctionnaires.

Les hommes des S.B., les seuls détenteurs du pouvoir d'arrestation, sont aidés dans leur collecte par les deux branches du renseignement : la Direction of Intelligence pour le contre-espionnage intérieur (D.I. - 5, ex-M.I. - 5 *à l'époque où ce service* dépendait de l'armée) et le Secret Intelligence Service (S.I.S., ex M.I. - 6) en principe voué au seul contre-espionnage extérieur.

Les trois services fonctionnent en parfaite harmonie et disposent d'un unique ordinateur, installé dans une caserne de Belfast. Comme en Allemagne, quelques dizaines de spécialistes ont donné à cet outil une prodigieuse efficacité. Exemple : une voiture franchit un barrage militaire près de Belfast sans être arrêtée, *mais son numéro minéralogique* est relevé et envoyé par terminal à l'ordinateur ; lorsque le véhicule parvient à un second barrage, quelques centaines de mètres plus loin, les policiers et les militaires qui l'arrêtent savent déjà tout sur son propriétaire, sur ses habitudes, sur ses amis, et même sur sa vie intime. Qu'il est loin l'*habeas corpus*...

La France n'a pas encore — faut-il le déplorer ? — tiré de ses ordinateurs une moelle aussi substantifique que la R.F.A. ou la Grande-Bretagne. La chasse aux « *terroristes* » releva d'abord chez nous, du folklore mythomaniaque né de l'imagination de M. Raymond Marcellin, dont les imprécations sur la « subversion internationale » servaient de prétexte à la mise en place d'un réseau d'espionnage intérieur extrêmement dense.

C'était l'époque où des renseignements généraux (R. G.) boulimiques redécouvraient les délices des écoutes téléphoniques, des détournements de correspondances, des perquisitions clandestines, des enquêtes personnalisées sur des « subversifs » ou sur leurs familles. Les fiches « M R. » (mouvements révolutionnaires) fourmillaient de détails parfois croustillants. C'était aussi l'époque où, en une épopée *ridicule*, la D.S.T. installait des micros pour écouter les « agents de l'étranger » écrivant dans *le Canard enchaîné*.

Cette frénésie s'acheva brutalement, *dans la soirée* du 27 juin 1975, au troisième étage du 9 de la rue Toullier, à Paris, où deux inspecteurs de la D.S.T. étaient tués et un commissaire blessé par Carlos, dont on fit, par la suite le *deus ex machina* du terrorisme international. Les responsables de la police, et davantage encore ceux de l'Etat, prenaient conscience des ambiguïtés sur lesquelles avaient reposé, jusque-là, la pseudo-chasse aux terroristes.

Il allait pourtant falloir encore quelques morts de part et d'autre avant qu'on se décide à pénétrer ce petit monde.

Tandis que les sections « politiques » et « extrémistes » des R.G. se renforçaient sensiblement, la D.S.T. reçut dans cette mission un rôle primordial (4). Jusque-là elle s'était uniquement consacrée, avec plus ou moins de bonheur, jusqu'à son assainissement, en 1970, au contre-espionnage. En 1978, on la réorganisa en trois divisions : technique, contre-espionnage (C.E.) *et contre-ingérence (C.I.). Cette* dernière section n'est pas installée au siège de la D.S.T., rue des Saussaies, mais dans un immeuble proche du parc Monceau, 16, rue Rembrandt, un lieu en principe secret qui n'en a pas moins fait l'objet d'un attentat, en mai dernier.

Le C.I. traite du terrorisme et se subdivise en deux bureaux : le B 2, qui s'intéresse à l'Europe et au Moyen-Orient, et le B 3, axé sur les réseaux sud-américains (et cubains). B 2 et B 3 n'ont pas de rôle actif et transmettent toutes les informations utiles à la P.J. qui procède aux arrestations. Ils travaillent en liaison avec les sections « terrorisme » récemment créées au sein de la brigade criminelle de Paris, d'autre part, à la direction de la police judiciaire.

La division C.I. de la D.S.T., qui peut faire appel aux ressources technologiques de la division technique, ne s'occupe en principe que du terrorisme assorti d'ingérences étrangères, les autres cas étant traités par la P.J. et les R.G.

Elle ne s'est, par exemple, dit-elle, occupé des Corses du F.L.N.C. que lorsqu'il est apparu que deux d'entre eux avaient suivi un entraînement en Libye. En revanche, un détachement spécial du service, fort d'une douzaine d'hommes, vient très récememnt de s'installer à Bayonne pour étudier l'implantation de l'ETA au Pays basque français et ses rapports avec l'IRA irlandaise. Cela, bien entendu, dans le cadre d'une coopération internationale qui fait actuellement de gros progrès.

Prochain article :

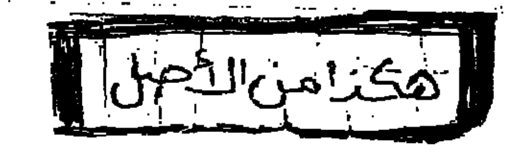
L'EUROPOLICE EN MARCHE

(1) L'enquête du B.K.A. devait établir qu'avec plusieurs autres complices ils préparaient un attentat contre le procureur général fédéral M. Kurt Rebmann, dont le prédécesseur, M. Siegfried Buback, a lui-même été victime de terroristes, en 1977.

(2) L'équivalent de notre « bouillon d'onze heures ». Expression employée dans les services spéciaux italiens pour désigner les « suicides », plus ou moins spontanés, d'agents.

(3) Quelques officines, plus ou *moins occultes*, participent occasionnellement à l'action psychologique en Irlande du Nord ou à la recherche des membres de l'IRA. Le principe en a été imaginé à partir de 1971 par le brigadier général Frank Kitson, auteur d'un *manuel de* contre-guérilla, *Low Intensity Operations*, aujourd'hui introuvable en librairie, qui appliqua en Ulster ses « principes » avec l'aide des S.A.S. Son action fut si controversée — y compris par une partie du *commandement* militaire — que le brigadier Kitson quitta brutalement Belfast, en 1976, pour être affecté à l'armée du Rhin. Sur toutes ces opérations « spéciales », lire l'ouvrage remarquablement documenté *de* Roger Faligot, *Guerre spéciale en Europe*, éditions Flammarion.

(4) En liaison avec la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T) et avec la sécurité militaire, *le Service de* documentation extérieure et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.) a créé un groupe opérationnel spécialisé dans l'antisubversion et la lutte contre le terrorisme international



isme

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La XIe Biennale de Paris

Du côté du paradis perdu

Il y a dix ans on disait : assez de la biennale. L'an dernier, pour sa onzième manifestation, les organisateurs ne savaient guère quoi y présenter et, à vrai dire, s'interrogeaient sur la nécessité d'être d'une telle manifestation. Ses semblables aussi, à Kassel et à Venise ou ailleurs, ont connu de tels moments de doute suicidaire. Et voici, après avoir failli s'éclipser en douceur, qu'elle revient, qu'elle est même attendue et parcourue dès son premier jour d'inauguration par une foule nombreuse et avide de voir ce qu'elle apporte de nouveau.

Cette faim d'art contemporain est un signe. Le signe du désarroi dans lequel sont plongés les jeunes artistes — et les moins jeunes aussi ! Depuis des lustres, l'art contemporain vit une révolution permanente banalisée. De proche en proche, on a fini par tuer les anciennes valeurs artistiques et même tenté de liquider son institution, le musée, pour conquérir une mythique « liberté de création ». Ce processus de *meurtre artistique simulé*, recommencé au fil des ans, a nourri et servi de raison d'être à une production esthétique qui venait par mouvements contraires, l'un tendant à remplacer l'autre, sur l'avant-scène. Mais il n'y a pas de substitution possible, l'expression plastique n'est pas un phénomène localisé. Elle resurgit chaque fois invinciblement, la même et changée.

Les avant-gardes, en art comme dans les armées, sont mues par un sentiment guerrier. Elles partent en se sachant incomprises, *mais ont besoin de rencontrer* une résistance pour triompher. La société permissive — plus permissive dans le domaine de l'art qu'ailleurs — aurait-elle eu raison de la dissidence artistique en instituant le « tout est permis » dans le cadre bien défini des musées ? Il a bien fallu se rendre à l'évidence : que ses « triomphes » avaient de moins en moins d'éclat, que l'art d'avant-garde s'enfonçait dans *une morosité incurable*, perdant en quelque sorte sa fonction transgressive à l'intérieur d'un système des beaux-arts désormais sans règles. Et où, par un renversement de situation, il revient à chacun d'inventer les siennes.

L'existence de mouvements pourvus de leurs chefs de file a cela de commode qu'ils aident à identifier les œuvres et à caractériser leurs appartenances, même si ce faisant on n'a pas atteint leur réalité interne. Les uns entraînent les autres, les moins bons servant, dans un *premier temps, à valoriser* les meilleurs. Et ces derniers, par la suite, à faire rejaillir un peu de leur lumière sur ceux qu'il est convenu d'appeler les « petits maîtres ». Mais aujourd'hui il n'y a plus de « maîtres », plus de chefs, plus d'écoles. Il n'y a que des artistes, particuliers. Et bien qu'en vérité il n'y ait jamais eu que cela — même à l'intérieur d'un même courant artistique, — l'avant-garde s'est perdue dans son propre labyrinthe.

Crise de concept

La raison initiale de la biennale, créée en 1959, fut de montrer les travaux des jeunes artistes qui souvent ne parvenaient pas à exposer dans les galeries. Ayant d'abord *fonctionné* comme un sauvetage, elle est très vite devenue le banc d'essai, de lancement ou de consécration de mouvements artistiques. Mais les biennales, auxquelles sont venues s'ajouter les salles d'expositions expérimentales des musées, ont à ce point étendu leur capacité de « monstration » de la production artistique que la création significative ne suit plus.

On connaît les affres des organisateurs de ce genre de manifestation : à peine l'une d'elles est-elle mise en place, qu'ils se demandent quoi mettre dans la suivante qui va avoir lieu ailleurs. Car, à Venise ou à Kassel, c'est *toujours les mêmes* types d'art, voire les mêmes artistes qui sont montrés. Si bien qu'elles ont fini par se ressembler et connaître les mêmes problèmes.

On a donc parlé de crise. Crise de quoi ? D'une production artistique dont le sens devient indiscernable par ceux qui organisent ces manifestations ? Car c'est la force d'impact autour d'une tendance dominante qui donne sa signification à telle ou telle biennale. Et celles-ci sont le plus souvent définies par des *showmen* de l'art, entrepreneurs culturels, metteurs en scène et concepteurs de manifestations, dont ils définissent les thèmes qu'ils illustrent par des œuvres. Lorsque ce thème n'est pas trouvé et au-delà des œuvres suffisamment suggestives *pour en témoigner, c'est la* manifestation qui est mise en question. C'est ainsi que Kassel sauta une échéance comme Paris l'an dernier. Si bien que, si l'on veut parler de crise, c'est plutôt d'une crise de concept et d'impuissance à décrypter la réalité interne de ce qui se produit, en quelque sorte à jouer les pères promoteurs d'art. Car ils n'ont jamais été aussi nombreux, les artistes nouveaux qui, *solitairement, entament* le *long chemin* qui mène à l'élaboration d'un langage plastique.

Alors on est revenu aux anciennes règles de la présentation par pays. Celle-ci n'a pas que de mauvais côtés. La voie la moins ambitieuse permet à la biennale, en attendant des jours meilleurs, de survivre comme un « *machin* » artistique où *chaque* pays apporte sa pâture. D'où l'hétérogénéité généralisée des genres. Lorsque l'activité centrale des arts plastiques vient à manquer au rendez-vous, on multiplie les nouvelles approches de l'expression artistique : vidéo, photo, performances, installation, architecture... La variété du médium cache-t-elle *un vide ou bien est*-elle l'annonce d'un renouveau qui n'a pas encore atteint sa phase de formulation visible ?

Une telle manifestation, qui réunit quelque trois cents artistes, est une foire aux symboles qui représente les tentatives de déchiffrement de la réalité du monde par des tempéraments et des *mentalités différents*. Les artistes peignent ou dépeignent le monde comme il va, le *construisent ou* le *déconstruisent*. Ils intègrent dans un langage artistique, visuel ou mental, des changements à peine perceptibles, saisis intuitivement. C'est une des fonctions positives d'une telle manifestation en ce début de la décennie 80, qui *s'annonce* comme celle d'une remise en question des règles du jeu en cours.

Sont-ils trop complexes et invisibles encore ces changements que prépare la révolution *technologique ? De* temps à autre, les phénomènes mûrissent, deviennent perceptibles et significatifs. Les grandes intuitions les saisissent plus tôt que les autres. Cette « voyance », c'est le matériau même des avant-gardes artistiques. Mais les pulsions secrètes de ce monde à venir ne semblent pas communiquer avec nos jeunes artistes. Le « sismographe social » — qui a toujours fonctionné comme *une variante de socio-fiction* — est en panne. Il ne marche que sur des phénomènes déjà médiatisés. D'où un sentiment de déjà vu, de simple transfert symbolique d'un langage à un autre, dans ces travaux où se manifestent une confuse inquiétude et souvent une tendance à la régression.

L'accord du monde moderne avec l'art contemporain que l'on a connu pendant ces deux décennies, du *pop-art* à *l'op'art*, du *minimalisme* à *l'art pauvre*, n'est plus. Il se manifeste surtout par une réaction, au sens propre du mot. Impuissants à saisir le réel en gestation et à l'anticiper pour agir, les jeunes artistes rêvent du paradis perdu de la peinture déjà entrée dans le trésor de l'histoire de l'art. Lorsque la *création manque de vision, elle* retourne au passé. Solution d'attente commode. Tout se passe comme si l'âge moderne lui-même avait perdu ses pouvoirs d'imprégnation sur l'art contemporain. Il est plus menaçant que prometteur.

Erreurs de parcours

Sans idées d'avenir on régresse et proclame la nécessité de revenir en arrière, en quelque sorte à *l'éternel* « retour à l'ordre » qui suit les périodes d'effervescence. C'est une tentative formulée ici et là, surtout parmi les artistes de la section *française*, par le *biais* de l'œuvre aboutie et menée à son terme, transitant par un dessin lent et précis et des citations de styles consacrés, anciens ou récents. Citations qui sont un préalable à un retour au métier et aux symboles anciens. Tout ce qui évoque le passé, même pas si lointain, rassure devant un avenir qu'on imagine à tort ou à raison lourd de menaces et en tout cas sans *visage encore*.

Ordinairement ce sont les peintres, dont le travail en atelier est plus propice à l'expérimentation, qui ont fonctionné comme les premiers intégrateurs des progrès du modernisme. Cette fois, ce sont les architectes qui, étant plus proches de la *mécanisation*, ont *été* les premiers à manifester le désenchantement du monde moderne que cette biennale semble nous désigner du doigt. D'où l'accroissement de la part des architectes, qui manifestent ici, plus explicitement que les peintres, ce retour aux styles. A l'exception de ce groupe de peintres *allemands*, *Normal*, *qui* peignent collectivement en 1980, à la manière des fauves des années 20, au moment où l'imagerie sauvage des tableaux s'était révélée comme une vision prémonitoire de ce qui se préparait aux années 30.

Il faut aller du Musée d'art moderne de la Ville de Paris au Centre Georges-Pompidou, à travers les travaux de ces artistes venus de quarante-trois pays. *Les Américains* manquent à l'appel, mais pas la référence à leur nouvelle peinture « *Pattern* », avec d'ailleurs des œuvres fort bien venues de Dominique Gauthier et Isabelle Champion Métadier. La biennale est pavée d'erreurs de parcours de l'avant-garde. Tous les « salons » ont fini à la longue par être submergés par le nombre et la qualité incertaine des choix. Les vingt-cinq *artistes de la section française* représentent une sélection parmi quelque six cents candidats ! Il reste à inventer une avant-garde de cette avant-garde, devenue désormais, elle, la troupe elle-même, qui rapplique des quatre coins du monde.

JACQUES MICHEL.

● **Un colloque sur l'art actuel est organisé par Jean-Marc Poinsot, en collaboration avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (O.F.A.J.), *du 23 au 27 septembre*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Interviendront des critiques, des historiens de l'art, des théoriciens et des artistes (le matin à 10 h., l'après-midi à 16 h.).**

UNE SELECTION

cinéma

LE CHEVAL D'ORGUEIL DE CLAUDE CHABROL

(Lire nos articles page 19.)

CHER VOISIN DE ZSOLT KEZDI-KOVACS

Vie privée, vie publique, sauvagerie et détresse des êtres, tendresse aussi : dans une grande maison aux logements exigus, grouillent les passions. Arrive Dibusz, impérialiste, mais aussi salvateur.

Le Dernier Métro, de François Truffaut : amours et mises en scène au cœur des années noires. **Fame**, d'Alan Parker : le film le plus tonique de la rentrée. **Loulou**, de Maurice Pialat : ce que le cinéma français peut offrir de meilleur, quand il réfléchit sur les gens et sur lui-même. **La Rue de la honte**, de Kenji Mizoguchi : une *manière de testament spirituel*. **Pastorale**, d'Otar Iosseliani : quatre musiciens dans la campagne *géorgienne*, la poésie très particulière d'Iosseliani.

théâtre

EXERCICES DE STYLE AU PETIT MONTPARNASSE

La première surprise de la saison est un texte très connu de Queneau, variations linguistiques sur *une petite scène de rue* auxquelles deux délinquants de l'art drama, Jacques Seiler et Jacques Boudet, en compagnie de Danièle Lebrun, apportent une masse d'inventions irrésistibles.

Le Mariage de Figaro, au Théâtre de Paris : Jean-François Balmer compose un Almaviva ambigu, mou et rusé, en tête d'une distribution excellente dans la mise en scène de Françoise Petit.

Romersholm au Théâtre Présent : le spectacle de Jean Bollery est fidèle à la superbe pièce d'Ibsen. **Rude journée en perspective** au Lucernaire : Yann Collette, comédien étrange, déséquilibre les silences. **En r'venant d'l'Expo** à la Cartoucherie du Soleil : un grand succès populaire du Campagnol *sur les méfaits du Caf' Conc'*. ***Le roi se meurt*** à l'Odéon : reprise pour quelques représentations dans la fascinante mise en scène de Lavelli.

musique

FESTIVAL STRAVINSKI

Deux très beaux concerts dans le cycle Stravinski du Festival d'automne : d'abord l'Orchestre et les *Chœurs* de la B.B.C. dirigés par le grand chef russe Guennadi Rojdestvensky, avec surtout le beau mélodrame sur un poème d'André Gide, **Perséphone**, et le **Concerto pour piano à la manière de Bach** (Congrès, le 27) ; ensuite, le *Nouvel Orchestre philharmonique* et les Chœurs de Radio-France, sous la direction de Gilbert Amy, avec les **Threni**, grand chef-d'œuvre de la période sérielle, le **Requiem**, les **Symphonies d'instruments à vent** à la mémoire de Debussy et la curieuse cantate **Babel** *(Champs-Elysées, le 30)*.

LES LIAISONS DANGEREUSES

Dans la *merveilleuse* salle de l'ancien Conservatoire, l'Opéra reprend le grand succès contemporain du dernier Festival d'Aix, **les Liaisons dangereuses**, de Claude Prey, mise en scène de Pierre Barrat, spectacle aussi exquis que *terrible, dans une impitoyable* lumière (2, rue du Conservatoire, les 24, 27 septembre, 1er, 4, 6 *octobre, à 20 heures*).

AVIGNON A PARIS

Autres héritages de l'été : l'IRCAM reprend le spectacle Heinz Holliger d'Avignon **(Va-et-vient - Pas moi)**, sur des textes de Beckett, d'une esthétique d'avant-garde fort intéressante (Espace de projection, les 1er, 2, 3, 4, 7 et 8), et le Centre *culturel belge présente* ***Attitudes***, de Ph. Boesmans, également donné à Avignon, qui étudie, autour d'une anecdote banale, les rapports complexes qui peuvent s'établir entre musique, chant, mot, geste et film (46, rue Quincampoix, les 25, 28, 29 septembre et 1er octobre).

LE FESTIVAL DE WALLONIE

Pendant ce temps, le Festival de Wallonie est consacré à « Liège *et l'Occident » pour le millénaire* de la principauté de Liège. Programme fort intéressant où l'on pourra entendre des œuvres de Du Mont, Charpentier, Rameau, etc. avec J. Nelson et R. Jacobs (le 25) et par la Chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe (le 27) ; le **Requiem** de Gossec (le 26) l'intégrale de l'œuvre d'orgue de Franck (les *30 septembre et 1er octobre*), des œuvres contemporaines de Lefebvre, Mefano et Pousseur, sous la direction de Mefano (le 2), **Pygmalion** de Rameau et le **Jugement de Midas** de Grétry, dirigés par G. Leonhardt (le 11), et les **Béatitudes** de Franck (le 24). (Renseignements : 17, *rue* des Mineurs, 4000-Liège, Belgique.)

LE CHANT A L'ATHENEE

Comme il est maintenant de tradition, une brillante saison de chant s'ouvre au Théâtre de l'Athénée avec la grande soprano américaine Anna Moffo (le 29) Kurt Moll (le 6 octobre), qui seront suivis par J. Rhodes, Leyla Gencer, dont ce seront les débuts à Paris, C. Bergonzi, Ch. Eda-Pierre, *B. Fassbaender, etc.*

Fin du Festival estival par un gala Mozart au château de Versailles, avec Ch. Eda-Pierre, G. Pludermacher et le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par E. Krivine *(Orangerie, le 24)* : **Requiem** de Fauré, dir. B. Thomas (église de la Madeleine, le 26) : Lily Laskine et l'Atelier de musique de Ville-d'Avray (Tréteaux de France, parc de Saint-Cloud, le 28, à 17 heures) ; récital G. Poulet (au bénéfice des malentendants, Champs-Elysées, le 29) ; Orchestre national, dir. D. Shallon, avec S. Lindenstrand *(Fac de droit, le 29)* ; Octuor de la Philharmonique de Berlin, œuvres de Kreutzer et de Schubert (Gaveau, le 1er octobre).

expositions

LA BIENNALE DE PARIS AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS ET AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

(Lire ci-dessus et pages 16 et 17.)

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE AU DIX-NEUVIEME SIECLE AU PETIT PALAIS

Un choix de deux cents épreuves originales signées Atget, Nadar, Le Gray, Maville, mais aussi de noms peu connus. Parmi elles, des portraits, des paysages, des natures mortes, des reportages, pour témoigner de la photographie en tant qu'art, déjà. La Bibliothèque nationale, pour le Festival d'automne, sort de ses réserves. L'exposition ira même à New-York, au *MET, pour Noël*.

ECRITURES 11, RUE BERRYER

Un important rassemblement de *manuscrits, d'œuvres typographiques*, de notations musicales d'artistes du vingtième siècle, pour montrer l'écriture romaine en tant qu'art, au même titre que l'écriture chinoise ou arabe.

HOMMAGE A PAUL DELVAUX AU CENTRE CULTUREL *DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE* DE BELGIQUE

Un hommage au vieil artiste qui, écrivait Breton, **« a fait de l'univers l'empire d'une femme, toujours la même, qui règne sur les grands faubourgs du cœur »**. L'exposition présente des œuvres sur papier, notamment de grandes aquarelles *récentes inédites (127-129, rue* Saint-Martin).

Les dessins de Kurosawa à l'Espace Cardin : 186 gouaches, 58 dessins qui ont servi à la réalisation du film **Kagemusha**, palme d'or 1980, à Cannes. **Les théâtres du « Boulevard du crime »** (1752-1862), au Louvre des antiquaires : *des maquettes, des gravures, des* objets, des tableaux... pour évoquer l'histoire du théâtre populaire à Paris, qui s'est écrite sur ce petit bout du boulevard du Temple, où on ne s'égorgeait que sur scène, dans des mélos où triomphaient Debureau, Frédérick Lemaître, d'autres.

variétés

GILLES VIGNEAULT A L'OLYMPIA

La « queste » du pays québécois parmi les mots trop pressés de jaillir. Les racines et l'âme du *Québec (20 h. 45)*.

JULES BEAUCARNE A BOBINO

Un voyageur coiffé de lunes et habillé d'étoiles qui se glisse dans le vent léger et chante les gens *de rencontre et la nature (20 h. 45)*.

LES MISERABLES AU PALAIS DES SPORTS

L'imagination de Robert Hossein se meut à l'aise dans l'univers *hugolien. Avec « les Misérables »*, monté en comédie musicale, Hossein parle des personnages aux oriflammes calcinées, se prend d'une certaine tendresse pour Gavroche et Thénardier.

HARLEM SWING AU THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN

Directement venue de Broadway, une revue qui ressuscite une des plus fortes personnalités musicales de Harlem dans les années 30 : Fats Waller (20 h. 45).

jazz

DANS LES CLUBS

Caveau de la Montagne. Michel *Grailler (piano) et Christian* Escoudé (guitare), jusqu'au 5 octobre. — **Club Saint-Germain.** Gérard Badini (ténor) avec Alain Jean Marie (piano), Michel Gaudy (basse), Philippe Combelle (drums), jusqu'au 27. — **Dreher.** Sonny Murray Trio, jusqu'au 30. — **Riverbop.** Série des grands guitaristes.

La XI[e] Biennale

PHOTO :

Parti pris

DE case en case, une femme s'est déplacée, nue, et les séquences de son mouvement forment la ligne n° 1. A la *ligne n° 2 s'affirment* des objets, un dans chaque quadrilatère : des objets verts — lampe, sac, seau, récepteur TV, blouson, puis ventilateur. La ligne n° 3, vide, est seulement un fond jaune. Le même jaune qu'au-dessus. Le tout a pour titre « Selbst » et se lit « par addition », par combinaison, en jouant des horizontales et des verticales. Gloria Friedmann ne *fait pas seulement de la photo.* Elle peint le lieu de ses images. Pour un autre assemblage baptisé « Double Play » le fond, le lieu, est vert. Il est question, en trois panneaux distincts, d'une autre femme, et d'un violoncelle que des partitions de musique séparent, ou réunissent. Les contours du personnage comme ceux de l'instrument ont été réhaussés de noir. En guise de conclusion une bande jaune s'est glissée dans le vert. Gloria Friedmann pourrait tout aussi bien, comme Maggie Bauer, recourir au collage, et écrire au stylo et jouer de la laque et du crayon de couleur.

Gloria Friedmann « Double Play ».

Beaucoup des œuvres exposées à la Biennale de Paris prouvent une fois encore que la frontière entre les « catégories » (photo et arts plastiques) est une ligne de partage artificielle, floue.

Ce qui est commun, cependant, entre ceux qui mélangent les techniques et ceux qui présentent de la photo pure, c'est une façon d'expliciter, de raconter de courtes histoires, ou de démontrer *une idée.*

Patricia Plattner, par petits carrés *successifs,* ne fait rien d'autre en mêlant dans « Poste restante » les vues de gestes et d'objets de la vie quotidienne, du lever au coucher, à ces cartes *postales peintes accrochées sous* le leitmotiv en noir et blanc d'une machine à écrire.

Sara Holt, quant à elle, a fixé, des heures durant, les variations de la lune, et les lueurs de l'aube, et les rayons du crépuscule. Elle a regardé, au long des poses sans fin, la silhouette d'un volcan, l'ombre d'un nuage. Et elle explique la lumière, les décompositions quasi chimiques de cette lumière, perçue, saisie. Travail de physicien, ou d'entomologiste... soucieux des nuances de l'exactitude.

Sa tendresse romantique pour *la nature est proche* de celle de cet autre, le Norvégien Henny Lie, posant comme un patchwork, sur un même plan, des détails de sable, des détails de plantes, et, au beau milieu, l'image d'une bicyclette tombée dans la neige. Et l'on sent le grain de la neige.

Penti Sammalsthi, pour être Finlandais, est dans la même sorte d'affinité, avec la poudre blanche des hivers où les lapins trottinent à découvert.

Chez le Portugais José Barias, c'est le grain de la pierre qui affleure, sensible, au long des visions du barrage qu'un drap blanc accroché en rideau trans*forme en archétype de la* culture. Pour l'Israélien Motti Mizrahi, les éléments prennent une texture surréelle et l'inten*sité* est d'ordre religieux. Amour du détail quand, soudain, une *main* comme *surprise* dans *la* transparence d'un verre paraît prête à respirer.

Eva Klasson, séduite aussi par le vivant de la peau, la forme d'une oreille, ou la ligne d'un cou ne parvient pas à cette attention pudique avec ses gros plans sophistiqués.

Il faut peut-être pour dire le corps humain la brutalité sans fioriture, le cynisme de François Hers n'hésitant pas à exhiber les misères de la cellulite, les défauts d'un ventre, et la vulgarité d'un bras arrêté dans une position forcée.

François Hers a ses défenseurs. Il maîtrise son métier. Tout comme Bernard Fancon dont, cependant, les petits garçons de cire pris dans des décors de dentelles pour poupée ne laissent guère de place à l'imagination autre que narcissique.

Tom Drahos avec ses photographies de pommes *scuptées* attendant le martyre de la râpe est beaucoup plus fou, et ses bonshommes, et ses pharaons, et ses machines abracadabra et ses amoncellements de débris symboliques sont autrement saisissants. Il joue du contraste, des contraires et des contours.

Voilà. Au bout du compte, c'est Bustamante qui nous en a « dit » le plus. *Il s'exprime simplement.*

Son art est celui du paysage. Pour regarder ainsi les briques des maisons en construction, pour saisir l'ombre des arbres et leur *volume, et l'épaisseur des feuilles,* pour mettre en exergue l'incongruité d'une pompe perdue dans les genêts jaunes, ou les taches blanches du ciment frais, sûr qu'il est de ceux qui ont beaucoup à *raconter, au fil de l'objectif.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

VIDÉO ART...

Une chambre

LA vidéo est *d'abord* un appareil d'enregistrement. Cette banalité de base, qu'on finit par oublier à force d'identifier l'art vidéo aux trucages électroniques, voici que toutes les œuvres de la sélection californienne de cette Biennale (Musée d'art moderne, programme 1, salle 1) viennent la réaffirmer, avec un bel ensemble, comme une vérité première.

Aucune d'entre elles ne se signale par des effets de synthétiseur (de formes ou de couleurs). S'il arrive qu'on y rencontre quelquefois des couleurs très spéciales, comme dans *Alarm*, d'Ante Bozanich, c'est qu'elles ont été provoquées au tournage par le biais de certains éclairages. Tout se passe comme si les directions explorées par Nam June Paik, Woody et Steina Vasulka, Kit Fitzgerald et John Sanborn, aux Etats-Unis, Dominique Belloir, Robert Cahen, Thierry Kuntzel, en France, étaient délibérément dédaignées.

C'est que, en Californie, selon Pier Marton, l'un des artistes les plus intéressants de cette sélection, d'une part, les appareils sophistiqués sont rares et d'un *accès* beaucoup plus difficile que sur la côte est, où travaillent Paik et les autres, et, d'autre part, que les jeunes artistes californiens ne manifestent pas tellement de goût pour les trucages électroniques, préférant poursuivre leurs recherches avec des moyens relativement modestes. Des moyens, pourrait-on dire, cinématographiques allégés. *On demandera* à la vidéo d'être cette caméra-stylo, que le cinéma, en dépit de certaines promesses, n'a jamais vraiment réussi à être.

Une caméra-stylo qui serait d'abord une pure chambre d'enregistrement et qui ne s'embarrasserait pas d'effets d'écriture superfétatoires. Qui se contenterait *de fixer ce qu'on met devant elle, de le consigner,* presque à la façon d'un greffier.

Moi, moi, moi

Alors, que mettent-ils devant leurs caméras, ces Californiens de la Biennale ? Avant tout : eux-mêmes. Et, suivant la part d'eux-mêmes qu'ils choisissent d'utiliser, on voit se former quelques regroupements, des tendances.

« Mon corps et moi », pourrait s'intituler la première de ces tendances. Ante Bozanich embrase son visage, le transforme en torche, par la combinaison d'un courant d'air qui dresse ses cheveux comme des flammes et de lumières incandescentes qui irradient son visage. C'est impressionnant au début car on croit qu'il flambe vraiment, puis cela devient beau *tout* en restant atroce. Pier Marton, lui, scrute *son souffle,* dans deux *pièces courtes* d'une grande rigueur. Dans *Breathing*, il cadre son torse soumis à des mouvements d'inspirations et d'expirations contrôlées, retenues, ralenties, prolongées, afin sans doute de provoquer, côté son, une sorte de musique concrète des plus ténues, et, *côté* image, une mise en relief d'un élément invisible par nature, l'air. Dans *Whistle*, il souffle dans un sifflet jusqu'à bout de souffle, sous le feu croisé de deux caméras traquant sur son visage les signes de l'effort et de l'épuisement.

Tout cela ne va pas sans un certain narcissisme, ce vice impuni et si tentant en vidéo, mais un narcissisme actif, autodestructeur, qui dit peut-être encore davantage que les autoportraits les moins complaisants, *cette part de soi que tout* créateur consume *inévitablement* dans ses œuvres.

● « Mon âme et moi », autre tendance qui s'attache à consigner des fantasmes, à restituer des fragments autobiographiques. Pour cela on fait appel à des objets symboliques, des marionnettes grossières, des peintures qui dégoulinent, des œufs qu'on



...ART VIDÉO ET CINÉMA EXPÉRIMENTAL

Les frères

IL faut reconnaître l'intuition éminemment juste d'Antonioni, à *la dernière Biennale de Venise,* du rapport étroit entre cinéma et vidéo, même si, quand vous visitez l'université de Buffalo, dans l'Etat de New-York, que vous rencontrez Hollis Frampton, chef de file du cinéma expérimental américain, parmi ses élèves, *puis* Woody Vasulka au milieu de son laboratoire vidéo, vous avez l'impression de naviguer sur deux planètes différentes. La vidéo, vue à travers la sélection française à la Biennale de Paris, semble souvent reprendre des expériences déjà tentées au cinéma.

Les trois écrans vidéo « interlockés » *(c'est-à-dire avec déroulement* simultané parfaitement synchrone des trois bandes) de Catherine Ikam et Michel Jaffrenou ne seraient nullement reniés par l'Abel Gance de *Napoléon :* Catherine *Ikam déploie son Niagara Falls* sur un plan horizontal, Michel Jaffrenou *le Plein d'plumes* à la verticale. Mais l'une, partant d'une même donnée, la traite de trois *manières différentes ; plan réel des chutes* du Niagara, ces mêmes chutes vues à travers la technique de colorisation de Woody Vasulka, ces chutes méconnaissables, recomposées à travers ordinateur. L'autre dans *le Plein d'plumes,* en noir intensément noir et blanc *pulpeusement* blanc, suit une chute de plumes blanches qui s'accumulent lentement en glissant d'un moniteur à l'autre.

Si Catherine Ikam ne dépasse pas l'esthétique de la photographie, une photographie animée, Michel Jaffrenou nous fascine avec sa découpe de l'image, sa recréation d'un *espace faussement* continu, totalement imaginaire.

Thierry Kuntzel, dans son essai muet intitulé *Still* — c'est également le titre d'un film expérimental américain d'Ernie Gehr — nous donne des *images* très *belles* de l'infinitésimal lumineux, un palier avec escalier à gauche et une porte, de face, dans la partie droite.

La *manipulation* visuelle *dans* le plan, à l'intérieur du plan, exclusive de la vidéo, fait surgir l'espace du néant, affine l'épure d'un décor classique de film. Travail séduisant, mais court, où l'on a de la peine à *rejoindre* l'auteur *dans sa vision* — ses propres déclarations dans le catalogue — *« de paroles tues, d'histoires virtuelles ».*

Trompe l'œil, de Robert Cahen, projeté dans des conditions défectueuses, enrichit le cinéma d'animation classique de tous les trucages permis par la vidéo recherche d'un raffinement extrême qui, en d'autres temps, aurait été *primée au Festival de Tours. Nothing,* bande française de deux jeunes femmes suédoises, Teresa Wennberg et Suzanne Nessim, nous ramène directement aux tentatives d'Ernie Gehr et de Michael Snow dans le *cinéma expérimental américain :* écrasement de la durée, dilatation de la perspective, sans que les

de Paris

d'enregistrement

écrase, des noyaux d'olive, des liquides agités, des silhouettes, des masques, des chiffons, des bouts de ficelle. Le résultat est souvent fastidieux, maniéré, rappelant les pires moments du cinéma d'avant-garde à prétention surréaliste.

● *« Le monde est à moi », proclame une autre tendance.* A moi et à ma caméra. Prenons-le. Je vais, je tire et je reviens. Le seul représentant de cette voracité documentaire à la Biennale est Joe Rees, fondateur et principal artisan de Target Vidéo, groupe qui s'est fait une spécialité de mettre en boîte la plupart des concerts de musique « new wave » à San-Francisco. Avec comme objectif, certainement, d'accéder bientôt au commerce du vidéo-disque.

En attendant, les bandes de Target Vidéo, telles qu'on a pu les voir pendant une semaine à la FNAC du Forum des Halles (la Biennale n'en présentant qu'une anthologie), constituent des documents dont la vérité est poussée jusqu'à la caricature par une caméra débridée, comme branchée sur la musique même, tandis qu'un montage d'inserts violents (guerres, accidents de voitures) empruntés aux actualités télévisées redouble l'intensité des sensations musicales.

JEAN-PAUL FARGIER.

ennemis

auteurs aillent jusqu'au bout de l'expérience, fassent craquer nos perceptions selon un schéma rigoureux.

A partir *du 30 septembre,* et pour la première fois dans son histoire, la Biennale de Paris montrera une sélection de films expérimentaux, *français* et étrangers, dont les Etats-Unis seront absents : sélection effectuée par Dominique Noguez selon une volonté œcuménique *admirablement définie dans* un long article du numéro de septembre de *Art Press,* avec, comme à Venise, la volonté d'ouvrir vers les années 80.

LOUIS MARCORELLES.

★ Vidéo française, au Musée d'art moderne seulement. *Cinéma expérimental,* au Musée d'art moderne et au Centre Georges-Pompidou, à partir du 30 septembre.

● *Une diffusion* d'œuvres d'art video françaises aura lieu le 25 septembre sur multi-écrans, dans les salles de ciné-forum, au Forum des *Halles,* de 17 h. à 20 h. (entrée gratuite).

Musique :

Un nouveau courant, les aimables

L'Atelier de création radiophonique de France-Culture, qui a déjà organisé à l'intérieur de la Biennale des concerts enregistrés (retransmis ultérieurement), propose cette année neuf concerts étalés du 28 septembre au 2 novembre. Neuf groupes peu ou mal connus venus d'Angleterre, de Californie, de France. Z.N.R., Louise Alcazar, Daniel Lentz, Gavin Bryars, Dave Smith, John White, Harold Budd, Michael Nyman, et le Portsmouth Sinfonia Orchestra : il s'agit d'un « courant », dit Daniel Caux, qui a la responsabilité de ces concerts.

« UNE tendance vivante mais souterraine, dit-il. On la retrouve à *Londres, dans les brumes de* Londres, sous le soleil de la Californie, en France. Ce courant me semble important parce *qu'il prend en compte les* derniers mouvements de l'avant-garde, c'en est à la fois le prolongement et le contre-pied.

» Quand on prononce le mot « avant-garde », on a tendance à imaginer des bruits genre radio brouillée. alors que leur musique se présente délibérément, volontairement, sous un visage aimable.

John Cage disait que le beau et le laid sont la même chose. Il n'empêche que, par notre environnement social, culturel, il y a un fantasme de la beauté qui existe, lié à la notion de pureté. C'est exactement ce qui était évité ces derniers temps. On se méfiait des musiques trop belles, « naïvement » belles, jolies — « c'est trop facile ». — on voulait des dissonances, les répétitions abruptes de Phil Glass. Ici les musiciens vont peut-être faire scandale par leur joliesse !

— *Quels sont les principaux représentants de cette tendance ?*

— A Londres, on trouve Gavin Bryars (qui est venu au Festival *d'automne* et *qu'on réinvite*), Michael Nyman, Christopher Hobbs et le Penguin Café Orchestra de Simon Jeffes. En Californie, Harold Budd, Daniel Lentz, John Adams (venu lui aussi au Festival d'automne). En France, un groupe seulement : le Z.N.R. (Hector Zazou et Joseph Racaille !).

» En Angleterre, les choses ont plus ou moins démarré avec l'ensemble Portsmouth Sinfonia Orchestra, fondé au début des années 70 par Brian Eno (qui a *fait partie du groupe Roxy* Music), Gavin Bryans et Robin Mortimore. Brian Eno a beaucoup contribué à *faire* sortir ce *courant.* Il a *édité des disques* obscura appelés d'ailleurs « obscure ». La règle, pour le Portsmouth, c'était de prendre *des musiciens venus de différents* horizons — classique, jazz, rock, — qui ne possèdent pas tous parfaitement leur instrument (ceux qui *le possèdent n'hésitent pas à* en changer) et d'exécuter les grands classiques, la Neuvième, Wagner... si l'amateur de « grand *classique » n'y trouve pas forcé*ment son compte, pour l'amateur d'expérience, c'est une aventure avec des moments surprenants — très bien joués, — des dérives progressives et des temps de franche panique.

» C'est un peu comme les montres molles de Dali. Il faut comprendre l'esprit de cette musique : il y a l'humour, quoique les musiciens ne cherchent pas à faire rire ; il y a l'aventure des sons. L'auditeur peut choisir son mode d'écoute.

» Si on veut vraiment remonter aux origines — aux pionniers, — il faut tout de même parler de l'Américain William Bolcom qui mêlait des airs d'opérette, des ragtimes de Scott Joplin, Richard Strauss, Mahler et ses propres « dream music » aux formes aimables. Les mêmes années, il y a eu Alan Lloyd, qui a composé la musique pour *le Regard du Sourd* et *la Lettre à la reine Victoria,* de Bob Wilson : du faux Schubert très inspiré !

— *On peut appeler ça une avant-garde ?*

— *Justement. Parmi ces mu*siciens, certains comme Harold Budd et Daniel Lentz ne se considèrent plus comme des musiciens d'avant-garde. On pourrait plutôt parler d'un post-modernisme. Ils se caractérisent par une attitude plus détendue envers la notion de progrès en art et par le mélange des genres.

» Michael Nyman peut mélanger de la musique classique avec de la musique hollywoodienne et du rock sur un rythme de banjo. *Harold* Budd admire la musique médiévale et la musique des westerns spaghetti d'Ennio Morricone. Et *Christopher* Hobbs dit *qu'il* cherche à faire simplement de la musique jolie... susceptible de plaire à ses parents. »

Propos recueillis par CATHERINE HUMBLOT.

● Premier concert : Z.N.R., dimanche 28 septembre, 17 h., à l'auditorium de l'Arc (Musée da'rt moderne), entrée libre avec le *ticket de la biennale.* Rens., *tél.* : 720-65-44.

L'ordre ou le désordre

IL y avait, ce jour-là dans le 63, un vieil homme et une *femme* d'un certain âge, propre et menue. L'homme n'était ni menu ni propre, assez mal rasé, le cheveu blanc, jaune ou sale, et ses vêtements portaient encore, à n'en pas douter, la *marque* d'un teinturier d'avant-guerre. Il aurait pu en remontrer, par *l'apparence,* à *Léautaud. Il* avait cette physionomie, avec ses deux vieux sacs en plastique à la *main,* dont l'impudente indigence, *la* crasse généreusement assumée, a fasciné nombre de photographes et de plasticiens de ces dernières années. Parce qu'elles gardent un secret, parce qu'ils en font volontiers un message. Son « message » à lui, qui décrivait pierre par pierre, avec une étonnante érudition, Paris à sa voisine propre et menue, était assez féroce : passé 1900, il n'y avait, *selon* lui, plus d'architecture digne de ce nom. On imagine ce qu'il pouvait penser, plus généralement, de l'art contemporain. *« Quelle époque ! »,* disait-il à peu près. Le monsieur ni la dame n'allaient à la Biennale.

La Biennale, ce jour-là, n'était pas précisément ce dont le vieux monsieur pouvait faire sa tasse de thé, mais elle ne manquait *pas de points communs avec lui.* A commencer par le désordre. Un désordre matériel : ici, des artistes déjà installés, certes, et attentifs au premier public ; là, *la presse ; et là,* en *bas,* en haut, des hommes et des machines occupés à parfaire l'ultime transhumance des œuvres, *à blanchir les cimaises, à s'en*gueuler *parfois* pour un emplacement jugé contestable.

Désordre spirituel, aussi : à l'instar du vieil homme qui ne se reconnaît pas dans l'époque, on se demande si cette époque *peut,* sinon *se reconnaître, du* moins se retrouver dans les travaux de la Biennale. Cherchera-t-on un reflet privilégié du temps dans les prolongements des *avant-gardes* des *dix années* passées, dans le maniement de techniques apparemment modernes, en effet, comme la vidéo, *dans le retour plus ou moins* transfiguré à la figure et à l'image — voie peu représentée ici, à dire vrai, sinon... par la *photo ? Ou se passera-t-on de* reflet? De reflet unique s'entend. Et l'on cherchera alors, au-delà des formes divergentes, des *expressions communes du temps* et, comme on dit, de ses inquiétudes.

Terre de contraste

Là encore, et fort heureusement, *règne* un joli désordre. Certes la violence, la tentation morbide (on finira par croire que ce n'est pas seulement une *mode, ou que c'en est une bien facile)* et la pédanterie naïve qui caractérisaient presque uniquement la dernière Biennale *n'ont pas tout à fait disparu.* Mais le malaise n'est plus la teinte exclusive de cette Biennale-ci, où interviennent maints *autres sentiments, maintes au*tres expressions, maintes autres réflexions jusqu'à, stupeur ! l'esthétisme le plus simple, la *tentation du beau. Se promener* dans la Biennale n'est pas se plier au chemin dogmatique de quelques artistes (ou aux choix *fermés* de *leurs* grands *électeurs).* C'est pouvoir choisir entre des sentiers et, éventuellement, des plaisirs. Et c'est *cela qui importe, même si l'on* croit que nombre des sentiers se *révéleront* clos, et certains des plaisirs éphémères. Le *désordre permet l'espoir.*

De la Biennale-Musée de la Ville de Paris à la Biennale-Beaubourg (prendre à Alma-*Marceau et changer à Franklin-*Roosevelt), le décor change. Aux rues policées du huitième arrondissement, qui cachaient *l'effervescence* que l'on sait, succède le bouillonnement « populaire » et, dit-on, spontané des Halles et de la piazza Beaubourg, mais les verrières *du Centre Pompidou cachent* curieusement une Biennale ordonnée, compassée, éminemment respectueuse de la situation *des artistes. Biennale, terre de* contraste, diraient les dépliants touristiques.

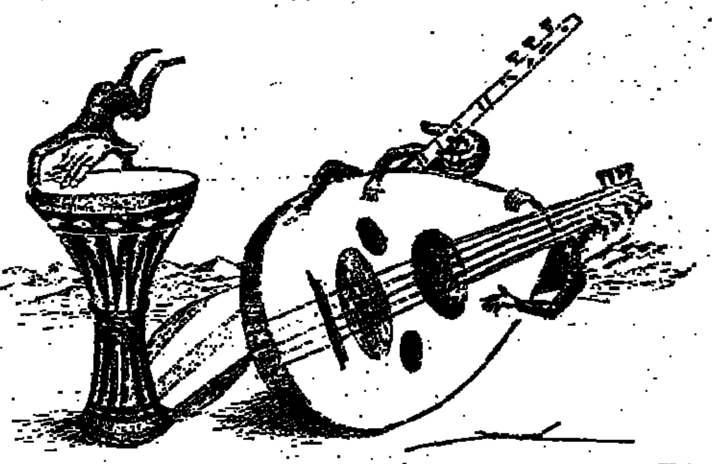
Ici, l'urinoir, entrevu là-bas par une porte *négligée, serait* à sa place exacte, rectifié Duchamp. La femme vêtue de rose qui s'allongeait là-bas entre deux œuvres *et sur* un banc, créant le risque d'une méprise hyperréaliste, serait peut-être sagement assise en tailleur devant *les* contorsions franchement démodées du « performant » local. Loin, très loin des jeux multiformes de la piazza.

Quel gouffre sépare ces démarches plus intellectualisées qu'intellectuelles, des vies, ou des morts, auxquelles elles font si volontiers référence ! Ainsi la remarquable « vidéo-sculpture » de Marie-Jo Lafontaine — qui montre que la vidéo peut se « dépêtrer » de ses pesantes origines — perd-elle, par les explications qui en sont données, une part de ses richesses possibles. L'ordre ou le désordre ? Le vieil homme et la dame menue n'étaient pas non plus à Beaubourg.

FREDERIC EDELMANN.

Les rencontres d'Arles

Histoire et géographie des musiques méditerranéennes


★ Dessin de BONNAFFÉ.

Les Rencontres méditerranéennes — rencontres de la mer — qui ont eu lieu du 5 au 14 septembre en Arles n'ont peut-être pas permis de définir le lien (existe-t-il ?) qui unirait toutes les musiques des pays méditerranéens, elles ont permis d'entendre, de découvrir en dix jours des musiques différentes, qui allaient du flamenco traditionnel à la nouvelle chanson portugaise, des chants médiévaux des juifs d'Espagne aux chants populaires napolitains, du saz turc au violon crétois. Un haut niveau d'ensemble, quelques chocs. Des ateliers, des débats ont complété cette manifestation exemplaire par son esprit.

DE vraies rencontres — fait rare aujourd'hui. Les festivals, dont c'est pourtant l'objet, ne sont plus qu'une suite de spectacles sans communication. Les musiciens jouent et partent. Pas ici. On a vu le Turc Talip Ozcan jouer — en privé — avec l'Irakien Fawzi Al Ayedi, et samedi — au cours d'un repas pris au soleil dans la rue, entre le vin et le fromage — les Marocains d'El Hijra accompagner les chants des Napolitains.

Rencontres entre des musiciens qui ne parlent pas la même langue, et qui n'ont pas la même démarche. Rencontres avec le public qui a rempli chaque soir la cour de l'archevêché. Il y eut des fêtes plus intimes à l'ombre des grands volets de bois. Une famille grecque qui a fait souche à Arles a reçu dans l'émotion et les gâteaux Talip Ozcan.

Les Rencontres méditerranéennes, manifestation non spectaculaire, locale et internationale, n'ont rien à voir avec l'argent, le show-business. Les querelles arides qui divisent habituellement les partisans de la tradition à tout prix et ceux qui veulent la transformer n'ont pas eu cours ici. Ici, la musique est un élément de la vie quotidienne ; il s'agit pour tout le monde de culture, et, pour les musiciens, de transmettre avec modestie (même si on la change) une musique qui appartient d'abord au peuple.

Créées en 1976 à Fontblanche par les musiciens de Mont-Joia (l'un des meilleurs groupes occitans, un de ceux qui ont le plus fait avancer et connaître la musique provençale), ces rencontres uniques en leur genre ont dû se replier, en 1978 et 1979, faute de subventions, dans des petits villages (moins de concerts, plus de stages) ; elles auraient pu disparaître si le *Relais culturel d'Arles* (qui a changé récemment de direction) n'en avait saisi l'importance. La population d'Arles est composée pour plus de 30 % d'immigrés italiens, espagnols, gitans, grecs, maghrébins, dont la plupart sont arrivés il y a deux ou trois générations. On y entend parler encore plusieurs langues.

La science de Talip Ozcan

Pour Mont-Joia, les Rencontres ont toujours poursuivi en gros deux objectifs : culturel et politique. « *On est faible,* explique Jean-Marie Carlotti, *un des musiciens de Mont-Joia ; la musique occitane est étouffée depuis des siècles, notre culture a été folklorisée. On ne peut pas se contenter de jouer du galoubet et du tambourin, alors on se tourne vers les pays méditerranéens ; il s'agit pour nous de récupérer une identité musicale, un langage musical.*

» *Tous les pays méditerranéens ont conservé plus que nous, occitans, une conscience de la musique modale. Le sentiment modal s'est perdu peu à peu au sortir du Moyen-Age et en fonction d'une évolution complexe (fonction de la musique, statut du musicien...) dans l'Europe du Nord-Ouest pour s'orienter vers la polyphonie. Cette perte a atteint plus tard l'Occitanie, tandis que les Turcs, les Arabes, les Yougoslaves, les Corses d'une certaine manière, l'Italie du Sud (Naples), ont gardé non seulement la conscience modale mais aussi la connaissance.*

» *Dans la musique classique traditionnelle turque, les musiciens initiés connaissaient plus de trois cents modes ! Aujourd'hui, ils en connaissent peut-être encore cent cinquante ! Il s'agit donc pour nous, musiciens occitans, d'écouter ce qu'on a peut-être été. Ensuite — et cela est le deuxième point, — il s'agit d'établir une communication entre les différentes communautés. La culture provençale est le résultat d'apports en majorité méditerranéens, mais la circulation qui a toujours existé par les guerres (et qui a fait la richesse de la culture provençale) ne se fait plus ; il faut trouver le moyen de la continuer, les Rencontres doivent permettre la reconnaissance des uns et des autres, et de continuer d'inventer une culture commune.* »

Chaque musicien a amené sa propre communauté. Les Turcs, les Arméniens, les Grecs sont venus écouter Talip Ozcan et Papadakis. Les Marocains ont dansé pendant le concert d'El Hijra.

Talip Ozcan a dominé ces rencontres par sa science, sa puissance, sa personnalité. Loin des rires, loin des « yeux salés » de sa communauté, seul dans un vent exceptionnellement glacé, il a donné un concert maîtrisé qui venait sans doute de l'émotion de l'enfance. Avec son saz, plus rarement avec un baglama (deux instruments proches du luth), il a chanté quelques-unes des œuvres très anciennes qui constituent le répertoire de la musique traditionnelle turque, qu'il est l'un des rares à connaître entièrement. Musicien, ethnologue, Talip Ozcan a recueilli lui-même plusieurs centaines de morceaux qu'il est allé chercher jusqu'en Asie centrale (la musique turque est née en Asie centrale), il connaît personnellement par cœur quinze mille œuvres sur les quarante mille pour l'instant répertoriées. Ce savant de sa propre musique a enseigné en Turquie avant de poursuivre ses recherches à Paris. Concert inoubliable, il a été rappelé deux fois.

On a beaucoup, longtemps et fortement, parlé d'Angelica Ionatos dont la voix de lame traverse les textes de poètes grecs contemporains. Elle représente, comme le Catalan Al Tall (qui a laissé un profond souvenir), comme le Portugais Fernando Marques (esprit fin et pudique), comme le groupe marocain El Hijra (*quelle chaleur, quelle couleur !*), cette génération de musiciens qui essaient depuis plusieurs années, un peu partout dans le monde, de transformer la musique traditionnelle en apportant leur propre force d'inspiration.

Il y a beaucoup à dire sur cette démarche indispensable, qui affronte des contradictions aiguës (d'instruments, d'esprit, de philosophie) ; les recherches poursuivies par Fawzi Al Ayedi pour enrichir la musique de l'Irak avec le hautbois n'ont pas complètement convaincu.

A l'inverse, maintenir, assurer la renaissance de la musique traditionnelle pose d'autres problèmes tout aussi difficiles. Talip Ozcan, Kostas Papadakis (extraordinaire violoncelliste crétois, un des rares, lui aussi, à connaître le répertoire de son pays dans sa quasi-totalité) montrent qu'il faut une attitude d'esprit créative (combative même) et une extrême sensibilité pour l'arracher au passé, au « folklore », pour la faire vivre.

Le concert donné par Kostas Papadakis et Stellio Lainakis fit partie des lumineux moments de ces rencontres. Le même soir, les musiciens de Sufa Vesuviana (du nom d'un village à 17 km de Naples), qui ne sont pas musiciens professionnels mais paysans et ouvriers dans la vie, ont chanté des *tamuriata*, sortes de danses plus lentes que la tarentelle, avec cette voie haute, légèrement sourde et nasale, très prenante. Leur musique, répétitive, comme toutes les musiques traditionnelles, ne comporte pas l'infinité de nuances (imperceptibles, subtiles) de la musique crétoise, mais elle a un rythme, une chaleur, à réveiller les morts.

Il faudrait citer encore le groupe d'Antonio Negro (de jeunes gitans de Marseille, déjà doués, qui jouent un flamenco dans l'esprit de Paco de Lucia), *Jacinta* (qui interprète les chants des juifs d'Espagne des treizième, quatorzième et quinzième siècles), le Sarde Burunca (mille ans de musique méditerranéenne !), et l'oratorio, le poème-chant en occitan, « Mireille », une création de Jean-Marie Lamblard, mise en musique par Patrice Conte à l'occasion du cent-cinquantenaire de la naissance de Mistral. Ce gigantesque poème de six mille vers sur lequel Patrice Conte « a déchargé son affectivité », coupé bien sûr, tantôt récité, tantôt chanté avec les instruments de la tradition provençale, dans l'esprit de la musique provençale, a fait pleurer des vieux et des moins vieux. Il faisait si doux ce soir-là !

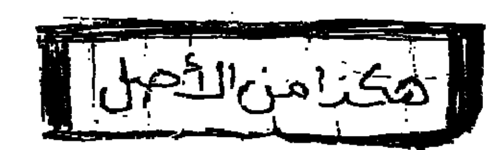
Accordéon diatonique, violon crétois

Le lien entre les musiques méditerranéennes ? « *Il faut jouer de la musique pour s'en rendre compte* », disait Stellio Lainakis qui l'a senti avec les Turcs surtout, avec les Catalans aussi et avec les Maghrébins (pour le rythme, la façon de jouer, la couleur). Les Marocains se sont sentis proches des Crétois et des Napolitains (pour l'ambiance), les Gitans se sont étonnés qu'un Turc puisse jouer avec eux. Pour Patrice Conte, le lien n'est pas évident, il lui semble même dangereux de le rechercher, il s'efforce plutôt de découvrir les différences.

La fête prévue à la fin des rencontres ne fut pas une vraie fête — seuls les Napolitains ou les Marocains auraient pu créer le climat, la chaleur, le rire de la *fête méditerranéenne*, — ce fut un bal occitan pour les Occitans (avec un esprit un peu patronage), les stagiaires étaient là. Les soixante stagiaires (venus pour la plupart de la région, certains pour la troisième ou quatrième fois) et qui, pendant dix jours, avaient suivi l'un des nombreux ateliers proposés : danses provençales, béarnaises, italiennes, langues occitane et catalane, chant, galoubet, tambourin, vielle à roue, accordéon diatonique, musiques crétoise, turque et irakienne, etc.

Les Rencontres méditerranéennes — lieu de rencontre, d'écoute et de pratique plutôt que de réflexion théorique musicale — lèvent en tout cas d'extraordinaires besoins. Des liens existent déjà entre Mont-Joia et Florence où s'organise depuis deux ans une manifestation du même genre. Les Catalans d'Al Tall enthousiasmés ont parlé d'en créer une l'année prochaine à Valence. Les Napolitains et les Crétois aussi.

CATHERINE HUMBLOT.



Le Cheval d'orgueil, de Claude Chabrol

Entretien avec le réalisateur :

« J'ai découvert les paysans bigoudens »

« J'AVAIS envie, dit Claude Chabrol, *de faire un film sur des gens qui m'étaient sympathiques, des gens de province. J'avais pensé aux maçons de la Creuse, à cause de Sardent, le village où j'ai passé mon enfance, le village de mon premier film,* le Beau Serge. *Mais cela posait de gros problèmes de documentation. Le livre de Pierre Jakez-Hélias, que j'avais lu et aimé, contenait, lui, une documentation abondante sur les Bretons du pays bigouden.*

» *J'en ai parlé, un jour, avec le producteur Georges de Beauregard. Il avait racheté les droits du* Cheval d'orgueil *et m'a proposé de le tourner. J'ai accepté parce que cela rejoignait mon projet. Il n'y a eu là-dedans aucun opportunisme. Prétendre que le film a pu être, au départ, une opération commerciale à partir d'un succès de librairie, c'est de la mauvaise foi, de la bêtise.*

» *En tournant* le Cheval d'orgueil, *j'ai découvert une névrose des grandes villes, de Paris en particulier, vis-à-vis de ce film. Cela ne tient pas, à mon sens, au point de vue qu'on peut avoir sur le problème breton, la culture bretonne. Cela tient à la nature des personnages de Pierre Jakez Hélias, avec lesquels il n'y a presque pas d'identification possible. Ces paysans sont mieux que nous, par leur dignité, leur orgueil, leur volonté, et c'est cela que j'ai montré, car j'en ai reçu un choc. Ceux du* Cheval d'orgueil *appartiennent au passé, mais je me suis aperçu, en utilisant, pour la figuration, les Bigoudens d'aujourd'hui (un peu méfiants, au début, croyant qu'on voulait les faire jouer dans quelque chose comme* Bécassine *ou* Vos gueules, les mouettes, *ils ont, très vite, coopéré), qu'ils étaient les mêmes, avec des conditions de vie meilleures, il est vrai.*

Près de John Ford

» *Il me semble qu'au pays bigouden l'érosion de la culture sous la double influence de l'Eglise catholique et de l'école républicaine a glissé, en surface. Il me semble qu'en Bretagne les Bigoudens comptent parmi ceux qui ont conservé le plus leur identité. Je les ai réellement découverts en faisant ce film. L'état d'altération, de carcérisation où nous a mis la civilisation urbaine moderne fait que des gens comme ceux-là nous rendent honteux de notre mode de vie.*

» *Aujourd'hui, nous vivons dans un univers d'assistés, nous nous laissons protéger de tout, diriger, aliéner. « Assistance sociale » ne peut pas se prononcer en langue bigoudenne. D'une certaine manière, et c'est ce qui m'a fasciné, ces paysans ont une force bernanosienne. Ils sont possédés par une espèce de folie, des fantasmes de renforcement contre la misère et le « secours » des autres. Ils ont, avec leurs légendes, une notion capitale de la résurrection, de*



★ Dessin de BONNAFFÉ.

la « non-mort ». Et la misère paysanne n'est pas celle des villes, les suicides paysans ne sont pas les suicides citadins.

» *On me dit qu'après* l'Arbre aux sabots, *d'Olmi, qui traduisait une sorte d'universalité de la culture paysanne, terrienne, à partir de l'Italie, en tenant compte du dialecte, on ne peut plus faire un film comme* le Cheval d'orgueil. *J'aime bien* l'Arbre aux sabots. *C'est une œuvre forte, précise, puissante, sur un mécanisme social et la psychologie paysanne. Mais il y a une grande différence entre les pays méditerranéens et les pays celtes, et je crois que l'« universalité » d'Olmi ne joue pas pour la Bretagne, alors qu'elle peut jouer pour l'Occitanie.*

» *J'ai en commun avec le film d'Olmi une succession de moments de vie, mais c'est tout. J'ai mis l'accent sur certains comportements : la façon dont une femme et son mari se retrouvent, après quatre ans de guerre, en se regardant sans tomber dans les bras l'un de l'autre. Ce sont des détails comme ceux-là qui me paraissent importants.*

» *Et puis, dans* le Cheval d'orgueil, *tout est vu par les yeux d'un enfant de sept à onze ans, il y a des choses qui sont grossies, d'autres ramenées au même plan, bien qu'elles aient une importance très différente (l'irruption de Jeannot les Mille Métiers avec sa pomme impressionne plus l'enfant que la déclaration de la guerre de 1914). Je trouve que c'est plus près de John Ford* (Quelle était verte ma vallée *et* les mineurs gallois). *Et, de toute façon, je fais toujours le même cinéma. Je ne vois pas en quoi mon style a changé.* Le Cheval d'orgueil *est un film sur un groupe humain, une communauté. Il est construit sur les événements, les caprices et les traits de mœurs d'un conteur et relève de l'almanach.*

» *J'ai confié les rôles principaux à des acteurs qui ne sont pas bretons, et tout le monde parle français, ce qui semble provoquer des mécontentements et des colères. Je peux dire qu'il y a à peu près mille personnes, aujourd'hui, qui parlent encore bigouden. Et que c'est stupide de râler sur une phrase prononcée en 1914 par un instituteur :* « On ne parle pas breton à l'école. » *C'était le principe de l'école républicaine. C'est donné comme un constat. J'aurais accepté de réaliser le film avec des interprètes parlant tous bigouden, s'il avait été possible de l'exploiter sans sous-titres. Je ne voulais pas faire du folklore pittoresque, et j'aurais eu l'impression, avec des sous-titres, de transformer ces gens que j'estime profondément en étrangers. »*

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

Cheval de bois, orgueil brisé...

JE le jure. Je suis allé voir le Cheval d'orgueil *sans préjugé, libre de toute idée partisane, espérant même, un peu follement, que Claude Chabrol rectifierait ce que le best-seller de Pierre Jakez Hélias pouvait avoir de résigné, de folklorique et d'ambigu. Eh bien, non ! En ma passion bretonne, le film n'a pas suscité ma joie, ni réveillé ma colère. C'était froid. Pire : il m'est arrivé de bayer aux corneilles. O cheval de bois, ô notre orgueil brisé !*

C'est une succession de tableaux que l'on verrait dans un musée glacial. C'est un musée Grévin en balade dans la Bigoudénie ! C'est une bucolique où la coiffe et le gilet brodé — miraculeusement impeccables malgré les travaux de la terre — habillent des mannequins sourds. Une esthétique à la Visconti, mais sans la foudre et la flamme du créateur italien.

Dans une conférence de presse donnée à Quimper, Claude Chabrol a prétendu qu'il avait réalisé une œuvre sur la résurrection de la Bretagne. Sans blague ? Comment un esprit aussi aigu peut-il se méprendre à ce point sur l'enterrement de première classe qu'il offre à notre regard consterné ? Nulle lumière ne fuse de ce tombeau somptueux. Nulle transcendance n'illumine les images de cette civilisation rurale qui s'enfonce dans la tombe, sans cri, sans le feu des cierges. Un Requiem sec ! Du Vermeer, mais avec la lumière sous le boisseau. Pour tout dire, c'est un avis de décès imprimé sur papier de luxe.

La caméra artiste de Chabrol sait tout de la beauté formelle des scènes et de la technique des plans. Seulement voilà, elle a perdu son âme dans nos chemins perdus. Ah ! cette intelligence française, saura-t-elle jamais saisir la folie spirituelle de la Bretagne et son invincible pouvoir d'imaginer ? Imaginer tout, même le soleil sur les chaumières crevées, même la danse sur la dalle des sépultures. Chabrol a créé un décor, mais il n'y a rien dedans. C'est vide.

La francophonie ?

Et, cependant, à deux reprises, j'ai cru que le metteur en scène allait sauver son entreprise. Quand il révèle non seulement l'incomparable dignité de la paysannerie bretonne mais encore quand il montre son caractère rituel (scène des relevailles) et sa profonde misère, cette « chienne du monde » (scène des trois suicides). C'est sur l'une ou l'autre de ces idées qu'il fallait bâtir le film. Hélas ! Chabrol et Daniel Boulanger, son compère, ont préféré centrer un récit longuet et ennuyeux sur l'enfance de Jakez. A tout seigneur...

Mais, à la fin, où donc se trouve l'orgueil de ce fameux cheval ? Et comment faire pour juguler les reproches qu'avec quelque véhémence j'avais adressés à Hélias ? Car figurez-vous que cette pseudo-saga de la fierté bretonne s'achève sur la glorification de la guerre de 1914 et sur l'éloge indécent de l'instruction publique. Nivelle et Ferry, à la bonne vôtre ! Alors là, je retrouve ma rage.

Quand on voit, dans ce film, un instituteur interdire aux écoliers en galoches de parler breton, quand on voit un bourgeois radical-socialiste avaliser ce commandement méprisable, meurtrier et faussement démocratique, on en arrive à se demander si la motivation secrète du film — coproduit par TF 1 — n'est pas la glorification habile de la francophonie. Ces Bretons que l'on prétend rebelles, voyez comme ils ont su mourir pour la France ! Et voyez comme la France a su, avec leur acquiescement, les laver de leur boue, de leur foi naïve, de leur parler barbare. Et n'est-ce pas notre Verbe, au sens fort du terme, que l'on étouffe ainsi, avec quelque condescendance ?

La distribution est à l'image de ce détournement de notre dignité. Dufilho, dans le rôle du grand-père Le Goff, est sentencieux quand il n'est pas insignifiant et je regrette de devoir dire que François Clozet, qui incarne le père de Jakez, a des mollesses de grand dadais et qu'il échappe à peine au ridicule quand il revient du front, son calot de pioupiou bien calé sur la tête.

Alors, en définitive, serait-ce un désastre ? Pas tout à fait. Bernadette Le Saché est admirable de sincérité, de sensibilité et d'intelligence. Elle seule porte la Bretagne en sa noblesse et sa mélancolie. Il fallait lui laisser la bride sur le cou. Alors le cheval de Chabrol serait allé très loin, fracassant de son galop vers la mer, les haies de la résignation et de la misère. La seule Bretonne, la vraie, c'est elle. La seule âme dans ce musée, la seule larme dans ces décombres...

XAVIER GRALL.

LE POINT DE VUE DE L'AUTEUR DU LIVRE

Une histoire d'amour

J'AI assez mis en avant mes réticences et même mes appréhensions quand il a été question de faire un film à partir du *Cheval d'orgueil* qu'il m'est nécessaire, aujourd'hui, d'avouer que la réalisation de Claude Chabrol m'apporte des satisfactions que je n'osais pas espérer. Non seulement à cause de la beauté des images et de leur contenu émotionnel, mais d'abord parce *que l'essentiel du livre a été* porté à l'écran avec toute la fidélité qu'il était possible d'ambitionner en pareille aventure. Je sais que je suis mauvais juge, mais on m'accordera que, n'ayant pris aucune part à l'élaboration, je puis me trouver très à l'aise pour témoigner au moins de mon soulagement. Le reste est l'affaire du public. Quelle que soit la carrière du film, je le reconnais comme une traduction valable *et même un prolongement* de mes écritures.

Le choix du scénariste, Daniel Boulanger, s'est porté sur l'histoire d'amour qui se déroule en filigrane à travers le récit de mon enfance. Celle d'une femme et d'un homme qui furent mes jeunes parents. Je n'en dirai pas plus, les images parlent d'elles-mêmes avec une discrétion et une pudeur dont nous avons perdu l'habitude. Les paroles aussi, qui sont plus *économes que les gestes,* les attitudes, les regards. C'est là un art de faire sentir et comprendre qui n'est plus dans l'air de notre temps. Mais toute autre méthode eût été trahison.

A l'intérieur de cette histoire apparaît une société de gens pauvres et fiers qui se *reflète* dans le regard d'un enfant heureux. Et je sais qu'aujourd'hui il est bien porté d'avoir des problèmes, de *nourrir* des rancœurs ; je sais que les chères têtes blondes sont devenues la proie des psychanalystes. Mais qu'y puis-je ? Va-t-on me reprocher d'avoir connu des années de bonheur au milieu des miens ? S'il y a aujourd'hui des conflits de générations, ce *n'est pas mon affaire.*

Aux yeux de certains spectateurs, le film pourra passer pour un beau livre d'images. C'est *refuser* que la mariée soit trop belle. Et c'est nier, du même coup, la réalité de l'enfant qui voyait tout en couleurs vives, mais pas du tout rose *bonbon. C'est qu'il avait été* introduit de bonne heure, ni plus ni moins que ses petits camarades, dans l'intimité de la mort, fatale ou voulue, qu'il n'en avait pas peur, qu'il n'en aura plus jamais peur. Il y a, dans le film pas mal d'images de la mort, la vraie et la fausse, celle que Claude Chabrol appelle la non-mort et qui s'achève en résurrection, non pas dans l'autre-monde, mais bien dans celui-ci. Or, plus nombreuses *et plus frappantes sont les* images de la vie. On ne m'accusera pas de paradoxe si j'affirme que le tragique de l'existence est inséparable de cette sérénité qui s'appelle en breton *startijenn.* Il n'y a pas de trop belles images pour traduire l'une et l'autre, l'une par l'autre.

C'est le même souci de transcrire la réalité aux dépens du réalisme qui a fait adopter un certain parti pris de magnificence vestimentaire qui tranche avec la pauvreté de l'habitat *comme avec la dureté des* tâches quotidiennes. Dans l'ordinaire des jours, nous étions en haillons, c'est vrai. Mais, outre qu'il fallait éviter la tentation du misérabilisme qu'on n'aurait pas manqué de reprocher au *réalisateur,* il faut rappeler que les Bigoudens ont créé l'un des plus *prestigieux costumes brodés* que l'on ait connus dans l'Europe de l'Ouest et qui achevait de disparaître à l'époque dont il s'agit. De ces « habits d'or », il n'y en a *jamais* eu un *seul* dans les armoires de ma famille, c'est vrai. Mais les dizaines de figurants bigoudens qui le portent dans le film l'ont bien hérité de leurs parents. *Le Cheval d'orgueil* n'est pas un vain titre ni une vaine image. De là vient que, pour être vraiment signifiant, il *fallait rendre visible* la *profondeur* des caractères au mépris de la justesse des apparences qui ne vont pas très loin quand il s'agit de pénétrer les gens. S'il avait tenu à moi, je n'aurais pas hésité à faire traire les vaches en « habit d'or ». Si le cinéma se bornait à mettre en images documentaires, prétendues exactes, le contenu d'un livre, il ne mériterait pas le nom d'art. Et, d'ailleurs, l'entreprise serait vouée à l'échec, puisque l'essai *de visualisation, en pareille matière,* ne pourrait que rester très en deçà de l'écriture. La justification d'un art est d'aller au-delà par les moyens qui lui sont propres. On rougit presque de rappeler cette vérité première.

Des censeurs vétilleux pourront relever dans le film un certain nombre d'inexactitudes ou d'erreurs de détail dont *quelques-unes* sont *volontaires* et *qui* échapperont à presque tous les spectateurs. On m'accordera que je suis le mieux à même de m'en apercevoir. Or non seulement je m'en moque éperdument, mais je m'en félicite quelquefois en considération des grands traits qu'elles contribuent *à exalter et de l'unité d'impres*sion qu'elles renforcent. En somme, la « chabrolisation » du *Cheval d'orgueil* par l'entremise de Daniel Boulanger me satisfait globalement. Elle apaise même, en un certain sens, les scrupules que j'éprouve à cause de mes propres insuffisances d'écrivain.

J'aurais aimé que le film fût entièrement parlé en breton, qui est la langue des personnages mis en scène. On y a pensé. Mais les difficultés d'un tel projet *se sont révélées tellement fortes* qu'il a fallu y renoncer. Je ne m'étendrai pas là-dessus, mais je me propose d'écrire à ce sujet un petit traité de la communication.

Les esprits superficiels, à propos du film comme du livre, parleront encore de nostalgie. C'est une imputation qui m'a toujours proprement stupéfié. Je les mets au défi d'en apporter la moindre preuve. Peut-être feraient-ils mieux de s'aviser que *le Cheval d'orgueil est une contestation* permanente, en contrepoint, sans éclat ni violence, du choix de société dont nous sommes peut-être les responsables, mais sûrement les victimes.

PIERRE JAKEZ HELIAS.

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

BIENNALE DE PARIS. — Jusqu'au 2 novembre. Et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

THANOS TSINGOS. — Jusqu'au 17 novembre.

FRIELD BONDI. Ateliers photos. — Jusqu'au 26 octobre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

C.C.I.

A LA RECHERCHE DE L'URBANITE. — Biennale de Paris. Jusqu'au 10 novembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 6 octobre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre

LE PETIT LAROUSSE TEMOIN DE SON TEMPS, 1905-1980. — Salle d'actualité. Jusqu'au 30 septembre.

Musées

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du departement des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

REVOIR INGRES. Dessins du cabinet des dessins. — PAYSAGES D'INGRES. Dessins du musée Ingres de Montauban. — PORTRAITS CONTEMPORAINS D'INGRES. Dessins, miniatures et pastels du cabinet des dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard. Sauf mardi et sam. (voir ci-dessus). Du 28 septembre au 17 novembre.

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Jusqu'au 23 novembre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-23-08). De 11 h. à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F. Jusqu'au 14 décembre.

BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 novembre. Et au Centre Georges-Pompidou.

GROMAIRE. Rétrospective, 1892-1971. — Musée d'art moderne de *la Ville de Paris (voir ci-dessus).* (723-36-53). Jusqu'au 28 septembre.

BHOULBOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au *Musée d'art moderne de la Ville de* Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

DAVID D'ANGERS, premier maître d'Hébert. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 4 F Jusqu'au 5 janvier.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 28 septembre.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 septembre.

FELIX BUHOT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 19 octobre.

JEAN PICART LE DOUX. — Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). De 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 octobre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. *Modes françaises du XVIIIe siècle à* nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf *lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée :* 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

APEL. LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-*01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h.* et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

DOCUMENTS PRECIEUX DE LA *BIBLIOTHEQUE FORNEY.* — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — IL Y A CENT CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

EINSTEIN. Sa vie et son œuvre scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt *(359-16-65). Sauf lundi,* de 10 h. à 18 h. Jusqu'en mars 1981.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. Œuvres sur papier. — Centre cultu*rel de la communauté de Belgique,* 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 novembre (à 13 h., 15 h. *et 17 h. (sauf dimanche), pro*jections de films).

GUNNAR ASPLUND (1885-1940). Projets et réalisations d'architectures. — Jusqu'au 31 octobre. — SIVERT LINDBLOM. Sculptures. Jusqu'au 2 novembre. — AHLSTROM et MOLIN : Ecorchement d'un paysage (Biennale de Paris). Jusqu'au 2 novembre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

ECRITURES. Graphies, Notations, Typographies. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 2 novembre.

LES THEATRES DU BOULEVARD DU CRIME, 1752-1862. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F Du 27 septembre au 11 novembre.

JEAN-CLAUDE BARRERE : Espace-pesanteur. — Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée libre. — MAURICE GUILLAUD : Cosmogonie. — A 14 h., 15 h. 45, 17 h. 30, 19 h. 15, et 21 h. Entrée : 8 F. Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52).

MAQUETTES DE KUROSAWA. — Espace Pierre-Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). — Jusqu'au 24 octobre.

SALON ART SACRE. — SALON ART ET MATIERE. — 34, rue du Louvre. De 13 h. à 20 h. Jusqu'au 12 octobre.

M. TAHA HUSSEIN. — Service culturel d'Egypte, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf sam et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 10 octobre.

RESENDE, TOZZI, GREGORIO (Biennale de Paris). — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 3 novembre.

LE CINEMA DANS SES TEMPLES. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 19 octobre.

CARRASCO. Sculptures. — Orangerie de Bagatelle, bois de Boulogne. Jusqu'au 15 octobre.

CHARMES DE L'AUTOMNE. Objets de collection, 1850-1940. — Salons Ricard, 35, avenue F.-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 4 octobre.

MODULE 1 + 1. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). Jusqu'au 12 octobre.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

Galeries

L'ABSTRACTION : Blanchetta, Perez. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 11 octobre.

LA SCULPTURE EST UNE FETE, AN IV : Baey, Cadiou, Dimas, Graham, Krasno, Patkai, etc. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81).

VISEUX / MARTI. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 30 octobre.

JAFFRENOU/BOUSQUET : Chantier interdit au public. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 4 octobre.

ARTISTES DE LA BIENNALE DE PARIS : Aballea, Friedmann, Pfeiffer. — Galerie G.L.S., 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 15 octobre.

SOULAS-NICOULAUD : Dessins humoristiques. — Au Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 20 octobre.

CARAMELLE, SKUBER, WEISS. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 22 octobre.

DESSINS D'ARCHITECTES : Agrest, Gandelsonas, Graves, Grumbach, Scolari. — Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 25 octobre.

PROPOSITIONS DE SCULPTEURS pour les niches vides des arts décoratifs, rue de Rivoli. — Galerie A. Oudin, 28 bis, rue de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 15 octobre.

ŒUVRES de Bony, Cassano, d'Augusta, Galliani, *Huftier, Langlois,* Manai, Palazzo, Sorg, etc. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 octobre.

LES PEINTRES DE L'IMAGINAIRE. — L'Ecume, 99 bis, rue de l'Ouest (542-71-16). Jusqu'au 30 septembre.

MICHELE BATTUT. Rêves de feuille. — Œuvres récentes. Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 octobre.

GUIDO BIASI. *Modèles, filigranes* palimpsestes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er novembre.

HERVE BORDAS : *Physiogrammes.* — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 20 octobre.

CESAR. Sculptures 1950-1980. — *Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard* (271-20-50). Septembre-octobre.

CHIYAO. Constructions. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au *18 octobre.*

TONY CRAGG. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 22 octobre.

DUSSUCHALLE. Dessins. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 8 octobre.

ENU. Portraits du maire de Paris. Rencontre avec *l'Histoire.* — Galerie Forain, 40, rue de Varenne (544-68-26). Jusqu'au 14 octobre.

FASSIANOS : Dessins, gravures et *linogravures.* — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 23 octobre.

GERARD GAROUSTE. Cerbère et le masque ou la neuvième combinaison. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 18 octobre.

A. HONORE. Sculptures, dessins. — Paris-Sculpt, 52, rue de Bassano (720-79-78). — Jusqu'au 22 octobre.

JOEL HUBAUT. — Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au *23 octobre.*

D. KARSENTY-SCHILLER. Huiles. — Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-17). Jusqu'au 4 octobre.

JOEL KERMAREC. Peintures et dessins. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 octobre.

FERDINAND KULMER. Œuvres récentes. — Art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 14 octobre.

BERNARD LAJOT : Portraits-anti-portraits. — Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). — Jusqu'au 4 octobre.

JEAN-MARIE QUENEAU. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 25 octobre.

RODREGUEZ. Vive la France. — Photographies. Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 6 octobre.

CHRISTIAN SORG. Peintures récentes. — Cahiers d'art, 14, rue du *Dragon. Jusqu'au 30 octobre.*

ELZBIETA VIOLET : Dessins à la plume. — Nane Sterne, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 18 octobre.

ANDY WARHOL. Reversal. — Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 23 octobre.

Dans la région parisienne

CRETEIL. Provence-Côte d'Azur : Hommage à Malaval. Œuvres de Pignon Ernest, Ben, Vialat, Le Boul'ch, etc. — Maison des arts André-Malraux, place Salvatore-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 novembre.

GAGNY. Theodor Simionescu. — T.M.G. André-Malraux, 1 bis, rue Guillemeteau. De 15 h. à 20 h. Jusqu'au 10 octobre.

IVRY. Alain Leterrier : Au fond, *le leurre. — Caves de la cité H.L.M.,* 3, rue Amédée-Huon (Bât. A) (658-02-09). Le 27 septembre, de 10 h. 30 à 20 h.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

MARLY-LE-ROI. Safilo Mercarder. Hommage à la vocation. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

SEVRES. Jean Orange. Dessins et caricatures. — Bibliothèque Diderot, rue des Binelles (534-75-55). Jusqu'au 30 septembre.

VERSAILLES. Arts en Yveline : Peinture et sculpture. — Orangerie du château. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Du 26 septembre au 12 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Erotisme, tapisseries et textile, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. — Musée des tapisseries, 13, rue de la *Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.*

ANGERS. Vingt-cinq ans d'archéologie dans les pays de Loire. — Musée des beaux arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 2 novembre.

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre.

AVIGNON. Mère Geneviève Gallois (1888-1962). — Rétrospective. Palais des papes. De 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. Du 26 septembre au 26 octobre.

LES BAUX-DE-PROVENCE. Goya : Eaux-fortes, audiovisuel. Fondation *Louis-Jou. De 10 h.* à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

BLOIS. Baumard, Breton-Grimezanes. — *Château. Du 27 sep*tembre au 12 octobre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective Valerio Adami, vingt peintures — Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du *musée.* — Musée, place de Verdun (54-09-82) Jusqu'au 6 octobre. — Roman Cieslewicz. Photomontage. — Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 31 *octobre.*

LE MANS. Trésors du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de l'Epau, à Yvré-l'Evêque. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. *Jusqu'au 5 octobre.*

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1900. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LYON. Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Taille douce : La mémoire du geste. — Graveurs de la région Rhône-Alpes. ELAC, centre d'échanges de Perrache, niveau 4 *(828-62-08)* Jusqu'au 19 octobre. — Schoendorf. Espace de l'auditorium de La Part-Dieu. Jusqu'au 9 novembre.

MACON. De *Sumer à Babylone,* collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84) Jusqu'au 12 octobre.

NICE. — Jean-Baptiste Carpeaux, 1827-1875. Sculptures, peintures, dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-62-23). Jusqu'au 5 octobre. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). — Musée des Beaux-Arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national, message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

ORNANS. Souvenir de Gustave Courbet. — Maison natale de Gustave Courbet. Jusqu'au 2 novembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

STRASBOURG. Forces nouvelles : Hérant, Humblot, Jannot Lasne, Pellan, Rohner, Tal Coat. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 16 novembre.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'en mai 1981. — Pierre-Jean Rey, Erwin-Blumenfled. *Photographies : Autour de la mode.* Musée, 20, boulevard Maréchal-Leclerc (93-15-54). Du 26 septembre au 19 octobre.

TOULOUSE. Le canal du Midi, monument historique. — Ecole des beaux-arts, 5, quai de la Daurade. Jusqu'au 12 octobre.

TOURS. L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. — Musée des Beaux-Arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 31 décembre.

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

MUSIQUE

Palais des Congrès, le 27, à 20 h. 30 : B.B.C. Symphony Orchestra and Chorus. Dir. G. Rojdestventsky. Maîtrise de Radio-France (Stravinski).

Théâtre des Champs-Elysées, le 30, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France. Dir. G. Amy (Bach, Stravinski).

THEATRE

Théâtre de la Ville, à partir du 30, 20 h. 30 : les Cannibales, écrit et mise en scène par G. Lavaudant.

XVe FESTIVAL ESTIVAL

(633-61-77)

Versailles, Orangerie, le 24, à *20 h. 30 : Nouvel Orchestre* philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, sol. C. Eda-Pierre, G. Pludermacher (Mozart).

FESTIVAL D'ART DE MONTMARTRE

(287-65-32)

Centre culturel, le 28, à 20 h. 30 : la Veillée montmartroise.

Crypte du Sacré-Cœur, le 29, à 20 h. 30 : Ensemble F. Schubert (Dvorak, Janacek). — Le 30, à 20 h. 30 : Duo B. Haudebourg-J. Vandeville (Rameau, Couperin, Bach, C. Ph. E. Bach).

Théâtre des Jeunes de la Butte, le 27, à 20 h. 30, le 28, à 15 h. : Zachary, mime. — *Le 25, à 15 et* 20 h. 30 ; le 26, à 20 h. 30 : le Chant du cygne, le Garde-Chasse.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Eglise des Billettes, le 24, à 21 h. : Duo J. J. Kantorow, H. Barda (Liszt).

Eglise de la Madeleine, le 26, à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, chorale Vittoria d'Argenteuil, dir. M. Piquemal (Caplet, Fauré).

« GUERNICA » DE PICASSO EST MIS A LA DISPOSITION DE L'ESPAGNE

Le Musée d'art moderne de New-York vient, par une lettre adressée à la direction générale du patrimoine artistique espagnol, de confirmer formellement l'envoi de « Guernica », le tableau de Picasso, accompagné de ses études préparatoires, conformément au souhait du peintre et à celui de ses héritiers. L'ensemble sera à la disposition de l'Espagne dès le 30 septembre, après la fermeture de la rétrospective Picasso ouverte en mai dernier au musée new-yorkais.

La ville de Guernica, le musée Picasso de Barcelone et le Musée d'art moderne de Madrid revendiquent à divers titres l'honneur d'accueillir le tableau. Mais il semble bien qu'il sera installé au musée du Prado.

VOL DE DEUX CENTS VASES DE GALLÉ

Deux cents vases d'Emile Gallé, le grand maître verrier de l'Art nouveau, ont été volés dans la nuit du 19 au 20 septembre dans un pavillon isolé à Saint-Maur (Val-de-Marne). Le vol s'est effectué en l'absence de la propriétaire du pavillon, Mlle Daigueperce. Mlle Daigueperce est la petite-qui était en vacances. Cette dernière est la petite-fille de Marcelin Daigueperce et la fille d'Albert Daigueperce, qui tous deux furent associés aux entreprises d'Emile Gallé. Cette collection, qui est un héritage familial, est unique. Très peu connue en dehors des spécialistes, elle n'a jamais été exposée. Mais les voleurs semblaient tout à fait au courant de la valeur et de la fragilité de leur butin (les plus rares pièces de Gallé peuvent atteindre 70 000 F en ventes publiques) et ont pris soin d'envelopper les vases dans des serviettes éponge.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 25 et 30, à 20 h. : la Femme sans ombre.
SALLE FAVART (296-12-20), les 26 et 29, à 20 h. : l'Héritière.
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), le 27, à 20 h. 30 ; le 28, à 14 h. 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard.
ODEON (325-70-32), à 20 h. 30 ; dim. *15 h. : Le roi se meurt.*
T.E.P. (797-96-06), les 24, 25, 26 et 27, à 20 h. : Films. Le 30, à 20 h. 30 : Mamu Bea Tekielski.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mar.). — Débats : le 24, à 18 h. : A la recherche de l'urbanité ; le 25, à 18 h. 30 : *Peinture et cinéma* ; à 19 h. : Le pastiche et la première personne ; le 29, à 18 h. 30 : la critique musicale. — Cinéma : le 24, à 18 h. : Chefs-d'œuvre en péril ; le 26, à 18 h. : l'Afrique du Sud.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), le mercr., à 15 h. 30 ; les sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), le 30, à 18 h. 30 : Milva ; à 20 h. 30 : les Cannibales.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h 30 : l'Homme couché ; 22 h : A la rencontre de Marcel Proust.
ANTOINE (208-77-71) (L), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Potiche.
ASTELLE - THEATRE DU XIXe (202-34-31) (D., L.). 20 h. 30 : les Bonnes.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat Dim. 15 h. 30 : En r'venant d'l'expo. — Théâtre de la Tempête *(328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30,* mat. Dim. 16 h. : Fusillade à Montredon.
COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat Dim. 15 h. 30 : les Exploits d'Arlequin.
COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : la Locandiera.
DAUNOU (261-69-14) (Mar., D. soir), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : l'Homme la Bête et la Vertu.
ESSAION (278-46-42). (D., L.). I : 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II : 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants Délires.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.). 18 h. 30 : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire ; 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.). 20 h. 15 : Rufus ; 22 h., Lundi à 20 h. 15 : V comme Vian.
HEBERTOT *(387-23-23) (D. soir, L.),* 20 h. 30, mat. Dimanche 15 h. et 18 h. 30 : les Bons Bourgeois.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.). 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : Haute Surveillance ; 20 h. 30 : Rude Journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance (dernière le 27) ; 22 h. 15 : Ficelles, le 28, à 18 h. 30 : Désormais.
III. 18 h. 15 : Parlons français.
MARIGNY (225.20.74) (J.), I. 21 h, mat. Dim., 15 h. : l'Azalée ; II. 21 h., mat. Dim., 15 h. : la Bonne Soupe.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim., 15 h. : On ne sait comment.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles. Petite Salle (L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Exercices de style ; (D. soir), 22 h., dim., 17 h. 30 : Triboulet existe (dern. le 28).
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim., 16 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), *20 h 45, mat. Sam., 18 h., Dim.,* 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam., 15 h., Dim., 14 h. 15 et 18 h. : les Misérables.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h 30 : Joyeuses Pâques.
PETIT FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.). 20 h. 30 : Adolf chez soi.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. : le Premier.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.). 21 h., mat. Dim., 15 h. : Maison rouge.
PRESENT (203-02-55), I. (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : Rosmerholm ; II, J., V., S. 20 h 30, dim., 17 h. : le Médecin malgré lui.
STUDIO D'EN FACE *(238-16-78)* (D., L.), 21 h. : la Traversée.
TERRAIN VAGUE (557-45-17) (L.). 20 h. 30 : Thyeste.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : les Jumelles.
THEATRE DE PARIS (874-20-44), (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : le Mariage de Figaro.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huis-clos ; 19 h. : l'Incroyable et triste histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 17 h. : Play Strindberg.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.). 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : l'Aide-mémoire.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Du canard au sang pour mylord.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 30, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
AULNAY-SOUS-BOIS, M.C., le 25, à 20 h. 30 : J. David, luth.
BAGNEUX, chapiteau, rue des Meuniers (664-52-11), le 27, à 21 h. : Quilapayun.
BRETEUIL, château (052-05-11), le 28, à 16 h. : S. Vigerie (Beethoven).
CLAMART, salle du Guet, les 24, 25, 26 et 27, à 21 h. : l'Equarrissage pour tous.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 26, à 21 h. : G. Glatigny (Beethoven, Brahms, Schumann), le 27, à 21 h. : Contagion, rock.
EVRY, Agora (077-93-50), le 26, à 21 h. : *Coup de chapeau ; le 28,* à 16 h. : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J.-C. Hartemann, sol : F. Arrauzau, L. Pezzino.
FONTAINEBLEAU, chapelle du château, le 27, à 21 h. : M. Maur, trompette ; J. Boyer, orgue.
MASSY, centre P.-Bailliart (920-57-04), le 26, à 21 h. : Paco Ibanez.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 26, à 21 h. : Cher Menteur.
MONTEREAU, salle des fêtes, le 27, à 21 h. : Quelle histoire, swing ringard, B. Deraime.
MORMANT, église, le 26, à 20 h. 45 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy. Dir. : J.-C. Malgoire (Couperin, Delalande, Brossard).
NOAILLES, C.L.N. (403-41-89), Chanterie Saint-Blaise, le 27, à 20 h. 30 : Groupe vocal de France. Dir. : J Alldis (Lassus, Josquin, Poulenc. *Jolivet*).
ROYAUMONT, abbaye (035-30-16), le 27, à 20 h. 30 : Mélodies françaises.
SAINT-CLOUD, chapiteau, le 27, à 20 h. 45 : Mouloudji, Nicoletta ; le 28, à 17 h. : Atelier-musique de Ville-d'Avray : L. Laskine (Mozart, Haendel, Bach, Stravinski, Ravel) ; le 29, à 20 h. 45 : le Temps des merveilles : le 30, à 20 h. 45 : J.-P. Farre.
SCEAUX, XIIe Festival (660-07-79), Orangerie du château, le 24, à 20 h. 45 : M.-P. Soma, B. Fauchet, A. Auriol (Beethoven, Franck) ; le 26, à 21 h. : J. Bernard, M. Larrieu (Bach, Mozart, Rossini, Fauré, Debussy, Hahn) ; le 27, à 17 h. 30 : Nouveau Quatuor de Zurich (Beethoven, Brahms, Mozart) ; le 28, à 17 h. 30 : J. Moll, R. Loewenguth (Brahms).
YERRES, gymnase (948-38-06), le 27, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France. Dir. : J.-C. Hartemann ; sol : F. Arrauzau (Offenbach).

SPECTACLES NOUVEAUX

Essaion (278-46-42) : Utinam, 18 h. 30 (24).
Comédie-Française (296-10-20) : le Bourgeois gentilhomme, avec Jean Le Poulain, 20 h. 30 (24).
Tai Théâtre (274-11-51) : l'Ecume des jours, de Boris Vian. 20 h. 45 (24).
Athénée (742-67-27) : Cher menteur, avec Edwige Feuillère et Jean Marais, 20 h. 30 (25).
Madeleine (265-07-09) : la Mémoire courte, avec Simone Valère et Jean Desailly. 20 h. 30 (25).
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59) : les Jumeaux vénitiens, de Goldoni par le T.S.E. (26 et 30 à 20 h. 30, 27 et 28 à 17 heures).
Michel (265-35-03) : On dînera au lit, 21 h. 15 (26).
Studio d'Ivry (672-37-43) : In *Amerika Cuicatl, 20 h. 30 (26).*
Palais des glaces (607-49-93) : Scènes de chasse en Bavière, de Martin Sperr, 22 h. (29).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Tribulations sexuelles à Chicago, 20 h. 15 (29).
Moderne (874-94-28) : Grugru II, 20 h. 30 (29).
Michodière (742-95-23) : l'Habilleur, avec Jean-Pierre Marielle, 20 h. 30 (30).
Petit Montparnasse (630-89-90) : André Valardy. 22 h. (30).
Cité internationale : l'Anniversaire de Pinter, 20 h. 30 (30).
Cour des miracles (548-85-60) : Ivres pour vivre, de Jean Barbeau par la Compagnie Granier-Rauth, 21 h. 15 (30).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline ou la faim des mythes.
BLANCS - MANTEAUX (887-16-70) (D.). I, 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça *drôle ? — II.* 20 h. 15 : D. Herzog (dern. le 27) ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, *cravate et tricot* de peau. — II. 22 h. 15 : Popeck (dern. le 30) ; 22 h. 30 : R. Mason.
CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), *20 h. 30* : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
LE CLOWN (555-05-44), 22 h. 30 Caf'Conc.
LE CONNETABLE (227-41-40) (D.). 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 J. Rigaux ; 23 h. 30 : J. Debronckart : 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
COUPE-CHOU BEAUBOURG (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie. 23 h. : Bagdad Connection.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.). 21 h. 30 : la Matiouette ; 23 h. 40 : Street Boys.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30, les 24, 25, 26 : B. Delmane ; le 27 : E. Safaka ; le 30 : P. Guillin.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I. 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II (L.), 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, dim., 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.
SPLENDID (887-33-88) (D., L.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) *(D.), 20 h. 30 : le Plus Beau* Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : M. Feikenstein et moi.
LA TANIERE (337-74-39), les 24, 25, 26, 27, 20 h. 45 : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-C. Debatisse.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : A. Tome.

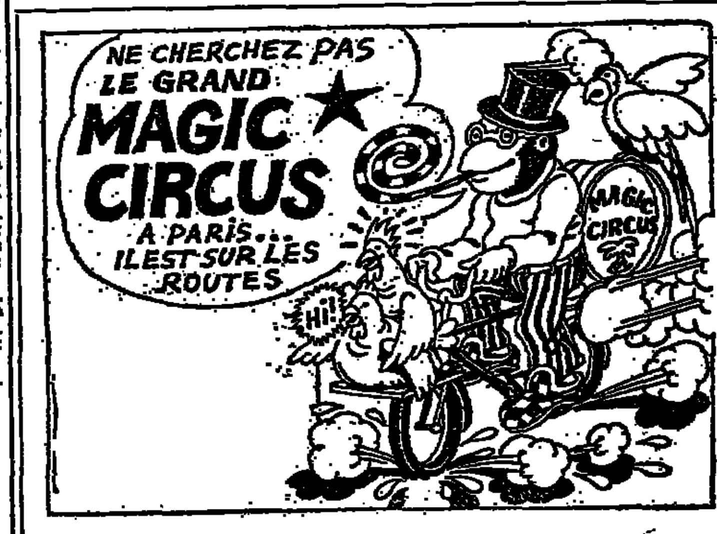
Les music-hall

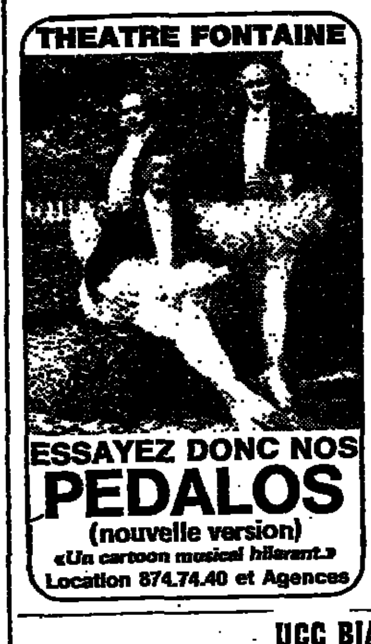
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : Julos Beaucarne.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir., L.) 21 h., mat. Dim., 15 h. : Requiem.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h. : M. Demetriades.
OLYMPIA (742-25-49), mat. Dim., 14 h. 30, 21 h. : G. Vigneault, M. Bulher (dern. le 28).
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Sam., 16 h. 30, Dim., 15 h. : Harlem-Swing.
VARIETES (233-09-92) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : M.-P. Belle (à partir du 26).

Les comédies musicales

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir. L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Ta bouche (dernière le 28).
RENAISSANCE (208-18-50), V., S., 20 h. 45, Dim., 16 h. 30 : Viva Mexico !
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 30 : Listen Darling, was it Really a Sweetheart Tea-Time.

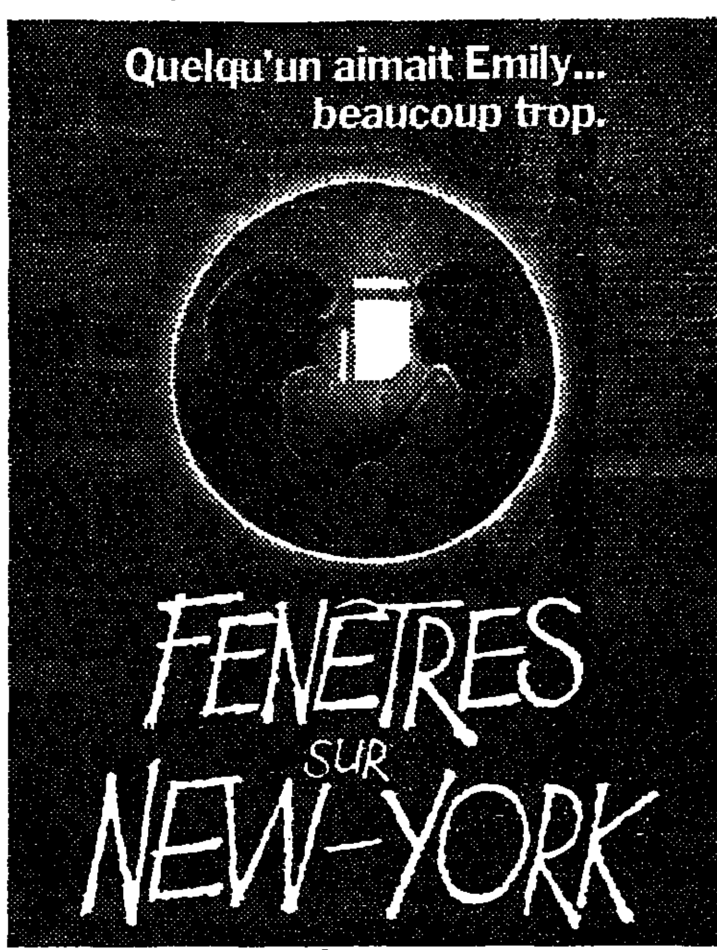
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



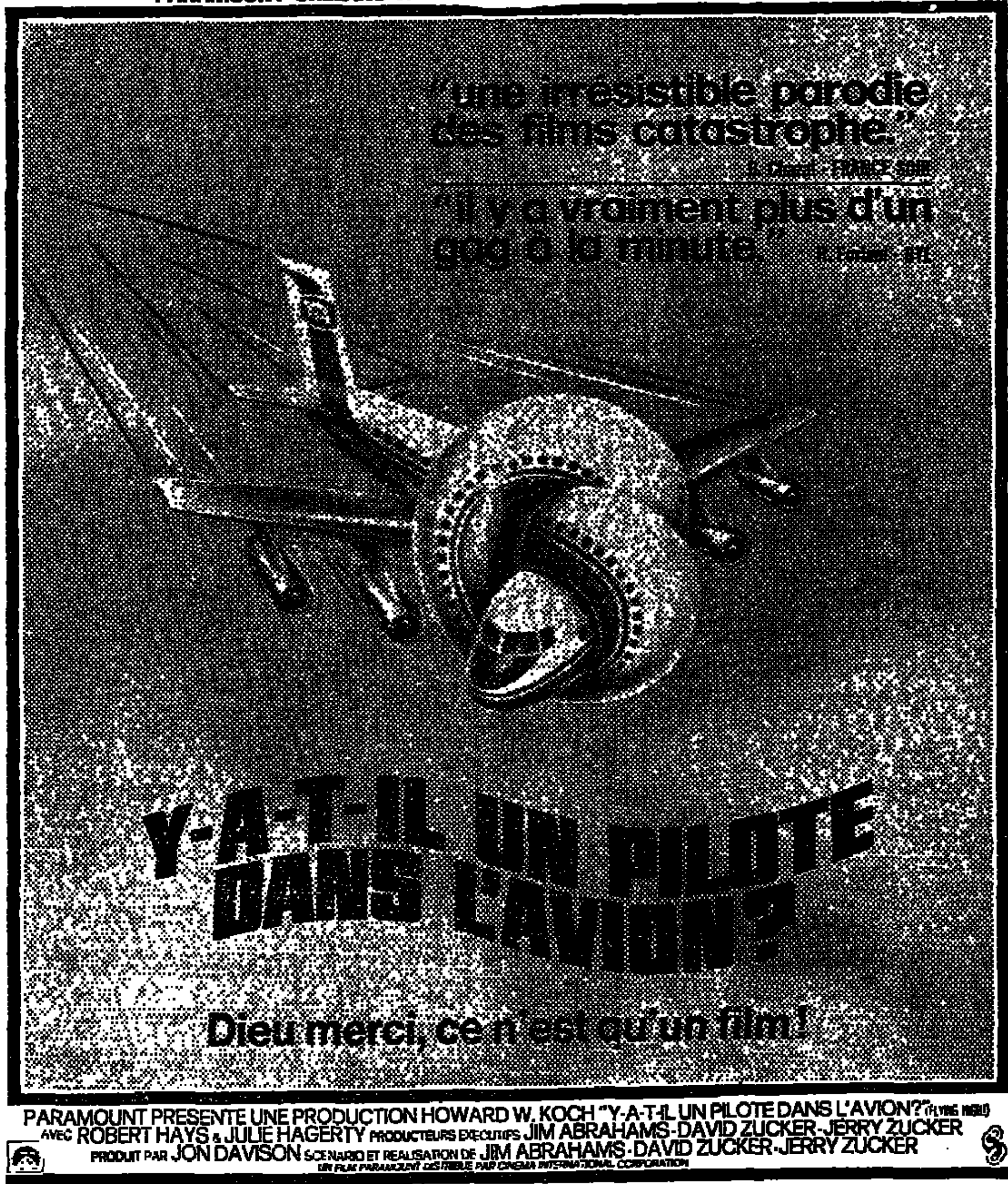












LE MONDE

Cinéma

La cinémathèque

Comédies musicales

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

15 h. : Laurel et Hardy au Far-West, de J. W. Horne ; 19 h. : Rétrospective de la cinémathèque québécoise : cinéma d'animation ; 21 h. 30 : Hommage à Akira Kurosawa : Vivre, en présence de Kurosawa.

JEUDI 25 SEPTEMBRE

15 h. : la Porte du large, de M. L'Herbier ; 19 h. : les Maudits sauvages, de J.-P. Lefebvre ; 21 h. : la Garde du corps, d'A. Kurosawa.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

15 h. l'Etrange M. Victor, de J. Grémillon ; 19 h. : Il était une fois dans l'Est, d'A. Brassard ; 21 h. : Scandale, d'A. Kurusowa.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

15 h. Messieurs les ronds-de-cuir, d'Y. Mirande ; 17 h. : Réjeanne Padovani, de D. Arcand ; 19 h. : Enthousiasme ou la symphonie de Donbass, de D. Vertov ; 21 h. : la Forteresse cachée, d'A. Kurosawa.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

15 h. : Un grand amour de Beethoven, d'A. Gance ; 17 h. : les Ordres, de M. Brault ; 19 h. : la Légende du grand judo, d'A. Kurosawa ; 21 h. : le Château de l'araignée, d'A. Kurosawa.

LUNDI 29 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 30 SEPTEMBRE

15 h. · Entrée des artistes, de M. Allégret ; 19 h. : les Vautours, de J.-Cl. Labrecque ; 21 h. : Rashomon, d'A. Kurosawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

15 h. : Mon oncle Antoine, de C. Jutra ; 17 h. : Histoire de Wahari, de V. Blanchet et J. Monod ; 19 h. : Paris-Béguin, d'A. Genina.

JEUDI 25 SEPTEMBRE

15 h. : la Vie rêvée, de M. Dansereau ; 17 h. : Raoni, de J.-P. Dutilleux ; 19 h. : Jean de la Lune, de Jean Choux.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

15 h. : le Temps d'une chasse, de F. Mankiewicz ; 17 h. : Madarpa Funeral at Gurka Way, d'I. Dunlop ; 19 h. : Un oiseau rare, de R. Pottier.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

15 h. · Bar-Salon, d'A. Forcier ; 17 h. : Mithila (la Vie et d'Art d'un village du Bihar, Inde), la Ballade de Pabuji (Une légende du Radjastan), de G. Luneau et L. Segarra ; 19 h. : Gribouille, de M. Allégret ; 21 h. : Mahler, de K. Russel.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

15 h. : A votre santé, de G. Dufaux ; 17 h. : le Chant des fous (les Fous de Dieu, musiciens errants du Bengale, Inde), de G. Luneau ; 21 h. : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet.

LUNDI 29 SEPTEMBRE

15 h. : *les Filles du Roy*, d'A.-C. Poirier ; la Crue, de D. Benoit ; 17 h. : l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdahl ; 19 h. : Regain, de M. Pagnol.

MARDI 30 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42), mer. et jeu. ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; *U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).*

BRONCO BILLY (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE DERNIER METRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01).

FUREUR SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A) (**) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-62) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Tourelles, 20e (364-51-90).

HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LOULOU (Fr.) (*) Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU ?... (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (all., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MONSTRES DE LA MER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHEVAL D'ORGUEIL, film français de Claude Chabrol : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME-ENFANT, film français de Raphaël Billetdoux : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NIJINSKY, film américain d'Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CHER VOISIN, film hongrois de Zsolt Kezdi-Kovacs (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

HEART BEAT, film américain de John Byrum (v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies Les Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

URBAN COW-BOY, film américain de James Bridges (v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION, film américain de J. Abrahams, D. et J. Zucker (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CHASSE (Cruising) (**), film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Normandie, 8e (359-41-18)* ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; *Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)* ; Secrétan, 19e (206-71-33).

FENETRES SUR NEW-YORK (**), film américain de G. Willis (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES BONSHOMMES, film italien de G. Capitani (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; à partir de ven. : Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BARRY LINDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11).

CET OBSCUR OBJET DE MON DESIR (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; V., S., D. : 20 h.

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

JOHNNY *GOT HIS GUN* (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

JULES ET JIM (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.), la Clef, 5e (337-90-90), George-V, 8e (562-41-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA MONTES (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LOULOU (Pabst) : Marais, 4e (278-47-86).

MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) (sauf J., V., S., D.).

LA MARGE (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

MA CHERIE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA NUIT DES FORAINS (Suéd., v.o.) : *Studio des Ursulines, 5e* (354-39-19).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

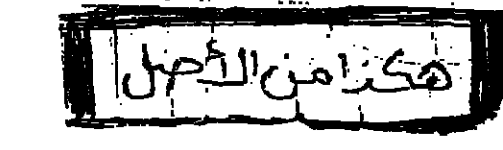
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (236-71-72), Cinoche, 6e (633-10-82), Olympic, 14e (542-67-42).





DES SPECTACLES

Cinéma

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). Calypso, 17e (380-30-11) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BABY CART, L'ENFANT-MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BULLITT (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.
CARRIE (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 20.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 16 h., 21 h. 30.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., D., 16 h.
ELLE-DEUX (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. — Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 17 h. 50 et 22 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LOULOU (Pabst) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 10.
MACBETH (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 19 h.
MAHLER (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 17 h. 45.
TEX AVERY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., D., 18 h. ; S., 0 h. 20.
UN ESCARGOT DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mer. et J., 18 h.

Les festivals

F. TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : l'Enfant sauvage ; jeudi : la Chambre verte ; vend. : la Sirène du Mississippi ; sam. : Tirez sur le pianiste, et Une belle fille comme moi ; dim. : la Nuit américaine, et la Mariée était en noir ; lundi : l'Amour en fuite ; mardi : l'Histoire d'Adèle H.
F. ASTAIRE, G. ROGERS, V.O., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Mer. : Amanda ; jeudi : Swing Time ; lundi, vend. : Top Hat ; sam. : l'Entreprenant M. Petrov ; dim. : la Grande Farandole ; mardi : Amanda.
FILM NOIR, V.O., Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Mer., jeudi : Du plomb pour l'inspecteur ; vend., sam. : Règlements de comptes ; dim., lundi : les Inconnus dans la ville ; mardi : Cape et poignard.
F. TRUFFAUT, 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Mer., sam., lundi : Les quatre cents coups ; jeudi, dim. : Baisers volés ; ven., Domicile conjugal ; mardi : Les deux Anglaises et le continent.
LE CINEMA FRANÇAIS 70-80, Action République, 11e (805-51-33), Mer. : la Cécilia ; jeudi : Mes petites amoureuses ; vend. : Je t'aime moi non plus ; sam. : Femmes, femmes, Anatomie d'un rapport ; dim. : les Naufragés de l'île de la Tortue ; lundi : les Belles manières ; mardi : Ferraille - la Mémoire courte.
STUDIO 28, 18e (606-36-07), Mer. : les Bérets verts ; jeudi : Mort à *Venise* ; vend. : *Je suis photogénique* ; sam. : le Téléphone public ; dim., lundi : Que le spectacle commence.
ERIC ROHMER, V.O., le Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : la Marquise d'O, Perceval le Gallois.
CHRIS MARKER, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : Le fond de l'air est rouge ; Si j'avais quatre *dromadaires* ; la Solitude du chanteur de fond.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.), mer. : Chercheurs d'or ; jeu. : la Soupe au canard ; ven : Une Nuit à l'Opéra ; sam. : Monkey Business ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : les Marx au grand magasin.
W.C. FIELDS, Action-Christine, 6e (325-85-78) (v.o.), mer. : Sans peur et sans reproche ; jeu. : Mon petit poussin chéri ven. : Parade et rire ; sam. : Passez muscade ; dim. : Mine de rien ; lun. : les Joies de la famille ; mar. : Si j'avais un million.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) (v.o.), mer. : Une vierge sur canapé ; jeu. : Daisy Clover ; ven. : les Gens de la pluie ; sam. : Une étoile est née ; dim. : Tempête à Washington ; lun. : les Amants de la nuit ; mar. : Now-Voyageur.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I. : 13 h. 45 : les Enchaînés ; 15 h. 40 : la Maison du Dr Edwardes ; 17 h. 45 : Rébecca ; 20 h. 10 : le Procès Paradine ; 22 h. 15 : Easy Rider ; ven., sam., 24 h. : Délivrance. — II. : 13 h. 30 : Moderato Cantabile ; 15 h. 15 : Black Jack ; 17 h. 30 : A la recherche de Mr Good Bar ; 19 h. 50 : Chinatown ; 22 h. 05 : Midnight Express ; ven., sam., 0 h. 10 : The Song Remaing the Same.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I. 14 h., les Diables ; 16 h. + sam. 0 h. 15, le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10, Marathon Man ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 15, Love ; vend. 0 h. 15, Un après-midi de chien. — II. 14 h. 10, If ; 16 h. 10 + sam. 0 h. 5, la Petite ; 18 h. 15, L'Homme qui venait d'ailleurs ; 20 h 10 + vend. 0 h. 5, Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. 5, American Graffiti.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.) : Regard sur le Japon : lundi, 16 h. 45, le Goût du saké ; 19 h., la Vengeance d'un acteur ; 21 h. 15, Kwaidan. — Mardi, 15 h. 45, Fin d'automne ; 17 h. 45, la Pendaison ; 20 h., Nuit et Brouillard au Japon ; 22 h. 15, la Cérémonie.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) : mercr., dim. 14 h., sam. 15 h. 30, la Flûte à six schtroumfs ; vend., mardi 21 h. 15, sam. 19 h., Satyricon ; mercr., dim. 15 h. 30, sam. 14 h., le Chat botté ; jeudi, dim. 19 h., Music Lovers ; mercr., sam. 17 h. 15, Quand le rire était roi ; mercr., dim. 21 h. 15, Délivrance ; dim. 17 h. 15, mardi 19 h., l'Ile nue ; vend. 19 h., lundi 21 h. 15, les Diables ; mercr., lundi 19 h., Lisztomania ; jeudi, sam., les Mille et Une Nuits.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.) : ts les jours 20 h. 45 sf lundi), le Locataire ; vend. 18 h., l'An 01 ; mardi 18 h., les Doigts dans la tête ; sam., dim. 18 h 30, Sex O Clock U.S.A. ; sam. 24 h., la Grande Bouffe.
GRAND - PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.) : mercr., sam., dim. 13 h. 30, Jour de fête ; 15 h., les Vacances de M. Hulot ; mercr., sam., dim., 13 h. 30 : Goldorak ; 16 h. 30, Mon oncle ; 18 h. 30, Play Time ; 15 h. 10, la Griffe et la Dent ; 20 h. 30, le Lauréat ; 22 h. 10, New-York, New-York ; 16 h. 50, Le shérif est en prison ; 18 h. 30, l'Année dernière à Marienbad ; 20 h. 10, Mort sur le Nil ; 22 h. 30, Jérémiah Johnson ; vend. 0 h. 20, Quadrophénia ; sam. 0 h. 20, la Course à la mort de l'an 2000.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

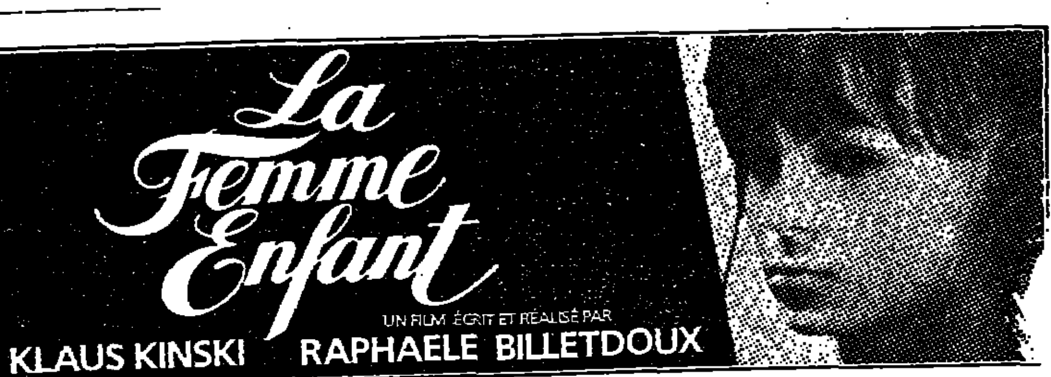
CHATOU, Louis-Jouvet (952-28-37) : Il était une fois dans l'Ouest. — Mar., à 21 h. : Woyseck.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Loulou (*) ; L'empire contre-attaque ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? — Jeu., à 20 h. 45 : la Vie de Brian.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Loulou (*) ; le Cheval d'orgueil ; Fame ; Urban cow-boy ; L'empire contre-attaque.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-91-24) : Goldfinger ; Le Christ s'est arrêté à Eboli ; Pile ou Face.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : le Cheval d'orgueil ; Urban cow-boy ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? — J., à 20 h. : Intérieurs.
MANTES, Normandie (477-02-35) : les Guerriers de la nuit ; Dersou Ouzala. — Domino (092-04-05) : Atlantic City ; la Chasse ; le Dernier Métro.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Dernier Métro ; le Cheval d'orgueil ; Urban cow-boy ; L'empire contre-attaque.
SAINT - CYR - L'ECOLE, Ciné (045-00-62) : Hair.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) . la Chasse (**) ; la Banquière.
VERSAILLES, Cyrano (950-96-96) : Fenêtres sur New-York (**) ; la Chasse (**) ; la Banquière ; Pile ou Face ; le Dernier Métro ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? — V., S., à 24 h. : le Lauréat. — C2L (950-56-55) : la Femme-enfant. — Club (950-17-96) : Vivre ; Quintet ; Une nuit à Casablanca. — Mar., à 21 h. : Soirée Méliès.
LE VESINET, Cinécal (976-39-17) : Pile ou Face ; Le Christ s'est arrêté à Eboli. — Studio Médicis (976-09-15) : le Commando de Sa Majesté.
VELIZY, C.C. (946-24-26) : Fenêtres sur New-York (**) ; le Cheval d'orgueil ; Loulou (*) ; le Dernier Métro.

ESSONNE (91)

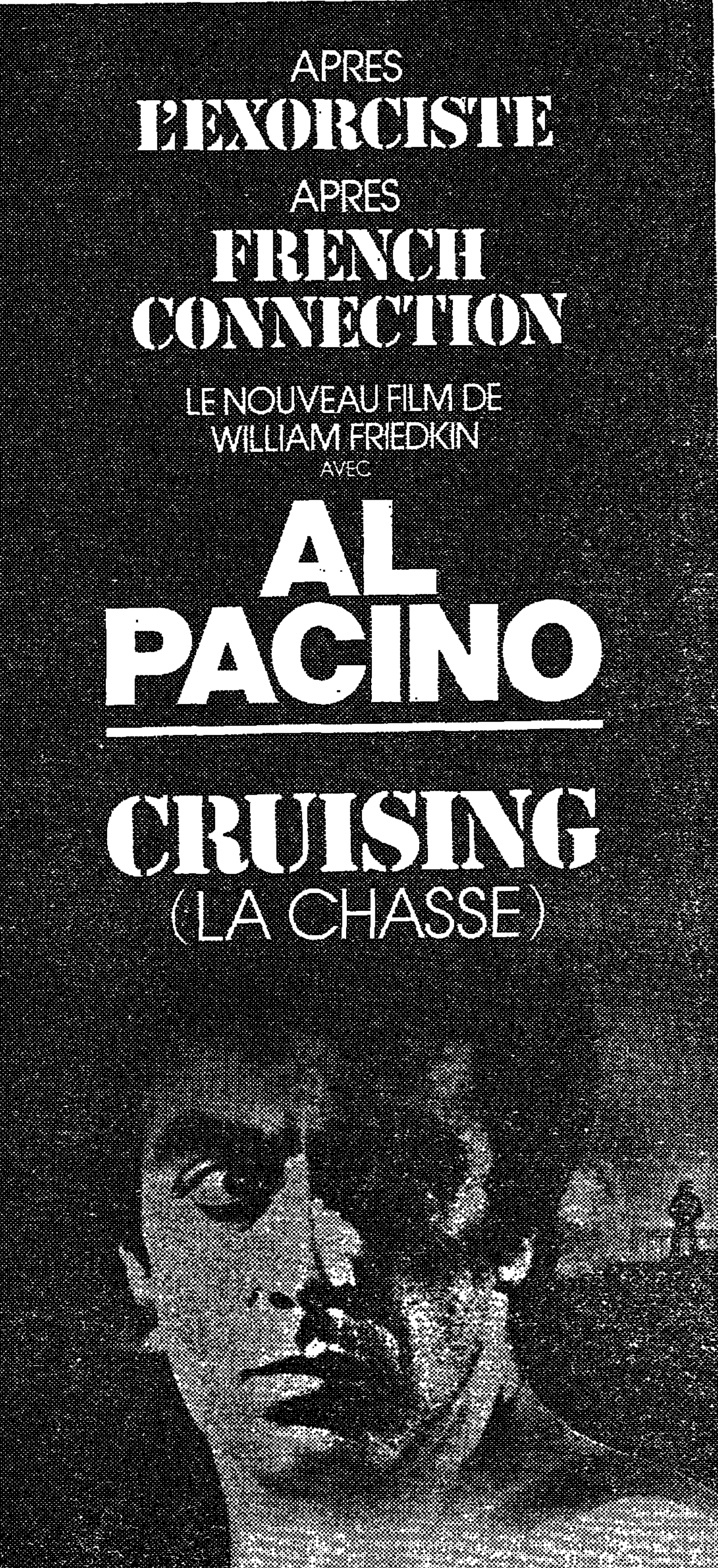
BRUNOY, Palace (046-96-50) : Simone Barbès ou la vertu.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? la Banquière : la Chasse (**) : L'empire contre-attaque.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Banquière ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? la Chasse (**) : L'empire contre-attaque.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Dernier Métro ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; les Guerriers de la nuit (*).
ETAMPES, Petit Théâtre (494-32-11) : Au-delà de la gloire (v.o.).
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Cheval d'orgueil ; la Banquière ; le Dernier Métro : Loulou (*) : Fame.
GIF-SUR-YVETTE, Val Courcelles (907-44-18) : la Petite Sirène ; les Monstres de la mer (*) ; Flic ou voyou. — Central-Ciné (907-61-85) : Mon oncle d'Amérique.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : l'Extravagant M. Deed : Cris et Chuchotements : Scènes de la vie conjugale ; l'Œuf du serpent ; Mon oncle d'Amérique : le Roi et l'Enfant.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : le Cœur à l'envers : L'empire contre-attaque.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : les Guerriers de la nuit (*) : Pile ou face.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Dernier Métro ; Fame ; la Banquière.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : les Enfants du Capitaine Grant ; Il était une fois dans l'Ouest.
CHAVILLE, Ciné (750-51-96) : le Bar du téléphone (*).











GAUMONT COLISÉE VO • QUARTIER LATIN VO • IMPÉRIAL PATHÉ VF
MONTPARNASSE PATHÉ VF • GAUMONT CONVENTION VF
GAUMONT GAMBETTA VF



Cinéma

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Ratataplan ; Nous nous sommes tant aimés ; Jules et Jim ; CM d'Alain Resnais.

COLOMBES, Club (784-94-00) : le Cheval d'orgueil ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; la Cage aux folles ; L'empire contre-attaque. — La Lanterne (333-58-24) : The Rose (v.o.). — M.J.C.-Théâtre, le 24, 20 h. 30 ; le 25, 18 h. 30 : le Pré (v.o.)

GENNEVILLIERS, Maison pour Tous (798-80-04) : le Roi et l'Oiseau ; Mon oncle d'Amérique.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Pile ou Face.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Dernier Métro ; le Cheval d'orgueil. — Studio (749-18-47) : Loulou (*) ; Anthracite ; les Vampires de Salem (*).

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Bienvenue Mr Chance (v. o.) ; C'était demain (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-06) ; le Cheval d'orgueil ; Fenêtres sur New-York ; L'empire contre-attaque; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? — Prado (866-80-60) : le Cœur à l'envers ; jeudi, 21 h. : l'Œil du maître.

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : American Gigolo ; Bienvenue Mr Chance.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Mousaki ; Une semaine de vacances ; The Long Rivers.

BONDY, ABC (874-18-27) : Elle ; 1941.

GAGNY, TMG (302-48-25) : C'était demain ; Le Christ s'est arrêté à Eboli.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : la Femme-Enfant ; Atlantic City ; les Monstres de la mer (*).

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : la Chasse (**) ; la Banquière ; Urban cow-boy.

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : la Banquière.

PANTIN, Carrefour (843-61-38) : la Chasse (**) ; Urban cow-boy : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; Fenêtres sur New-York ; L'empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*).

ROSNY, Artel (528-90-00) : Atlantic City ; la Banquière ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; L'empire contre-attaque ; Pile ou face ; les Monstres de la mer (*).

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Piéiade (665-13-58) : Taxi Driver ; Mer. soir : Merci d'avoir été ma femme (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : le Cheval d'orgueil ; le Dernier Métro ; Loulou (*) : L'empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*) C.M.A. (880-11-01) : Le Christ s'est arrêté à Eboli (v.o.).

CHOISY-LE-ROI Théâtre P.-Eluard 890-89-79) ; Johnny got his Gun (v.o.).

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Pile ou face ; Urban cow-boy ; Fenêtres sur New-York (**) : la Chasse (**) ; le Cœur à l'envers : la femme-enfant. — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : Le Christ s'est arrêté à Eboli ; Pierrot le Fou.

JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26) : Mon oncle d'Amérique.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ; les Bons-hommes ; la Femme-enfant.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Taxi Driver (**) ; les Guerriers de la nuit (**) ; Brigade spéciale.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : la Chasse (**) ; Fenêtres sur New-York (**) ; Urban cow-boy ; Fame. — Port : la Banquière.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? — Cinéma Aragon (687-33-66) : la Bande des quatre : Manhattan.

LE PERREUX, Palais du Parc (327-17-04) : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Cheval d'orgueil ; le Dernier Métro ; Fame ; Loulou (*) ; la Banquière ; L'empire contre-attaque.

VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : le Bar du téléphone (*) : la Banquière ; les Dix Commandements.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : la Banquière : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? L'empire contre-attaque.

VILLEJUIF, Théâtre R. - Rolland (726-15-02) : la Vie de Brian (v.o).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Fenêtres sur New-York ; Urban cow-boy ; Fame ; L'empire contre-attaque. — Gamma (981-00-07 : the Rose ; Y a-t-il un pilote dans l'avion ? la Femme-enfant ; les Dix Commandements.

BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88) : le Christ s'est arrêté à Eboli.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Dernier Métro ; la Chasse ; Urban cow-boy ; le Cheval d'orgueil.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Cheval d'orgueil ; Loulou (*) ; le Cœur à l'envers ; la Banquière : les Monstres de la mer (*) ; L'empire contre-attaque ; le Dernier Métro.

FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-54-96) : Tess.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Galactica les Cyclons attaquent ; American Gigolo.

SARCELLES. Flanades (981-80-55) : Atlantic City ; la Chasse ; Urban cow-boy ; Loulou (*) ; les Dix Commandements.

SAINT-GRATIEN, Tolles (989-24-42) : The Rose ; l'Oiseau bleu ; Au-delà de la gloire.

Variétés

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-30), les 25, 26, 27 à 21 h. : No Maps on my Taps.

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 27 à 21 h. : Elodie Lauten.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dany Doriz Septet.

CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 21 h. 30 : G. Badini Quartet (jusqu'au 27). A partir du 29 : Kai Winding Quartet

DREHER (233-48-44), 22 h. : Sonny Murray Trio.

DUNOIS (584-72-00), le 24 à 20 h. 30 : Spectrum ; les 26, 27 à 20 h. 30 : Edja Kungali · les 28, 29, 30 à 20 h. 30 : Trio Delettrez.

GIBUS (700-78-88), 22 h. : Shrink (jusqu'au 27) ; le 30 à 22 h. : Silence Hôpital.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 27 à 22 h. ; Chantier.

LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) (D) 23 h. 30 : Ludovik et Roussin.

LA MORT SUBITE (331-41-48), le 24 à 22 h. : Memphis Slim ; les 25, 26, 27 à 22 h. : Black and Blue Jazz Band ; les 28, 29, 30 à 22 h. : François Thomas.

PALACE (246-10-87), le 26 à 19 h. : Darryl Hall, John Oates.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 26 à 20 h 30 : James Last.

MERIDIEN (758-12-30), 22 h. : Wild Bill Davis

PETIT JOURNAL (326-28-59), le 30 à 21 h. 30 · Claude Bolling Trio.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. 30 : M. Laferrière Orchestra.

Concerts

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

GALERIE NANE STERN, 19 h. : A. Neuman, P. Paul (Schubert).

SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : Ensemble Polyphonique de France (Ockeghem, J. des Prés).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : M. Kasal, musique de l'Inde.

JEUDI 25 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 24.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 21 h. : Attitudes, spectacle musical.

INSTITUT POLONAIS, 20 h. 30 : J. Piwowarczyk, M. Marciszuk (Tuwim, Galczynski).

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 24.

GALERIE NANE STERN, 19 h. : C. Whittfield, F. Sauvageot (Purcell, Beethoven, Warlock, Berkeley).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Frolung, M. Maggar (Schumann, Beethoven, Franck).

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30 et 24 h., voir le 24.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, à partir de 14 h. : Non Stop Performance (Biennale de Paris).

EGLISE SAINT - MERRI, 21 h. : M. Oudar (Chopin).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : C. Levi-Minzi (Bach, Mozart, Beethoven).

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

STUDIO D'EN FACE, 18 h. : Takehisa Kosugi, O. Campille, Akio Suzuki.

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Orchestre d'harmonie de la musique de l'air, Dir. J. Devogel (Stravinski, Luypaerts, Ravel).

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 17 h. : ZNR duo H. Zazou et J. Racaille (Biennale de Paris).

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : Lauréats du concours de Chartres.

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Alecian, M. Petrofjan (Schubert, Beethoven) ; J. Moynagh (Mozart, Schubert, Mendelssohn-Bartholdy).

EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : C. Bope, Quatuor Tekne (Schubert, Schumann, Debussy) ; 21 h. : C. Hugonnard - Roche, J. Koerner (Schubert, Schumann).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : R. Dyens, H. Delavaut (Villa-Lobos, chants cubains, musique brésilienne).

LUNDI 29 SEPTEMBRE

STUDIO D'EN FACE, 20 h. 30 : Takehisa Kosugi, O. Campille.

POINT VIRGULE, 21 h. : S. Oussenko, M. Ventosa (Scarlatti, Haydn, Mozart).

FACULTE DE DROIT, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. D. Shallon. Sol. S. Lindenstrand (Mendelssohn, Mahler, Reger, Chausson).

ATHENEE, 21 h. : A. Moffo, M. Smith (de Falla, Obradors, Rossini, Bellini, Strauss, Verdi, Granados, Ravel).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : G. Poulet, Ch.-E. Nandrup (Beethoven, Mozart, Prokofiev, Ravel).

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 24.

MARDI 30 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 24.

GALERIE NANE STERN, 19 h. : L. Besse, M. Sonderal (Haydn, Debussy, Beethoven, Satie).

EGLISE SAINT - SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Mozart, Françaix, Vivaldi, Telemann)

BALANCHINE
BERLIOZ, PONNELLE
SZYMANOVSKI
PETER GABRIEL
ET NINA HAGEN

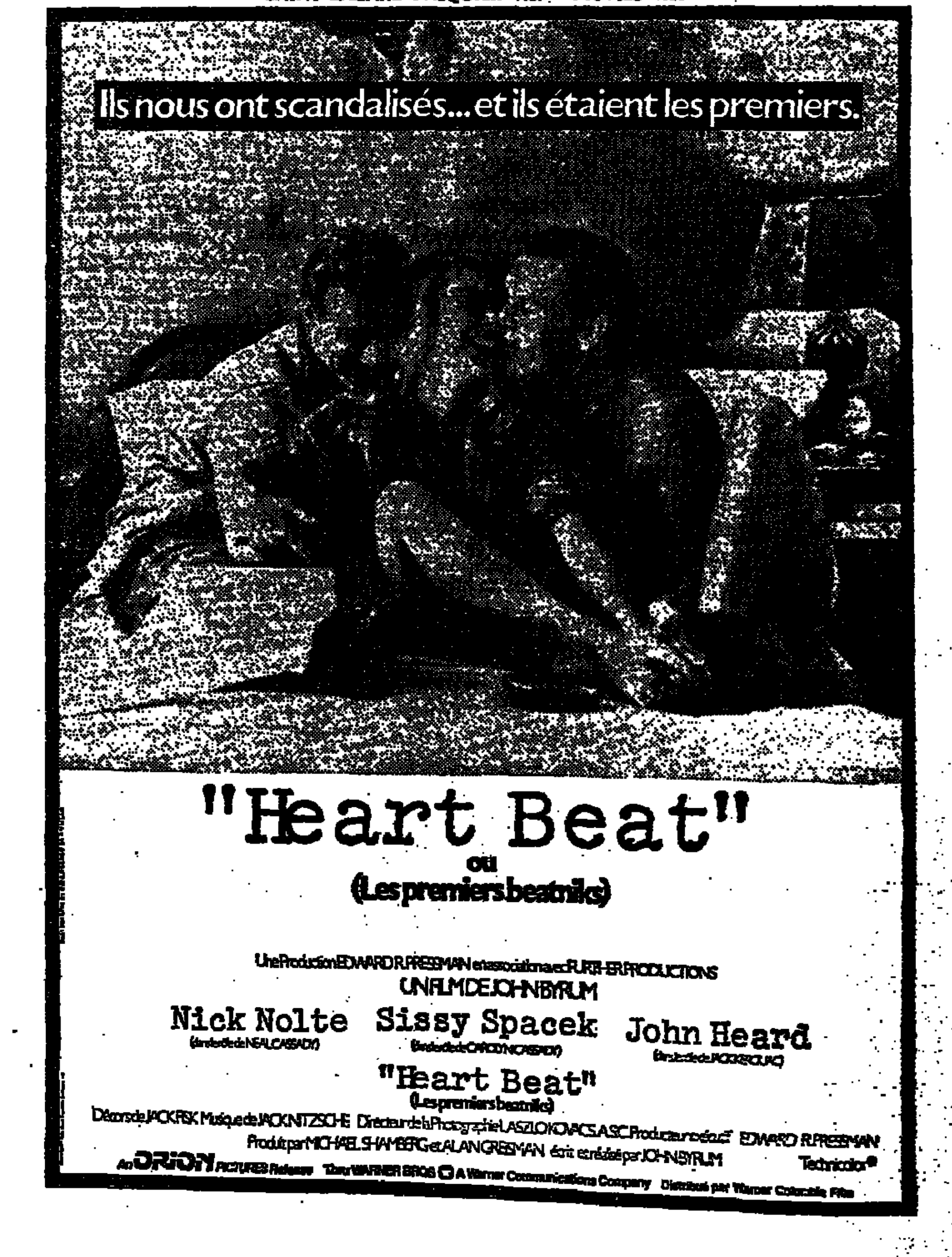


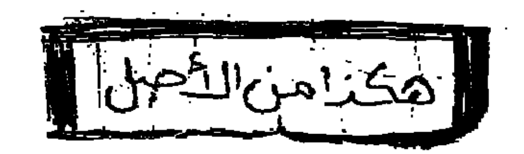
Toutes les musiques
De tous les pays, de tous les temps.

MARIGNAN - RICHELIEU - WEPLER - GAUMONT GAMBETTA - MONTPARNASSE PATHÉ
7 PARNASSIENS - GAUMONT SUD - QUINTETTE - GAUMONT HALLES
GAUMONT LUMIÈRE - VICTOR-HUGO PATHÉ - CAMBRONNE - BELLE-ÉPINE Thiais
FRANÇAIS Enghien - GAUMONT Évry - VÉLIZY 2 - PATHÉ Champigny - PARINOR Aulnay-
CLUB Colombes - U.G.C. Poissy - CERGY PONTOISE - LES MUREAUX - ARTEL Créteil



ÉLYSÉES LINCOLN v.o. - 7 PARNASSIENS v.o. - SAINT-GERMAIN Hachette v.o.
SAINT-LAZARE PASQUIER v.o. - MOVIES v.o.





Publicité

Vidéo amateur et professionnelle : la Fnac fait le point

RÉGIME de croisière atteint ?.. La vidéo semble en effet, du moins pour quelque temps, « installée dans ses meubles ». Confortant le confort de l'utilisateur. N'apportant du nouveau que sur des points de détail.

Pour la vidéo amateur, on peut certes regretter l'incompatibilité des standards d'une marque à l'autre (le système VHS détenant toutefois une position dominante). Mais tous les magnétoscopes dits « de salon » évoluent parallèlement (à petits pas) dans toutes les marques. Les magnétoscopes portatifs s'allégeant prudemment, dans l'attente (mais pas avant plusieurs années) d'une caméra qui, intégrant le magnétoscope, sera le challenger dangereux du Super-8.

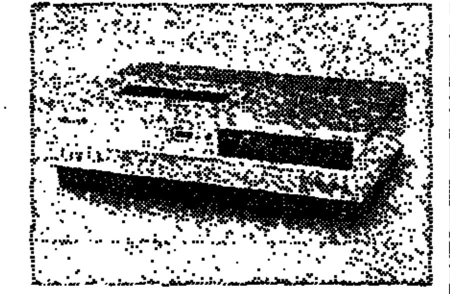
Quant au matériel professionnel, lui aussi évolue sans rien remettre en question de fondamental. En profitant d'ailleurs et surtout de la recherche qui est faite pour la vidéo amateur.

On peut toutefois signaler certains matériels. Disponibles ou seulement annoncés. Mais qui affichent des performances un peu spéciales ou sont très remarquables de qualité.

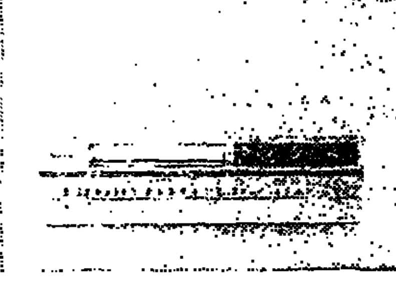
Magnétoscopes dits « de salon »

Pas de révolution. Mais une électronique en progrès permet au matériel « d'en faire plus » : télécommande intégrale, multiprogrammation, assemblage automatique, recherche rapide avant ou arrière avec image lisible.

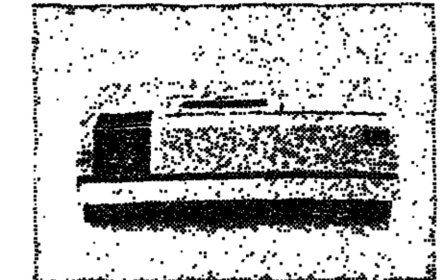
On pourra d'ailleurs juger très précisément de cette évolution, avec la présentation que la Fnac (et elle seule) fait, en avant-première, des nouveaux modèles.



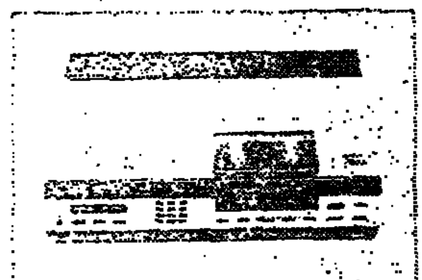
Panasonic NV 7000. Originalité de ce VHS : on dispose ici d'un système Dolby (élimination des bruits de fond) pour la partie son... Moins de 7000 F.



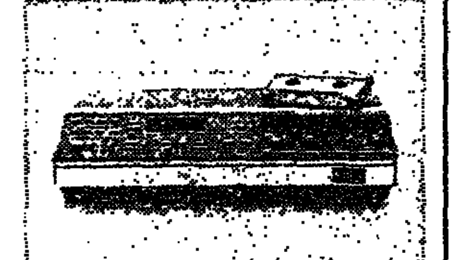
Thomson VKE-312. VHS aussi. Dolby également. Recherche automatique de séquences et prise directe caméra. Mais sortie seulement début 81...Moins de 7500 F.



Sony Bétamax SL-C7F. L'évolution électronique classique. Avec recherche de séquence et prise directe caméra. Sortie début octobre... Entre 7000 et 7500 F.

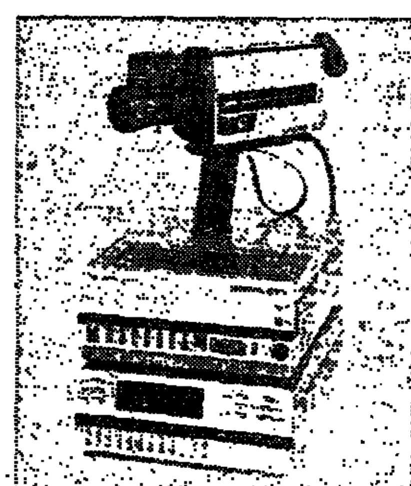


Philips VR 2020. C'est la nouveauté de cassettes 2 fois 4 heures (mais dans un nouveau standard). Et les questions qu'on se pose sur la qualité d'une image enregistrée sur seulement la moitié d'une bande 1/2 pouce... Sortie en décembre. Sans doute au-dessus de 7000 F.

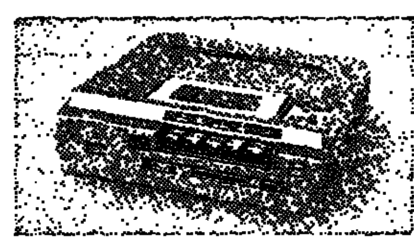


Grundig vidéo 2 × 4. Mêmes cassettes que Philips. Mêmes fonctions. Même mécanique de base, mais une électronique et un système de chargement différents... Sortie avril. Prix inconnu.

Magnétoscopes portatifs

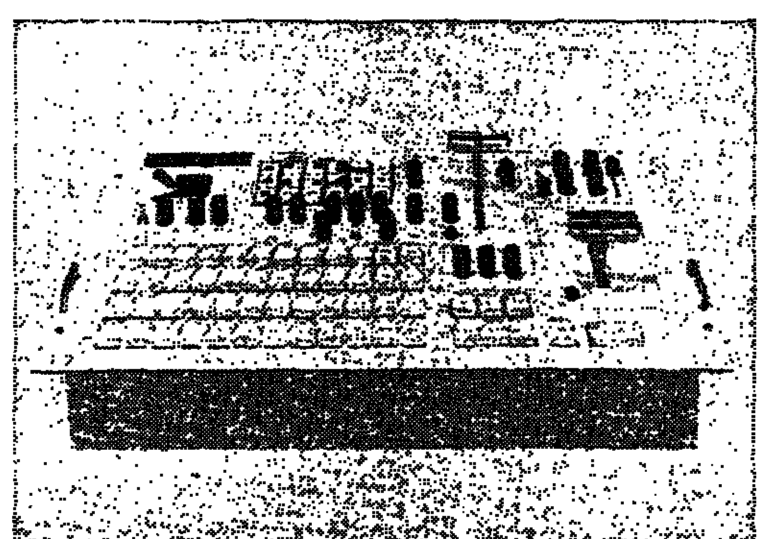


Hitachi VT 7000. Grâce à une électronique extrêmement élaborée qui asservit complètement la mécanique, ce magnétoscope portatif gagne sur les modèles classiques en volume (— 25 %) et en poids (7,2 kg avec batterie et cassette). On peut toutefois regretter que la caméra (1,8 kg) dispose seulement d'un zoom 2,8 fois et d'un viseur optique non reflex... Avec son tuner (programmation 10 jours) : moins de 11 500 F.



Funaï F 812-V. Un magnétoscope enregistreur (et lecteur) certes incompatible avec tout autre système. Mais il pèse moitié moins lourd que le plus léger : seulement 3,2 kg (avec batterie et cassette un quart de pouce 1/2 heure). On le verra d'ailleurs sans doute commercialisé (mais pas de délai officiel ni de prix pour l'instant) par une ou plusieurs grandes marques de caméras super-8.

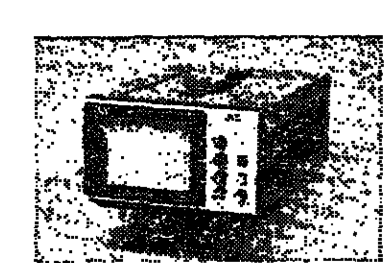
Vidéo professionnelle



Régie Shintron 375 Superswitcher. Une des plus complètes régies Electronic Field Production. Permet de mélanger jusqu'à 10 sources vidéo. Montage cut, superposition, découpage, incrustation en luminance et en chrominance... 90 000 F h.t.



Éditomètre MK2. Parce que ce produit n'existe nulle part au monde, c'est le département vidéo-professionnelle de la Fnac qui (très exceptionnellement) a décidé de fabriquer ce matériel pour le montage vidéo. En supprimant un des deux magnétoscopes de montage obligatoires jusqu'alors, il permet de travailler en 3/4 de pouce à partir de bandes (de toutes marques) 1/4 de pouce, 1/2 tous standards, 3/4 ou 1 pouce... 5100 F h.t.



Moniteur JVC TM 41. Fonctionnant en Pal et Sécam, il permet d'apprécier très précisément, dès la prise de vues, le rendu couleur (et de contrôler aussi le cadrage : on voit là les bords de l'image). Fonctionne sur secteur ou batterie. 22 × 13 × 34 cm et 3,8 kg, pour un matériel qui peut intéresser aussi l'amateur... 2650 F h.t.





Caméra JVC KY 2000. Excellente et la moins chère des caméras pour le « journalisme électronique » et la production légère. Zoom électrique 10 fois, diaphragme asservi. Couleur tritube (Pal, mais un codeur Matra pour Sécam va sortir fin octobre). Sensibilité > 100 lux (+ 12 dB). Résolution : 500 lignes. Rapport signal/bruit vidéo > 50 dB... Prix : 49000 F en version reportage et 70000 F en version studio (h.t.).

Pour demain, peut-être...

Visiophone. Un système de mini-caméra et d'écran intégré, fabriqué par Matra, permet de voir son correspondant téléphonique et d'être vu par lui. Faiblesse : l'image ne peut être véhiculée par les fils de cuivre alimentant actuellement notre téléphone... En démonstration néanmoins à Fnac-Etoile.

Télé-écriture. Autre procédé français. Mais l'image électronique est ici moins complexe, donc véhiculable par le réseau téléphonique actuel. Possibilité de transmettre dessins ou écrits (en couleurs) tracés sur une espèce « d'écritoire électronique »... En démonstration aussi à Fnac-Etoile.





• Vidéo amateur - Bien que non commercialisés (et certains pas avant plusieurs mois), les magnétoscopes Thomson VKE-312, Philips VR 2020, Grundig 2 × 4 et Funaï F 812-V sont actuellement présentés à Fnac-Montparnasse.

• Vidéo professionnelle - Tous les matériels sont disponibles à Fnac-Montparnasse (département vidéo-professionnelle).

• Visiophone et télé-écriture - En démonstration à Fnac-Etoile.

Impact-Feb

RADIO-TÉLÉVISION

LE MARKETING POLITIQUE AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

VU

La cravate rouge de Michel Rocard

Convaincre les foules, les gagner à sa cause, à son programme, à sa personne ou à sa foi, depuis Démosthène ça s'apprend, c'est un métier. Dès qu'un homme politique, ou un homme d'Eglise d'ailleurs, rappelez-vous Bossuet, monte sur une estrade, une chaire, une tribune, dès qu'il pénètre dans un studio, il devient homme de spectacle. Et ça, ça ne s'improvise pas. Roosevelt passait des jours entiers à apprendre par cœur, à répéter ses fameuses interventions radiodiffusées. De Gaulle, on nous l'a rappelé, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », faisait de même, il faisait davantage : il étudiait aussi ses gestes, ses expressions. Normal. La télé a obligé tous les acteurs amateurs ou professionnels à se recycler.

Le fait de transpirer sous les projecteurs, de refuser les services de la maquilleuse face à un adversaire bronzé au soleil de la Californie — je pense au fameux tête-à-tête Nixon-Kennedy en 1960 — traduisait une absurde négligence, une ignorance fatale du maniement, de la force et de l'impact de ce nouveau porte-voix. C'est ça qui a perdu le candidat républicain. Huit ans plus tard, son conseiller disait d'ailleurs qu'il avait toujours l'air de sortir d'un placard, froissé, hagard, en criant : « Je veux être président, je veux être président » (1).

Epoque lointaine, il a fait des progrès depuis, époque bénie par opposition aux monotones et ronronnantes prestations de nos politiciens actuels, toutes taillées sur le même modèle, toutes couchées dans le même vocabulaire, toutes aseptisées par les mêmes consignes provenant des mêmes agences de marketing, celles de M. Marchais exceptées. L'éternelle chemise bleue, le problème des lunettes, le sourire calibré au millimètre près... Un peu poussif, le film d'introduction avait au moins le mérite de signaler les mille et une façons de vendre ce produit des temps modernes : un tacticien de la politique doublé d'un technicien de l'audiovisuel. Sous une forme ou sous une autre, une campagne électorale exige un minimum de réclame. Seulement voilà, la publicité qu'on nous présente aujourd'hui à l'antenne pour lancer une marque de lessive, de crème dessert ou de café, il faut qu'elle nous éclate au nez pour qu'on la remarque. Avant ça surprenait, à présent ça assomme.

On nous a dit qu'un jour M. Rocard avait arboré, ô scandale, une cravate rouge. Quelle bonne idée ! Moi, si j'avais un conseil à lui donner, ce serait d'abord de continuer à ne pas se montrer, c'est la meilleure façon d'attirer a contrario notre attention, et, le jour où il se verrait contraint de venir frapper, lui aussi, à nos carreaux, de mettre un nœud papillon vert sur un veston rose. Et de s'arracher à cette « langue de bois », ou plutôt de celluloïd, qui nous anesthésie et nous écarte, c'est ça qui est grave, de nos responsabilités.

Dans une société, où le pouvoir exécutif, totalement personnalisé, ignore de plus en plus volontiers le législatif et s'appuie, pourquoi se gêner, sur l'opinion, rameutée chez elle à volonté, il faut être particulièrement vigilant et ne jamais oublier les énormes dangers de la démocratie directe.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) David Halberstam. *Le pouvoir est là.* Editions Fayard.

Des conseillers qui s'efforcent de démontrer que leur rôle est limité

Le marketing politique, qui doit son essor au développement de la télévision en raison de la nécessité, pour les candidats aux élections, de s'adresser à des publics plus nombreux et plus anonymes, avait été introduit en France à l'occasion de l'élection présidentielle de décembre 1965.

Les trois responsables de marketing (qu'aucun n'a voulu traduire par « étude de marché » expression jugée sans doute trop mercantile) se sont efforcés de démontrer que *leur rôle* est limité, qu'il consiste à fournir quelques recettes aux candidats, à leur *indiquer* quelques ficelles pour « optimaliser » leur image télévisée et qu'ils n'interviennent en rien dans l'orientation politique des arguments.

Seul M. Bernard Krief a précisé qu'il lui arrivait de mettre en garde ses clients contre l'effet prévisible de certaines prises de position. Le marketing, qui nous a été présenté comme une technique destinée à plaire au plus grand nombre, et surtout à déplaire le moins possible, avait ainsi des avocats dont le souci était surtout de rassurer le téléspectateur c'est-à-dire l'électeur de l'année prochaine, pour que celui-ci ne croie pas que la motivation de son vote sera manipulée par d'inquiétants alchimistes préparant de mystérieuses mixtures et qui lui seraient administrées sans qu'il s'en rende compte. Le marketing ne serait ainsi qu'une drogue douce et inoffensive.

Depuis plus de quinze ans, ces conseillers tirant autant de leur entregent que de leur « science », ont réussi à convaincre tous les partis politiques des bienfaits de leur intercession auprès de l'opinion. Nouvelles diseuses de bonne aventure, les conseillers en marketing politique sont à l'abri de tout reproche puisque, comme l'a dit M. Bongrand sous forme de boutade : « *Lorsque le candidat perd, c'est de sa faute ; lorsqu'il gagne, c'est grâce à nous.* »

C'est cependant aux conseillers en marketing que l'on doit d'avoir connu le sourire éclatant de M. Lecanuet, la nouvelle coupe de cheveux de M. Rocard, les canines limées de M. Mitterrand, les costumes plus modernes de M. *Chirac*, M. Giscard d'Estaing photographié avec sa fille, les yeux verts de Mme Simone Veil devenus marrons sur ses affiches, ou les nouvelles lunettes de M. Debré. C'est également au nom du marketing que l'on a vu M. Peyrefitte faire du vélo, MM. Marchais et François-Poncet applaudir le Tour de France, M. Chaban-Delmas monter posément les escaliers, M. Debré réprimer ses colères, et M. Mitterrand apprécier Sheila. Mais c'est malgré lui que l'on a échappé, en 1965, à la tour Eiffel peinte en vert.

Les conseillers en marketing se sont gardés de dire qu'ils jouaient *un rôle plus politique* auprès de leurs clients. Ce sont pourtant bien eux qui ont proposé maintes fois des slogans tels que « Barre-Confiance » dû à M. Bongrand, ou qui ont établi des dossiers complets remis aux candidats sur les problèmes économiques, sociaux, diplomatiques et politiques, schématisant les programmes de leurs partis, ou encore des pense-bête, des arguments, des réponses toutes prêtes, des « petites phrases » qui feront mouche.

Avec plus de franchise, et semble-t-il pour la première fois en public, M. Krief a fourni des tarifs. Une campagne législative coûte de 50 000 à 300 000 F sans compter les affiches, les tracts, le journal. M. Bongrand, dont la réputation est pourtant d'être cher, l'évalue, lui, à 200 000 F pour une circonscription urbaine. Il estime aussi que l'élection présidentielle de 1974 a coûté 50 millions de nouveaux francs à chacun des candidats du second tour. M. Claude Marti, qui s'occupe de la campagne de M. Rocard, souligne qu'il agit bénévolement, par amitié.

Les conseillers en marketing ne cachent pas leurs choix politiques. Ils ne sont pas de simples prestataires de services, mais des militants engagés, MM. Bongrand et Krief aux côtés du pouvoir, M. Marti auprès du député des Yvelines. Les communistes, qui eux aussi ont leurs propres recettes, n'avaient pas été conviés.

Quelle est l'efficacité de ces promoteurs du marché électoral ? M. Bongrand se flatte d'avoir « lancé » M. Lecanuet en 1965, mais Jean-François Kahn, journaliste, lui a rappelé que l'événement de l'époque avait tout de même été le score de M. Mitterrand face à de Gaulle. Il a ensuite, en 1967 « fait » la campagne législative de l'U.N.R., qui fut la moins bonne du parti gaulliste. Il s'est sans succès consacré en 1974 à M. Chaban-Delmas et en 1977 à M. d'Ornano, candidat U.D.F. contre M. Chirac à Paris, et il « s'occupe » maintenant de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre.

M. Roland Cayrol, professeur à l'Institut d'études politiques, accorde à ces techniques une valeur relative : « *Il s'agit de toucher le groupe central, qui par ses variations fait une élection, et qui comprend les cadres moyens de vingt-cinq à quarante-neuf ans. Ce sont des électeurs qui ont besoin d'un « petit plus pour se décider* ».

Beaucoup d'hommes politiques cependant se passent des services de ces démarcheurs en électorat et préfèrent user des moyens classiques mais plus éprouvés. *C'est le cas notamment* de M. Alexandre Sanguinetti, qui a assuré « *n'avoir jamais reçu de conseils* » mais qui, n'ayant plus de mandat depuis 1973, reconnaît qu'en 1968, « *même son chien aurait pu être élu* » député à sa place !

A. P.

● *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, mardi 23 septembre : « *L'émission des Dossiers de l'écran sur le marketing politique fait partie d'une campagne orchestrée par Giscard d'Estaing sur cette idée : « A bas la politique et les politiciens ! Ils sont tous pareils. Ils veulent vos voix par tous les moyens. Et vous paierez les pots cassés.* » M. Juquin a ajouté : « *Les responsables de la télévision viennent de nous faire savoir que tous les grands leaders politiques — je dis bien tous, à commencer par Giscard et Mitterrand — refuseront les face-à-face avec le candidat communiste jusqu'au 26 avril 1981. Ils préfèrent bavarder sur le marketing plutôt que discuter sur le changement.* »

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

— *M. Paul Quilès*, député de Paris, délégué du P.S. à l'énergie, participe à l'émission « Carte blanche à... » sur Europe 1, à 19 h 15.

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 20.

JEUDI 25

— *M. Arthur Paecht*, député U.D.F. du Var, est reçu à 19 h 15 sur Europe 1.

Mercredi 24 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les clubs d'investissement.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « Tartuffe ou l'imposteur ».
De Molière. Réal. J. Pignol. Avec M. Galabru, Y. Polliot, N. Serfault, B. Presson...
Pour Michel Galabru, revoir ce classique.
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Gloire aux instituteurs. Avec MM. P. Guth *(Lettre ouverte aux futurs illettrés)*, J. Vial *(les Instituteurs)*, J. Gonthier, D. Delhomme, N Gault *(les Premières Institutrices laïques)*, Mmes S. Robert *(Ecoute, maîtresse)*, I. Berger *(les Instituteurs d'une génération à l'autre)*.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Victoria for president.
22 h 45 Histoires courtes.
« Vive la mariée », de P. Noia.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Wayderlich.
Une émission de M.-C. Audhuy ; réal. : B. Kurt.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Faustine et le Bel Eté ».
Film français de N Companeez (1971), avec M. Catala, I. Adjani, M. Eggerikx, M. Garrel, F. Huster, G. Marchal, J. Spiesser (Rediffusion).
Une adolescente en vacances épie ses voisins de campagne et connaît ses premiers amoureux.
Des images au maniérisme agaçant, un climat de sensualité assez trouble. Avec des jeunes acteurs qui ont fait, depuis, leur chemin.
22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, La science en marche : Eloge des théories fausses.
20 h., La musique et les hommes : H.-W. Henze et la littérature allemande de son temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 30, Concert : Récital de piano Kim Woo Paik, « Album d'un voyageur », « Fleurs mélodiques des Alpes » et « la Lugubre Gondole » (Liszt) ; « Ave Maria » (Arcadelt) ; « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; « Lieder » (Schubert) ; « Sposalizio », « Méphisto Valse » et « Bagatelle sans tonalité » (Liszt) ; « Rigoletto » (Verdi, transcription Liszt) ; « Faust » (Gounod, retranscription Liszt) ; *19 h. 50*, Kiosque ; 20 h., Musique à la côte Saint-André.
20 h. 30, Festival Berlioz (en direct de Lyon) : « Sarah la baigneuse », « Mélodies irlandaises » et « les Nuits d'été », par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Cambreling, avec M. Lagrange, soprano, N Ihara, alto, B. Brewer et L. Pezzino, ténors, P. Guigue, basse.
0 h. 5, Les Nuits d'été : Dresde (Schutz, Weber, Wagner, R. Strauss).

Jeudi 25 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Le traitement à domicile du jeune hémophile.
14 h Wickie le Viking.
Le bateau ballon.
14 h 25 Croque vacances.
Calimero ; 14 h. 30, Bricolage (et à 15 h. 20) ; *14 h. 35*, Isidore le lapin ; 14 h. 46, Les limonaires ; 15 h., la guenon astronaute ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 25, Les comètes.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
S.O.S. couple.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La conquête du ciel.
D'après J.-L. Lignerat, scénario C. Desailly, réal. C.-J. Bonnardot.
21 h 30 Magazine : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'économie italienne ; la sous-traitance dans l'industrie automobile ; acheter français ; la secrétaire électronique ; le commerce du grain et celui des instruments de musique.
22 h 40 Cinéma : « l'Etalon ».
Film français de J.-P. Mocky (1969), avec Bourvil, P. Blanche, M. Lonsdale, R.-J. Chauffard, Vasco, N. Leiris, S. Certain.
Un vétérinaire farfelu fait d'un athlète joueur de mandoline un « étalon » qui peut satisfaire les besoins sexuels des femmes délaissées sans qu'elles tombent dans l'adultère.
Une comédie de mœurs qui veut être la satire de la « consommation sexuelle ». Des effets un peu gros, un peu lourds, mais c'est bien joué.
0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Alberte.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui *madame.*
Les infirmières.
15 h Série : Police story.
Dix ans de lune de miel.
16 h L'invitée du jeudi : Mireille.
17 h 30 Fenêtre sur...
Le roi Victor.
17 h 50 Récré A 2.
Dino boy ; Les paladins de France ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat' z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Charles Aznavour.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Horizon.
Une émission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France : les joutes ; Ki Ke Koi : Une demeure seigneuriale au Moyen Age.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Fleur de pavé.
Réal. : A. Delacroix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Ch. Bronson) : « les Sept Mercenaires ».
Film américain de J. Sturges (1960), avec Y. Brynner, E. Wallach, S. McQueen, C. Bronson, R. Vaughn, B. Dexter, J Coburn, V. Sokoloff.
Les habitants d'un village mexicain, constamment dévasté par une bande de pillards, achètent des armes et recrutent sept mercenaires pour les défendre.
Transposition des Sept Samouraïs, *d'Akira Kurosawa, dans l'univers du western américain. Ce n'est pas une copie conforme mais une recréation intéressante par sa mise en scène nerveuse et ses vedettes masculines.*
22 h 30 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h. Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu : l'hystérie et la naissance de la psychanalyse.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « Rachel, ma grande sœur », de C. Malraux.
11 h. 2, *Musiciens français contemporains* : C. Chaynes (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous tous chacun : Marcel, ancien instituteur, ancien résistant.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Notre-Dame de Royan.
14 h. Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Un livre, *des voix* : « *l'Escale* prochaine », de G. Rohou.
14 h. 47, Départementale : la Durance.
16 h. 50, Actualité : L'anatomie du *corps* humain, de Gamelin au scanner.
17 h. 32, Musiciens français contemporains : M. Rosenthal.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les maladies du foie chez l'enfant.
20 h., Théâtre ouvert à Hérisson : « Simple retour », de J.-P. Wenzel.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Van Helmont, Van Maldere, de Croes, Gretry, Gossec et Ysaye ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Du chant virtuose au chant expressif (Mozart, Bellini et Donizetti) ; 11 h., Musique traditionnelle (Afrique de l'Ouest).
11 h. 30, Concert-Lecture : Œuvres de S. Cagneux, G. Arrigo et A. Moene, avec les solistes et les chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., Festival Berlioz (en direct de Lyon) : L'individu musicien, œuvres de Haydn, Schubert, Berlioz, Brückner et Satie.
17 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : « Quatuor en fa majeur » (Dvorak), « Quatuor en fa majeur » (Mozart), « Quatuor en ut mineur » (Schubert), par le Nouveau Quatuor de Zurich ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h., Festival de Berlin 1980 (en direct de Berlin), « Quatre études pour orchestre » (Stravinski) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en fa majeur » (Saint-Saëns) ; « Symphonie n° 9 en mi bémol majeur » (Chostakovitch) ; « Rapsodie espagnole » (Ravel), par l'Orchestre de Jeunes de la Philharmonia, dir. K. Kondrachine, avec B. Bloch, piano.
23 h., Les Nuits d'été : Berne (Saint-Saëns, Monteverdi, Respighi, Wagner) ; 0 h. 5, Concert dans la ville (Pousajic, Ferneyhough, Bogar) ; 1 h., Curiosités (Haydn, Scarlatti, Honegger).

PRESSE

Une thèse de doctorat

L'information quotidienne et les immigrés

Comment la presse remplit-elle son rôle d'information sur les phénomènes sociaux de notre époque, par exemple sur l'immigration ? Mlle Mireille Carrère, sociologue, vient de publier sur cette question une thèse de doctorat de troisième cycle (sciences de l'information et de la communication) réalisée à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui a obtenu la mention « Très bien » (1).

Cet important travail — le premier du genre en matière d'immigration, à notre connaissance — tente de cerner « *les limites spécifiques de la presse écrite* » à travers l'analyse de « *journaux peu suspects de véhiculer les stéréotypes sur les immigrés* : le Monde, la Croix, Libération ».

Dans la première partie, consacrée à « *l'univers de l'immigration* », à ses enjeux politiques, économiques et socioculturels, c'est *le Monde* qui a été choisi « *pour l'exhaustivité de son information et parce qu'il se dit ou se veut, plus que d'autres, outil de référence documentaire* ». En effet *le Monde* apparaît « *assez complet dans sa relation des faits, des diverses opinions, et il sépare assez bien les faits proprement dits des opinions sur les mêmes faits. De plus, son indépendance industrielle peut laisser espérer une liberté d'expression chez ses journalistes* ».

En ce qui concerne l'approche politique du fait migratoire, l'auteur, analysant un événement-clé — les projets de loi sur l'entrée, le séjour et le travail des immigrés d'avril à juillet 1979, — montre la manière dont des journaux tels que *le Monde*, mais aussi *la Croix* et *Libération* « *défendent la cause des immigrés* » : le premier avec une certaine « *déontologie réformiste* », le second dans un esprit d' « *humanisme et de dialogue* », le troisième avec un « *militantisme dont le succès montre à la fois les mérites et les limites* ».

Dans sa conclusion, l'auteur note, au sens que donnait Durkheim à l'opinion, que l'information sur l'immigration dans la presse quotidienne existe d'abord par les représentations que s'en fait la société. Une certaine « *déperdition d'information* » en résulte, due au paradoxe d'une presse qui agit « *comme un miroir de la société et nous informe quelquefois plus sur celle-ci, ses enjeux, le fonctionnement de ses institutions, que sur le phénomène des migrations* ». — J. B.

(1) Disponible à la bibliothèque du C.N.R.S., Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-6e.

● *Le Matin de Paris* fera paraître pour la première fois, le lundi 29 septembre, les huit pages, encartées dans le quotidien, qu'il consacrera chaque lundi à la région Nord-Pas-de-Calais. Prévue à la mi-septembre, cette parution a été retardée en raison des difficultés rencontrées par le groupe que dirige M. Perdriel, pour l'impression à Lille de ce supplément qui sera « bouclé » le vendredi. Les arrangements pris avec une imprimerie de labeur *ont été fortement contestés* par le Syndicat C.G.T du Livre. Finalement le supplément du *Matin* pour le Nord-Pas-de-Calais sera imprimé dans les ateliers lillois du quotidien communiste régional *Liberté*. Les films seront transportés ensuite à Paris pour impression sur le groupe offset du *Matin*.

Pour ce supplément régional du *Matin*, une équipe de cinq rédacteurs, tous venus de Paris, a été installée à Lille sous la direction de M. Pol Echevin qui, jusqu'alors dirigeait la chronique sociale du journal.

Aux Pays-Bas

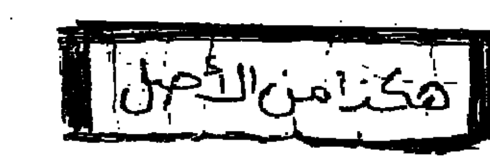
« NIEUWSNET » DISPARAIT

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — L'hebdomadaire *Nieuwsnet* — qui était fortement soutenu par un des plus importants groupes de presse néerlandais et avait fait son apparition au début de l'année dernière — cessera de paraître à la fin du mois de septembre. Une cinquantaine de collaborateurs, dont près de trente journalistes, seront licenciés.

Selon le groupe de presse VNU, *Nieuwsnet* (réseau de nouvelles) devait briser les « monopoles » des hebdomadaires établis ayant leur clientèle bien déterminée « *à droite* » et « à gauche » de l'éventail politique. Grâce à une image « neutre », il devait attirer les lecteurs des hebdomadaires d'opinion.

Après un an et demi d'existence, les résultats se font attendre. Pour être viable, *Nieuwsnet* devrait avoir un tirage de soixante-dix mille exemplaires : il n'a même pas atteint les trente mille. On estime que le groupe VNU, qui édite avec succès un grand nombre d'hebdomadaires populaires, avait investi environ 3 millions de florins dans la campagne de lancement, avant même que le premier numéro ne voie le jour. — R. T. S.



CARNET

Naissances

— Grenoble, Dakar.
Le docteur Emmanuel SY et Mme, née Christiane Robin, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille,
Diane Marie-Claude.
14 septembre 1980.

— Martin et Marie-Noëlle ADER et leurs enfants Pénélope, Caroline et Magali, ont la joie d'annoncer la naissance de
Chloé.
le 23 septembre 1980.

Mariages

— **Marie Laure DUMAS,**
Olivier SICHOL,
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Paris, le 1er août 1980.
6, quai du Marché-Neuf,
75004 Paris.

Décès

— Mme Salomon Amar, son épouse,
M. et Mme Georges Amar et leurs enfants,
M. et Mme David Amar et leurs enfants,
M. Michel Amar,
M. et Mme Samy Amzalag et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Soudry et leurs enfants,
M. et Mme Michel Elalouf et leurs enfants,
M. et Mme Charles Emanuel et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Loeb et leur fils,
M. et Mme Gérard Gertner,
leur père, beau-père et grand-père,
Les familles Jacques, Moïse et Elie Amar,
Les familles Elkaïm,
Les parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Salomon AMAR,
survenu le 22 septembre 1980, à l'âge de soixante-sept ans.
Les obsèques ont lieu le mercredi 24 septembre 1980, à 14 h. 15, au cimetière de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Robert Bolo,
Mme Nicolas Scrive et son époux,
M. et Mme Jean Desfougères,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Robert BOLO,
née Jeannine Desfougères,
survenu le 19 septembre 1980, à la suite de sa longue maladie.
L'inhumation a eu lieu le 21 septembre, dans la plus stricte intimité familiale, à Saint-Georges-la-Pouge (Creuse).

— M. et Mme Bernard Boussageon,
M. et Mme Jean-Pierre Nieres,
M. et Mme Louis-Jérôme Chapuisat et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri BOUCHARD,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur associé
des Etablissements Agnus Père,
leur père, beau-père et grand-père.
Le service religieux a eu lieu le 23 septembre 1980, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines).
28, quai de la Mégisserie,
75001 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, de
M. René CALLAIS,
ancien professeur d'allemand,
principal honoraire
des collèges de Cholet, Saint-Pol, Château-Thierry,
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Chevrières (Oise).
De la part de :
Mme René Callais,
Ses enfants et petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
27, avenue Octave-Butin,
60200 Margny-lès-Compiègne.

— Nous apprenons le décès de
Mme veuve Eugène COLAS
(Suzanne Adrien-Bertrand),
officier de la Légion d'honneur,
dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

[Journaliste dès 1918, Suzanne Adrien-Bertrand avait collaboré à « Fémina », « l'Avenir », « le Rappel », « le Radical », « Bonsoir l'ordre », « la Nacion de Buenos-Aires ».
Chargée de mission au cabinet du ministre du travail, en 1934, elle avait animé en 1936 une œuvre scolaire pour *les enfants réfugiés d'Espagne et fondé* l'Œuvre des engagés volontaires étrangers camp de Barcarès) en 1939-1940.
Pendant la dernière guerre de 1940 à 1945, elle avait donné des articles dans la presse étrangère, fait des conférences et traduit le livre de Philippe Barrès « Charles de Gaulle », participant ainsi à la campagne de propagande pour la *France combattante.*
Elle avait été l'épouse de l'écrivain Adrien Bertrand, prix Goncourt 1914, puis d'Eugène Colas, qui fut maire de Deauville.]

— Mme Demontvignier a le regret de faire part du décès de son époux,
M. Marcel DEMONTVIGNIER,
ingénieur conseil,
chevalier de la Légion d'honneur,
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
1, *rue de la Tuilerie,*
Jouy, 91650 Breuillet.

— On nous prie de faire part du décès de
M. Lucien DEVIES,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
survenu le 22 septembre 1980, à Sallanches (Haute-Savoie).
De la part de :
Mme Lucien Devies,
M. Bertrand Devies,
M. et Mme Christian Tanon et leur fils,
M. et Mme Guy Labour et leurs enfants,
Mme Jean Prades et ses enfants,
M. et Mme André Sarrut et leurs enfants,
M. Philippe Sarrut et sa fille,
M. et Mme Daniel Roux et leurs enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 septembre 1980, à 14 h., en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Saint-Germain-en-Laye.

— Le président, le conseil d'administration et le personnel de la STEMI et de REMAFER,
La Société de gérance de wagons (S.G.W.),
L'Association française des wagons de particuliers (A.F.W.P.),
L'Union internationale des propriétaires de wagons (U.I.P.),
ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur et ancien président,
M. Lucien DEVIES,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
survenu à Sallanches (Haute-Savoie) le 22 septembre 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 septembre 1980, à 14 h., en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré.
(*Le Monde* du 24 septembre.)

— Mme Pierre Duminil,
M. et Mme Frank Duminil, ses enfants,
Mme Eugène Collin, sa sœur, et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre DUMINIL,
survenu le 19 septembre 1980, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 24 septembre 1980 à Cambrai dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Descombes, 75017 Paris.

— Esther et Ruth Fridman,
Leur famille et leurs amis,
ont la douleur d'annoncer que
Joseph FRIDMAN
les a quittés le 20 septembre 1980.
L'incinération aura lieu le vendredi 26 septembre 1980, à 9 h. 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise (métro Gambetta).
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, square Vermenouze,
75005 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 22 septembre 1980,
Mme Christian
GILBERT de BOISROGER,
née Anne de Mython d'Harcelines,
âgée de quarante-deux ans.
De la part de :
Christian Gilbert de Boisroger,
Laure Gilbert de Boisroger,
La comtesse Gabriel de Mython d'Harcelines,
Le comte et la comtesse Hubert de Mython d'Harcelines et leurs enfants,
Le comte Hervé de Mython d'Harcelines,
M. et Mme Max Roger, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Roux, leurs enfants et petits-enfants,
Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Ville-d'Avray, sa paroisse, le jeudi 25 septembre 1980, à 17 h. 30, et la messe d'inhumation sera célébrée le vendredi 26 septembre 1980, à 16 heures, à Drucat près d'Abbeville (80), où elle reposera.
Ni fleurs ni couronnes. Des prières.
8, rue de la Ronce.
92410 Ville-d'Avray.

— Les familles Lespinas, Canonne, Campredon, Carrera de la Figuera,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants Demnard, Goutet, Rongier, Petitjean,
font part du décès de
Mme veuve Henri LESPINAS,
née Yvonne Demnard,
survenu le 23 septembre 1980, à Boulogne, *dans sa quatre-vingtième* année.
Le service religieux en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne, sera célébrée le jeudi 25 septembre, à 14 heures.
L'inhumation dans l'intimité aura lieu au cimetière de Montsoult (Val-d'Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Maréchal,
Nicole, sa fille,
Fabrice, son petit-fils,
M. et Mme Henri Baland et leur fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice MARECHAL,
ancien directeur
du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot et Compagnie,
ancien directeur général
des Tréfileries des Vosges,
survenu le 22 septembre 1980, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Elisabeth (195, rue du Temple, Paris-3e), le vendredi 26 septembre, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Bagnolet (93).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Meslay, 75003 Paris.
97, boulevard Exelmans, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Roger NATHAN,
née Georgette Pfeiffer,
survenu le 19 septembre 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
De la part de :
Ses *cousins, les familles Jacques* Pfeiffer et Leven,
Son beau-frère, M. Charles Bertrand,
Ses neveux et nièces,
Et de toute sa famille.

— Mme Georges Fermé,
François et Françoise Naudin,
Isabelle Naudin,
Thierry et Lydie Naudin,
Raphaël et Annie-Sophie Naudin,
Bertrand Naudin,
Grégoire, Thomas, Paul, Simon et Mathias Naudin,
sa mère, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 22 septembre à Paris, de
Mme Thérèse NAUDIN,
et rappellent la mémoire de
Paul NAUDIN,
son époux,
décédé le 6 novembre 1959.
Les obsèques auront lieu à Paris en l'église Saint-Philippe du Roule *le vendredi 26 septembre*, à 8 h. 30.
L'inhumation se fera le jour même à Chambon-sur-Cisse (Loir-et-Cher).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Bertrand Schmit a la douleur de faire part du décès de
M. Jacques Hadrien SCHMIT,
son père, survenu *accidentellement le 9 août 1980, à Abidjan.*
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Nice dans la plus stricte intimité.

— **Monique TOURLIÈRE**
est entrée dans la paix de Dieu, le 23 septembre 1980, à l'âge de cinquante-neuf ans.
Elle sera inhumée à Mellecey (Saône-et-Loire), dans le caveau *familial, le 28 septembre*, à 11 heures.
La cérémonie religieuse aura lieu la veille, le 25 septembre 1980, à 16 heures, à Paris (15e), en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Etienne-Pernet.
De la part de :
Dominique Tourlière,
Toute la famille,
Et *de tous ses amis.*
50, quai A.-Le-Gallo,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— M. et Mme W. Valkhoff et leurs enfants,
M. et Mme G. Scholz,
M. et Mme P. Valkhoff et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et frère,
Marius François VALKHOFF,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien professeur
aux universités d'Amsterdam
et de Johannesbourg,
survenu le 20 septembre, à l'âge de soixante-quinze ans.
Le service œcuménique sera célébré, corps présent, en l'église catholique de Sauve, le jeudi 25 septembre, à 10 heures.
Inhumation au cimetière de Sauve.

— Mme Pierre Van den Hove,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre VAN DEN HOVE.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Germain de Gagny (Seine-Saint-Denis), suivie de l'inhumation à *Saint-Maurice-Gaillefontaine* (Seine-Maritime), à 17 h.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.
8, boulevard Saint-Dizier,
93220 Gagny.
38, rue Grandville, 54000 Nancy.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du
colonel Philippe ERULIN,
une messe sera célébrée le vendredi *26 septembre, à 18 h. 30, en l'église* Saint-Louis des Invalides.

— Il y a sept ans,
André SCHEIMANN (X 53)
était victime d'un accident. Une pensée amicale est demandée.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, jeudi 25 septembre, à 9 h. 30, salle C 22-04 au Centre Tolbiac, Mme Laure Despres : « Une théorie soviétique de l'hyperinflation : l'économie d'émission 1918-1924 ».

— Université de Paris-I, jeudi 25 septembre, à 9 h. 30, salle C 22-04 au Centre Tolbiac, M. Robert Tartarin : « Le blé, le temps, l'énergie. Théories soviétiques de l'abolition de la monnaie 1917-1921 » (thèse complémentaire).

Doctorat d'Etat
— Université de Paris-X, vendredi 3 octobre, à 14 heures, salle C 26, M. Foucart Bruno : « La peinture religieuse en France dans la première moitié du dix-neuvième siècle ».

— Université de Paris-I, lundi 6 octobre 1980, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Fanette Roche : « L'aventure futuriste ».

ÉDUCATION

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

« Parce que je chutais sur les mots »

Dès les premiers jours de son arrivée au ministère de l'éducation, M. Christian Beullac s'est inquiété de la proportion d'élèves en difficulté. Selon lui, 15 % d'enfants « ne maîtrisent pas la langue française » à l'entrée au collège ; des enseignants avancent des chiffres supérieurs qui peuvent atteindre un tiers. *Cette constatation* remet-elle en cause la suppression des filières au collège, mise en application conformément à la réforme Haby ?

Nous avons interrogé des élèves de sixième en difficulté, et certains de leurs professeurs, dans un collège de Saint-Just-en-Chaussée, bourgade rurale de l'Oise, à une centaine de kilomètres de Paris. La proportion d'enfants étrangers y est très faible.

De notre envoyé spécial

Saint-Just-en-Chaussée (Oise). — Patricia, Hélène, Florence, Didier, Hervé, Régis... Tous élèves de sixième au collège de Saint-Just-en-Chaussée. Qu'ont-ils en commun, ces dix gosses, derrière leurs yeux de malice et de crainte ? On voudrait pouvoir comprendre, si peu que ce soit, pourquoi aujourd'hui ils sont à un tournant difficile de leur scolarité. Dérisoire de fouiller dans leur vie. Tout juste quelques repères.

Trois d'entre eux n'ont pas connu l'école maternelle, inexistante il y a dix ans dans ces villages dispersés aux portes de la Picardie. Ils ont appris à lire au cours préparatoire (C.P.) ou en section enfantine quand il y en avait une. Excepté Hervé qui redouble la sixième, ils ont tous redoublé une classe de l'école primaire, parfois deux. *« Parce que j'étais pas forte en dictée et les problèmes, je comprenais pas comment trouver la solution »*, pense Patricia. Parce que *« je confondais les lettres ; pour « table », j'écris « tabe ». Je le sais, mais je ne peux pas m'en empêcher, c'est en moi »*, confie Didier. Hélène, elle, ignore pourquoi elle a redoublé le C.P., puis le cours moyen première année. Mais ce qu'elle sait, c'est qu'elle *« chute sur les mots »* en lisant. *« Quand les autres de l'école m'entendaient lire, ils ronchonnaient parce que je chutais sur les mots. »*

Ils aiment lire, pourtant. Les bandes dessinées ou des *« gros livres »* comme ceux qu'ils peuvent emprunter à la bibliothèque du collège ou que leur prête une voisine. Didier *« aime les livres tristes »*, Hélène lit *« des histoires bêtes »*. Chez eux traîne parfois un journal : *« Mon père lit les morts, tout ça, ou bien il dit : ha ! il y a eu un accident à tel endroit. »*

L'absence d'attention suivie

Les enseignants du collège ne mettent pas en cause les méthodes de l'école primaire. Mlle Marie-Christine Mansfield, professeur certifié de lettres, qui évalue à quatre ou cinq sur vingt-cinq le nombre d'élèves qui *« entendent les mots sans comprendre le sens du texte »*, relève l'absence d'attention suivie chez les enfants. Elle note aussi leur fatigue : en fin de matinée, ils sont levés depuis quatre à cinq heures. Mme Arlette Charton, professeur d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) en français et arts plastiques, et qui fut institutrice de classe de transition, est prudente : *« La méthode globale d'apprentissage de la lecture est réputée engendrer une mauvaise orthographe. Des maîtres le disent. Mais elle est bonne pour donner le goût de la lecture. »* Elle estime, pour sa part, que l'influence du milieu familial est décisive, dès le départ surtout, et que l'école devrait dépister très tôt les enfants en difficulté.

M. Jean-François Barbier, P.E.G.C. en français et histoire, a observé qu'*« au moins un tiers des élèves »* en sixième ont des problèmes sérieux en orthographe, en lecture, et ne progressent plus. *« L'enseignement ne leur apporte plus rien »*. Constat tragique. Le monde de l'école n'est pas le leur. *« Nous, on est des parleurs, pas eux »*, et M. Barbier cache mal son désarroi : *« Ces gosses m'intéressent, mais la relation avec eux exige un effort considérable. J'ai été sensibilisé pendant ma formation, mais pas préparé. Nous sommes formés à faire acquérir des connaissances aux 40 % de privilégiés de la parole. »*

Que faire alors ? Mlle Mansfield cherchera à rencontrer la nourrice d'Hélène, lui donnera des *« petits conseils de lecture »*. Mme Charton profitera de l'heure *dite « de soutien » pour revoir* les règles élémentaires d'orthographe et de grammaire. Elle paraît sans illusion sur l'avenir scolaire des élèves en difficulté dès la sixième. Certains redoubleront cette classe, dit-elle, mais c'est trop tard. *« En général, ils s'en vont vite après la sixième. »* Pas tellement vers le lycée d'enseignement professionnel, jugé *trop éloigné — à Senlis — par les* parents ruraux. Vers une classe préprofessionnelle de niveau ou une classe préparatoire à l'apprentissage. Vers un hypothétique emploi sans qualification.

Espoir ou illusion ?

Après trois ans d'application de l'« hétérogénéité » en sixième c'est-à-dire du mélange des élèves répartis indistinctement dans les classes quel que soit leur niveau, les avis sont partagés parmi les enseignants de Saint-Just-en-Chaussée. Mme Charton est perplexe : *« Les forts s'en sortent toujours. Les autres, je ne sais pas ; mais, autrefois, ils s'ennuyaient moins : on pouvait mieux leur adapter l'enseignement. Maintenant, ils sont dans une classe où il y a un programme à tenir. »* Pour M. Barbier, l'hétérogénéité n'est que *« de façade »*. Il y voit pourtant un immense avantage : les élèves ne sont pas séparés, victimes d'une discrimination, *« et ce qui se passe entre eux est plus important que ce qui se passe avec le maître »*. M. Maurice Cochet, l'affable principal du collège, n'en pense pas moins que les élèves faibles étaient moins en situation d'échec autrefois, même placés dans des classes à part. Cependant, reconnaît-il, ils ne pouvaient guère espérer changer de voie. Alors qu'aujourd'hui, *« ils ont un espoir... une illusion peut-être »*. On ne peut toutefois revenir aux filières, pense M. Cochet, car aucun *maître n'accepterait* plus d'avoir les seuls élèves difficiles.

Ces élèves, *comme les six gosses* du collège de Saint-Just, pas malheureux, non. Un peu inquiets, désabusés. *« Jusqu'à ce que je double de cours moyen deuxième année, j'aimais beaucoup l'école »*, dit Hélène.

CHARLES VIAL.

PEU IMPORTE L'AGE

Au collège de Saint-Just-en-Chaussée, une statistique établie par M. Jacques Dorome, conseiller d'orientation, fait apparaître que 40,8 % seulement des cent quatre-vingt-seize élèves des huit classes de sixième, l'an dernier, n'étaient ni en retard ni en avance ; 5,1 % avaient un an d'avance. Mais surtout, 32,1 % comptaient un an de retard et *20,9 % deux ans de retard*. Au total, plus de la moitié (53,5 %) étaient en retard. Cette proportion atteignait même 80 % dans l'une des sixièmes !

Explication possible : l'instituteur qui « alimentait » cette classe avait retenu ses élèves pour qu'ils soient mieux armés à l'entrée au collège. Cette classe a cependant connu le même nombre de redoublants (trois) que la moyenne. M. Maurice Cochet, principal du collège, avait noté qu'à Villacoublay, où il exerçait auparavant, un quart *des élèves entrant en sixième* avaient déjà redoublé au moins une classe, donc avaient pris du retard. *« Désormais, juge-t-il, aux yeux des familles, ce qui compte, c'est d'entrer au collège, peu importe à quel âge. »*

● *Une enseignante de vingt-huit ans, Mlle Martine Godeau, a mis fin à ses jours* à son domicile de Nantes sans fournir d'explication à son geste, a annoncé, mardi 23 septembre, la section de la Sarthe du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES). Maîtresse-auxiliaire depuis six ans, cette jeune femme, titulaire d'une licence et d'une maîtrise de sciences économiques, avait la responsabilité, depuis *cette dernière rentrée*, d'une classe de terminale préparant au baccalauréat de technicien, au lycée Bouchevreau de La Flèche (Sarthe). Elle avait enseigné au cours des années précédentes, dans des établissements de Nantes, La Roche-sur-Yon (Vendée) et Segré (Maine-et-Loire).

Dans un communiqué, le SNES de la Sarthe précise : *« Bien que ne connaissant pas encore avec exactitude les circonstances de sa disparition, il nous est impossible de ne pas nous souvenir à cette occasion d'un drame récent qui souleva l'émotion et la colère dans la Sarthe en février dernier : le suicide de Huguette Charlot* (1). *Martine et Huguette, maîtresses-auxiliaires depuis de nombreuses années, avaient connu l'angoisse du chômage et l'anxiété quant à leur titularisation. »*

(1) *Le Monde* du 19 février 1980.

A l'université d'Avignon

M. TADDEI (député P.S.) S'INSCRIT DANS DEUX FORMATIONS SUPPRIMÉES

(De notre correspondant.)

Avignon. — M. Dominique Taddei, député socialiste du Vaucluse, s'est inscrit, le lundi 22 septembre, à l'université d'Avignon, en second cycle de lettres modernes et en anglais, deux formations dont les habilitations ont été supprimées par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités. *Licencié en droit*, docteur ès sciences économiques, agrégé de droit et de sciences économiqques, M. Taddei est diplômé de l'Ecole des hautes études. Il a été président de l'université d'Amiens de 1971 à 1973. Il siège au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) comme représentant de la commission des *finances* à l'Assemblée nationale.

En s'inscrivant auprès du directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de lettres, M. Guy Cheymol, M. Taddei a déclaré : *« Trop souvent, les mouvements universitaires sont coupés du reste de la population, ce qui permet de les bloquer aisément et même parfois de les discréditer. On ne fera pas reculer le gouvernement en brûlant des voitures, ce qui n'est d'ailleurs pas l'intention des universitaires, mais en marquant une solidarité active ! »* — J. L.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Une île nommée Saint-Germain

Le parc de l'île Saint-Germain, dans les Hauts-de-Seine, *doit* ouvrir ses portes au public le 29 septembre, après son inauguration par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

Situé dans la partie nord-est de l'une des nombreuses îles des boucles de la Seine, en bordure des communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon, ce parc de 9,6 hectares est avant tout conçu comme un espace vert de détente. Il offre aux visiteurs l'occasion d'agréables promenades sur les berges du fleuve, au milieu d'une végétation variée, *et permet* aux amateurs de jogging de respirer un air aussi pur que possible. D'importantes aires de jeu engazonnées ont également été aménagées à l'intention des enfants.

C'est un nouvel îlot de verdure et de paix qui s'ouvre au cœur de la banlieue, îlot qui n'a pu être arraché aux armées — qui l'occupaient — et au Port autonome de Paris — qui devait s'y installer — qu'au terme d'une dure bataille engagée il y a dix ans par la ville de Boulogne et ses habitants et le département des Hauts-de-Seine. Le parc est géré par un syndicat où siègent le conseil général et les trois communes riveraines. A l'avenir, l'aménagement sera complété dans le bâtiment central de l'île par un ensemble réservé aux loisirs comprenant, notamment, une « ferme animalière » et une salle polyvalente.

★ Entrée libre. Ouverture de 9 heures à 18 heures en hiver *et de 9 heures à 20 heures en été*. Accès par le pont d'Issy à la pointe nord de l'île ou par la passerelle à partir du quai de Stalingrad à Issy. Métro Porte-de-Saint-Cloud ou Mairie-d'Issy (dix minutes de marche à pied environ). Autobus : lignes 22, 62, 72, P. C., 126, 136, 175. Service de minibus circuit sud à Boulogne.

BELLES BOUTIQUES. — La Ville de Paris organise les concours des plus belles devantures de boutiques et des plus belles enseignes lumineuses.

Tous les commerçants parisiens désirant y participer doivent s'adresser à la *mairie-annexe* de leur arrondissement avant le 30 septembre, date de clôture des inscriptions.

★ Mairie de Paris, sous-direction de la construction, bureau de la *publicité et des droits de voirie*, 17, boulevard Morland, 75181 Paris Cedex 04, tél. 277-15-50 (poste 36-96).

LES ARTISANS AU FORUM. — La chambre de métiers de Paris, qui rassemble les quarante mille artisans de la capitale, organise les 27, 28 et 29 septembre, dans le périmètre du Forum des Halles, *une Fête des artisans*.

Cette manifestation, qui bénéficie du concours de la Ville de *Paris et de Radio-France, se propose* dans une « ambiance bon enfant » de mieux faire connaître *les artisans de Paris*.

★ Chambre de métiers de Paris, 42, rue de Bassano, 75381 Paris Cedex 08, tél. 723-55-27 ou 723-33-66.

LA REDOUTE DANS LE MÉTRO. — La Redoute va poser soixante-quinze boîtes à commandes *dans* le métro parisien. Grâce à une carte que les clients introduiront dans cette boîte, la commande sera photographiée. Les films, relevés tous les soirs, seront développés dans la nuit et les commandes enregistrées par l'ordinateur le matin suivant. Les clients auront le choix entre quatre produits, changés tous les quinze jours et proposés par une affiche. Les cartes-commandes seront distribuées par mailing et dans les kiosques du métro.

LES PLUS BEAUX DAHLIAS. — *MM. Jacques Chirac, maire de* Paris, et Michel Cointat, président de la Société nationale d'horticulture de France organisent jusqu'au 29 septembre, dans les locaux et la cour intérieure du Petit Palais à Paris, une présentation des plus belles variétés françaises de dahlias. Cette manifestation est complétée par des démonstrations d'art floral.

★ Société nationale d'horticulture de France, 84, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. 548-81-00, ou direction des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Paris, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris, tél. 651-71-20.

ÉTUDIANTS CHERCHENT CHAMBRE

L'Union parisienne des étudiants locataires (*UPEL*) et la Fédération nationale des associations d'élèves en grandes *écoles* (*FNAGE*) recherchent des chambres, studios ou appartements à louer.

★ UPEL, 126, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, *de 10 h. à 12 h. 30 et de* 14 h. à 18 h. Tél. 633-30-78.

★ FNAGE, 18, rue Dauphine, 75006 Paris. Du lundi au vendredi, de 14 h. à 18 h. Tél. 325-04-94.

BREF

EXPOSITIONS

AUBUSSON A SAINT-CLOUD. — Une *exposition de tapis modernes* d'Aubusson est organisée du 26 septembre au 5 octobre, dans *le cadre du cinquième* Festival d'automne, au parc de Saint-Cloud, sous le chapiteau des Tréteaux de *France*. Des *démonstrations* de tissage auront lieu les 27 et 28 septembre, les 1er, 4 et 5 octobre, à partir de 15 heures.

JEUNESSE

L'ALLEMAGNE EN « CAMPAGNE ». — *Suivre* la campagne électorale en Allemagne fédérale, c'est ce que propose à des jeunes de *dix-huit ans à vingt-cinq* ans intéressés par la vie politique allemande une association spécialisée dans *les relations franco-allemandes*. La connaissance de la langue allemande n'est pas indispensable.

Séjour en Rhénanie, du 28 septembre au *6 octobre*, voyage compris : 800 F.

★ *B.I.L.D., 50*, rue de Laborde, 75008 Paris, tél. 387-25-50.

FORMATION PERMANENTE

FORMATION ET ORIENTATION DES FEMMES. — Le centre Retravailler *organise* des stages de formation active et intensive à la recherche d'un emploi pour les femmes qui ont perdu leur emploi ou interrompu *leur activité professionnelle* ou qui n'ont jamais travaillé.

Trois stages sont offerts cet automne : du 15 au 26 septembre, du 6 au 17 octobre et du 17 au 28 *novembre*.

★ Retravailler, 143, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 525-73-00.

INFORMATIQUE DE GESTION. — Dans le cadre du pacte national pour l'emploi, l'Institut *français* de gestion propose aux jeunes de moins de vingt-six ans un stage — gratuit et rémunéré — de « programmeurs d'application de gestion ». D'une durée de quatre à cinq mois, ce stage débutera le 17 *novembre*. Les candidats devront être titulaires d'un DEUG, D.U.T. ou B.T.S. (toutes disciplines) *et dégagés des obligations* militaires.

★ Institut français de gestion, 37, quai de *Grenelle*, 75738 *Paris* Cedex 15. Tél. : 578-61-52, p. 539.

★ F.F.R.P.-C.N.S.G.E., 64, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. : 545-31-02.

VIE QUOTIDIENNE

Le dimanche 28 septembre

L'HEURE D'HIVER

Le dimanche 28 septembre, à 3 heures, la France métropolitaine passera à l'heure d'hiver : les horloges, montres et pendules devront être mises sur 2 heures.

La période de l'heure d'été de l'année 1981 commencera le dimanche 29 mars à 2 heures et se terminera le dimanche 27 septembre à 3 heures.

Pour ce qui concerne les *transports ferroviaires*, la S. N. C. F. ralentit ses convois pour leur permettre de respecter l'heure d'arrivée prévue.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 septembre 1980 :

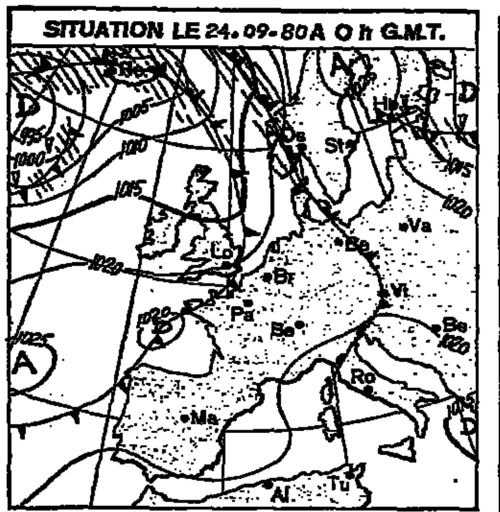
DES DECRETS

● Modifiant certaines dispositions du code des *communes* ;

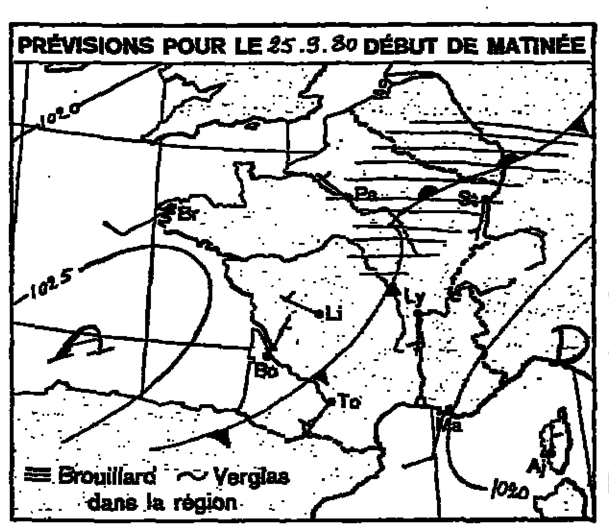
● Modifiant le décret du 12 juillet 1893 portant règlement sur la comptabilité *départementale*.

MÉTÉOROLOGIE

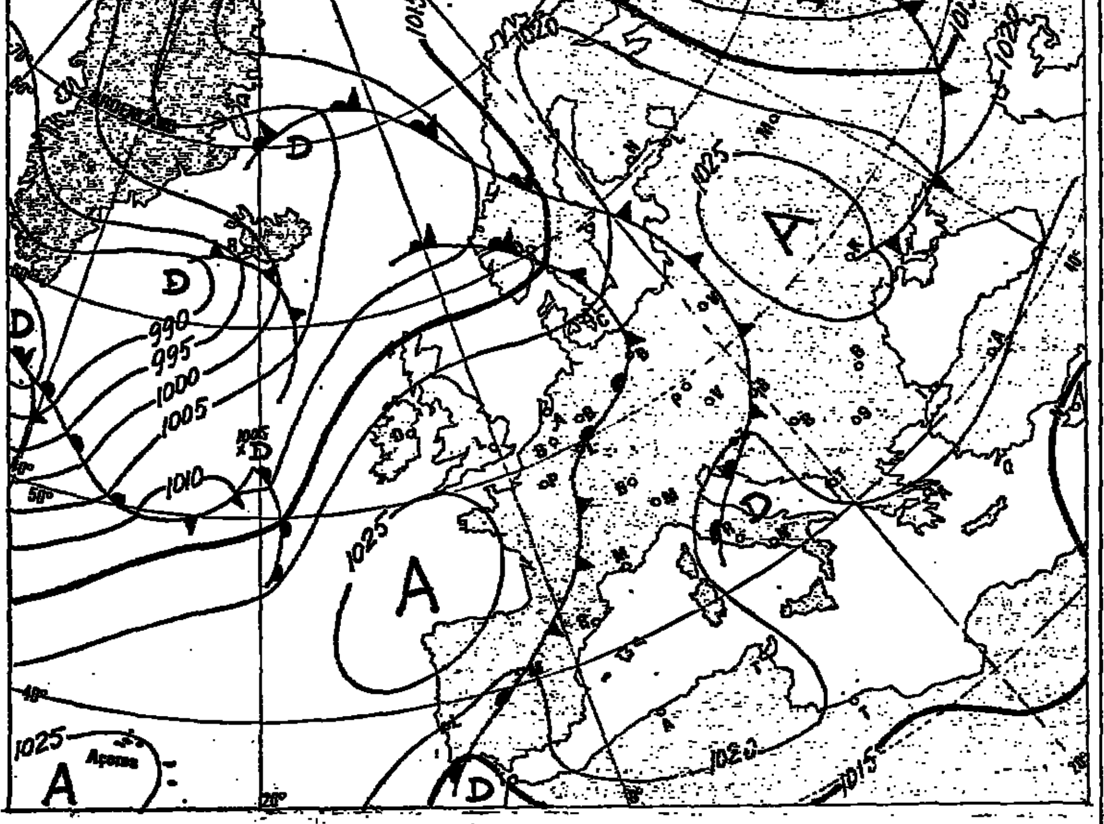
SITUATION LE 24.09.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 25.9.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre *le mercredi 24 septembre* à 0 heure et le jeudi 25 septembre à 24 heures :

Contrairement à ce qui a été prévu hier, la perturbation qui a pénétré en France a été assez active et accompagnée de pluies. Elle se décalera vers l'est mais des ondulations se formeront sur le front froid et maintiendront un temps médiocre jeudi matin sur la moitié nord de la France.

Jeudi 25 septembre, le temps sera très nuageux ou couvert le matin sur la moitié nord de la France et il pleuvra. Ces pluies tendront à se *localiser le soir dans l'Est et le Nord-*Est, tandis qu'un temps plus variable s'établira sur l'Ouest, comportant d'assez belles éclaircies mais aussi quelques averses. *Les vents seront* faibles. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille mais la nuit suivante sera plus fraîche dans l'Ouest. Sur la moitié sud de la France, après une matinée brumeuse de l'Aquitaine au Massif Central et aux Alpes, le temps sera assez ensoleillé avec des vents faibles et les températures resteront du même ordre que celles de la veille.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 24 septembre 1980, à 8 heures, de *1 022 millibars, soit 766,6 millimètres* de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 26 et 11 degrés ; Biarritz, 28 et 12; Bordeaux, 25 et 11; Bourges, 16 et 10 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 19 et 13 ; *Clermont-Ferrand, 21 et 6* ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 23 et 15 ; Lille, 23 et 15 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille-Marignane, 26 et 13 ; Nancy, 22 et 9 ; *Nantes, 22 et 16* ; *Nice-Côte d'Azur*, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12; Pau, 26 et 10 ; Perpignan, 28 et 14 ; Rennes, 19 et 13 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 26 et 20 ; Berlin, 18 et 12 ; Bonn, 22 et 8 ; Bruxelles, 22 et 15 ; Le Caire, 31 et 19 ; îles Canaries, 26 et 17 ; Copenhague, 22 et 11 ; Genève, 21 et 8 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 20 et 12 ; Madrid, 28 *et 11* ; Moscou, 9 et 4 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 26 et 15 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 12 et 11.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 SEPTEMBRE

« L'Assomption », 15 h., 263 bis, rue Saint-Honoré, Mme Chapuis.

« Le Marais », 15 h., portail de Saint-Gervais, Mme Legregeois.

« L'Hôtel royal des Invalides », *15 h., cour d'honneur, statue de* Napoléon, Mme Puchal.

« Le musée Gustave-Moreau », 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, Mme Vermeersch (*Caisse nationale* des monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Bonne-Nouvelle », 15 h., 23, rue de la Lune (Histoire et Archéologie).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 62, rue Madame : « Le Népal » (Arcus).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. M. Le Bot, J. Monory, E. Rohmer : « Peinture et cinéma ».

∴

20 h., 5, rue Largillière, M. Fernand Schwarz : « Les gnostiques » (Nouvelle Acropole).

— Au Club Libertés, suscité par les Grandes Conférences de Paris, des débats sur de grands problèmes de ce temps vont se dérouler, 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt, tous les lundis de 18 h. 30 à 19 h. 45 :

— 6 octobre, sur la Belgique, à l'occasion de son cent cinquantième anniversaire, avec films ;

— 13 octobre, sur les relations internationales avec les responsables des problèmes internationaux des grandes formations politiques : MM. Lionel Jospin (P.S.), Jean de Lipkowski (R.P.R.), Maxime Gremetz (P.C.F.), Bernard Stasi (C.D.S.);

— 20 octobre, sur Génétique et Alimentation, avec les professeurs Henri Bour et M. Apfelbaum ;

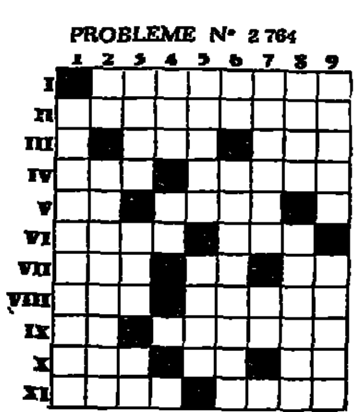
— 3 novembre, sur l'évolution des mœurs et de la morale, avec MM. Roger Peyrefitte, André Baudry, directeur d'Arcadie, et des personnalités religieuses et rationalistes ;

— 17 novembre, sur la radio et la télévision, avec MM. Jean Cluzel (U.D.F.), Laurent Fabius (P.S.), Jack Ralite (P.C.F.) et Robert-André Vivien (R.P.R.).

Pour connaître les conditions d'abonnement, écrire, en joignant enveloppe timbrée et libellée au Club Libertés, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 764



HORIZONTALEMENT

I. Est parfois traité de rigolo. — II. Qui a l'allure d'une duchesse. — III. Vaisseau ; Atome. — IV. C'est souvent la période des glaces ; Bien couvert. — V. Cité ; Sans suite. — VI. Située ; Peut s'opposer à la masse. — VII. Ne se laisse pas plaquer ; Interjection ; Bruit. — VIII. On y trouve beaucoup d'araignées ; De pigeon, a de beaux reflets. — IX. Fin de verbe ; Procéder à un classement. — X. N'est pas reconnaissant ; *Conjonction* ; Sorti. — XI. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups ; Fruit.

VERTICALEMENT

1. Comme des gens de bonne foi. — 2. Participe gai ; Boutique où l'on peut acheter des fraises en toutes saisons. — 3. Coule en *Irlande* ; Au *nom du pair* ; Pour lier. — 4. Grande quand on sort ; Expérience (épelé). — 5. Elément d'une loi ; Sur la Garonne. — 6. Saint ; Pleine quand il n'y a plus rien de noir. — 7. Utile quand on veut entrer dans les bois ; Participe. — 8. Prouve qu'on a été touché ; Qu'il ne faut donc pas laisser traîner. — 9. Ne doivent pas être lâchées quand on a du mal à monter ; Où l'on peut donc bien respirer.

Solution du problème n° 2 763

HORIZONTALEMENT

I. Mobiliser. — II. Economisé. — III. Vis. — IV. Roquet ; Or. — V. Obus ; Etui. — VI. Te ; Ur ; Is. — VII. Futés ; Are. — VIII. Usitées. — IX. Europe. — X. Tard ; Lime. — XI. Enée ; Ecus.

VERTICALEMENT

1. Métro ; Fuite. — 2. Oc ; Obtus ; An. — 3. Bouquetière. — 4. In ; Us ; Etude. — 5. Lové ; User. — 6. Imiter ; Eole. — 7. Sis ; Aspic. — 8. Es ; Ouïr ; Emu. — 9. Repriser. Es.

GUY BROUTY.

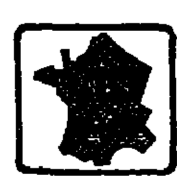
CONCOURS

P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de Seine-et-Marne pour deux postes de médecin à temps complet au service de la protection maternelle et infantile à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales. Les candidatures sont à adresser à la préfecture de Seine-et-Marne, service du personnel, *77010 Melun Cedex*.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57.00	67.03
DEMANDES D'EMPLOI	14.00	16.46
IMMOBILIER	39.00	45.86
AUTOMOBILES	39.00	45.86
AGENDA	39.00	45.86
PROP. COMM. CAPITAUX	105.00	123.48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ASSISTANT DE DIRECTION

Une importante société de distribution recherche son Assistant de Direction. De formation supérieure type Sup de Co + DECS, il aura une expérience d'au moins 2 ans. Il sera chargé : du contrôle de la fiabilité des résultats, de missions de conseil auprès des responsables des différents services de la Société, d'études économiques et financières diverses.

Le poste est à pourvoir à Gaillon (27).

Envoyez CV avec photo, lettre manuscrite et prétentions sous référence 8012 à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

ACHETEUR ÉLECTRIQUE

ayant expérience des achats ou ventes de composants dans le domaine électronique et si possible connaissance des marchés semi-conducteurs.

Langue anglaise souhaitée.

Lieu de travail : ORLEANS.

Adresser C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions nº 72.694 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra

---

Importante Câblerie de l'Aisne, Division (530 personnes) d'un GRAND GROUPE FRANÇAIS, recherche :

un Ingénieur Electronicien
— DE HAUT NIVEAU —

La mission du candidat consistera à concevoir et adapter, ou perfectionner, des appareils de contrôle en continu sur les lignes de fabrication, ainsi qu'à établir les asservissements prévus. Il travaillera en étroite liaison avec le Service Central de Recherches de la Division.

Nous donnerons la préférence à un jeune ingénieur diplômé d'une Grande Ecole spécialisée en électronique, ayant pu démontrer ses qualités de chercheur et d'homme d'action au cours d'une première expérience de quelques années - la connaissance de l'Anglais étant un atout supplémentaire.

Pour ce poste : POSSIBILITE D'EVOLUTION DE CARRIERE AU SEIN DU GROUPE.
— Facilités de logement accordées par la Société
— lieu de travail : environ 20 km de SAINT QUENTIN.

Adresser lettre de présentation manuscrite, CV détaillé, photo et PRETENTIONS sous référence 991 à Claude LAMY.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

Directeur Général adjoint
X, ECP, Mines

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS du secteur métallurgique recherche un candidat de premier plan pour lui confier la gestion, l'animation, le développement de deux de ses établissements (1500 personnes, réalisations unitaires).

Poste de très haut niveau pour un ingénieur diplômé grande école, disposant de 15 ans minimum d'expérience professionnelle et ayant déjà assumé la direction de grands ensembles industriels et animé des effectifs nombreux et des équipes de cadres confirmés.

Rémunération élevée liée à l'envergure du poste offert.

Poste : grande ville Bretagne.

Ecrire sous référ. PR 137 AM



4, rue Massenet 75016 Paris efap

INGÉNIEUR chef de projet industrialisation

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS étoffe son service central des matériels (chargé d'étudier, faire réaliser et installer les équipements de fabrication) et recherche un Ingénieur Electro-Mécanicien.

Dans le cadre d'objectifs définis, cet ingénieur sera responsable de projets depuis l'étude jusqu'à l'installation dans le domaine du formage des métaux et de l'automatisation de lignes de fabrications. Poste actif et varié pour un ingénieur diplômé AM ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience en bureau d'études dans un domaine similaire, capable d'initier des progrès techniques.

Poste : ville 100 km de Paris.

Ecrire sous référ. JT 118 CM

4, rue Massenet 75016 Paris efap

TRÈS IMPT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son établissement
(700 personnes, métallurgie)
situé dans une ville agréable du Nord-Est

MAINTENANCE SUPERINTENDANT

Diplômé Grande Ecole, type A.M. et 3 à 5 ans d'expérience de l'entretien dans l'industrie mécanique. Capacités de meneur et d'organisateur. Anglais parlé impératif.

JEUNE ANALYSTE FINANCIER

Diplômé d'études supérieures, option finance
Libéré obligations militaires
Anglais parlé impératif.

Pour ces deux postes offrant de réelles perspectives d'avenir :
Envoyez lettre de motivation + C.V. et prétentions s/nº 72.149, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour
usine région parisienne

INGÉNIEUR EN RÉGULATION INDUSTRIELLE ET INSTRUMENTATION

pour :
— La maintenance de l'exploitation des dispositifs de régulation ;
— La formation du personnel à la régulation et l'utilisation des matériels.

Ayant :
— Formation supérieure ;
— Expérience professionnelle approfondie ;
— Connaissance de la régulation électrique et électronique et des microprocesseurs.

Ce poste intéressant et évolutif ne peut convenir qu'à élément de grande valeur ayant au moins 3 ans de pratique.

La rémunération et les avantages annexes sont attractifs.

Un logement de fonction est assuré dès l'entrée et les frais de déménagement seront remboursés.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous nº 70.540 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.



emplois internationaux

GRAND GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS
recherche pour sa FILIALE
au NIGÉRIA
dans cadre de son activité
MONTAGE AUTOMOBILE

C.A. 200 millions F.F. - EFFECTIF : 500 personnes.

CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENT

- 30 ans minimum.
- Niveau d'études supérieures techniques (D.U.T. par exemple).
- Expérience de 3/5 ans minimum des achats, de l'ordonnancement et de la gestion des stocks dans la fabrication de moyennes séries (chez un constructeur automobile de préférence).
- Maîtrise de la gestion administrative d'une activité pièces détachées vers l'exportation.
- *Anglais courant indispensable.*
- Rémunération et tous avantages liés au statut d'expatrié.
- Possibilités d'évolution au sein du groupe.

Les candidatures man. avec C.V., photo et appointements actuels sont à envoyer sous nº 72.067, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ALIMENTAIRE
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE

ADJOINT A SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

avec promotion future au poste de direction.
Aptitude au commandement indispensable.
Références dans poste similaire exigées.

Adresser C.V. et photo s/réf. 8.080 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

FRENCH MARKETING REPRESENTATION DESIRED

INTERTEK is the world's largest technical services firm specializing in providing supplier quality control and inspection services to industry and Government.

INTERTEK desire part-time representation to contact French Companies conducting substantial North American Business.
Qualified representatives can expect high income and growth potential.

Contact James C.MCKAY, Chairman of Board of INTERTEK at Hotel Crillon, Place de la Concorde, Paris, France. Tél. : 296-10-81. September 21-26 incl. or write INTERTEK SERVICES CORP. 655 Deep Valley Drive, ROLLING HILLS, California 90274 - U.S.A.

Rech. pour l'étranger
INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANIC.
30-35 ans
pour implantation et démarrage machines de scieries.
Téléph. pour R.-V. : 556-14-43.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour l'une de ses Unités
(700 personnes) situé à 100 km
à l'OUEST DE PARIS

UN CHEF DU PERSONNEL

35 ans minimum

Il est demandé une expérience d'au moins 10 ans en transformation des métaux et une bonne pratique des rapports avec les partenaires sociaux.

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il embauche en relation avec les différents chefs de service, gère et administre le personnel non cadre, participe à la définition de la politique sociale en relation fonctionnelle avec le secrétaire général de la Société et à la sa mise en œuvre au niveau de l'établissement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée nº 72.901 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

Pour sa filiale le Silicium Semiconducteur - S.S.C.
(centre de production de TOURS - 50 pers.)

JEUNE INGÉNIEUR
ou équivalent
RESPONSABLE
ORDONNANCEMENT

pour élaborer, mettre en place et exploiter un système de gestion de production informatisé.

Trois ans d'expérience industrielle indispensables dans un poste similaire.

Ecrire avec C.V. manuscrit détaillé et photo au Service du Personnel de THOMSON-C.S.F., division Semiconducteurs, 50, rue J.-P.-Timbaud, B.P. nº 5, 92403 COURBEVOIE.

SOCIÉTÉ NATIONALE ELF AQUITAINE
PRODUCTION
recherche
INGÉNIEURS TOPOGRAPHES

- Débutants ou quelques années d'expérience.
- Connaissance requise des systèmes de radio positionnement.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Aptitudes morales et physiques à l'expatriation.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 72.148 à S.N.E.A.P., DC Recrutement,

26, avenue des Lilas (tour 12.04), 64018 PAU CEDEX.

Leybold-Heraeus-Sogev
200 personnes, VALENCE (Drôme)

Filiale du leader mondial des techniques du vide, nous réalisons des fabrications mécaniques, courtes et moyennes séries, de haute qualité, destinées aux industries de pointe (nucléaire, aéronautique ...).

Nous recherchons pour prendre la
responsabilité
de notre activité
usinages mécaniques
70 personnes dont 50 professionnels en fabrication, méthodes, ordonnancement, contrôle investissements, relations techniques avec la clientèle, un

Ingénieur de Production

A. et M. ou équivalent, très confirmé dans ce domaine (connaissance de la commande numérique indispensable).

Ce poste varié et autonome ouvre la voie à *une évolution de carrière très intéressante à terme.*

Envoyez CV détaillé+prétentions+photo sous référence 9903 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris *Cedex 02 - qui transmettra*

Société Produits Aluminium cherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pour région Nord et Est
Niveau bac
Connaissance aluminium ou miroiterie souhaitée
Véhicule indispensable
Tél. le matin travail : 547-14-00.

UN CONCOURS SUR TITRES EST OUVERT POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE LA RÉGIE DÉPARTEMENTALE DES STATIONS D'ALTITUDE DES PYRÉN.-ATLANTIQUES

Les candidats devront être âgés de 30 ans au moins et posséder :
● Soit une formation technique, administrative, juridique et commerciale résultant d'études sanctionnées par un diplôme d'ingénieur, une licence ou un *diplôme équivalent ;*
● Soit une expérience professionnelle d'un minimum de 10 années comportant des références laissées à l'appréciation du jury du concours ;
● Soit un emploi du cadre A de l'Etat ou d'une collectivité locale avec une ancienneté de services civils d'au moins 10 ans.

Le dossier de candidature devra être déposé avant le 20 octobre 1980 au Service du Personnel de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, où tous renseignements complémentaires pourront être demandés. Téléphoner : (16-59) 32-84-32, p. 373.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BELFORT
recherche
pour son service
promotion commerciale

CONSEILLER ENTREPRISES
(25 ans minimum)
— Formation : gestion d'entreprise + expérience P.M.E.
— Goût contacts humains.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions à*
C.C.I. BP 142 90004 Belfort Cedex.

POUR INDUSTRIE RÉGION OUEST DE LA FRANCE
recherchons
CHEF COMPTABLE
Niveau D.E.C.S.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à Cab. *LESACO*, B.P. 41, 92163 ANTONY CEDEX.

STÉ ÉLECTRONIQUE
recherche
CHEF ÉQUIPE
préparateur responsable méthodes.
Ecrire SELCO, 49520 COMBRÉE.

Cabinet Comptable Chamberry recherche
EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
niv. mémoire, pour assistance direction : révision commissariat dossiers juridiques.
Ecr. nº T 022331 M Régie-Presse 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NOUS RECHERCHONS POUR NANCY 1 RESPONSABLE D'AGENCE
EXPÉR. CONFIRMÉE
— EN COMPTABILITÉ
— EN INFORMATIQUE
— EN GESTION
ROLE TECHNICO-CCIAL
IMPLIQUANT :
compétence, adaptabilité, dynamisme et ambition.

Env. lettre manuscr. + C.V. + photo + prétentions
S/RÉFÉRENCE Nº 1.340 à :
CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE
17, r. des Acacias, 75017 Paris

---

offres d'emploi

Importante Entreprise
Travaux Routiers
recherche

Comptable 2° Echelon
EXPERIMENTE.

Pour lui confier le suivi comptable, bilan compris, d'unités autonomes.
Lieu d'emploi : LIVRY GARGAN.

Ecrire sous référence 8020 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

ORGANISME DE PRÉVENTION ET DE RECHERCHE MÉDICALE
recherche son

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Chargé principalement de promouvoir dans la région parisienne les activités de l'organisme auprès des entreprises privées et publiques et de leur personnel.

Ce poste conviendrait à un homme de 40 ans environ, de formation supérieure.

Le salaire sera de l'ordre de 140.000 F.

Env. lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, s/nº T 22.307 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
partenaire d'un important groupe français, recherche

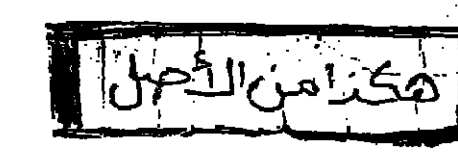
2 INGENIEURS COMMERCIAUX

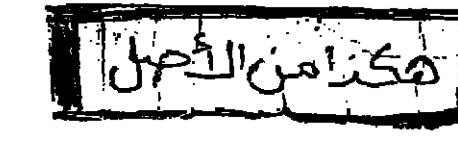
pour son activité
SYSTEMES DE COMMUNICATIONS

Notre expansion très rapide liée à la percée des nouveaux services de TELEMATIQUE justifie le renforcement de notre équipe commerciale.

Les postes intéressent des candidats de formation supérieure, bénéficiant de 3 à 5 ans d'expérience, ayant le sens du contact à haut niveau et désirant prendre la responsabilité de la promotion d'activités nouvelles.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. N. 392 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33.00	38.80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9.40
IMMOBILIER	25.00	29.40
AUTOMOBILES	25.00	29.40
AGENDA	25.00	29.40

offres d'emploi

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS,
activités internationales dans secteur pétrolier, recherche

Acheteur - estimateur

Quelques années d'expérience dans des fonctions d'achats ou de vente de matériels pour l'industrie pétrolière, tels que : robinetterie et instruments de contrôle et de régulation.
Connaissance des standards ANSI.
Aptitudes à la négociation avec des fournisseurs.

Lecture de l'anglais technique indispensable. *Le fait d'écrire et de parler l'anglais est un avantage*; le poste en requiert, de toutes façons, l'apprentissage dans des délais courts.

Ecrire sous référence 1.013 à PUBLIPANEL 20, rue Richer - 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

Société de services et Conseils en informatique, implantation nationale, spécialisée dans démarrages clés en main d'ordinateur de gestion, recherche

PARIS - PROVINCE

JEUNES INGÉNIEURS OU DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

désireux de s'orienter vers l'informatique

Formation assurée

Possibilités de carrière dans un marché porteur.
Adresser C.V. + prétentions s/n° 860816 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SMA
Société spécialisée dans la maintenance et l'approvisionnement en pièces de rechange et produits pour l'agro-industrie

notre société est une filiale de groupes financier et agro-alimentaire de premier rang.

nous recherchons :

DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

La fonction comporte :
- Des opérations de prospection, négociation, conseil, se rapportant aux complexes *sucriers, huiliers et industries des boissons*, LOCALISÉS HORS DE FRANCE.

Il est demandé aux candidats :
- Une connaissance d'*au moins* une de ces industries.
- Une formation et rigueur techniques.
- Un SENS COMMERCIAL inné.
- De la diplomatie, de la tenacité et le goût des contacts à tous niveaux.
- D'accepter de fréquents, mais courts, déplacements à l'Etranger.

Ces postes peuvent convenir à :
- Des technico-commerciaux négociant des installations ou des équipements dans les industries citées.
- Des chefs de projet ou assistants travaillant pour ces industries.
- *Des ingénieurs de mise en route.*
- De jeunes cadres de fabrication attirés par le conseil et le technico-commercial.

DES CHARGÉS D'AFFAIRES

La fonction comporte :
- Identification des pièces de rechange, recherche des fournisseurs, préparation de l'offre, négociations, ACHATS.
- *Gestion informatisée, poste principalement sédentaire.*

Il est demandé aux candidats :
- *Connaissances en mécanique, régulation, matériels électriques.*
- Niveau BTS ou projeteur III.

Ces postes peuvent convenir à :
- Des TECHNICIENS ou des TECHNICO-COMMERCIAUX travaillant dans le domaine des pièces de rechange.
- Des ACHETEURS travaillant dans des sociétés de matériels pour l'agro-industrie.
- Des TECHNICIENS de mise en route.

Nous travaillons en **FRANÇAIS** et en **ANGLAIS - SALAIRES STIMULANTS**

Les candidatures sont à envoyer au Siège :
SOCIÉTÉ DE MAINTENANCE POUR L'AGRO-INDUSTRIE (S.M.A.)
87, Avenue de l'Aérodrome - 94310 ORLY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR FAISCEAU HERTZIEN

Il sera chargé de l'étude de systèmes en télécommunication hertzienne.

Dans un premier temps et pour une courte période, il devra participer à l'intégration d'équipements en cours de développement.

De formation ENSI ou ESE ou équivalent, il aura acquis plusieurs années d'expérience dans les domaines cités.

Lieu de travail : région de MONTLHERY (banlieue Sud)

Adr. C.V. et prétentions s/n° 72.692 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra - 75040 Paris Cedex 01

Importante Caisse de Retraite
(250 personnes - actif 1,5 milliard) - Siège à PARIS
recherche pour diriger son Agence Comptable

Responsable Financier et Comptable

Age minimum 50 ans - Formation supérieure - Comptable diplômé - Expérience gestion de portefeuilles de valeurs mobilières au sein d'organisme financier, et *expérience Chef de Compabilité* nécessaires.

Adresser CV et prétentions sous référence 7192 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

ingénieurs

SEMA INFORMATIQUE, l'une des premières sociétés de conseil, d'étude et d'ingénierie, recherche plusieurs

concepteurs

Après une formation approfondie à la méthode MERISE (méthodologie de la décennie 1980 pour la conception et la réalisation des systèmes informatiques), ils contribueront à la conduite méthodologique de grands projets et seront chargés de développer l'application de cette méthode au sein d'équipes d'informaticiens.

Les candidats doivent avoir une formation d'ingénieur et 2 ans d'expérience au moins dans le domaine des BASES DE DONNEES et des SYSTEMES TRANSACTIONNELS.

Ils ont le sens de la méthode, le goût d'apprendre et de réelles capacités de communication.

Tél. à Martine VIDALING (657. 13. 00 poste 2185) ou envoyer un bref CV. sous réf. 10268 à J. HAJAGE - Sema Informatique 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16/18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

CGEE ALSTHOM
1er Groupe Français d'Entreprises Electriques recherche pour le développement de ses activités à l'exportation

INGENIEURS D'AFFAIRES ELECTRICIENS

diplômés de Grandes Ecoles. Débutants ou *ayant* quelques années d'expérience, ils sont appelés à étudier, négocier et réaliser de gros contrats dans *le domaine des postes d'interconnexion*, réseaux de distribution et centres de dispatching pour l'étranger.

Une langue étrangère (anglais, espagnol) est indispensable.
Nombreux voyages à l'étranger.

Adresser candidature, CV et prétentions à
R. ANDRY - CGEE ALSTHOM
13, rue Antonin Raynaud - 92309 Levallois-Perret

---

afnor
Association Française de Normalisation

recherche pour sa DIVISION
NORMES GENERALES - GESTION DE LA QUALITE

un ingénieur

formation pluridisciplinaire

FONCTION :
assumer la responsabilité de l'élaboration de normes fondamentales à l'échelon français et international.
La mission comporte l'animation de groupes de travail et la gestion des travaux techniques et administratifs correspondants et s'effectue dans le cadre d'une petite équipe.

SECTEURS D'ACTIVITE PREVUS :
- optique de précision
- colorimétrie
- analyse de la valeur.

Anglais courant indispensable.

Adresser c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 5834 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris *La Défense*.

Important groupe électronique
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Motivés par action commerciale pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité (télécommunications) et d'une clientèle bien déterminée.
- Formation ingénieur grande école électronique.
- Anglais courant indispensable.
- Expérience de quelques années électronique professionnelle.
- Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Lieu de travail : **PARIS**

Adr. C.V., photo (ret.) et prét. s/n° 72.616 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

un ingénieur chef de centre de documentation

Notre activité s'exerce dans l'étude et la réalisation d'installations nucléaires à technologie de pointe.
Pour diriger notre centre de documentation, nous recherchons un DOCUMENTALISTE CONFIRMÉ diplômé ou possédant des références en GESTION INFORMATIQUE.
Il aura à encadrer le personnel du centre. Il devra également assurer de bons contacts avec les *utilisateurs*.
De bonnes connaissances en anglais, allemand ou italien seront hautement appréciées.
La rémunération sera étudiée en fonction de la compétence du candidat.
Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 9221 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche

1) INGÉNIEUR 3 A

pour prendre la responsabilité d'un groupe d'ingénieurs *d'étude et de développement*.
- Expérience du domaine des circuits transistorisés analogiques.
- *Expérience circuits hyperfréquences appréciée.*

2) INGÉNIEURS 1 et 2

pour ce même domaine :
diplômés grande école électronique.

Formation assurée par l'entreprise.

Adr. C.V., photo (ret.) et prét. s/n° 72.618 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société Américaine,
leader mondial de la STIMULATION CARDIAQUE
recherche

coordinateur marketing

pour le service marketing de sa Division Ventes France située à NEUILLY.

Mission : • Assistance du Directeur du marketing sur tous les aspects de la politique commerciale.
• Préparation et suivi des actions de promotions et de lancements de *produits*.
• Etudes de marchés.
• Analyse des ventes et prévisions.
• Suivi des *budgets*.

Profil : • Formation Ecoles commerciales (SUP DE CO, ESSEC).
• Expérience marketing dans secteur à environnement médical ou grande consommation.
• Anglais courant.
• *Goût pour les contacts humains* et esprit commercial.

Envoyer CV, photo et prétentions à
MEDTRONIC - Service du Personnel
120, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY/SEINE.

Medtronic

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES
d'envergure nationale et internationale recherche pour renforcer son département électricité et courant faible

UN INGENIEUR ELECTRICITE diplomé

ayant au moins 5 ans expérience en Bureau d'Etudes ou en entreprise.

Cet ingénieur, intégré dans une équipe d'ingénieurs et projeteurs spécialistes, devra être capable de conduire par lui-même des études de conception d'installations électriques et d'assurer le suivi des travaux correspondants.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS EST

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 8076 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

POUR SON SERVICE

ASSURANCE QUALITE

ingénieur grande école

Capable de coordonner les actions qualité des projets spatiaux de la Société, ayant :
- *une expérience industrielle de quelques années*
- une connaissance des technologies électroniques avancées
- le goût des contacts pour assurer des relations à haut niveau
- *une bonne pratique de* la langue anglaise.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, Avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



MIRO-MECCANO S.A.

LE PLUS GRAND FABRICANT DE JEUX ET JOUETS EN FRANCE
Monopoly - Cartes Grimaud - Meccano - Tente

LA FILIALE D'UN GROUPE LEADER SUR LE MARCHÉ MONDIAL
Avec plus de 350 millions de francs français (trois usines)
plus de 1.000 personnes

Nous recherchons

POUR LA DIRECTION FINANCIÈRE PARIS 19e

LE CHEF DU SERVICE CRÉDIT

- **Il définit et propose une politique du Crédit dans la Société.**
- **Il est responsable de la Trésorerie.**
- **Il *supervise* l'ensemble des opérations une fois la commande du client reçue jusqu'au règlement de la facture.**
- **En liaison avec la facturation qu'il conseille il conçoit et met en place les circuits et systèmes du traitement de la Comptabilité client, des Relances et du Recouvrement.**

Le Collaborateur recherché est très expérimenté, a une formation supérieure (Ecole Commerciale, Licence en Droit ou en Sciences Economiques + DECS). Il a exercé des fonctions analogues pendant plus de cinq années et il est un utilisateur avisé de l'Informatique. Anglais courant.

Référence 256.

UN ANALYSTE DE GESTION

- **Chargé d'Analyses Financières et d'Etudes Prévisionnelles en liaison avec les différentes divisions de la Société, ce collaborateur peut être débutant ou avoir exercé dans un Cabinet d'Audit international ou de Consultants à vocation économique et financière.**

Il a une formation supérieure (Ecole de Commerce, Sciences Economiques, Maîtrise de gestion). Anglais courant.

Référence 257.

POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE PARIS 19e

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION

- **Collaboratrice chargée du secrétariat du Président-Directeur Général. Très qualifiée, la candidate a une formation adaptée (B.T.S.).**

Elle est bilingue (Français-Anglais) (sténo dans les deux langues), et elle a déjà cinq ans d'expérience au minimum dans un poste similaire.

Référence 258.

POUR L'UNE DES DIRECTIONS MARKETING PARIS 16e

LE CHEF DE PRODUIT

- **Qui intervient depuis la sélection des propositions d'inventeurs jusqu'à la prise en charge par la force de vente : Tests préliminaires - Etudes de Marché - Devis et Plans de Fabrication - Politique de Prix - *Promotion - Lancement et suivi des ventes.***

C'est un(e) professionnel(le) du Marketing de formation supérieure bilingue Anglais-Français (autre langue appréciée), ayant exercé des fonctions similaires dans une Société du secteur des biens de consommation ou des loisirs.

Référence 259.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à

emF euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS

Chef de projet

La Direction Informatique d'un important groupe de distribution recherche un Chef de Projet.
Le poste s'adresse à un candidat ayant plusieurs années d'expérience, notamment parce qu'il a une connaissance approfondie de l'un des *domaines suivants :*
- miniordinateurs.
- bases de données.
- progiciels d'aide à la programmation...
Il sera certes appelé à animer une équipe de programmeurs, mais sa mission n'exclue pas pour autant une approche concrète des problèmes informatiques.
***De la souplesse donc, des compétences techniques et le goût du* dialogue, (contacts fréquents avec les utilisateurs du groupe) constituent les meilleurs atouts pour réussir à ce poste.**
Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 7320 à rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS. qui transmettra rapidement.

SOPAD (NESTLÉ)

recherche

ANALYSTE CONFIRMÉ (E)

Au sein du Service Informatique à Courbevoie, il conduira un projet important dans le domaine de l'administration et des statistiques commerciales.

Matériel : I.B.M. 370 158 sous OS-VS1 et IMS.
Une formation Ingénieur Grande Ecole, HEC, ESSEC et 2 à 4 ans d'expérience en informatique grand système sont indispensables.

Une expérience de l'analyse fonctionnelle, et des responsabilités au sein d'une équipe de développement est également exigée.

L'évolution du poste pourrait se faire vers une fonction de

CHEF DE PROJET

Les candidatures sont à adresser, avec curriculum vitae détaillé à : SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92411 COURBEVOIE CEDEX.

TEKELEC TA AIRTRONIC

Notre Département «TELEINFORMATIQUE» développe des équipements de test de réseaux et des convertisseurs de protocoles. Notre produit de pointe, le TE 92, est un simulateur-analyseur X 25 utilisé par tous les grands réseaux dans le monde, y compris aux Etats-*Unis et au Japon.* Pour accélérer notre conquête de ces marchés, nous recherchons :

un Chef de produit
(réf. 1641)

Sa mission :
- Etudier le marché, analyser la concurrence et *participer* à la *définition* des produits ;
- Créer les outils et les argumentaires de vente pour la France et l'Etranger ;
- Sélectionnner et former les Agents commerciaux à l'Etranger, suivre la filiale américaine ;
- Prendre la responsabilité d'un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs en 1980, et en forte croissance.

Son profil :
- Ingénieur électronicien ou informaticien de haut niveau, confirmé par plusieurs années d'expérience technique et commerciale de la Téléinformatique, acquise sur le terrain ou dans un service de marketing. Il devra parler l'anglais couramment.

un Responsable des études
(réf. 1606)

Sa mission :
- Diriger et animer l'équipe d'Ingénieurs et de Techniciens qui conçoit, développe et met en production les nouveaux produits (hard et soft) ;
- Etre totalement responsable des plans-produit, des coûts de développement et des prix de revient.

Son profil :
- Ingénieur électronicien diplômé, ayant déjà exercé des responsabilités de développement de matériel et de logiciel dans le domaine de la Téléinformatique.

La rémunération prévue est à la mesure des responsabilités, c'est à dire qu'importante dès le départ, elle devra le devenir encore plus en fonction de l'expansion prévue. Le lieu de travail est en proche banlieue ouest de Paris.

Envoyer C.V. détaillé en précisant la référence du poste à
TEKELEC-AIRTRONIC
Service du Personnel, B. P. N.2 - 92310 SEVRES
Discrétion totale assurée.

Publicités Réunies

BANQUE INTERNATIONALE PARIS-8e

recrute

CAMBISTE DÉBUTANT

Ce poste conviendrait à un **AIDE CAMBISTE** ou à un **GRADE TRES EXPERIMENTE** dans le (BACK-OFFICE)

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo n° T 22320 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

Pour le développement d'un IMPORTANT SYSTÈME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Chargé de l'étude de circuits numériques de formation ENST, ESE ou équivalent.

Lieu de travail :
Région de TRAPPES
Banlieue SUD-OUEST

Ecrire avec C.V. et prétentions, ss numéro 72.693, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS-8e

recrute

SON CHEF

UN SERVICE DOCUMENTAIRE

Ce poste conviendrait à **UN CADRE** ayant déjà exercé des fonctions similaires dans un service d'une trentaine d'agents.

Adres. lettre manuscrite, C.V., photo n° T 22321 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école

- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remuneré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à N° 47 948, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

LES EDITIONS EUROPA
recherchent

JOURNALISTE-DOCUMENTALISTE

POUR SERVICE EDITORIAL « VIE PRATIQUE »

Répondant au profil suivant :
— Imagination et créativité.
— Bne capacité de rédaction.
— Goût pour les contacts extér.

Dactylo appreciée mais non indispensable.

Débutante acceptée.

Envoyer C.V + pretent. à **EUROPA** Service du Personnel
34, RUE TRUFFAUT,
75851 PARIS CEDEX 17.

FISCALISTE

I.P. ou V.N.

Recherché par groupe fiduciaire

(17e)

Ec. R. C., 9, square de l'Albanie 75016 ou tél. pr r.-vs :622-55-20.

Groupement de transporteurs
recherche

AGENT COMMERCIAL
pour extension d'activité.
Ecrire à N° 396
Publicités Réunies,
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

— Vous voulez changer de place.
— Vs êtes compt. qualifié (ée)
— *Vous aimez les contacts.*
JE PROPOSE UN POSTE EN

CABINET COMPTABLE
— TRAVAIL INTERESSANT.
— EMPLOI EVOLUTIF.
— SECURITE D'EMPLOI.
Ecrire M. FLORAND,
6, rue Véronèse, 75013 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

LÉGENDIER VACATAIRE

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression.

TRES BIEN REMUNERE.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Sté ADAM, 18, rue La Boétie, 75008 PARIS. (Réf. 94) qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE
TECHNIQUE ET SPECIALISEE

Pour faire face au développement de sa branche

TOURISME
TRANSPORT ROUTIER

recherche

— UN - UNE
CHEF DE PUBLICITÉ
1 ou 2 ans d'expérience, pour *assister le responsable du département* et développer des secteurs nouveaux.

— UN - UNE
RESPONSABLE P.A.
1 ou 2 ans expérience pour animer et développer ce service dans un BI-MENSUEL.

— UN - UNE
JOURNALISTE
MEME DEBUTANT
format. juridique et/ou expér. transport routier appréciée.

— UN - UNE
RÉDACTEUR (TRICE)
1 ou 2 a. expér. presse, connais. tourisme souhaitées.

Adres. C.V., photo, prétentions à ARLETTE ALPHAIZE, C.G.D., 11, rue Godefroy-Cavaignac, 75541 Paris Cedex 11.

Association Internationale de Paris
30 années d'existence
recherche

SECRÉTAIRE MASCULIN

Ayant avenir, connaissance anglais, autres langues souhaitées, pour seconder Président dans administration, *correspondance, voyages* France et étranger. Préparation d'une revue. TEL. : 281-38-12.

Institut National de la *Recherche Agronomique* ch. à pourvoir SUR CONCOURS 2 POSTES DE CHEF DE SERVICES GENERAUX, basés dans la banlieue Ouest de PARIS et dans l'Est de la *France. Mission :* direction des services généraux du centre de recherche, personnel administratif et technique, gestion des moyens communs, ouvert après sélection aux candidats titulaires d'une maîtrise de sciences économiques ou droit ou équivalent ou fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique. Adr. candidat. et C.V. avant le 6 OCTOBRE 1980, INRA service des aff. financières, 11, r. J.-Nicot, 75007 PARIS
UN POSTE D'ADJOINT AU CHEF DE DIVISION affaires générales et sociales *SERVICE DU PERSONNEL* basé à PARIS, ouvert après sélection aux candidats titul. au moins d'une maîtrise de droit public ou droit du travail, ou fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique. Adr. candidat. et C.V. avant le 6 OCTOBRE 1980, INRA service du personnel, 149, r. de Grenelle, 75341 Paris cedex 07.
Une document. sera adressée aux candidats pré-sélectionnés. Ne pas téléphoner.

Urgent, Organe de Presse de défense des consommateurs à diffusion nationale cherche

RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU

pour la conception et la rédaction de numéros spéciaux et de produits d'édition (guides pratiques, livres)
Formation supérieure économ. ou juridique requise.
Exp. confirmée dans le secteur de *l'édition* ou de la Presse.
Env. photo + lettre manuscr. et C.V. à la SOFAC, 36, rue du Colisée, 75008 Paris, réf. JMG

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

JOURNALISTE

AYANT AMBITION DE DEVENIR

RÉDACTEUR EN CHEF

pour hebdomadaire populaire.

Sachant écrire et titrer, ayant sens de l'autorité, capable d'animer une équipe.

TRES BIEN REMUNERE.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Sté ADAM, 18, rue La Boétie, 75008 PARIS. (Réf. 98) qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

RETOUCHEUR VACATAIRE

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression.

TRES BIEN REMUNERE.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Sté ADAM, 18, rue La Boétie, 75008 PARIS. (Réf. 95) qui transmettra.

Ecole secondaire privé banlieue Ouest recherche
PROF. PHYSIQUE ANGLAIS
Tél. : 956-98-94

Entreprise de Distribution propose à un

Sup. de Co ou équival.

la responsabilité du secteur

SKI ET NAUTISME

La pratique de ces deux disciplines sportives et 2 ans d'expérience professionnelle ds la grande distribution sont pour lui indispensables.

Ses fonctions : la gestion du produit (achats, stock, commercialisation) et la gestion de personnel (équipe de 30 vendeurs permanents).

Envoyer lettre de candidature manuscr. + C.V. ss réf. 975, Trendances, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Ecole Centre PARIS recherche Professeur de BACTERIOLOGIE et pte Assistante d. laboratoire. Ecr. av. C.V. *UBI,* 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS qui transmettra.

Institut d'Enseignement supérieur privé, recherche Assistants Maîtres-Assistants, chargés de T.D.
DROIT - SCIENCE - ECO
Ecr. n° 861.050 M Régie-Presse, 85 bis, *r. Réaumur, 75002 Paris.*

Sté industrielle Franco-Américaine centre Paris recherche
TECHNICIEN - COMPTABLE
Niveau B.T.S. pr poste analyse contrôle de gestion.
Expér. en comptabilité industrielle et contrôle de gestion appréciés.
Anglais lu nécessaire.
Répondre avec C.V., prétent. n° 41.122 PA SVP 37, r. du Général-Foy, 75008 PARIS.

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEURS et ANALYSTES

— Expér. un à deux ans ou déb.
— Connaissant FORTRAN (pour calcul scientifique).
— Salaire élevé.

BIO 12, rue du Helder, 75009 Paris
Tél. 246-27-47

Concessionnaire Automobile Région NORD de PARIS recherche

CHEF COMPTABLE
Connaissant Comptabilité automobile. Envoyer C.V. *sous n° 8.018 à* L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02.

S P 2 M
recherche pr. Paris 8e

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
GAP 2 expér. capable prendre en charge l'analyse et la réalisation d'un projet important dans une chaîne bancaire sur IBM 38 en temps réel, niveau miage ou équivalent.
Très bonne rémunération.
Tél. pr rd.-vs 292-06-77 P. 12.

S P 2 M
recherche pour Vélizy

ANALYSTES PL 1 et COBOL
D.R. sur D.C. expérimentés. Libres rapidement.
Très bon salaire.
Tél. pr rd.-vs 292-06-77 P. 12.

Société immobilière région parisienne 7.500 logem. recherche un

RESPONSABLE
POUR SON SERVICE CONTENTIEUX
Chargé du recouvrement des créances auprès des locataires.

Envoyer C.V. et prétentions ss réf. DROVE (ment. s/env.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

VILLE DE MONTREUIL recrute

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

Par concours externes sur épreuves.
Inscription jusqu'au 15 OCTOBRE 1980

Les candidats doivent être titulaires du BAC ou diplôme équivalent + CAFB souhaitable.

Salaire brut : 3.750 F

Adresser C.V., demande d'inscription sur papier libre, copie diplômes et références à M. LE MAIRE 93105 MONTREUIL Cedex

---

secrétaires

SECRÉTAIRE BILINGUE JAPONAIS FRANÇAIS

Bonne connaiss. de l'anglais. Niveau BAC + pour seconder direction commerciale.

Env. C.V. manuscrit + photo (retournée), à M. NAKAGAWA, *4, rue de Berry - 75008 PARIS*

SIPLAST S.A.
SOCIETE INTERNATIONALE

recherche

pour son service TECHNIQUES ET ASSURANCES

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
CONFIRMEE
Expérience dans le domaine assurance-construction souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions *à M. TERRADE, SIPLAST,* 12, rue Cabanis, PARIS (14e).

Multinationale pharmaceutique recherche pour PARIS (16e)

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
30 ans et +, départem. gestion.
Téléph. pour R.-V. : 228-71-61.

---

represent. offre

Recherche REPRESENTANTS, sect. 78 et 95, pr vente matériels de stockage. Fixe + % (min. garanti). *Tél. pr R.-V. :* SOGERIC, 1, rue de Carnetin, 77400 THORIGNY - 007-58-35.

---

capitaux ou proposit. com.

VOTRE BUREAU EN ALLEMAGNE
Adresse postale, service de téléphone et de télex.
Secrétariat polyglotte, service de traductions (allem., anglais, français, espagnol, autres langues sur demande).
Exécution d'affaires commerciales import-export, location de bureaux parfaitement équipés BSI, Bureau Service Internat. U 6, 12 a - D 6800 *Mannheim* 1
Téléphone : (621) 22134
Télex : 463740 bsi d.
Notre ant. à Paris T. 887-83-86.

Société fabrique meubles de style, aménagement et *menuiserie* rég. Centre-Ouest, 20 personnes, recherche partenaire (s) financier pour développement urgent. Hauteur à débattre. Ecrire A.P.I., n° 165, 13, *rue Madeleine-Michelis,* 92200 Neuilly qui transmettra.

Agence immobilière, région touristique MARNE, rech. confrère à PARIS en vue *d'une collaborat. d'agence.* Ecr. no T 022.256 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

information divers

Pour connaître les emplois offerts *outre-mer, étranger* (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) *3, rue Montyon, Paris 9e*

---

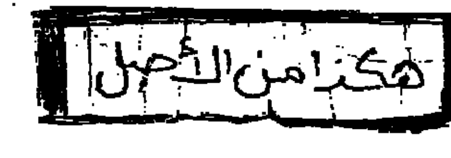
enseignem.

Apprenez l'encadrement. téléphonez dans la journée 603-68-33, le soir 605-75-65.

---

formation profession.

PROGRAMMEUR DE GESTION CAP D'INFORMATIQUE
Début : novembre. Session 80/81 PARIS 13e. TEL. : 336-43-33.



demandes d'emploi

DIRECTEUR DU PERSONNEL

43 ans, large expérience de la fonction en milieu industriel, généraliste qui a été confronté au terrain (usine) et aux relations syndicales, recherche même fonction dans milieu industriel ou distribution. Ecrire à nº 13 653 - COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGENIEUR AGRICOLE. — 31 ans. 2 ans gérant prod. : vins et alcools ; 2 ans gérant vente vins et alcools.
RECHERCHE : poste stable au sud de la Loire. (Section BCO/JV.)

CADRE COMMERCIAL. — 42 ans. Bilingue anglais, diplômé ESAP, goût du contact humain et de la négociation, expérience et réussite dans diverses fonctions commerciales ou financières.
RECHERCHE : à Paris ou proche banlieue poste de responsabilités opérationnelles (approvisionnement, logistique, exportation) dans entreprise dynamique du secteur agro-alimentaire ou para-chimique. Grande disponibilité pour voyages France ou Etranger, mobilité géographique possible à partir de 1982. (Section BCO/JV).

J.H. 26 ans. — D.E.A. physiologie végétale appliquée, spécialisation semences.
RECHERCHE : poste secteur agro-alimentaire, fonction études et développement. (Section B.C.O./DK.)

PSYCHOLOGUE DU W « CNAM ». — 33 ans. Espagnol courant, 10 ans de pratique fonction personnel (administration, paye, recrutement), expérience en usine et siège social groupe multinational français, bonne maîtrise de la formation au transfert de la technologie industrielle et de développement des organisations.
RECHERCHE : poste de Chef du Personnel en unité de product. ou PME/PMI désirant créer Service Personnel. (Section BCO/JCB.)

ANPE
s'adresser à :
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Secrétaire bil. anglais, expér. 8 ans, cherche emploi mi-temps l'après-midi.
Ecr. nº 2.671 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

Dame secr. bil. allem.-franç. cherche place av. responsabil. Ecr. nº 97.692 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Excellente secrét. sténodactylo, expérimentée, rapide, consciencieuse et ordonnée, bonne éducation, culture générale, parf. orthographe, bonne présentation ch. emploi Paris (sans magnét.) Tél. apr. 19 h. : 354-81-32.

CUISINIER PATISSIER franç. cherche place stable ou extra France ou étranger. Préférence pays de langue espagnole ou arabe. Libre immédiatement. Tél. : 724-65-16.

Jeune diplômé IDRAC, connais. Amérique latine, ferait toute étude commerciale sur le continent.
Ecr. nº 2.669 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

Rotativiste de Presse cherche emploi Région paris. Berger J., Bois-Matar, Bt B 132 94190 Villeneuve-Saint-Georges.

Licenciée en droit et en histoire cherche travail à mi-temps + dactylo. Tél. 226-10-94.

Cadre, 34 ans, chef service entrepôts, 12 ans expér. profes. dans transports nationaux, internationaux, transit et gestion entrepôts (anglais courant), cherche poste responsabilité au sein entreprise industrielle ou produits grande consommation. Tél. : 701-15-51.

SECRETAIRE DIRECTION
39 ans, cadre ou assimilé, 22 ans expér., polyvalente haut niveau, aisance, discrète, sens organisation et initiatives, bonne formation juridique notamment gestion portefeuille droit des sociétés, immobilier, législation du travail, bonne rédactrice, parfaite sténodactylo. Libre rapidement recherche situation d'avenir comportant réelles responsabilités. Ecr. nº 4.049 M BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

SECRETAIRE DE DIRECTION bilingue anglais + solide expér. service commercial import/exp. COMPAGNIE MARITIME cherche poste à responsabilité sur PARIS.
Ecr. nº 7.035 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

J.F. vivante, intelligente, ennuyée par mentalité d'entreprise rétrécissante, recherche travail stimulant et enrichiss. Mlle TRIQUET 69, faub. St-Antoine, 75011 Paris.

33 ans - HEC mordu presse, ch. emploi secrétaire rédaction, ancien réd. chef, 10 a. d'expér. (Journaux, mensuels, magazines, etc.). Sérieuses références.
Ecr. nº 6.981 « le Monde » Pub., 5, r. Ital. 75427 Paris Cedex 09.

SECRETAIRE DIRECTION
34 a., rech. mi-temps sur 3 jrs. Téléphone : 471-86-24.

CADRE TRANSPORT INTERN. 37 ans, études sup. commerc., trilingue angl., arabe, connaiss. approfondie du Moyen-Orient, ch. sit. Chehaiber, 126, av. Ch.-de-Gaulle, 95160 Montmorency.

DIRECTEUR GÉNÉRAL PME
DOCTEUR EN DROIT
DG filiale Sté US pendant 10 a, souhaite retrouver société dynamique avec responsabilités dir. Ecr. nº 2.652 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

INGÉNIEUR CONSULTANT
diplômé CNAM en organisat.. Spécialiste GESTION DE PRODUCTION. Solide expér. acquise en cabinet impt. et entreprises. Rech. situat. équivalente ou Direction de Product.
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. nº T 21.481 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

UN NOUVEL EMPLOI
Pour Cadres et Assimilés
RAPIDEMENT
OUI... si votre recherche est bien préparée.
Un conseiller professionnel vous y aidera.
Appelez le 280-16-97 le mardi et jeudi pour rend.-vs.

traductions

Demande

Licenciée Anglais-Italien, rech. traductions - cours - rewriting dactylo, empl. motiv. 588-53-42.

travail à domicile

Demande

Secrétaire dactylo très expérimentée, frappe tous manuscr. Travail soigné. Tél. : 358-31-50.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend GS Spécial, break, prem. main, 45.000 km, 1977. Radio-cassette, plage arrière + 2 roues complètes. Prix : 16.000 F. Tél. : 860-48-63.

8 à 11 C.V.

Urgt cause départ, part. vend FUEGO année 80 (8.000 km). Prix : 40.000 F. (boîte cinq vitesses, peinture métallisée, poste radio cassette stéréo). Tél. : 866-39-75 après 19 h.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE, année 1980 18.000 km, toutes options. Prix : 130.000 F. Tél. : 946-69-44.

+ de 16 C.V.

M.B. 450 SEL - 79
Toutes options - 35.000 km. SAVOGLOV H.B. T. 958-44-38.

divers



EXCEPTIONNEL
PENDANT LE SALON
qq 104 305 505 604 ess. et Diesl.
PRIX 79
SUR MODÈLES 80
disponibles
M. GERARD : 821-60-21 ou 227, bd Anatole-France St-Denis. Mº Mairie - de - Saint - Ouen.

LANCIA
AUTOBIANCHI
Concessionnaire
CREDIT LEASING
sur 48 mois
Location longue durée
11 rue Mirbel Paris 5è
336.38-35 +

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

PORTE CHARENTON, imm. récent, balc., gd studio, conft. 1.200 F ch. compr. 344-43-87

LA FAYETTE - 651-56-84
4 P., 99 M2. 3.000 F.
8 P., 214 M2. 3.900 F.

Locataire cherche remplaçant pour appt. 15e (4 pces, tt conft., surface 85 m2), dern. ét. (10e), avec terrasse, cave, parking. Libre 15 octobre 1980. Prix : 4.200 F charges compr. Tél. : 532-78-68, apr. 18 hres.

ARGENTINE, dans bel imm. ancien, 3e ét. asc., 4 P. CFT. 80 m2. 3.500 + ch. Tél. matin SEGECO. 522-69-92.

RASPAIL. tand. duplex 6e et 7e ét., liv., 3 chbres, 2 bains, 2 terrasses. 5.900 F net. LA LOGERIE. 548-54-99.

EXELMANS - Beau 3-4 pièces 120 M² gde cuis., bns, ref. nf. 3.500 F net. - 531-14-28.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apparts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades - 705-54-78.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

appartements vente

3e arrdt.

350.000 F Caractère, soleil LIV. + chbre. Tél. 233-51-36

BEAUBOURG
Zone piétonnière, immeuble nf, standing, vrai 4 pièces, 90 m2, balcons 19 m2 - Calme - Soleil. Jamais habité. 278-77-33, de 10 h. 30 à 19 h.

4e arrdt.

LE PARVIS DE BEAUBOURG
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE entièrement rénové du STUDIO au 5 PIECES. B.V. s/pl. 139, r. Saint-Martin, 75004 PARIS - Tél. : 271-00-64. PIERRE BAHON - 720-72-72.

5e arrdt.

CARDINAL-LEMOINE
4 P. 86 m2 - 780.000 F. Les 25-26, de 13 à 17 h : 35, RUE MONGE

SORBONNE. Liv. double + 2 chbres tt conft., asc., imm. pierre de taille. Impeccable. 820.000 F. Possibilité crédit. 585-41-20.

Propriétaire vd direct. 3-4 P. Soleil, calme près pl. Maubert. Tél. : 633-33-65.

6e arrdt.

BUCI Immeuble 17e, classé Magnifique 5 pièces, 120 m2, 4 m sous plafond + studio service. - 705-31-13.

DUPIN-SEVRES - Tél. 354-95-10 asc. DUPLEX, séj., 2 ch., 2 bns
TERRASSE - SOLEIL

AV. OBSERVATOIRE
Dans immeuble pierre de taille. TRES BEAU 7 P. sur 230 m2, avec vaste réception. ETRESA - Téléph. : 776-07-30.

ODÉON, RUE DANTON
5 P., bns, 142 m2, 2e ét., tt cft. Rapp. 48.000 F. Lib. 1982. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05.

VANEAU. Pierre de T. 3 P., tt conft., refait neuf, chauf. cent. 575.000 F. 325-75-4.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

- Près INVALIDES, rare, triple réception, 3 chbres, 182 m2, bel imm. pierre. Serv. 705-61-91.

DUROC. Imm. standing, séj. + chbre, cuis., bains, poutres, cheminée, vide-ordures 4e étage, soleil. GARBI. 567-22-88.

8e arrdt.

RUE TRONCHET (près)
Bel imm., asc., tapis payé 4 P. cuis., bains, chauff. cent. individuel, étage élevé. Visite ce jour, de 14 à 18 h : 6, RUE GREFFULHE - 503-12-13

GRAND STUDIO super équipé, adresse prestigieuse. Profess. libérale autorisée. Etage élevé, exposition Sud. H. LE CLAIR. 359-69-36.

9e arrdt.

Dans bel imm. pierre de taille et hôtel particulier
STUDIOS 2 et 3 P.
Vendus en l'état ou aménagés luxueusement. PPTAIRE EUROVIM : 555-92-72.

10e arrdt.

MAGENTA IMMEUBLE ANCIEN 5 P. CONFORT TOTAL. - 265-64-11.

GARE DE L'EST
proximité canal Saint-Martin dans bel imm. P. de Taille, 4 p., cft, 630.000 F. T. 206-32-04.

RÉPUBLIQUE
APPT. sur rue Château-d'Eau. Dans imm. en rénovation, mis en vente après travaux d'un 4 P. 100 m2 tt cft, plein soleil. Voir propriétaire merc., jeudi : 14 h. 30-19 h., 5, bd MAGENTA.

11e arrdt.

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
dans très bel imm. anc. 1er ét. appt 5 p. principales, dépend., tt cft, 2 chbres service, 160 m2 env. Px 900.000 F. T. 563-55-89.

12e arrdt.

Av. DAUMESNIL, 4 p., entr., cuisine, salle de bains, w.-c., chf centr., 80 m2 + balc. Bel imm. Prix 395.000 F - 280-67-82.

STUDIO 2e BOIS RECENT
Spacieux, clair, calme, parking 350.000 F 325-48-82

14e arrdt.

BOBINO
dans très bel immeuble rénové
STUDIOS et DUPLEX
équipés très grand standing (ascenseur, vidéophone, poutres apparentes, cheminée marbre). PPTAIRE EUROVIM 555-92-72.

CAMPAGNE PREMIERE
DUPLEX GD ATELIER + 4 P. DORESSAY. 548-43-94.

15e arrdt.

BEAUGRENELLE. Somptueux duplex plein ciel, 212 m2, vue Seine et Paris, vaste réception, bureau, 4 chambres, 3 bains, lingerie, cave, parking. Prix 2.500.000 F. Tél. 577-37-87.

LOURMEL - REC., BEL APPT
135 M² 6 p. + terrasse, plain-pied 43 m2 S/JARDIN SUD, 5e étage. 1.400.000 F, avec 2 parkings. T. 577-96-85.

LOFT 300 M2 dont ATELIER SUPERBE VOLUME DORESSAY - 548-43-94

PORTE VERSAILLES
dans résidence récente, living, 2 chambres, cuisine équipée terrasse, parking de 80 m2. Notaire : 501-54-30 le matin.

PARIS-15e, 2-3 p., 42 m2, PRES FRONT DE SEINE. 297.000 F. AGENCE ROYALE. 950-14-60.

16e arrdt.

TROCADERO. Imm. moderne, 5e ét. Vue dégagée, dble living, 3 chbres, 2 bains. Cbre personnel, garage. Tél. : 705-24-10.

MARCEAU-GALILEE
Studio tout confort, bas prix vu urgence. Téléph. : 526-00-35.

48, RUE DU RANELAGH
Séj., 3 chbres, park. Immeuble récent. Visite jeudi, 14 h. 30 à 17 h. ou téléph. : 705-39-10.

XVIe RANELAGH
DANS IMMEUBLE RECENT 3e étage. ASCENS. BALCON
GRAND 5 PIECES CONFORT 3 bains, + STUDIO DE SERVICE
1.550.000 F STUDIO DE SERV. Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h : 22, RUE LA FONTAINE ou Tél. 723-91-28

RAYNOUARD SUPERBE RECENT
3e étage, très beau 2 pièces. 700.000 F - 704-43-43

JASMIN 5e étage, calme, charme, lumineux
Gd salon, s. à mang., 2 chbres d'angle, service. Tél. POI. 43-43.

MUETTE Résidentiel Immeuble récent
Etage élevé, balcon, verdure, calme, soleil, beau living, chbre, park. H. LE CLAIR - 359-69-36.

17e arrdt.

BOULEVARD de COURCELLES
Face parc, 6 P., 230 m2, travx à prévoir, parking, professions libérales. Prix : 1.950.000 F. Téléph. : 261-62-49 ou 873-02-25.

RUE DULONG
53 m2, séjour + chambre, cuis., bains, terrasse 16 m2, 5e étage. GARBI - Téléph. : 567-22-88.

RUE GUY-MOQUET
Immeuble de standing de 1976. STUDIO tout confort de 30 m2. Prix : 260.000 F. Tél. : 229-44-61.

RUE LEGENDRE, 3 P.
tout cft, 65 m2. Immeuble 1930 loué avec bail, loyer 22.800 F. net. Px 380.000 F. T. 229-44-61.

18e arrdt.

Rue Damrémont, ds bel imm., 6e ét., asc., balc., 4 P., tt cft + chbre de service. 264-18-26.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒUR
Séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bns, w.-c. 110 m2 env. à neuf. Px : 850.000 F - Tél. 766-87-81.

19e arrdt.

PRES Mº Avenue Jean-Jaurès Immeuble moderne
7e étage, asc. soleil, bel appart. 67 m2, 2-3 P., loggia. 510.000 F. Crédit possible - 805-33-97.

AVENUE SIMON-BOLIVAR
STUDIO
refait neuf, gestion et location, garantie net d'impôts 5 ans. Gros rapport. Tél. : 555-92-72.

20e arrdt.

AV. GAMBETTA. Pierre de T., asc., 3 Pces, tt cft, refait neuf. Prix : 380.000 F - Tél. 325-77-33.

ORIGINAL. Ancien atelier amén. en 3 P. + cour et jdin privatifs. 430.000 F - 329-85-06.

- 78 - Yvelines

LOUVECIENNES 160 M2
Appt standing. Beau living + TERRASSE, 4 chbres, 2 sal. de bains, box ss-sol, cave, parking. EXTERIEUR EXCEPTIONNEL IMMOBIL OUEST 976-18-18

CHATOU LE VESINET R.E.R. Part. vd ds résidence de stand. environnement boisé, calme, ds parc 1 ha, très beau duplex, exposition Sud-Est, aménagé et décoré, living double, 2 chbres, balcon, terrasse, cave, parking. Prix : 710.000 F + C.F. Garage facultatif. Téléphoner au 071-00-57 à partir de 12 h. 30.

POISSY (Près GARE)
Vends F 3, 66 m2, parf. état, comprenant entrée, cuis., séj., 2 chbres, salle bains, w.-c., 2 loggias, parking souterrain. Px : 350.000 F. Tél. : 979-15-30, après 19 heures et week-end.

SAINT-CYR-L'ECOLE
part. vend dans petite résidence
APPARTEMENT 5 PIÈCES
97 m2 env., compr. séjour dble, 3 ch., s. de bns, cab. toilette, cuis., cell., logg., cave, parkg. calme, verdure, prix 440.000 F. Téléph. : 460-24-83 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY RESIDENTIEL PRES BOIS
IMM. TRES GD STANDING
7-8 P. 370 M² cft. à rénover, petit JARDIN PRIVATIF, 3 services. BOX.
PRIX 2.450.000 F.
Jeudi, vendredi, 14 à 18 h : 82, rue CHARLES-LAFFITTE ou Tél. 723-96-05

BOULOGNE Proximité Mº
Rue du Dome - Dans imm. récent, bon standing, tt confort, 3e étage sans asc., tapis dans escal., 2 P., 44 m2, 320.000 F ; 3 P., 54 m2, 400.000 F. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

VAUCRESSON DOUBLE SEJOUR,
2 CHBRES, 2 bains, plein sud, balcons, sur grand parc, tennis, parking. 680.000 F. - 651-56-84.

NEUILLY Exceptionnel Superbe
4-5 pièces, environ 180 m2 + terrasse plantée + piscine + 2 parkings - 265-13-05.

A VENDRE
ISSY-LES-MOULINEAUX
Appt. 2 P., cuis., s. d'eau, dressing, cave, 45 m2, ch. cent., tél., calme et ensoleillé. Facilités transport : train, métro, autob. Pour renseig. complém. tél. (heures bureau) au 500-71-09, Mme GOUGASSIAN.

NEUILLY
Vue panoramique
FABULEUX
TRIPLEX 630 m2 + grande terrasse, récept. exceptionnelle. - 265-13-05.

93 Seine-St-Denis

A vendre à Livry-Gargan appt 3 pces, 70 m², avec finitions soignées, dans site de verdure. Prix : 230 000 F, dont 65 000 F reprise de prêt (possible). Tél. 937-30-86 (le soir) ou 749-81-19 (heures de bureau).

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Maison bourgeoise, séjour sur petit jardin + 4 chambres, 2 bains, w.-c., ss-sol total. Prix 1.000.000 F. MICOT. 344-43-87.

Province

Ski en Haute-Savoie
LA CLUSAZ - MEGEVE - LES GETS - THOLLON.
Studio à partir de 154.000 F avec 30.000 cpt. 2-3 P. CHALETS LOCATIONS ASSUREES. G.R.G., rue du Lac, CORZENT, 74200 THONON. (50) 71-76-49.

Etranger

SUD ESPAGNE (MALAGA)
APPT Villa meublée, village andalou, bord mer. 150.000 F - Loyer garanti. GECI - (1) 742-02-34

appartements occupés

GARE DU NORD
dans imm. P. de T.
APPARTEMENTS OCCUPES
2 PCES, 1er étage 107.000 F
3 PCES, rez-de-ch. 178.500 F
3 P., 2e ét., asc. 150.000 F
TEL. : 281-22-59

A Saisir MARAIS-BEAUBOURG, PARIS-15e, PARIS-20e. Loi 48. Appts occupés ds imm. rénovés. A vendre par propriétaires. T. : 359-10-97, le soir : 624-00-42.

NATION
76 M2. Prix : 152.000 F.

Bel imm. brique apparente, parf. état, 2e ét., soleil, 4 P., w.-c., bns. Occupé loi 48. Droit de reprise. Vr pptaire jeudi 14 h. 30-16 h. 30. 50, r. Montreuil

appartem. achat

RECH. appts 1 à 2 Pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces, PARIS bon quartier, avec ou sans cft. Mme LEULIER. Tél. : 261-68-81 ou tél. le soir : 900-84-25.

Je recherche appt. 100 à 150 m2 8e, 16e, 17e, NEUILLY. 563-83-55.

Urgent recherche appts 3-4 P. près Métro. 10e, 11e, 12e, 19e. 805-33-97.

ACHÈTE CPT PARIS
BON QUARTIER. URGENT
2-4 Pièces - 873-20-67

Rapidement
VENDEZ
votre appt à clientèle choisie, 8e, 16e, 17e, Neuilly, Rive Gauche. MICHEL et REYL - 265-90-05.

L'ÉTUDE RIVE GAUCHE
met à votre service l'ordinateur du CIMI et le groupe ORPI, 122, bd Raspail, 6e
222-70-63

bureaux

CONSTITUTION de SOCIETES
tous services
ASPAC
PARIS 8e 292.68.50+
PARIS 8e 281.18.18+
votre SIEGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CHAMPS-ELYSEES
Loue directement 1 ou plusieurs bureaux dans imm. bon stand. Téléphone : 563-17-27.

VOTRE SIEGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION de SOCIETES
G E I C A
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e Tél. 296-41-12 +

Av. FRANKLIN-ROOSEVELT
BURX meublés - Siège de Stés av. Secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. Tél. : 261-80-88 +.

8e, PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux dans imm. bon stand. 563-17-27

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

RUE ROYALE Beaux bureaux à louer
850 F le m2. Ecr. nº 74.698, I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
propriétaire vend directement bureaux libres en tte propriété, 9 pièces, 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. Prix : 1.700.000 F. TEL. : 887-08-21.

RUE TRONCHET (près)
Bel imm. Asc. Tapis payé MURS BURX 77 et 160 M2 Vis. sur rendez-vous - 504-47-02.

URGENT Sté recherche
BUREAUX COMMERCIAUX
en location 300 m2 environ + 200 m2 archives ou entrepôts. Immeuble indépendant éventuellement travaux. Situé Neuilly, Boulogne, 17e et 8e arrdt.

Adresser toutes propositions à nº 71582 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, PARIS-1er q. tr.

Boutiques

Vends très belle BOUTIQUE de style. P. à P. Hommes. Centre ville + de 35.000 hab. Val de Loire. Surf. 110 m2. Prendre contact au (41) 51-02-69.

105, RUE BOBILLOT
13e Beau mag. 51 m2 + ss-sol, 3.500 F mois. T. 563-83-55.

PRES RUE CUSTINE
direct pour placement
MURS DE BOUTIQUE
Rapport 20.400 l'an
Tél. 555-92-72

locaux commerciaux

Local 500 m2
pour tous commerces ou petite industrie.
Nice Centre.
Loyer 6.000 F + droit au bail
Tél. (1) 359-52-24

Z. I. Courbevoie - 17.000 m2
Toutes surfaces - Tous usages
Z. I. Goussainville - 1.700 m2
Dépôt, atelier, 300 m2 bureaux.
Z. I. Sarcelles - 1.400 m2
Dépôt. atelier, 1.500 m2 divers.
CRAUSAZ MODELIN **265-62-45**

fonds de commerce

PALAIS-ROYAL, 1er arrondiss., cède bail antiquités, décoration, 300.000 F, loyer 750 F mensuel, boutique originale, forme pavillon, studio 1er étage. Téléph. : 260-05-68, de 12 hres à 18 hres.

VENDS MAGASIN CYCLES banl. Ouest, centre ville TEL. 233-97-11

Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) - murs et fonds café, bar (poss. tous comm.) - magasin 23 m2, vitrine 7 m - avec lavabo, wc, tél., cave, grange, jard. 250 m2, cour 50 m2, et appt, 110 m2 : s. à m., 5 chbres, cuis., bns, 2 greniers. 350.000 F. FAGNOU 041-40-76 (sauf mercredi)

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE
CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
TEL. 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/m.

immeubles

CAISSE MUTUALISTE dispose importants capitaux pour acquérir avant la fin 1980 Immeuble de Bureaux ou éventuellement d'habitation de très bonne qualité libre ou occupé dans PARIS intra-muros. ETUDE ET REALISATION S.A. 776-07-30

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUEREUR
Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : Noël AUFMAN, 21, r. Le Peletier, Paris-9e.

viagers

+ de revenus — d'impôts expertise discrète gratuite indexation. Etude LODEL 35, bd Voltaire. - 355-61-58

Alésia, maison part. 220 m2 + terrasse. Gar. Partie libre. cpt 465.000 + 6.250 F rente. LODEL. - 355-00-44

BEAU 17e - 4 P., standing Occupé 1 Tête 72 ans Cpt 350.000 F, rente 5.500 F.
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

LIBRE 12e GRAND 2 P. 3e ETAGE
150.000 F + 1.400 F mensuel
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

villas

ST-CYR-L'ECOLE. 10' gare, sur 500 m2, sup. villa 180 m2 habit. Séj. 38 m2, cheminée, 5 chbres, 2 bns + gren. amén. URGENT, cause mutation. Px 1.050.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

VAL D'ALBIAN (Site classé). Belle Villa 1971, 200 m2 habit., 6 P., s/sol 100 m2 amén., gar. 3 voit., jdin 450 m2. 945.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

ST-CLOUD. 5' gare Val-d'Or, s/800 m2, BELLE VILLA (1939) 200 m2 hab., 6 P. princ., 4 ch., s/sol total, gar. PX 1.800.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

CHAVILLE, quart. DAUMESNIL, VILLA 1932, 500 m2 jdin clos, 213 m2 hab., s/sol total, gdes dépend. PX : 1.100.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60.

SCEAUX Centre - VILLA 5 chambres, GRAND JARDIN - 387-47-29

VENCE Sur 2.000 m2, VILLA neuve, séj., cheminée, 3 chbres, cuis. équipée, calme. 920.000 F + 2 % frais. 954-68-00, ou après 20 h : 056-39-90.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU, sur 800 m2, piscine chauf., tr. belle Maison 18e S. 9 P., poutres, charme, caract. Px. 840.000 F. AGENCE ROYALE. 950-14-60.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Quartier calme, agréable MAISON RECENTE, réception 70 m2, 5 ch., 2 bns, cft, jardin. PRIX : 1.150.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ST-REMY-LES-CHEVREUSES proche RER, VILLA état impeccable, liv. 5 chbres, 2 bns, w.-c., cuis. aménagée, sous-sol total, jardin 510 m2. Garage double 900.000 F. Sur place jeudi de 15 h. à 19 h. 8, rue Claude-Debussy, Tél. 052-18-07

ST-JEAN-PIED-DE-PORT porte de la ville, site exceptionnel, belle villa sur 41 ares complantés beaux arbres. Dépendances 900.000 F. Tél. (59) 37-07-66 - 37-00-78

Magnifique résidence boisée villa sur 160 m2. R.-de-ch. 155 m2. 10 mn centre Nantes 950.000 F. Tél. (40) 49-49-39

SAINT-MANDÉ
PRES BOIS VILLA 7 PIECES jardinet ombragé, 3 s. de bns. PX JUSTIFIE. Tél. : 340-72-06.

pavillons

ORIGINAL MOTTE-PICQUET
MAISON D'ARTISTE
300 m2, séjour 100 m2, belle prestation. Prix 2.310.000 F.
D. PRESTON 17, rue Le Sueur, 75016 Paris - 502-18-10

hôtels-partic.

NOGENT-SUR-MARNE
Luxueuse demeure de caractère 450 m2 habitables + sous-sol, garage, terrasse, jard. Idéal professionnel et habitations. 1.600.000 F. TEL. : 585-41-20.

terrains

BEAULIEU-SUR-LOIRE LOIRET
Part. vend un terrain à bâtir de 2.100 m2, façade de 24 m., eau, prix : 70.000 F. Tél. : 528-05-05 après 19 heures.

maisons de campagne

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE MAISON isolée, rest., environs BANON. Prix 450.000 F. Ecr. HAVAS nº 1.044 Aix-en-Prov.

VALLEE DE L'ADOUR
FERME LANDAISE du 18e S. Dépend., gd cft, gd séj. à terminer, s/2.800 m2. Px 450.000 F. COLLEE, B.P. 12, LABENNE.

ALPES HAUTE-PROVENCE à 24 km de FORCALQUIER et 29 km de MANOSQUE. Dans petit village perché, jolie maison de 3 pces, av. salle d'eau, garage, belle terrasse arborée et petit terr. attenant de 122 m2 habitable immédiatement. Prix 250.000 F.

HTES-ALPES, 25 KM SUD DE GAP
Jolie fermette sur 4.000 m2 terrain. Gros œuvre bon état. Aménagement intérieur à terminer. Plein soleil. Vue imprenable. Prix 300.000 F. CATRY. - TEL. (91) 54-92-93 Jrs suivants (91) 65-15-87.

Vallée de l'Isle, suite décès vends CHARTREUSE bon état dans hameau calme. Eau, électricité, dépendances, exposition dégagée midi. Téléphone (56) 81-71-66

VOUS AIMEZ LE CIEL !
PR. de VAISONS-LA-ROMAINE ruines dans un grand jardin à la cime d'un éperon rocheux vous frôlerez les étoiles pour 85.000 F. CATRY 16 (75) 27-13-62 le matin S.V.P. 16 (75) 27-21-32.

propriétés

RUEIL-MALMAISON. Belle ppté 3.300 m2, 420 m2 hab. séj. 80 m2. Prix 2.100.000 F. Tél. 950-14-60

MESNIL-ST-DENIS. CORPS FERM 17e S., 200 m2 habit., 1.600 m2 terr. Px 1.100.000 F. AG. ROYALE. - Tél. 950-14-60

GIRONDE NORD ppté caract. 20 p., parc 2 ha avec cantine + + cause retraite. Px 850.000 F. Tél. (56) 42-29-29

Ravissante ancienne ferme sur 88 a. Parc. Piscine. 650.000 F. - VAYSSIE 82130 LAFRANÇAISE

CLAMART - GARE
Belle maison bourgeoise
11 P. + nombreuses dépendances
Construction meulière 1912, état parfait, toit neuf, garage 3 voitures. 1.050.000 F. ROCHE - 532-66-10

100 KM DE PARIS
Particulier vend (près de CHATEAU-THIERRY) presbytère XVIIIe, 200 m2 hab. poutres appar., gde chem., four à pain, chf. électr., tt cft, Tél., dépend. s/jdin clos de 1.100 m2, 630.000 F. Vis. w-e. Tél. en sem. (1) 880-31-20 entre 20 et 22 h. ou le vendredi : (23) 71-93-31.

BORD DE LOIRE
face château de Chaumont
Belle propriété tourangelle 11 P., tt cft, entièrem. restauré splendide parc 4 ha 50 clos. Rare 1.05.000. Tél. : 532-66-10.

domaines

URGENT BELLE PROPRIETE de plaisance et agricole sur 70 hectares, av. nombreuses dépendances et verger, 80 km Paris. En Sté 5 unités. Ecrire sous nº 8.017, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS cedex 02, qui transmettra. Téléphone : (32) 57-76-15.

chasse-pêche

Cause accident reste 4 places chasse dimanches. 700 ha rég. Montereau. Tél. : 432-71-66.

Voir notre Agenda page suivante

SPORTS

FOOTBALL

Saint-Étienne et Nantes en tête du championnat de France

Saint-Etienne et Nantes, vainqueurs à l'extérieur mardi 23 septembre, partagent la première place du championnat de France après les matches de la onzième journée. Saint-Etienne et Nantes ont battu leurs adversaires respectifs (Monaco et Strasbourg) sur le même score, 2 buts à 1. A Strasbourg, peu après la fin de la rencontre, des manifestants ont violemment protesté contre le limogeage de l'entraîneur, M. Gilbert Gress, en conflit depuis longtemps avec le président du club, M. André Bord, ancien ministre. Au cours d'affrontements avec la police, deux C.R.S. et six spectateurs ont été blessés, dont un grièvement.

Cette affaire aura-t-elle des conséquences politiques pour M. André Bord, député (R.P.R.) du Bas-Rhin, qui a déjà perdu son siège de conseiller général du canton de la Meinau au profit d'un autre représentant de la majorité, M. Daniel Hoeffel (U.D.F.) ? Dans un éditorial, les « Dernières Nouvelles d'Alsace » relevaient, mercredi, qu'« une des responsables de la situation actuelle au Racing » était Mlle Francine Heisseger, la fille d'un ancien joueur de football, conseillère de M. Bord. « On lui reproche une ingérence dans les affaires du club, en privé. Ce serait hypocrite de continuer à taire ce secret de polichinelle », notait l'éditorialiste en estimant qu'à quelques jours des journées parlementaires du R.P.R., à Strasbourg, « la position du leader gaulliste alsacien est sérieusement entamée ».

Strasbourg : d'un conflit de personnes à un début d'émeute

De notre correspondant

Strasbourg. — C'est désormais *« officiel, définitif et irrévocable »*. Gilbert Gress, l'entraîneur du Racing-Club de Strasbourg a été licencié, mardi 23 septembre au soir, quelques instants après le coup de sifflet final du match qui opposait, au stade de la Meinau, l'ex-champion de France au champion en titre. Un communiqué distribué dans les vestiaires du stade par les membres du comité de gestion de l'équipe professionnelle a confirmé la nouvelle (*le Monde* du 24 septembre) alors que dans les tribunes le public scandait le nom de Gilbert Gress.

L'annonce officielle de ce limogeage a mis le feu aux poudres. Aux cris de *« Bord, démission ! »*, les supporters déchaînés envahissaient la pelouse, érigeaient une barricade en face du tunnel des joueurs et lançaient tout ce qui leur tombait sous la main dans la tribune d'honneur, où, fait rare, le président, M. Bord, n'avait pas pris place. Ailleurs, des feux ont été allumés, et très vite le tumulte a pris des allures d'émeute. Pendant près d'une heure, des heurts très violents ont opposé forces de l'ordre et manifestants. Ce n'est que vers minuit, lorsque Gilbert Gress pourra enfin quitter le stade au volant de sa voiture sous les acclamations de la foule, que le calme reviendra. Six spectateurs auront été blessés, dont un grièvement, ainsi que deux C.R.S.

Cette issue était devenue inévitable après la guerre des communiqués à laquelle l'entraîneur et le président du Racing-Club de Strasbourg s'étaient livrés depuis près de trois mois. En fait, toute « l'affaire » tourne autour d'un seul homme : Carlos Bianchi. Après son titre de champion de France, en juin 1979, le R.C. de Strasbourg fait l'acquisition de l'Argentin dans l'unique but de faire carrière en Coupe d'Europe. Mais Gilbert Gress utilise par la suite très peu *« le meilleur buteur du moment »*, estimant que le *« goleador »* ne s'intègre pas au jeu d'ensemble de l'équipe alsacienne. Et une première *« divergence d'opinion »* oppose le président du club à l'entraîneur, par journalistes interposés. *« On ne laisse pas aux vestiaires un joueur qu'on a acheté une fortune. »*, dit-on alors dans l'entourage de M. Bord.

L'incident semble clos lorsque, au début de la présente saison, Gilbert Gress, réuni avec ses joueurs en stage de préparation à Grünberg, laisse échapper qu'il *« ne dispose plus des pleins pouvoirs sur le plan technique. »* Selon lui, M. Bord *« se mêle par trop de choses qui ne concernent normalement pas un gestionnaire de club »*. Les deux hommes se renvoient les responsabilités à propos du faible renforcement des effectifs, du départ de Roger Jouve, du climat malsain, de l'ambiance déplorable...

Le ton monte et l'escalade mène à la rupture. Il est clair que les deux hommes, qui avaient accordé leurs violons pour obtenir la démission de M. Alain Léopold, l'ancien président du comité de gestion de la section professionnelle, cherchent l'incident. Car ces deux fortes personnalités ne pouvaient s'accommoder d'un arrangement. Restait à savoir lequel des deux allait payer les pots cassés.

A la fin de juillet, quatre membres du comité de gestion proches de l'entraîneur, MM. Kappler, Schneider, Koenig et Maechler démissionnaient. Gilbert Gress marquait un point. Mis en difficulté, M. Bord reformait, en pleine période de congés, une nouvelle équipe faisant appel à des *« amis sincères »* : MM. Jean-Pierre Kress, Raymond Glock, Gérard Schmaltz, Robert Weiss et l'ancien entraîneur Paul Frantz. Entre-temps, Carlos Bianchi, reparti pour l'Argentine, déclarait en septembre qu'André Bord lui aurait laissé entendre avant son départ qu'il avait été mis sur la touche parce qu'il avait *« volé la vedette »* à Gilbert Gress, *« jaloux de sa notoriété »*. C'est la goutte qui fait déborder le vase.

L'entraîneur publie une lettre ouverte dans les quotidiens alsaciens où il estime *« que les déclarations de M. André Bord constituent une faute grave »*. De son côté, M. Bord, fort du *« soutien total »* des douze présidents de section du club, convoque le comité de gestion, qui, érigé en tribunal, prend la décision de licenciement.

« J'ai très mal pour ce club de Strasbourg qui a été un peu plus d'un an champion de France, qui a été il y a à peine six mois classé parmi les huit meilleures équipes européennes et qui avait tout l'avenir devant lui », laissera tomber non sans émotion Gilbert Gress.

Mais tout retour en arrière semble désormais impossible. Mercredi matin, c'est Raymond Hild, directeur du centre de formation du club, qui a assuré l'entraînement de l'équipe professionnelle, présente au grand complet sur le coup de 10 heures au stade, pour un *« décrassage »*. La page était définitivement tournée. Une *« succession intérimaire »*, car, pour l'heure, le Racing Club de Strasbourg est à la recherche d'un entraîneur.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

RESULTATS

Saint-Etienne b. *Monaco	2-1
*Lyon b. Bordeaux	2-0
Nantes b. *Strasbourg	2-1
*Paris-S.-G. b. Laval	3-2
Tours b. *Bastia	1-0
*Nancy b. Nice	3-2
*Auxerre et Sochaux	1-1
Lens b. *Angers	2-1
Metz b. *Lille	1-0
*Valenciennes et Nîmes	1-1

Classement. — 1. Saint-Etienne et Nantes, 17 pts ; 3. Lyon, 16 ; 4. Bordeaux et Paris-Saint-Germain, 15 ; 6. Tours, 14 ; 7. Monaco, 12 ; 8. Lens, Sochaux et Metz, 11 ; 11. Nice, Valenciennes et Nancy, 10 ; 14. Strasbourg, 9 ; 15. Laval et Lille, 8 ; 17. Bastia et Auxerre, 7 ; 19. Nîmes et Angers, 6.

BASKET-BALL. — *En match de classement du championnat d'Europe féminin de basket-ball qui se dispute à Banja-Luka (Yougoslavie), l'équipe italienne a battu, mardi 23 septembre, l'équipe française par 64 à 46 (le score était de 28 à 19 à la mi-temps).*

PLANCHE A VOILE

De l'« exploit » au « défi »

Les habiletés d'Arnaud de Rosnay

Arnaud de Rosnay, auteur jusqu'à présent très contesté d'un raid de 900 kilomètres dans le *Pacifique sur un engin de sa* conception, s'est longuement expliqué, mardi 23 septembre, à Paris, au cours d'une conférence de presse. Rien dans les détails qu'il a fournis n'a alimenté le doute que son entreprise a fait naître. A cet égard, Arnaud de Rosnay a marqué un point pour tout ce qui touche le domaine technique. *Les spécialistes de la* planche à voile, qui l'attendaient au tournant, sont convenus que son raid, tel qu'il l'a minutieusement décrit, était parfaitement réalisable. Stéphane Peyron, par exemple, détenteur du record du monde de la distance parcourue en planche à voile — 248 kilomètres en vingt-quatre heures, — a admis que le navigateur avait donné des réponses tout à fait acceptables. Les seules réserves émises l'ont été à propos des vitesses quelquefois atteintes par son lourd engin et des traitements que lui ont fait subir les requins durant les onze jours passés à la mer.

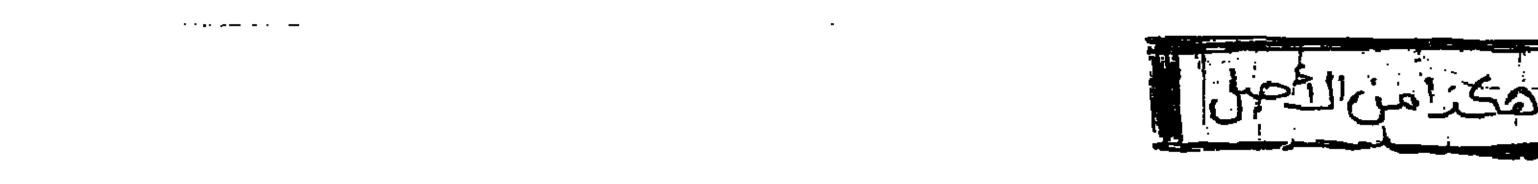
L'engin, déployé et livré pour la première fois aux regards en ordre de marche, a rendu plus vraisemblable le récit chronologique d'Arnaud de Rosnay. Ce *n'est, en réalité, ni un bateau,* ni une planche à voile, mais plutôt une sorte d'embarcation hybride, rappelant par certains côtés un trimaran avec stabilisateur et cerf-volant, rendu habitable, à la spartiate, par son matelas de caoutchouc gonflable.

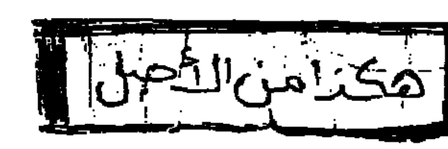
S'il reste des incrédules, ce n'est donc pas la nature du raid qui en est la cause mais plutôt la personnalité controversée de son auteur. Il semble bien que le soupçon d'imposture soit *tombé sur Arnaud de Rosnay* avec un « bord de retard », comme disent les gens de mer, et que beaucoup aient essayé, à l'occasion des 900 kilomètres *parcourus des îles Marquises à* l'atoll de Ahé, de régler un compte ayant trait à des « performances » antérieures. Le point faible d'Arnaud de Rosnay, de toute évidence, est de n'avoir pas bénéficié de témoignages irréfutables chaque fois qu'il s'est lancé dans l'aventure, que ce soit dans la traversée Mauritanie-Sénégal en char à voile, en mai 1979, ou dans la traversée du détroit de Behring, quatre mois plus tard. Le sens de l'organisation d'Arnaud de Rosnay, exemplaire pour tout ce qui touche la préparation et surtout *l'exploitation de ses voyages,* comporte curieusement des lacunes dès lors qu'il s'agit de les authentifier. Mais désormais, à moins de disposer *d'une preuve formelle de complicité* — des investigations ont lieu dans ce sens, — une part de la suspicion est tombée.

Accusé d'avoir triché, il a d'abord marqué le coup *« avec ses tripes puis avec son cœur »*. Il a enfin décidé de réagir *« avec sa tête »* et d'attaquer au lieu *de se défendre.* Il a choisi de relever le défi lancé par ses détracteurs (1), et s'est déclaré prêt à démontrer, cette fois avec des témoins, qu'il n'avait rien *d'un imposteur.* C'est la raison pour laquelle il a accepté le soutien d'un journal — *le Meilleur* — et d'une station périphérique, Europe 1, pour confondre, *dès le 18 octobre, sur les lieux* mêmes de son exploit, aux îles Marquises, ceux qui ont porté atteinte à sa « réputation » et à son « honneur ». On peut s'étonner *que pour ce défi Arnaud de* Rosnay ait retenu une date qu'aucun véliplanchiste de premier plan ne peut accepter. A la même époque, comme par hasard, doivent avoir lieu, en Israël, aux antipodes des Marquises, les championnats du monde. Sans s'en soucier, Arnaud de Rosnay a exposé les conditions dans lesquelles il entendait relever ce défi, précisant, pour que nulle équivoque ne puisse être entretenue à ce sujet, qu'*« un huissier était dans la salle »*. *« Il ne manque pas de sirop »*, a dit quelqu'un, *« il traverse le désert, le détroit de Behring et une partie du Pacifique sans témoins et le voilà avec un huissier dans une conférence de presse. »*

FRANÇOIS JANIN.

(1) A son retour en France, Arnaud de Rosnay avait tout d'abord refusé de relever un tel défi.





Le Monde

équipement

URBANISME

Le 28 septembre

La nouvelle gare de banlieue de Paris-Lyon entrera en service

Les installations souterraines de la gare S.N.C.F. de banlieue de Paris-Lyon seront mises en service, dimanche 28 septembre, jour de l'entrée en vigueur de l'horaire d'hiver des chemins de fer. Permettant de séparer les flux de voyageurs grande ligne et banlieue, et offrant une communication directe par escaliers *mécaniques avec la station de la ligne B du R.E.R.* — *située* juste au-dessous, — la nouvelle gare compte quatre voies et deux quais de 315 mètres (« le Monde » du 22 avril).

Trois ans de travaux auront été nécessaires depuis l'inauguration *de la station R.E.R., pour aména*ger la gare S.N.C.F. Il a, en effet, fallu construire, sans interrompre le *trafic intense de Paris-Lyon*, une trémie de près de 600 mètres de long raccordant, grâce à une déclivité de 37 %, les installation souterraines aux actuelles voies de surface, ainsi que toute une *série d'ouvrages d'art*.

Une nouvelle étape de la coordination entre les transports ferroviaires de la région parisienne est ainsi accomplie. En revanche, le raccordement prévu initialement entre les voies S.N.C.F et R.A.T.P., entre les stations Gare-de-Lyon et Châtelet du R.E.R., est renvoyé à une date non fixée.

L'interconnexion entre les deux réseaux se concrétisera donc *d'abord par la mise en service* définitive, en 1983, de la gare souterraine de Paris-Nord, grâce *à laquelle les trains en prove*nance de Roissy, Mitry et Aulnay-sous-Bois, pourront acheminer, *sans transbordement* les voyageurs jusqu'à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Sur cet axe, la cons*truction* d'une *nouvelle station* R.E.R., place Saint-Michel, est projetée : elle faciliterait aux voyageurs les liaisons entre les lignes A et C. Aucune décision n'est toutefois arrêtée en ce qui concerne de tels travaux, lesquels pourraient durer trois ans et coûter plus de 150 millions de francs.

La modification apportée au trafic banlieue de Paris-Lyon va permettre d'achever le réaménagement de la gare de surface. Une partie des voies dévolues jusqu'ici au trafic banlieue vont être affectées aux grandes lignes. Le reste permettra de préparer l'accueil, dans un an, du T.G.V., pour lequel une salle d'accueil spéciale sera construite. Un passage souterrain transversal desservira bientôt toutes les installations. Enfin, la dalle de la nouvelle gare supportera des logements, des bureaux et un hôtel « deux étoiles » de trois cents chambres (*le Monde* du 5 juillet).

TOURISME

● *Cinq cent mille Britanniques en Floride.* — La compagnie américaine Air Florida et le tour opérateur britannique Intasun ont signé un accord pour acheminer par charters cinq cent mille touristes de Grande-Bretagne en Floride au cours des quatre prochaines années. Ce programme débutera en mai 1981. Il prévoit treize vols hebdomadaires au départ de Londres, Manchester et Prestwick (Ecosse). — *(A.F.P.)*

Inaugurée le 23 septembre

LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE DE NOTRE-DAME DE PARIS A DÉJA ACCUEILLI TRENTE MILLE VISITEURS

La crypte archéologique du parvis Notre-Dame a été inaugurée officiellement mardi 23 septembre par MM. Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Chirac, maire de Paris

Cet ouvrage, le plus grand du monde (*le Monde* du 26 avril), a été ouvert au public en juillet *et a déjà accueilli trente mille* visiteurs attirés à la fois par l'histoire ancienne de la capitale *et par la remarquable présenta*tion des vestiges antiques et des objets recueillis au cours des fouilles qui ont duré plus de cinq ans. Cette réalisation exceptionnelle est l'œuvre d'une équipe d'archélologues *et de chercheurs* placés sous l'autorité de M. Michel Fleury, directeur des antiquités d'Ile-de-France et vice-président de la commission du Vieux Paris (organisme dont dépendent tous les travaux archéologiques entrepris dans le sol de la capitale), et aussi par des techniciens qui, dirigés par M. Jacques Valentin, architecte, ont pu mener à bien l'aménagement de la crypte avec l'aide de la Caisse nationale des monuments historiques.

MM. Chirac et Lecat ont rendu hommage à ceux qui ont contribué à faire de cette réalisation un succès total et ont mis l'accent sur l'intérêt que présente, pour le patrimoine culturel de la capitale, l'étroite collaboration du ministère de la culture et de la mairie de Paris, dont cette crypte restera comme un « excellent exemple ».

ANDREE JACOB.

LE BOULET ADMINISTRATIF

Course d'obstacles pour un dossier simple

Séances de rentrée au Conseil de Paris. Une fois de plus les Parisiens vont avoir la pénible impression que leurs élus tournent en rond. Quelques nouveaux dossiers vont être *discutés* dans l'hémicycle de l'Hôtel de Ville ; certains déjà connus, celui de *Bercy par exemple, méritent que* l'on y revienne ; la plupart des affaires dont vont avoir à s'occuper les *conseillers, ils en ont* déjà parlé, beaucoup parlé, l'année dernière, voire l'année d'avant.

On n'en sort plus. Beaucoup de projets, même modestes, n'en finissent jamais d'être étudiés, réétudiés, vont être réalisés, sont sur le point de l'être. Une explication à cette lenteur : la lon*gueur et la complexité des cir*cuits administratifs que doivent franchir les dossiers les plus sim*ples ; celui par exemple qui porte* sur la construction d'une école dans Paris. Voici dans ce cas les *principales étapes de* la course d'obstacles.

— Une évaluation des besoins en fonction de la population est faite par les services académiques de la carte scolaire.

— Un lieu d'installation est recherché ; dans la capitale, les terrains sont rares et chers. Certains d'entre eux ont cependant été réservés à l'enseignement. S'il en existe un dans le secteur intéressé, pas de difficultés, sinon il faut envisager une acquisition que les élus devront examiner à part.

— Une étude technique et financière est ensuite entreprise. Un architecte est désigné. Il élabore un projet. Ce projet est examiné par la C.R.O.I.A. (Commission régionale des opérations immobilières et de l'architecture). Selon l'avis de cette commission, on réétudie le projet ou non. Parallèlement à cette procédure, l'administration met au point le dossier financier.

— Le dossier technique, lui, est *étudié par les services de l'archi*tecture, des affaires scolaires et de l'urbanisme de la mairie.

— *Le dossier* est, enfin, complet. Le projet de délibération sur lequel se prononceront les élus *doit recevoir l'accord de la direc*tion des finances et du contrôleur financier. Le secrétaire général de *la mairie, après avoir formulé* un avis, transmet ce document aux adjoints compétents (finances et *enseignement). S'ils donnent leur* accord, ils font parvenir le dossier au maire pour signature. Le maire *renvoie ce document aux services* administratifs du Conseil de Paris pour qu'ils le soumettent aux *commissions concernées et à la* commission de l'arrondissement intéressé par la construction du *bâtiment scolaire*.

Le Conseil de Paris est saisi officiellement du projet. Il l'examine, et, en cas d'approbation, le projet est inscrit au prochain budget de la Ville.

Quand les crédits sont votés, quand la C.R.O.I.A. a donné son accord, et quand le permis de construire a été obtenu, bien souvent des mois après sa demande, l'opération peut enfin démarrer.

Les travaux sont alors surveillés et dirigés par les services de l'architecture de la Ville.

Les contrôles politiques et administratifs sont indispensables *en bonne démocratie. Doit-on* les multiplier et les compliquer à ce point ? Soumettons cette idée au *maire : il a chargé un de ses* adjoints, M. Raymond Bourgine, d'étudier les moyens de faire des économies dans tous les domaines. Voilà un secteur où il devrait trouver à exercer ses talents.

JEAN PERRIN.

● *Grève de l'impôt à L'Isle-d'Abeau.* — Le Syndicat communautaire d'aménagement de L'Isle-d'Abeau, ville nouvelle près de Lyon, a, au cours d'une réunion publique, décidé par 21 voix contre 6 de faire la grève des impôts pour protester contre le règlement d'office du budget primitif 1980 imposé par l'autorité de tutelle.

PECHE

● *Etats-Unis : une série de mesures de conservation des ressources.* — La Chambre des représentants a adopté le 23 septembre un ensemble de mesures visant à protéger l'industrie américaine de la pêche contre la concurrence étrangère. Par 300 voix contre 97, les représentants ont voté un projet de loi pour restreindre la présence des bateaux de pêche étrangers dans la zone des 200 milles instituée par les Etats-Unis en 1976. Trois dispositions sont prévues : réduction progressive des quotas pour les pêcheurs étrangers ; présence obligatoire sur ces bateaux de pêche d'inspecteurs américains chargés de vérifier l'application de la législation sur la pêche ; doublement de la taxe payée par les pêcheurs opérant dans les eaux américaines. — *(A.F.P.)*

Questions...

Dreux, un laboratoire de l'emploi

...Réponses

C'est dans la région Centre, et plus précisément à Dreux (Eure-et-Loir), que sera expérimenté, à partir de janvier prochain, le premier « contrat de bassin d'emploi ». But : renforcer le tissu local des P.M.E. et essayer de résoudre — au moins partiellement — les problèmes de l'emploi. Mme Françoise Gaspard, maire socialiste de Dreux, parlementaire européenne, nous explique ce qu'elle attend de cette politique contractuelle d'un type nouveau.

● *Qui signe un contrat avec qui ?*

L'association — type loi de 1901, qui sera la structure juridique de base — va tenir son *assemblée générale dans* quelques semaines. Une trentaine de communes et quatre cantons seront concernés ; les chambres consulaires, la municipalité, les *conseillers généraux* intéressés en feront partie. Les groupes de travail (cinquante personnes) ont poursuivi leurs *études sous* le « patronage » du sous-préfet, qui *a été* coopératif. L'association, que vraisemblablement je présiderai, signera un contrat avec *les assemblées* régionales qui lui alloueront des crédits sur le budget de 1981 pour favoriser des *opérations en faveur de* l'emploi. Je souhaite aussi que les syndicats — professionnels et ouvriers — puissent être membres de notre association. L'association pour le contrat de bassin d'emploi, c'est un peu, si vous voulez transposer, ce que sont les *districts* pour l'organisation administrative et la gestion locales.

● *Sur quels secteurs ferez-vous porter votre effort ?*

D'abord, renforcer les P.M.E. et le secteur artisanal dans l'industrie des métaux (lancement de produits nouveaux, étude plus rationnelle des possibilités de *sous-traitance, regroupements* commerciaux) ; permettre aux entreprises locales du bâtiment de mieux profiter du marché — en expansion — des maisons individuelles ; rendre le centre de Dreux plus attractif du point de vue commercial (rénovation des *vitrines, lancement d'un* plan de circulation le 15 octobre, création d'une foire au printemps axée sur les *loisirs, le jardinage* et l'équipement de la maison) ; améliorer la formation professionnelle (Dreux est la première ville industrielle du département, puisque les ouvriers *représentent* près de 60 % de la population active) ; créer un secteur ter*tiaire local, alors que* la plupart des entreprises drouaises sont actuellement « rattachées » aux services *localisés en région pari*sienne (recherche, exportation, informatique, services financiers, gestion).

Dans le cadre du bassin d'emploi, il est envisagé notamment — pour rompre cette trop forte dépendance de Paris — *de développer plusieurs sec*teurs : l'hôtellerie et la restauration, les structures d'accueil (séminaires, colloques), les services de conseil en informatique et publicité.

● *Vous parlez de Paris, mais les villes nouvelles — Saint-Quentin-en-Yvelines, notamment — ne gênent-elles pas des villes comme Dreux ?*

Si, évidemment, elles jouent un rôle d'écran et un rôle néfaste de ce point de vue. Elles bloquent le développement des villes moyennes situées à 100 ou 150 kilomètres de la capitale. Avec la crise, cette tendance s'accentue, *car les villes nou*velles bénéficient d'une certaine priorité de l'aménagement du territoire, tandis que, pour nous, il n'est toujours pas question de modifier ni la carte ni le régime des aides de la DATAR.

● *Dreux entame avec inquiétude la décennie 1980 ?*

Avec deux mille six cents *chômeurs dans l'arrondisse*ment (7 % de la population active), la situation est sérieuse. C'est à Dreux que la croissance du taux de chômage est la plus forte de toutes les agglomérations de la région Centre. Entre 1972 et 1979, aucune décision de *décentralisation* n'est intervenue. Trois ouvriers sur quatre des entreprises de plus de cinquante salariés dépendent de *groupes* qui ne sont pas drouais ou qui, comme Radiotechnique (groupe Philipps), ont leur centre de décision à l'étranger. D'autre part — encore une fragilité, — 80 % des emplois créés entre 1969 et 1977 sont des postes d'O.S.

Résultat : 20 % de la population est étrangère, ce qui ne va pas sans poser des problèmes sociaux, *économiques, scolaires* aussi.

Tout ça exige que la municipalité, en dépit de tous les interdits réglementaires et législatifs, prenne à bras-le-corps les problèmes de l'emploi, par une politique volontariste, nova*trice et offensive*. Le contrat du bassin d'emploi jouera un rôle de laboratoire pour la relance de *l'économie locale*.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Paris souhaite que la Commission de Bruxelles prenne des mesures plus contraignantes

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Français, très préoccupés par la dégradation spectaculaire de la situation de la sidérurgie communautaire, viennent d'inviter la Commission européenne et les pays partenaires de la C.E.E. à vivement réagir. « Il convient que la Commission, comme le prévoient les traités, prenne les dispositions nécessaires pour restaurer, aussitôt que possible, la discipline indispensable parmi les producteurs de la *Communauté* », *a indiqué voilà quelques jours* à ses collègues M. de La Barre de Nanteuil, représentant permanent de la France auprès de la C.E.E. Les ambassadeurs de France en *poste dans chacun des huit pays partenaires* ont été chargés de faire une démarche analogue. Mardi 23 septembre, M. Souvidon, le directeur général de l'industrie, est venu expliquer à M. Davignon, le commissaire compétent, toute l'importance que le gouvernement français attache à une reprise en main rapide de la situation.

De notre correspondant

On souhaite à Paris que, lors du conseil des ministres des Neuf le 7 octobre, la Commission propose de déclencher « *l'état de crise manifeste* ». Le recours à l'article 58 du traité de la CECA confie alors des pouvoirs considérables de gestion à la Commission, et notamment celui de répartir autoritairement la production entre les entreprises. Les Français interviennent en force dans ce sens après avoir constaté que le plan anti-crise en vigueur depuis quatre ans, et qui est fondé sur la coopération volontaire entre la Commission et les producteurs d'acier, ne fonctionne plus. Avant l'été, la Commission, anticipant une chute brutale des commandes, a demandé que les sidérurgistes s'engagent à réduire leur production d'acier d'environ *10 %* au deuxième semestre 1980, par rapport à la même période de 1979 (diminution modulée selon les *Etats membres*). *Les Italiens* ont refusé, et le groupe allemand *Klockner joue délibérément les* francs-tireurs.

Les Français soulignent que ces difficultés ne sont pas de même nature que celles rencontrées depuis quatre ou cinq ans : on ne peut plus imputer, même partiellement, la chute de la demande *interne et externe aux* insuffisances techniques de la sidérurgie communautaire. En effet, dans l'intervalle, un effort *de restructuration considérable* et coûteux a été entrepris, et pour l'essentiel il n'est plus possible d'améliorer la compétitivité *des entreprises communautaires.* C'est donc exclusivement sur le marché, par une régulation autoritaire de l'offre, qu'il faut agir. *Voici quelques jours, M. Davignon,* observant le désordre du marché, avait évoqué la possibilité d'avoir recours aux dispositions les plus *contraignantes du traité de la* CECA. S'y résoudra-t-il ? « *L'état de crise manifeste* » attribue, certes, des pouvoirs très considérables à la Commission. Le défi pour elle sera alors d'être en mesure de faire respecter ses décisions. Un problème de contrôle et de police, qui exige la coopération effective des gouvernements membres.

Or les choses se présentent mal. Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Lambsdorff, est, en effet, opposé à la demande française. Dans une interview accordée à l'agence D.P.A., il a qualifié de « *mauvais pour le retour à des conditions de concurrence saines* » le recours à l'article 58, avant d'ajouter que l'on ne pouvait attendre des entreprises allemandes, organisées de manière privée, qu'elles concurrencent les caisses publiques d'autres pays qui permettent de maintenir en vie « *des firmes sidérurgiques vétustes et en état de banqueroute* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

Aucune entreprise ne peut vivre avec les prix actuels de l'acier

déclare M. Etchegarray, P.-D.G. d'Usinor

En annonçant, mardi 23 septembre, les résultats assez satisfaisants de sa société pour le premier *semestre 1980* (bénéfice de 89 millions de francs après 629 millions de francs de charges financières et 618 millions *de francs d'amortissements*), M. Etchegarray, président du groupe sidérurgique Usinor, a averti, toutefois, que la détérioration *très brutale du marché* depuis le mois de juillet provoquera une perte « *très sensible* » pour le deuxième semestre de *1980*. (La *marge brute, toutefois,* devrait rester positive.)

M. Etchegarray a souligné les conditions très particulières dans *lesquelles cette crise, la troisième* depuis 1974, s'est déclenchée. A l'impact de la conjoncture générale, devenu assez fort au début *de cet été après un premier* semestre favorable, s'est ajouté un facteur exceptionnel : la rupture de l'entente sur les prix *germano-hollandaise (Dénélux)*, provoquée par la défection du franc-tireur Klöckner, qui a entraîné la disparition des accords *européens contractés dans le* cadre du club Eurofer.

Il s'est ensuivi une chute très rapide des commandes en juillet *et en août, deux fois plus forte* que celle, très habituelle, enregistrée l'année précédente à pareille époque. Cette chute a été aggravée par l'attitude des sidérurgistes européens, « *seule profession où les prix s'effondrent dès que la production fléchit un peu* ». En conséquence, l'objectif d'une réduction des livraisons de 10 % pour *le deuxième semestre 1980*, poursuivi par la commission de la C.E.E., est devenu insuffisant : la diminution sera de 20 % à *40 %*.

Selon M. Etchegarray, aucun sidérurgiste européen ne peut *vivre dans des conditions* pareilles, avec des prix de vente à peine supérieurs à ceux de l'an dernier et des hausses de coût *de production, notamment pour* l'énergie, très supérieures à 10 %. Si aucun accord volontaire sur la diminution des livraisons et le *maintien des prix ne peut être* trouvé, a-t-il ajouté, la seule solution est le recours à l'article 58 du traité de Rome (proclamation *de l'état de crise manifeste et* imposition autoritaire de quotas de production).

En attendant, la société *Usinor* va *être contrainte* d'arrêter ses installations pour de courtes périodes, d'ici à la fin de l'année, mettant son personnel en *chômage technique à l'occasion*, notamment, de l'arrêt d'un haut fourneau à Dunkerque.

Les États-Unis vont rétablir le prix minimum à l'importation

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — Le représentant spécial des Etats-Unis pour les affaires commerciales, M. Askew, a confirmé, *le 23 septembre*, l'intention de son gouvernement de rétablir le prix minimum à l'importation (« *trigger price* ») *pour l'acier* en *provenance* des Etats membres de la C.E.E. Au cours de ses entretiens avec M. Jenkins, président de la Commission *européenne*, et M. Davignon, commissaire chargé des affaires industrielles, il a expliqué que l'administration améri*caine ne pouvait prendre sa déci*sion qu'après le retrait par l'U.S. Steel de la plainte anti-dumping déposée contre les producteurs *européens*. Le *nouveau* « prix gâchette » pourrait être toutefois supérieur d'environ 10 % à celui en vigueur jusqu'en mars, date à laquelle les Etats-Unis avaient suspendu l'application de leur système d'importation pour les produits sidérurgiques.

De son côté, la Commission a marqué son accord pour ne pas reconduire en 1981 les contingents appliqués aux exportations américaines de fibres polyester et de tapis synthétiques sur le marché britannique. Elle a aussi soulevé la question des prix préférentiels consentis à l'industrie pétrochimique américaine pour son approvisionnement en gaz et en *pétrole*. M. *Askew* a *fait valoir* qu'il s'agissait là d'un dossier de la seule compétence du Congrès. Il a demandé enfin aux instances *communautaires de se mon*trer moins strictes sur l'application des règles du GATT, au nom desquelles la Communauté applique des *droits anti-dumping* sur les fibres polyester et acryliques originaires des Etats-Unis. — M. S.

● *Le directeur de Cosserat* (groupe Agache Willot) démissionne. — M. Jacques Chemel, directeur des établissements Cosserat d'Amiens, spécialisés dans le velours et qui font partie du groupe Agache Willot, a abandonné ses fonctions *en raison d'« un désaccord profond sur la politique industrielle suivie ainsi que sur les méthodes et les contraintes d'exploitation imposées »*.

AUTOMOBILE

Talbot va être partiellement intégré dans « Automobiles Peugeot »

M. Jean-Paul Parayre, président du groupe Peugeot S.A., devait annoncer, ce mercredi 24 septembre, une *profonde réorganisation* des structures de la division automobile du groupe. Cette restructuration concerne, pour l'essentiel, Automobiles Talbot, la filiale la plus récente, constituée après le rachat (en septembre 1978) au groupe américain Chrysler Corp. de ses filiales européennes.

Automobiles Talbot, qui, jusqu'ici, avait conservé, comme les deux autres filiales Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën, des structures de direction, de production et de commercialisation indépendantes, va être partiellement intégrée dans Automobiles Peugeot dont elle deviendra une filiale (au lieu d'être directement rattachée à la Société holding Peugeot S.A.). La société *Automobiles Talbot* ne conservera en propre que l'usine de Poissy (25 000 salariés environ), qui assure l'emboutissage, la carosserie *et le montage* des *automobiles*, le centre d'études de Carrière-sous-Poissy et le centre d'essais de Mortefontaine. Elle continuera *donc de concevoir et de produire* des modèles distincts qui porteront sa marque.

En revanche, les autres usines *Talbot en France, comme à* l'étranger, de même que les services administratifs (direction des achats, direction com*merciale, etc.) seront intégrés* dans Automobiles Peugeot. Les réseaux commerciaux des deux marques seront progressivement *unifiés, afin de commercialiser* à terme les deux gammes. Cette opération se fera pays par pays, au cas par cas, en fonction des *situations* locales. Des *complé*mentarités existent en effet entre les deux réseaux, Automobiles Peugeot étant par exemple beaucoup mieux implantée dans les pays dits de « *grande exportations* », tandis que Talbot est surtout présente en Europe, notamment en Grande-Bretagne et en Espagne, où il possède des usines, ainsi qu'en Italie et aux Pays-Bas.

Automobiles Citroën, la troisième filiale de Peugeot S.A., rachetée au groupe Michelin à la fin de 1976, ne sera pas touchée par cette réorganisation et conservera donc les structures industrielles et commerciales indépendantes.

L'absorption partielle d'Automobiles Peugeot devrait permettre, dans l'esprit des dirigeants du groupe, d'accroître l'efficacité commerciale de ces deux filiales, et d'en simplifier l'organisation industrielle et administrative. Elle représente un changement de cap radical par rapport à la politique d'intégration jusqu'ici menée par le groupe, changement rendu indispensable par la dégradation de la conjoncture et les contre-performances enregistrées depuis plus d'un an tant par Talbot que par Automobiles Peugeot.

La part du marché européen (sauf le Portugal et la Grèce), détenue par Automobiles Peugeot, est en *effet* tombée de 4,8 % au cours des six premiers mois de 1980, contre 5,45 % un an plus tôt, celle d'Automobiles Talbot à 4,28 % contre 5,64 %, seule Automobiles Citroën étant parvenue à maintenir à peu près sa part du marché (5,68 % en 1980 contre 5,89 % en 1979). Ce recul des ventes, encore plus accentué en *France* qu'en Europe, est dû pour partie au glissement de la demande vers les modèles de bas de gamme, créneau dans lequel Peugeot, avec un *seul* modèle (la 104), est mal à l'aise, et Talbot, faute d'une gamme complète, totalement absent. Le volume des ventes réduit des deux marques ne justifiait plus l'entretien de deux réseaux distincts. Le regroupement devrait donc permettre *d'importantes économies* et, compte tenu des complémentarités qui existent entre les deux gammes, devrait également *accroître l'efficacité commerciale* des deux marques (le réseau de Talbot avait peine à survivre). Par ailleurs, la fusion des services administratifs permettra de limiter les frais généraux, celui des usines fabriquant les pièces et les éléments favorisant les *économies* d'échelle. — V. M.

CONSOMMATION

La circulaire Monory sur le refus de vente

Une condamnation du prix d'appel

Les consommateurs vont être un peu mieux défendus contre la tromperie fréquente des prix d'appel. Le « Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation » publie, sur ce sujet, mercredi 24 septembre, une circulaire datée du 22 septembre. Tout en rappelant que la liberté de fixer leurs prix appartient aux commerçants et aux fabricants, le texte signé de M. Monory, ministre de l'économie, tend à interdire certaines tromperies à l'égard des particuliers.

La circulaire avait été promise au mois de février, lorsque a éclaté ce que l'on a appelé l'« affaire Darty » (*le Monde* du *9 février*) : quatorze fabricants ou distributeurs d'appareils électroménagers s'étaient vus condamnés par le ministre de l'économie pour entente. Mais, en même temps qu'il distribuait les punitions, M. Monory reconnaissait que la pratique du prix d'appel, qui consiste à brader un produit pour attirer le client et, au besoin, lui vendre autre chose, poussait les producteurs soit à refuser la vente, soit à s'entendre avec le distributeur

Le *ministre*, suivant en cela les conseils de la commission de la concurrence, a estimé qu'il convenait de condamner la pratique du prix d'appel. Il lui suffisait pour cela de la définir, afin que l'on sache à quelles conditions elle relève de la pratique abusive *telle* que la prévoit l'article 35 de l'ordonnance de 1945. Cet article, en effet, précise que le refus de vente est interdit, « *sauf demande anormale faite par le distributeur* ». Une demande anormale consiste à faire une campagne promotionnelle sur une marque, à la vendre très au-dessous de son prix ordinaire alors même qu'on ne l'aurait qu'en quantité insuffisante.

Le distributeur n'est réputé pratiquer un prix d'appel que si ces trois conditions (campagne promotionnelle, prix discriminatoire et insuffisance de disponibilité du produit) sont réunies en même temps. « *Par action de promotion, il faut entendre très largement toutes les publicités, quelle qu'en soit la nature, qui dépassent les obligations réglementaires d'affichage des prix. Mais pour qu'il y ait prix d'appel, il faut que cette action de promotion porte sur le prix lui-même* (...). »

La discrimination existe dès lors qu'un produit est proposé à un prix nettement plus bas que d'autres produits qui lui sont substituables dans le même magasin, voire comparables.

Quant à la notion de disponibilité, elle s'établit sur la preuve que peut en faire le distributeur, soit par ses stocks, soit par les commandes qu'il a passées, soit par l'assurance qu'il a d'être livré dans des délais qu'il a lui-même indiqués dans sa campagne de promotion.

L'action de promotion « *doit s'apprécier à partir de l'ampleur du message diffusé et de son contenu* ». La circulaire note encore que l'ampleur de la dérive des ventes (pratique qui consiste à *orienter* l'*acheteur* vers une autre marque que celle qui fait l'objet de la promotion) « *constituera un élément d'appréciation de la mauvaise foi de l'annonceur et du préjudice subi par le fabricant* ».

La notion de prix d'appel ne *s'applique pas à une opération* promotionnelle portant « *sur l'ensemble des produits du rayon d'un magasin qui réunit un assortiment significatif de produits de marques différentes relevant de fabricants différents* ».

Les choses étant ainsi précisées, *le* refus de vente pourra désormais être opposé par le fabricant au commerçant qui pratiquera le prix d'appel.

L'ÉTIQUETAGE AU KILO OU AU LITRE

Le révélateur des prix réels

Va-t-on voir apparaître en France — au moins dans les magasins de grande surface et dans les libres-services — le double étiquetage des produits courants, donnant sur les rayons, à côté du prix de l'article à l'unité, le prix au kilo ou au litre du produit ? Jusqu'à présent, cette obligation n'existe que pour des produits frais préemballés comme la viande, le fromage, les fruits, sur chaque paquet.

Depuis longtemps, Américains et Belges bénéficient, pour la quasi-totalité des produits de grande consommation, de cette nécessaire information, ce qui prouve à l'évidence que sa mise en pratique sur deux marchés dont l'un est beaucoup plus important et l'autre beaucoup plus petit que le marché français ne pose aucun problème insurmontable. D'ailleurs, les organisations professionnelles du commerce, en signant au début de l'année les « *engagements de développement de la concurrence, d'information et de protection des consommateurs* », avaient accepté de satisfaire cette vieille revendication des organisations de consommateurs (*le Monde* des 1er et 2 janvier).

L'Institut national de la consommation (I.N.C.) entend, en lançant une campagne nationale de sensibilisation, obtenir des distributeurs qu'ils passent aux actes. Quelques groupes d'hypermarchés ont déjà entrepris des expériences : Intermarché, Euromarché, Continent, les Rond-Point Coop, et dans l'Est, sous la pression de l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.), les magasins GRO. Pourtant, dit M. Fauchon, directeur de l'I.N.C., « *même si tout le monde n'est pas pour la clarté des prix, une résignation se fait jour chez les grands distributeurs. S'ils trouvent cela coûteux, il leur suffira d'en trouver le financement grâce à une bien légère réduction de leurs budgets publicitaires. Leurs clients ne s'en plaindront pas* ».

Les raisons d'exiger ce double étiquetage sont nombreuses et convaincantes.

Cet affichage permet seul de faire d'un coup d'œil des comparaisons de prix entre des produits de marques différentes ou, pour un produit d'une même marque, entre les conditionnements différents. Les relevés faits par l'I.N.C. dans deux grandes surfaces de la région parisienne, ou par l'U.F.C.S., révèlent des choses bien intéressantes : le prix de la confiture, par exemple, toutes marques confondues, peut varier, au kilo, de 7,40 F à... 39,41 F. Celui de petits déjeuners chocolatés, de 12 F à 48,60 F le kilo. Même si l'on trouve, parmi ces produits substituables les uns aux autres, des différences de qualité, c'est en toute connaissance de cause que le consommateur pourra décider de payer quatre à cinq fois plus cher la marque de son choix. Le double étiquetage a l'avantage de lui donner clairement le prix de la « qualité » à laquelle il tient.

Mais il y a des constatations plus surprenantes. Il est logique que, *dans un rouleau d'aluminium* ménager Sopalin, le mètre coûte 53 centimes dans le rouleau de 20 mètres, contre 47 centimes dans le rouleau de 45 mètres, puisque le coût de l'emballage de carton est pratiquement le *même*. En *revanche, comment* s'expliquer que la même moutarde Amora, dans sept conditionnements différents, vaille de 8,40 F le kilo dans un banal pot à... 25,29 F dans un petit verre à pied ? Cela donne une idée *de ce que coûte réellement* la douzaine de verres à whisky ou la chope de bière en verre...

Mais il y a *mieux*. On pourrait penser que, dans un conditionnement plus grand, le produit, pour des raisons de coûts voisins d'emballage, vaut *toujours* moins cher. Ce n'est pas vrai : d'après l'U.F.C.S., la petite savonnette Palmolive vaut 12,93 F le kilo, tandis que la grande coûte 14 F... L'I.N.C. a relevé la même anomalie : la purée en flocons Vico ne coûte que 16,20 F le kilo en paquet d'une livre, mais 17,10 F en paquet de 1 kilo...

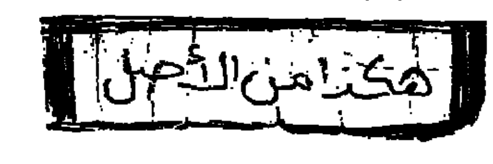
Enfin, le double affichage des prix révèle la réalité des fausses promotions. Dans le même magasin, une bombe de laque Cadonett, en promotion, est vendue 15,50 F, avec cette étiquette alléchante « *25 % de produit gratuit* ». Sur le rayon voisin, la même bombe Cadonett est vendue au même prix. La réalité est que la bombe en promotion contient 310 millilitres de produit, ce qui met le litre à 50 F, tandis que l'autre, l'ordinaire, contient *plus* de produit : 385 millilitres, soit 40,25 F au litre... En réalité, le prix du produit en promotion est supérieur de 24 % à celui du produit habituel. C'est un comble.

L'I.N.C. réclame le double étiquetage pour cinquante-neuf classes de produits courants : *trente-six dans l'alimentation*, douze dans l'entretien, onze dans les produits d'hygiène et de beauté.

Les grands distributeurs vont avoir l'occasion de faire la preuve que leur bonne volonté pour informer le consommateur n'est pas seulement verbale. Le feront-ils ? On voudrait le croire.

J. D.





LES DIFFICULTÉS DE LA SOCIÉTÉ MAGLUM

Peugeot et Renault à la rescousse ?

Le licenciement des huit cent cinquante-sept employés de Maglum, société de sous-traitance automobile qui travaillait à 70 % pour Peugeot-Citroën, fait de la Haute-Saône, selon le mot du sénateur Pierre Louvot, un « département sinistré » (« le Monde » daté 14-15 septembre) : il compte cinq mille deux cents demandeurs d'emploi contre quatre mille cinq cents il y a deux mois.

Après l'échec de la tentative de reprise globale de Maglum par la SEIM-Rotin de Romans, *les préfets de Vesoul et de Belfort* ont repris contact avec Hutchinson, intéressé par l'usine de Giromagny (Territoire de Belfort), et le groupe allemand Happich, tenté par l'entreprise de Conflans-sur-Lanterne. Aucun preneur ne s'est manifesté pour l'usine Centre de Ronchamp (quatre cent cinquante salariés).

Jusqu'à présent, la mise en liquidation judiciaire de Maglum n'a pas été prononcée, sans doute pour laisser la porte ouverte à toutes les possibilités. Vendredi 26 septembre, les ministres de l'industrie et du travail recevront le préfet, les parlementaires et le président du conseil général de Haute-Saône pour étudier une « solution de la dernière chance », celle qui consisterait à *faire reprendre Maglum par Peugeot et Renault*, qui feraient ainsi de leur ancien sous-traitant une filiale commune. Pour le moment ce n'est, semble-t-il, qu'une idée.

De notre correspondant

Vesoul. — « *Usine de la honte.* » L'entrée des anciennes houillères de Ronchamp est déserte. Derrière, quelques voitures, une petite porte et une sonnette. « *Non, attendez. Dédé Ruiz, le délégué syndical, viendra tout à l'heure. Il vous donnera les réponses...* » Ici, à la Maglum, c'est la première occupation depuis 1968. Les piquets de grève sont vigilants. « *Vous comprenez, il y a des carreaux cassés depuis longtemps et un court-circuit peut toujours arriver.* »

A 50 kilomètres de Ronchamp la cégétiste, Conflans-sur-Lanterne la cédétiste. Le délégué C.F.D.T. n'est *pas là lui non plus. Qu'importe.* Une visite est proposée dans les ateliers. Depuis le début de la grève, le 26 août, rien n'a bougé : « *Notez qu'on n'occupe pas les locaux,* insiste un jeune syndicaliste. *On est là pour soigner l'outil de travail.* »

Entre les deux usines sœurs, il n'y a plus, depuis quinze jours, de contacts et pas davantage avec la petite unité de Giromagny, dans le Territoire de Belfort, où il avait fallu le renfort des C.G.T. de Ronchamp et des C.F.D.T. de Conflans pour mettre l'usine en grève avant les licenciements. La divergence de stratégie syndicale a provoqué la rupture. Depuis le dépôt de bilan du 27 août, la C.G.T., représentée à Ronchamp seulement, a refusé le plan de deux cent soixante licenciements exigés par la SEIM-Rotin, seul acquéreur éventuel du groupe Maglum. La C.F.D.T., qui a ses délégués *à Conflans et Giromagny,* a tergiversé, fait grève, repris le travail : « *On luttera contre les licenciements après le redémarrage en gérance.* » En fait, il fallait choisir entre deux cent soixante et huit cent soixante-quinze licenciements. Les deux sont arrivés.

Un client principal

« *La mauvaise gestion avait fait deux cent soixante chômeurs, l'intransigeance de la C.G.T. a fabriqué six cents chômeurs de plus* », dira M. Beucier, député U.D.F.-C.D.S. de Lure, dans une lettre contresignée par les trois autres parlementaires giscardiens et envoyée, avec une synthèse du préfet, aux huit cent cinquante-sept licenciés. La C.G.T. et le P.C.F. réfutent l'analyse. La C.F.D.T. et le P.S. aussi.

Tous déplorent le manque d'investissements. Dans cette société familiale de sous-traitance en monoproduction, la Maglum dépendait trop de son principal client : Peugeot, à qui elle devait d'ailleurs 7,5 millions de francs. Des pièces ont été souvent vendues à perte.

Mauvaise gestion ? La C.G.T. ricane : « *La société qui n'avait pas, auparavant, de service commercial, a payé, en 1979, 11 millions de francs de commissions à la société Courson, dirigée par M. Trillot, le mari de la P.D.G. de Maglum.* »

Le préfet de Vesoul, M. Costa, souligne « *le taux d'absentéisme particulièrement élevé, qui atteignait une moyenne générale de 17 %, et dans les ateliers de 22 %* ». Réponse des Maglum : « *Les médecins-flics ont toujours trouvé les gens malades ; et puis on a licencié des gars jamais manquants.* »

Les licenciés vont peu à peu rejoindre les chômeurs de Lure, Belfort et Vesoul en s'inscrivant dans de nouvelles agences pour l'emploi. Comme les huit cent cinquante-six autres, Mme Andrée Minazzo, mère de deux enfants, sans conjoint, ne sait comment payer ses impôts locaux, et l'E.D.F. menace de lui couper le courant.

Partout, les « sacrifiés » ressentent la même impuissance de la population à les soutenir. Si à Conflans (sept cent soixante-cinq habitants) les grévistes de la C.F.D.T. n'ont jamais eu le soutien « *ni du maire de droite ni de son conseil municipal de gauche* », ceux de la C.G.T. à Ronchamp (trois mille quatre-vingt-sept habitants) n'ont pas reçu davantage la visite « *du maire socialiste et de son conseil de droite* » (sans communiste).

Qui nierait que l'horizon des prochaines élections plane sur l'affaire Maglum ? Lorsque, vendredi, MM. Chevènement et Forni, les deux députés socialistes voisins, sont venus débattre à Ronchamp, la C.G.T. n'a envoyé personne. Lorsque les dix-sept maires du secteur ont décidé de soutenir la lutte des Maglum de Ronchamp, ils ont adopté la position de la C.G.T., mais en supprimant le nom du syndicat. Lorsque le préfet envoie une ultime mise en garde à Ronchamp, le délégué C.G.T. se garde de la lire au meeting en cours. Lorsqu'il dénonce le « *suicide collectif* », le député, M. Beucier, conclut : « *Qu'on s'en souvienne !* »

ANDRÉ MOISSIÉ.

RENAULT AUGMENTE SA PARTICIPATION DANS AMERICAN MOTORS

Renault a annoncé ce mercredi 24 septembre qu'il a décidé de porter la part qu'il détient dans le capital du constructeur américain American Motors de 22,5 % à 46 %, en souscrivant à une augmentation de capital. Le coût de l'opération, qui servira à réaliser d'importants investissements outre-Atlantique (rénovation de la gamme « jeep » notamment) s'élève à 200 millions de dollars (820 millions de francs environ), qui s'ajouteront aux 150 millions de dollars investis en octobre 1979. Renault détiendra, à l'issue de l'opération cinq postes au conseil d'administration d'A.M.C. au lieu de deux actuellement.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques prolonge jusqu'au 31 octobre 1980 le délai ouvert pour le dépôt des mémoires des candidats au prix UGO-PAPI (20 000 F.).

Renseignement : 326-31-35

Fiat va procéder à une importante augmentation de capital

Le conseil d'administration de la société Fiat a annoncé, le 23 septembre, sa décision de proposer à l'assemblée des actionnaires une augmentation du capital, qui devrait passer de 165 à 337,5 milliards de lires. Elle se fera par l'émission de 345 millions d'actions nouvelles de 500 lires chacune.

Cette opération s'inscrit « *dans le cadre de l'effort industriel et technologique que le groupe fait actuellement et qu'illustre l'accord conclu il y a quelques jours avec Peugeot* » L'augmentation de capital intervient au moment où Fiat-Auto connaît de graves difficultés : ses ventes à l'étranger ont baissé de 22 %, sa part sur le marché italien est tombée à 51 % (63 % en 1973) et la direction envisage de réduire la production, d'ici à la fin 1981, de 20 % (*le Monde* du 9 septembre.)

[Le capital de Fiat serait actuellement réparti entre le groupe IFI (famille Agnelli), qui détient 26,25 %, la Libye environ 10 %, différentes sociétés dépendant de Fiat et des Agnelli (10 %), la société Pirelli avec près de 4 %, Mediobanca 2,60 %. Le reste du capital est réparti dans le public.

La question se pose de savoir qui participera à l'augmentation de capital. Les actionnaires actuels — notamment la famille Agnelli — ont-ils les moyens financiers de souscrire à hauteur de leur participation ? Les banques et l'État italiens ne seront-ils pas amenés à entrer de façon substantielle dans le capital de Fiat ?

● *La firme automobile ouest-allemande Volkswagen* mettrait actuellement au point le plus petit modèle de voiture jamais construit par ses usines. Il s'agirait d'un véhicule à quatre places, d'une longueur de 2,75 mètres, muni d'un moteur de 800 centimètres cubes; sa puissance serait de 34 ch, et cette voiture atteindrait une vitesse de pointe de 130 kilomètres à l'heure. Sa consommation moyenne aux 100 kilomètres serait de 4 à 5 litres.

● « *Bilans en rouge* » *dans l'industrie automobile.* — La firme Opel, filiale allemande de General Motors, pourrait essuyer, pour la première fois depuis la guerre, une perte d'exploitation en 1980, a indiqué M. James Waters, président sortant d'Opel et nouveau vice-président de General Motors. D'autre part, British Leyland devrait annoncer une perte de 120 millions de livres (1,2 milliard de francs) au titre du premier semestre 1980.

AGRICULTURE

L'AFFAIRE DES VIANDES AUX HORMONES

• Un juge italien interdit la vente de veau
• La C.E.E. pourrait économiser 4 milliards de francs affirment les Paysans-Travailleurs

L'affaire du veau prend de l'ampleur : un juge *italien vient d'interdire la vente de cette* viande sur l'ensemble du territoire. En France, où déclarations et mises au point contradictoires se multiplient, l'heure des rencontres entre producteurs et consommateurs semble venue. L'Union fédérale des consommateurs, qui est à l'origine du boycottage, a invité les organisations professionnelles d'éleveurs « à discuter de toute solution de nature à éviter que les comportements illégaux de certains producteurs ne nuisent de manière irréparable à ceux qui respectent la loi ».

Au cours de cette réunion, tenue mercredi 24 septembre, l'U.F.C. a évoqué la possibilité de lever ses consignes de boycottage.

De leur côté, les syndicats de vétérinaires ont demandé, mercredi matin, la démission du ministre de l'agriculture, accusé de laxisme délibéré en ne faisant pas respecter la législation sur la distribution des médicaments en élevage. Si tous réclament des solutions, seul *pour le moment le mouvement* des Paysans-Travailleurs en apporte une : dans un nouveau document élaboré avec l'aide de techniciens et d'économistes de la recherche agronomique, ce mouvement affirme que, si les veaux de boucherie actuellement produits en Europe avec de l'aliment d'allaitement étaient nourris avec du lait entier, il en résulterait une économie pour le budget européen d'au moins 4 milliards de francs.

C'est en Italie que cette affaire du veau prend des proportions considérables : le juge Giuseppe Mancini, de Latina, ville située au sud de Rome, a décrété lundi 22 septembre l'interdiction de la vente de viande de veau dans l'ensemble du pays, qu'elle soit fraiche, congelée ou surgelée, de production italienne ou d'importation. Cette décision fait suite à la découverte d'œstrogènes dans les préparations pour bébés à base de viande de veau, lesquelles ont *été retirées du commerce* le 3 septembre. Une nouvelle alerte a été déclenchée lundi 22 septembre : le ministère de la santé vient de placer sous séquestre onze produits, à base de poulet cette fois. Les examens doivent se poursuivre jusqu'au 10 octobre. Sur le plan formel, nous indique notre correspondant à Rome, l'ordonnance du magistrat de Latina est inattaquable. Mais la brutalité de la décision, même provisoire, a créé une grande émotion dans l'opinion, suscitant de nombreuses polémiques. L'Union italienne des consommateurs soutient le juge. Le ministère de l'agriculture se fait, quant à lui, le porte-parole de la colère des producteurs.

Tandis qu'aux Pays-Bas ces mêmes producteurs s'inquiètent pour leurs exportations vers la France — des veaux qu'ils garantissent sans hormones, mais dont l'origine ne peut être décelée par le consommateur français, — les éleveurs danois, qui ont bénéficié sur le marché italien de la brusque chute des achats de veau français, *n'osent* pas *se réjouir* trop vite. Ils affirment bien haut, nous dit notre correspondante à Copenhague, qu'ils ont la conscience tranquille, l'usage des hormones ayant été interdit dans les élevages au milieu des années 1960 ; mais ils s'inquiètent à l'idée que les Italiens pourraient saisir ce prétexte pour interdire complètement les importations.

La C.F.D.T. demande « des chiffres sérieux »

En France, tout le monde réclame des solutions. Les éleveurs des organisations traditionnelles aimeraient se diriger vers un système de veaux à deux vitesses, l'un industriel, l'autre *sous label* fermier. La C.F.D.T., qui craint la mise en chômage technique de nombreux travailleurs, refuse cette distinction : « *Les techniciens de l'agro-alimentaire veulent pouvoir fabriquer des produits de qualité, et ils doivent donc pouvoir discuter des conditions de leur fabrication.* » La C.F.D.T. demande « *des chiffres sérieux sur les éléments économiques du dossier, afin de savoir si une production saine coûterait plus, de combien, et à qui imputer les coûts supplémentaires* ». C'est le sens des questions écrites que M. Edgar Pisani vient de poser au ministre de l'agriculture et à la Commission des Communautés européennes. Pour sa part, *M. Brice Lalonde*, candidat écologiste à l'élection présidentielle, réclame un « *Grenelle du veau* » ; pour ne pas être en reste, son concurrent écologiste au même scrutin, M. Delarue, a lancé l'idée d'un « *Grenelle de l'alimentation* ».

Le consommateur peut-il se rassurer avec les déclarations du ministère de l'agriculture ? Ce dernier indique qu' « *une campagne de contrôles systématiques a été organisée depuis plusieurs mois par le service vétérinaire d'hygiène alimentaire* », que « *des instructions sont données pour que les échantillons soient plus systématiquement constitués à partir de veaux suspects* », et que, « *au 1er septembre 1979, sur 2 400 échantillons suspects, 12 % se sont révélés positifs, alors qu'on ne trouvait plus, au 1er avril 1980, que 7,4 % de contrôles positifs (sur 840 échantillons)* ». Le syndicat, qui regroupe les vétérinaires fonctionnaires (S.N.V.I.M.A.), rappelle que ce sont ses adhérents qui ont mis en évidence l'administration illicite d'hormones, et affirme que « *les viandes commercialisées avec l'estampille sanitaire sont absolument sans danger* ».

Mais, à l'inverse, le Syndicat des services vétérinaires F.O. précise que « *les effectifs devraient être plus nombreux, notamment dans les abattoirs* », le contrôle systématique et identique des denrées d'origine animale « *étant loin d'être effectué comme il devrait l'être* ».

Le mouvement des Paysans-Travailleurs propose une solution qui permettrait aux uns et aux autres de sortir d'une controverse stérile. Mais elle remet trop d'intérêts en cause pour être acceptée, notamment par ceux des agriculteurs qui ont fait leur et défendent le modèle industriel dont ils sont finalement les victimes.

La Commission de Bruxelles et les neuf du Marché commun sont à la recherche d'économies, les dépenses considérées comme devant soutenir le marché laitier absorbant le tiers du total du budget de l'Europe.

Pour produire entre 760 000 et 770 000 tonnes de veau de boucherie en Europe, au lait reconstitué, la Communauté dépense en subventions 2,7 milliards de francs. Il faudrait 95 millions d'hectolitres de lait (10 % de la collecte européenne) pour nourrir les veaux au lait entier, ce qui correspond à 467 000 tonnes de beurre et 870 000 tonnes de poudre que la Communauté doit exporter sur les pays tiers à coups de subventions, le cours mondial étant moins élevé que le cours européen. L'utilisation de ce lait entier pour l'alimentation des veaux *économiserait*, *outre* les 2,7 milliards de subventions, les 5,6 milliards versés en restitution à l'exportation de beurre. En revanche, les Paysans-Travailleurs proposent que les producteurs de veau utilisant le lait entier reçoivent une subvention directe d'environ 45 centimes par litre si les consommateurs ne veulent pas payer plus cher la viande de veau. Coût de cette mesure : 4,2 milliards. Au total, l'économie réalisée pour le budget européen serait de 4,1 milliards de francs.

Et si l'on essayait ?...

JACQUES GRALL.

● *La production mondiale de sucre sera insuffisante*, au minimum de 3 millions de tonnes et au maximum de 6 millions pour l'année qui débute le 1er septembre, ont annoncé les courtiers londoniens.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1890	4,1960	+ 10	+ 35	0	+ 15	— 35	— 5
$ can.	3,5900	3,5990	+ 45	+ 75	+ 60	+ 90	+ 115	+ 175
Yen (100)	1,9240	1,9315	— 65	— 45	— 70	— 55	+ 40	+ 75
DM	2,3175	2,3240	+ 50	+ 70	+ 115	+ 135	+ 435	+ 480
Florin	2,1330	2,1380	+ 35	+ 50	+ 70	+ 80	+ 245	+ 285
F.B. (100)	14,4550	14,4850	— 25	+ 65	— 75	+ 70	— 310	+ 75
F.S.	2,5300	2,5370	+ 120	+ 145	+ 250	+ 275	+ 690	+ 840
L. (1 000)	4,8835	4,8930	— 460	— 360	—1005	— 885	—2985	—2795
£	10,0680	10,0875	— 410	— 355	— 700	— 635	—1180	—1040

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4	8 7/16	8 9/16
$ E.-U.	32 1/8	32 1/4	10 15/16	11 1/16	11 3/4	11 7/8	12 5/8	12 3/4
Florin	9 3/8	9 5/8	9 3/4	9 7/8	9 13/16	10	10 1/16	10 5/16
F.B. (100)	9	11	11 3/4	12	12	12 1/4	12 7/8	13 1/8
F.S.	1 3/4	2	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8
L. (1 000)	15	16	22	23 1/2	23 1/2	25	25 1/2	27
£	16 1/4	16 1/2	16 1/2	16 3/4	16 1/8	16 3/8	15 1/8	15 3/8
Fr. franç.	11 3/8	11 5/8	11 9/16	11 13/16	12 7/8	13 1/8	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire *des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande* banque de la place

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Le coût de la vie a augmenté de 0,7 % en août

Washington (A.F.P. - Agefi). — L'indice du coût de la vie américain a augmenté de 0,7 % en août, ce qui représente un rythme annuel de 8,4 %, après avoir été stable en juillet, pour la première fois depuis mars 1967 (+ 1 % en juin 1980). Ce résultat est essentiellement dû à la hausse de 2,3 % des prix alimentaires (1,2 % en juillet) à la suite de la sécheresse *de cet été. La* trêve de juillet avait été attribuée à une baisse des taux d'intérêt hypothécaires qui, depuis, ont recommencé à monter.

Selon M. Jackman, économiste du département du travail, l'augmentation des prix de détail devrait s'aggraver en septembre pour atteindre 0,9 % ou 1 %. Pour les huit premiers mois de 1980, le taux d'inflation s'est établi à 12,1 % contre 13,3 % pour toute l'année 1979. Les experts, qui projetaient, en juillet, un taux de 8 % ou 10 % pour le reste de l'année, *estiment qu'il devrait* se situer entre 12 % et 14 %, à la suite du dérapage imprévu des prix alimentaires, qui devrait se poursuivre.

Cependant les commandes de biens durables ont enregistré une baisse de 2,3 % en août, pour se situer à 72,3 milliards de dollars (compte tenu des variations saisonnières). Cette baisse fait suite à une reprise de ces commandes de 11,3 % en juillet, la première depuis le début de 1980. Les évolutions enregistrées en juillet et août ont traduit, pour une large part, *de fortes variations* des commandes reçues par le secteur aéronautique.

Enfin, selon les toutes premières projections officielles, le produit national brut des États-Unis est resté stationnaire au troisième trimestre, après avoir baissé de 9,6 %, en rythme annuel, au deuxième. Cette baisse, supérieure à *l'estimation initiale* (— 9 %), est la plus forte qui ait été enregistrée depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le « record » avait été établi au premier trimestre de 1975 (— 9,1 %, toujours sur une base annuelle). Le P.N.B. américain avait augmenté de 1,2 % de janvier à mars 1980.

En Grande-Bretagne

UNE PERSONNE SUR DOUZE EST SANS TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Londres. — Comme prévu, le chômage a encore augmenté en Grande-Bretagne au cours des dernières semaines : à la mi-septembre, le pays comptait 38 000 chômeurs de plus qu'à la mi-août, ce qui porte à 2 039 000 le nombre total de personnes sans emploi. 8,4 % des actifs se trouvent ainsi sans travail, soit un Britannique sur douze.

La période août-septembre étant traditionnellement favorable à l'embauche des jeunes, les statistiques relatives au chômage des adultes, corrigées des variations saisonnières, donnent la véritable mesure de l'aggravation de la tendance. En un mois, le nombre d'adultes sans emploi a augmenté de 88 000 pour atteindre le niveau *record de 1 784 000, ce qui donne* une idée de la vitesse à laquelle les entreprises « *dégraissent* » leurs effectifs pour compenser la baisse de la demande et le niveau élevé du taux d'escompte.

Le chômage n'épargne aucune région de Grande-Bretagne. Ainsi le sud, jusqu'ici relativement favorisé, a été la zone la *plus touchée ces derniers temps*. Le taux de chômage y reste toutefois peu élevé (5,6 %) par rapport au Pays de Galles et au nord de l'Angleterre (11,7 %).

Mme Thatcher, en visite en Grèce, a qualifié d' « angoissante » la détérioration de la situation de l'emploi, mais n'a pas pour autant laissé prévoir un changement de sa *politique économique*. Pour M. Prior, ministre de l'emploi, les dernières statistiques soulignent la nécessité de lier plus étroitement le niveau des salaires au taux de productivité. La confédération patronale C.B.I. a lancé un appel en faveur d'une modération des revendications salariales au cours des deux prochaines années. Sinon, estime-t-elle, 750 000 travailleurs perdront leur *emploi* d'ici à 1982.

(Intérim.)

SOCIAL

La C.G.T. et les autonomes lancent un ordre de grève dans le métro parisien le 29 septembre

A la R.A.T.P., les *syndicats* C.G.T. et autonome lancent un ordre de grève de vingt-quatre heures, lundi prochain 29 septembre. Le préavis de grève, toutefois, ne couvre pas les conducteurs autonomes. Les revendications portent sur les conditions de travail, la promotion et, plus particulièrement, l'équivalent de deux jours de congé par semaine (soit 104 jours par an contre 91 jours et demi). Ce supplément de congé nécessiterait le recrutement de trois cents employés de station et de trente agents de *maîtrise*.

Le 30 juin, la grève lancée par la C.G.T., les autonomes et F.O., pour les mêmes raisons, avait interrompu le trafic à 70 %. La direction espère que les perturbations seront moins graves le 29 septembre.

D'autre part, la C.G.T. précise les modalités de plusieurs actions dont elle a pris seule l'initiative : le 25 septembre, dans le textile, une journée d'action avec arrêts de travail dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme est destinée à protester contre les licenciements, dont *deux mille qui* seraient annoncés par le groupe Agache-Willot. Le 10 octobre, contre « *la casse que le gouvernement veut entreprendre dans l'automobile* », les métallurgistes C.G.T. organisent un rassemblement national à Paris. Ils escomptent que dix mille personnes y participeront.

Parmi les conflits en cours, la grève décidée le 23 septembre *par la C.G.T. et la C.F.D.T.* à l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi) a été suivie de 25 à 30 % dans l'ensemble de la France, estime la direction. Les syndicats considèrent que 40 % des agents ont débrayé pour obtenir la garantie de l'emploi et l'augmentation des salaires.

Dans l'habillement, le même jour et pour les mêmes raisons, une centaine de militants C.G.T. ont manifesté devant le siège de l'union patronale, à Paris, où se réunissait la commission mixte sur les salaires. Les employeurs *ne proposent qu'une augmentation* de 2,5 % s'ajoutant aux 7 % appliqués par étapes depuis le 1er janvier 1980.

M. BERGERON : les chômeurs qui ont épuisé leurs droits aux allocations ne se trouveront plus sans ressources.

Au cours d'un entretien mardi 23 septembre, avec M. Jean Matteoli, ministre du travail, M. André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O., a évoqué les problèmes de l'emploi et de la durée du travail. A l'issue de l'entretien, M. André Bergeron a déclaré que le ministre l'avait assuré qu'une solution serait trouvée « rapidement » pour que les chômeurs qui ont épuisé leurs droits aux allocations des ASSEDIC, ne se trouvent plus sans aucune ressource.

D'autre part, des textes concernant les agents de la fonction publique et les collectivités non dépendant des statuts des fonctionnaires seraient publiés prochainement, afin de permettre à ceux qui sont licenciés — quinze mille personnes selon M. Bergeron — de percevoir des allocations de chômage.

Enfin, M. Bergeron a souligné « *les excès résultant du recours abusif* » des entreprises aux contrats de durée déterminée et au travail temporaire. Il a rappelé également les problèmes de *la durée du travail*, et *de la cinquième* semaine de congés payés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SPEG
SOCIÉTÉ DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION

L'assemblée générale de SPEG, holding de sociétés d'assurances du groupe Worms, réunie sous la présidence de M. Nicholas Clive Worms, le 22 septembre 1980, a aprouvé les comptes de l'exercice 1979-1980 qui se soldent par un bénéfice net de 37 millions 704 927,80 F, après 19 030 097,91 F de plus-values nettes à long terme, contre respectivement 33 699 672,05 F et 5 222 863,69 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un *dividende* identique à celui de l'année précédente, soit 12 F par *action, ce qui*, avec l'impôt déjà payé au Trésor, assure un revenu global de 18 F. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 29 septembre 1980.

Elle a, en outre, été informée que les comptes consolidés au 30 juin faisaient ressortir une situation nette de 738 467 462 F — contre 721 422 375 F en 1979 et un chiffre d'affaires de 4 219 754 767 F — en augmentation de 305 175 443 F — sur l'exercice précédent.

LE NICKEL-S.L.N. (IMÉTAL-S.N.E.A.)

Les ventes du premier semestre 1980 (28 800 tonnes), bien qu'inférieures au niveau très élevé atteint en 1979 (37 100 tonnes au premier semestre), ont été satisfaisantes et ont permis de terminer l'écoulement des stocks excédentaires de produits finis constitués au cours des années précédentes.

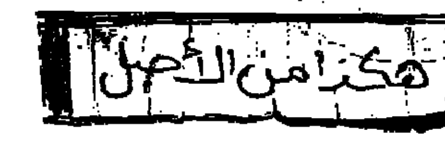
Les prix de barème ont été relevés *au 1er mars*, portant depuis cette date le prix de la cathode à 3,45 dollars par livre.

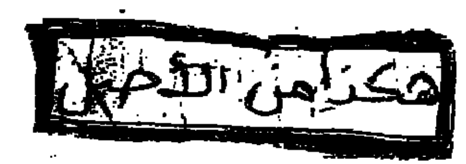
Le chiffre d'affaires de la S.L.N. a été de 904,8 millions de francs contre 774,5 *millions* de francs pour le premier semestre 1979 et 1 577 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1979.

Le bénéfice du premier semestre 1980 est de 15,2 millions de francs (contre une perte de 126,7 millions de francs au premier semestre 1979) après dotation au compte d'amortissement de 97,2 millions de francs.

La conjoncture économique, et notamment celle de la sidérurgie, a entraîné depuis le deuxième trimestre une nette diminution de la *consommation mondiale de nickel*. Les résultats du deuxième semestre seront affectés par cette baisse des ventes.

La production calédonienne, dont l'augmentation avait été envisagée pour tenir compte de la résorption des stocks, restera à un niveau réduit voisin de celui adopté depuis 1976.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 SEPTEMBRE

Expectative

Les valeurs françaises se sont repliées mercredi. L'indicateur de tendance termine à environ — 0,60 % et efface ainsi la hausse de la veille.

Les investisseurs sont très hésitants en l'absence d'informations fiables sur le développement du conflits entre l'Iran et l'Irak. Cette expectative est également constatée à Wall Street et sur le marché de l'or.

Le jugement sur les valeurs pétrolières se fait plus nuancé. La Compagnie française des pétroles perd 3,50 francs à 229,50 francs, alors que Elf-Aquitaine reste stable à 1 167 francs. Norsk Hydro gagne 3,7 % et Pétrofina 2,5 %.

Les valeurs d'armement sont fermes. Dassault est en progrès de 1,30 %, Matra de 0,30 %.

Parmi les hausses les plus sensibles, on note Kléber (+ 4,6 %), Saulnes et Gorcy (+ 3,7 %), Mumm (+ 3 %), Pompey (+ 2,9 %). L'Institut Mérieux (+ 2,9 %) casse son plus haut de l'année.

Les plus importants écarts à la baisse sont enregistrés sur U.F.B. (— 6,2 %), Générale de fonderie (— 3,4 %), C.S.F. (— 3,2 %), Moteurs Leroy-Somer (— 3,2 %), Compagnie bancaire (— 3,1 %) ; Peugeot-Citroën (— 2,3 %) casse son plus bas de l'année. Usinor ne perd que 0,10 franc à 10,40 francs, malgré l'aggravation de la situation dans la sidérurgie.

Sur le marché de l'or, le lingot perd 215 F à 94 780 F, tandis que le napoléon gagne 12,90 F à 814,90 F. Les emprunts indexés cèdent un peu de terrain.

Au total, sur le marché à terme, les baisses (90) ont été un peu plus nombreuses que les hausses (70).

A noter que le taux de report a été fixé à 10 5/8 % (contre 10 1/4 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	22 sept.	23 sept.
Valeurs françaises ..	110,1	110,8
Valeurs étrangères ..	121,3	123,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,9	110,4

LONDRES

FERMETÉ DES PÉTROLES

Les incertitudes régnant sur le conflit irano-irakien continuent à peser sur le marché. Fermeté des pétroles et effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 711 contre 711 ..

VALEURS	CLOTURE 23/9	COURS 24/9
Beecham	165 ...	164 ...
British Petroleum	378 ...	384 ...
Courtaulds	57 ...	57 ...
*De Beers	12 44	12 3/16
Imperial Chemical	352 ...	352 ...
Rio Tinto Zinc Cor....	488 ...	488 ...
Shell	428 ...	428 ...
Vickers	128 ...	131 ...
War Loan 3 1/2 % ..	32 3/4	32 5/8
*West Driefontein ...	123 1/2	117 1/4
*Western Holdings ...	114 1/2	111 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PECHINEY-UGINE-KUHLMAN. — Le résultat du premier semestre (hors plus-values de cessions de 48 millions de francs) se monte à 559 millions de francs, en progression de 65,8 % par rapport à la période correspondante de 1979 (337 millions, non compris 140 millions de francs de plus-values). Cette progression reflète le haut niveau d'activité dont ont bénéficié les tout premiers mois de l'exercice. Le ralentissement de l'économie mondiale au deuxième trimestre s'est fait sentir davantage dans les aciers spéciaux et la chimie de base que dans l'aluminium. Pour le second semestre, les résultats devraient être nettement moins favorables.

LE NICKEL. — Les ventes du premier semestre 1980 (28 800 tonnes), bien qu'inférieures au niveau très élevé atteint en 1979 (37 100 tonnes), ont été satisfaisantes et ont permis d'écouler les stocks constitués au cours des exercices précédents. Le bénéfice se monte, au 30 juin 1980, à 15,2 millions de francs (contre une perte de 126,7 millions de francs en 1979). La conjoncture économique, notamment celle de la sidérurgie, a, ces derniers mois, entraîné une nette diminution de la consommation mondiale de nickel. Les résultats du second semestre en seront moins affectés.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/9	24/9
1 dollar (en yens)...	Clos	217 50

NEW-YORK

Repli

Après une séance de forte hausse, les valeurs américaines se sont nettement repliées mardi. L'indice Dow Jones perd 12,54 points à 962,03.

Les investisseurs commencent à appréhender les conséquences du conflit entre l'Iran et l'Irak. Les Américains craignent d'être obligés de puiser dans leurs ressources pour approvisionner en pétrole leurs partenaires politiques et économiques.

D'autre part, la hausse de l'indice des prix de détail en août, plus importante que prévu, a calmé l'optimisme de ces derniers jours.

Le repli a été presque général. Seules ont échappé à ce mouvement les sociétés pétrolières opérant aux États-Unis. Standard Oil-Ohio gagne 3 1/2 à 56, Getty 3 5/8 à 88 58, Phillips Petroleum 78 à 46 1/4, Marathon Oil 3 3/4 à 58, Union Oil of California 2 3/8 à 36 7/8.

Les valeurs les plus actives ont été I.T.T. et I.B.M. Le volume des échanges s'est nettement accru, passant de 53,14 à 64 millions de titres.

Sur l'ensemble des valeurs traitées, les baisses (1.153) l'ont nettement emporté sur les hausses (482).

VALEURS	COURS 22/9	COURS 23/9
Alcoa	75 3/8	74 3/4
A.T.T.	56 1/8	58 1/4
Boeing	41 5/8	40 1/2
Chase Manhattan Bank..	43 1/4	42 7/8
Du Pont de Nemours....	47 1/2	46 3/4
Eastman Kodak	70 3/4	68 3/4
Exxon	83 3/4	60 ...
Ford	30 5/8	29 7/8
General Electric......	55 3/4	54 5/8
General Foods	31 ...	30 3/4
General Motors	57 3/4	56 1/4
Goodyear	16 3/4	16 3/4
I.B.M.	68 1/4	67
I.T.T.	33 1/2	32 5/8
Kennecott	33 5/8	33 1/8
Mobil Oil	69 1/2	69 ...
Pfizer	48 1/4	48 .
Schlumberger	149 7/8	146 1/2
Texaco	35 ..	35 3/8
U.A.L. Inc.	22 1/2	21 5/8
Union Carbide	49 1/8	48 7/8
U.S. Steel	22 1/2	22 1/2
Westinghouse	26 5/8	25 3/8
Xerox	66 3/8	64 7/8

Taux du marché monétaire

Effets privés du 24/9 ...... 11 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 24 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	25 80	2 951	S.P.E.R.	218	218 ..	Locabail Immob..	362	362	Immoinvest......	161 50	161 .
5 %	46 ...	3 238	B.A.P.	558	558 ..	Loca-Expansion..	141 6	148 50	Cie Lyon. Imm...	137	137 50
5 % 20-60.....	.	2 482	Alsacien. Banque	354	355	Locafinancière..	192	191	UFIMEG........	114 10	114 10
3 % amort. 45-54	71 ..	1 452	Banque Hervet..	21[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	21 10		Radella........	26	28 20	G. Magnant.....	48 50	48			
DPB Paribas ..	150	150 .	Nodet-Gougis...	225	226	M.I.C..........	176 80	181 ..			
Paris-Orléans..	95 90	95 90	Peugeot (ac. ant.)	185	195	O.F.P.-Om.F.Paris	346	345 20			
Part.Fin.Gest.Im.	235 20	235 20	Ratier-For G.S.P..			Publicis........	625	609			
Placem. Inter...	184 .	183 .	Ressorts Ind....	159 40	158 20	Safaa...........	78	73			
Providence S.A..	328	326				Sellier-Leblanc	370	365			
Rosario (Fin.)..	227 ..	218 .				Waterman S.A...	242	242			
Santa-Fé.......	77 70		Satam..........	110	111	Brass. du Maroc.	209	208			
Soffo..........	123 70	130 20	Sicli..........	78 ..	74 10	Brass. Ouest-Afr.	55	52 80			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			

SICAV		
1re catégorie	9844 67	9398 25
23/9	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
23	Charter.....	25 90	26 90	27 30	28 40	157	St-Helena Co	268	266	263 50	261
187	Chase Manh	183 10	177	177	178	565	Schlumberger	640	623	623	623
152	Cie Pétr. Im	148	151 50	151 50	151 50	40	Shell Fr ...	41 90	42	42	41 50
49	De Beers....	51 50	50 93	50 75	50 .	635	Siemens A.G	642	636	640	649
670	Deuts Bank.	673	668	669	669	47	Sony.......	63	68 56	58 20	58 55
465	Dome Mines	553	548	533	541	260	Unilever....	266	259 50	260	256
189	DuPontNem.	197	191 7	191 70	194 9	183	U. Min. 1/10	186	198 50	196 40	186 40
265	East Kodak.	289	286 20	286 20	286 20	205	Unit. Techn.	223 .	223 ..	222	223
135	East Rand..	193	183 20	181	185	375	West Driet..	508	477	480	475 .
85	Ericsson....	87 20	85	85	85	235	West Deep	336 50	322	317	322
300	Exxon Corp.	294 50	293 80	293 80	293 80	330	West Hold .	472	456	445	...
118	Ford Motor.	128 50	126 50	126 80	124 10	260	Xerox Corp.	278 80	270	268	268 .
290	Free State..	381	378	371	375	4 85	Zambia Corp.	4 49	4 68	4 74	...

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/9	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1).....	4 208	4 18	4 070	4 200
Allemagne (100 DM)	232 110	232 250	226	238
Belgique (100 F)..	14 477	14 493	13 950	14 850
Pays-Bas (100 fl.)...	213 400	213 680	206	217
Danemark (100 krd).	75 020	75 070	72	77
Norvège (100 k)....	86 390	86 9 8	83	89 ..
Grande-Bretagne (£ 1)	10 107	1. 62	9 800	10 300
Italie (1 000 lires)...	4 888	4 886	4 650	4 950
Suisse (100 fr.).....	253 38	253 550	248	258
Suède (100 krs).....	100 920	100 610	96 500	102
Autriche (100 sch.)..	32 808	32 785	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)..	5 710	5 690	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)..	8 390	8 370	7 400	8 300
Canada ($ can. 1)...	3 616	3 591	3 400	3 720
Japon (100 yens) ...	1 937	1 983	1 840	1 950

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/9
Or fin (kilo en barre)	94600	94825
Or fin (en lingot) .	94995	94780
Pièce française (20 fr.)	802	8'4 90
Pièce française (10 fr.)	443	450
Pièce suisse (20 fr.)	654	660 50
Pièce latine (20 fr.)	635	635 50
Souverain	845	828
Pièce de 20 dollars	3350	3310
Pièce de 10 dollars	1670 .	1665
Pièce de 5 dollars	880	880
Pièce de 50 pesos	3884	3825
Pièce de 10 florins .	650 10	660

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. VIVRE AU FÉMININ : « Une profession comme une autre », par Jean Bernad ; un livre de Jany Aujame : *Être seule.*

ÉTRANGER

3 à 5. LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN.
5. AFRIQUE
— Le conflit du Sahara occidental.
6. PROCHE-ORIENT
6. DIPLOMATIE
6. ASIE
— THAILANDE : les militaires entendent maintenir leur tutelle politique sur les affaires publiques.
7. EUROPE
— La situation en Pologne.

POLITIQUE

8. Les journées parlementaires du P.S. et du P.C.F.
9. Un avocat parisien aurait reçu plusieurs blancs-seings de Bokassa.
11. LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES : Haute-Garonne.
26. Le marketing politique aux « Dossiers de l'écran ».

SOCIÉTÉ

12. L'enlèvement de M. Bernard Galle.
13. UNESCO : à Belgrade, M. M'Bow estime que la course aux armements prend dans le monde des proportions inquiétantes.
14. « Europe contre terrorisme » (III), par James Sarazin.
28. ÉDUCATION : élèves en difficulté.
34. SPORTS
— FOOTBALL : Saint-Étienne et *Nantes en tête du championnat.*

LE MONDE DES ARTS ET SPECTACLES

15 à 17. « *La onzième Biennale de Paris* », par Jacques Michel ; « Photo », par Mathilde La Bardonnée ; « *Vidéo-art* », par Jean-Paul Fargier ; « Cinéma expérimental », par Louis Marcorelles ; « *Musique* », *par Catherine Humblot ;* Point de vue de Frédéric Edelmann.
18. « *Musiques méditerranéennes* : les rencontres d'Arles », par Catherine Humblot.
19. CINÉMA : *le Cheval d'orgueil,* de Claude Chabrol.

ÉQUIPEMENT

35. QUESTIONS... RÉPONSES : Dreux, un laboratoire pour l'emploi.

ÉCONOMIE

36. La crise de la sidérurgie européenne.
— CONSOMMATION : la circulaire Monory sur le refus de vente.
36-37. AUTOMOBILE : les difficultés de la société Meglum.
38. AGRICULTURE
— SOCIAL.

RADIO-TELEVISION (26)

INFORMATIONS « SERVICES » (29)

Vivre à Paris, Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».

Annonces classées (30 à 34) ; Carnet (27) ; Programmes spectacles (20 à 24) ; Bourse (39).

Le numéro du « Monde » daté 24 septembre 1980 a été tiré à 572 447 exemplaires.

A B C D E F G

L'ENQUÊTE SUR ACTION DIRECTE

Un important stock d'explosifs est découvert près de la ferme où habitait Pierre Conty

Les policiers, qui enquêtent sur les activités du groupe Action directe, ont saisi, mardi 23 septembre, à la ferme de Rochebesse, à Chaneac (Ardèche), un important stock d'explosifs (1 250 kilos) ainsi que huit armes de guerre et un millier de cartouches. Cette opération permet aux enquêteurs d'établir un lien entre le groupe terroriste et le mystérieux Pierre Conty, animateur du « collectif » de Rochebesse, disparu depuis 1977 et condamné à mort par contumace après un hold-up à la suite duquel trois personnes avaient été tuées.

La compagne de Pierre Conty, Marie-Thérèse Merlhiot, et deux amis ont été arrêtés.

Agissant sur commission rogatoire de la Cour de sûreté de l'État sans que, d'après notre correspondant en Ardèche, les autorités policières et judiciaires locales aient été précisément informées, les policiers de la brigade criminelle de Paris et des R.G. ont débarqué avec des gendarmes à bord de plusieurs hélicoptères, mardi 23 septembre au matin. Ils ont immédiatement cerné la ferme de Rochebesse, qui est située dans un endroit très isolé sur une éminence. Ils ont ensuite interpellé, à huit cents mètres de là, trois personnes : Marie-Thérèse Merlhiot, âgée de trente-trois ans, compagne de Pierre Conty, et deux amis de celle-ci, Bruno Darribère et Jean-Pierre Bolognini, tous deux âgés de vingt-six ans. Ces trois personnes vivaient au hameau du Trainas ainsi que quatre enfants de M.-T. Merlhiot.

C'est peu après que policiers et gendarmes devaient découvrir dans une cache creusée dans la roche et masquée par des éboulis un arsenal impressionnant. Selon la brigade criminelle, les explosifs — 1 250 kilos — correspondraient à une partie de ceux qui avaient été volés dans la nuit du 16 au 17 mai 1975 dans une carrière de l'Isère, soit *plus de deux* ans avant le triple meurtre dont est accusé Pierre Conty.

A l'origine des investigations policières à Rochebesse et aux alentours figureraient divers renseignements fournis par certains des *membres présumés* d'Action directe arrêtés récemment.

En effet, on a appris que, après l'arrestation de Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, le 13 septembre, à Paris, les enquêteurs avaient interpellé deux *autres personnes soupçonnées* par eux d'avoir un rôle important dans Action directe : il s'agit d'un étudiant en sciences économiques, de Paris, Laurent Louessard, âgé de vingt-six ans, et de son amie, une jeune Espagnole de vingt ans, Maria Arago Eltur. Selon les enquêteurs, ces deux personnes auraient établi des liens entre Action directe et des groupes terroristes d'Espagne (ETA militaire) et d'Italie (*Prima Linea*). Au *printemps*, la police avait arrêté, à Paris, une Italienne, Olga Girotto, membre présumé de Prima Linea, et avait découvert à son domicile 600 kilos d'explosifs de même provenance que ceux trouvés dans l'*Ardèche. Laurent Louessard* aurait reconnu avoir participé au transport de ces explosifs de Rochebesse à Paris. Un autre jeune homme, suspecté d'avoir participé à ce « déménagement », Philippe Franc, âgé de vingt et *un ans*, a *été arrêté lundi dans* la Manche.

La découverte de mardi pose au moins deux questions : l'arsenal de Rochebesse était-il constitué dès 1975 ou s'agit-il d'une cache récente ? Les proches de Pierre Conty étaient-ils membres d'Action directe ou se sont-ils contentés de rendre un « service » ?

Le maire de la commune, M. Georges Curinier, a déclaré à notre correspondant régional à Lyon : « *Cela me confirme que cette équipe est une équipe de truands. Mais il me paraît douteux que cette cache d'explosifs ou d'armes ait pu être fabriquée après le départ de Conty. D'abord parce que la communauté était très surveillée par les gendarmes, ensuite parce que le groupe avait quitté Rochebesse pour rejoindre le hameau du Trainas, à 800 mètres de là, proche de la route départementale, et où les voisins n'avaient rien remarqué d'anormal.* »

De la marginalité au crime

Pierre Conty, dit « Pierrot », le meneur du « collectif » de jeunes paysans de Rochebesse - Treynas *(Ardèche), est né à Grenoble* au mois de décembre 1946. Fraiseur-ajusteur de son métier, il participe activement aux événements de mai 1968 dans l'Isère. Il milite dans des organisations d'extrême gauche.

Un an plus tard, il entreprend avec quelques amis un retour à la terre. Il « squatterise » avec l'assentiment du maire de Chanéac, M. Georges Curinier, le hameau abandonné de Rochebesse *et des terres en friche sur* lesquelles la communauté fait paître des chèvres. Plusieurs différends opposent alors la « colonie agricole » aux propriétaires, et un jugement du tribunal des baux ruraux de Tournon décide *le 21 juin 1977 que les habitants* de Rochebesse devront vider les lieux avant le 31 août.

C'est le 24 août 1977 que Pierre Conty, Stéphane Viaux-Peccate et Jean-Philippe Mouillot — *tous deux condamnés* depuis respectivement à dix-huit ans et à cinq ans de réclusion criminelle — organisent le hold-up du Crédit agricole de Villefort (Lozère). Ils s'emparent de 40 000 francs, mais au cours de la fuite à bord d'une *D.S. noire ils tirent,* près de Joyeuse, sur deux gendarmes, qui les avaient interpellés, blessant mortellement l'un d'eux, puis à Niègles, non loin d'Aubenas, sur deux agriculteurs M. Roland Malosse et son fils Cyprien. Les deux hommes sont tués.

Le 27 août, Pierre Conty disparaît. *Le 7 septembre, il envoie* au juge d'instruction une lettre dans laquelle il explique qu'il n'est « ni un tueur ni un otage ». Depuis, de nombreux bruits ont couru sur Pierre Conty, qu'on a accusé de plusieurs attentats en divers endroits du pays. On a même, après la découverte d'un cadavre à Pardhaillan (Lot-et-Garonne), le 21 février 1980, cru que le « tueur de l'Ardèche » était mort. On l'aurait rencontré, a-t-on dit, au Canada et même en Amérique latine. Toutes ces pistes ont dû être abandonnées. Sa compagne, *Marie-Thérèse Merlhiot* — Maïté, — continuait d'exploiter les terres et élevait des moutons jusqu'à l'opération de police de mardi.

Au conseil des ministres

Deux projets de loi sur le travail à temps partiel

Au conseil des ministres qui a siégé mercredi 24 septembre au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, les sujets suivants ont été abordés. Ils seront examinés par le Parlement au cours de la session d'automne :

● Le travail à temps partiel. Deux projets de loi ont été présentés qui visent à lever les obstacles qui s'opposent *en* France aux progrès du travail à temps partiel. L'un des projets s'applique au secteur privé, l'autre à l'administration.

[Les mesures envisagées consisteront tout d'abord à simplifier le versement des cotisations sociales, pour éviter notamment que les charges correspondant à deux salaires à temps partiel (deux fois 3 000 francs) soient plus élevées que celle correspondant à un salaire à temps plein (6 000 francs).

Elles porteront aussi sur une révision des « seuils » d'effectifs imposant aux employés des contraintes *sociales. Les seuils* relatifs à l'élection de délégués du personnel ou de membres de comité d'entreprises ne seraient pas modulés (un salarié à temps plein), car il s'agit de « seuils » et de règles de droit public ; en revanche, d'autres « seuils » *entraînant en cas de dépassement* des contraintes financières (sociales ou fiscales) seront modulés au prorata du temps effectif de travail.

Autres séries de mesures, accordant cette fois des avantages aux travailleurs à temps partiel : il *s'agit de créer une sorte de statut* de ces salariés, l'objectif étant de les considérer, sur le plan social, comme des travailleurs « à part entière » (droit aux congés spéciaux, aux primes, aux œuvres sociales, etc.). Enfin une définition plus souple du travail à temps partiel sera adoptée afin de lever les derniers carcans législatifs et administratifs qui freinent le recours à cet « aménagement du temps de travail ».

Un deuxième projet de loi devrait modifier le statut de la fonction publique afin d'accorder davantage de droits aux futurs fonctionnaires à temps partiel.]

● L'action du gouvernement en faveur des personnes âgées du secteur agricole. M. Méhaignerie a fait le point de cette action. On compte actuellement dans ce secteur un retraité pour une personne active, alors que ce rapport est de 1 pour 3,5 en moyenne dans les autres secteurs de l'activité.

● Le développement de l'informatique en France : M. André Giraud a fait le bilan des progrès depuis décembre 1978, en particulier depuis le colloque Information et Société qu'avait présidé le chef de l'État.

● L'aide de la France à l'Ouganda a fait l'objet d'un exposé de M. Olivier Stirn. La France propose la création d'une force de transports d'urgence qui pourrait être créée sous l'égide des Nations unies et mise en service lorsque des famines particulièrement dramatiques appellent une action internationale.

● *Le sommet franco-britannique* : M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu compte des entretiens qu'il a eus avec le premier ministre de Grande-Bretagne.

● La protection des animaux : *parmi diverses mesures prises en* ce domaine figure l'interdiction du tir aux pigeons.

Les inondations

Le conseil des ministres a aussi évoqué la situation dans les départements touchés par les graves inondations du dernier week-end et notamment en Haute-Loire. Le chef de l'État a déclaré sur ce sujet : « *La solidarité nationale devra jouer pleinement vis-à-vis des sinistrés comme cela avait été le cas lors des inondations dans le Sud-Ouest. Cette solidarité s'exerce tant à l'égard des particuliers qu'à celui des entreprises industrielles, artisanales, commerciales et agricoles, de même qu'en faveur des collectivités publiques.* » Le gouvernement a décidé que le taux habituel d'aide aux sinistrés serait doublé et que des crédits d'urgence seraient débloqués.





